

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

GOBLET d'ALVIELLA, Eugène, *1884-1909 : L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles : M. Weissenbruch, 1909.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à :

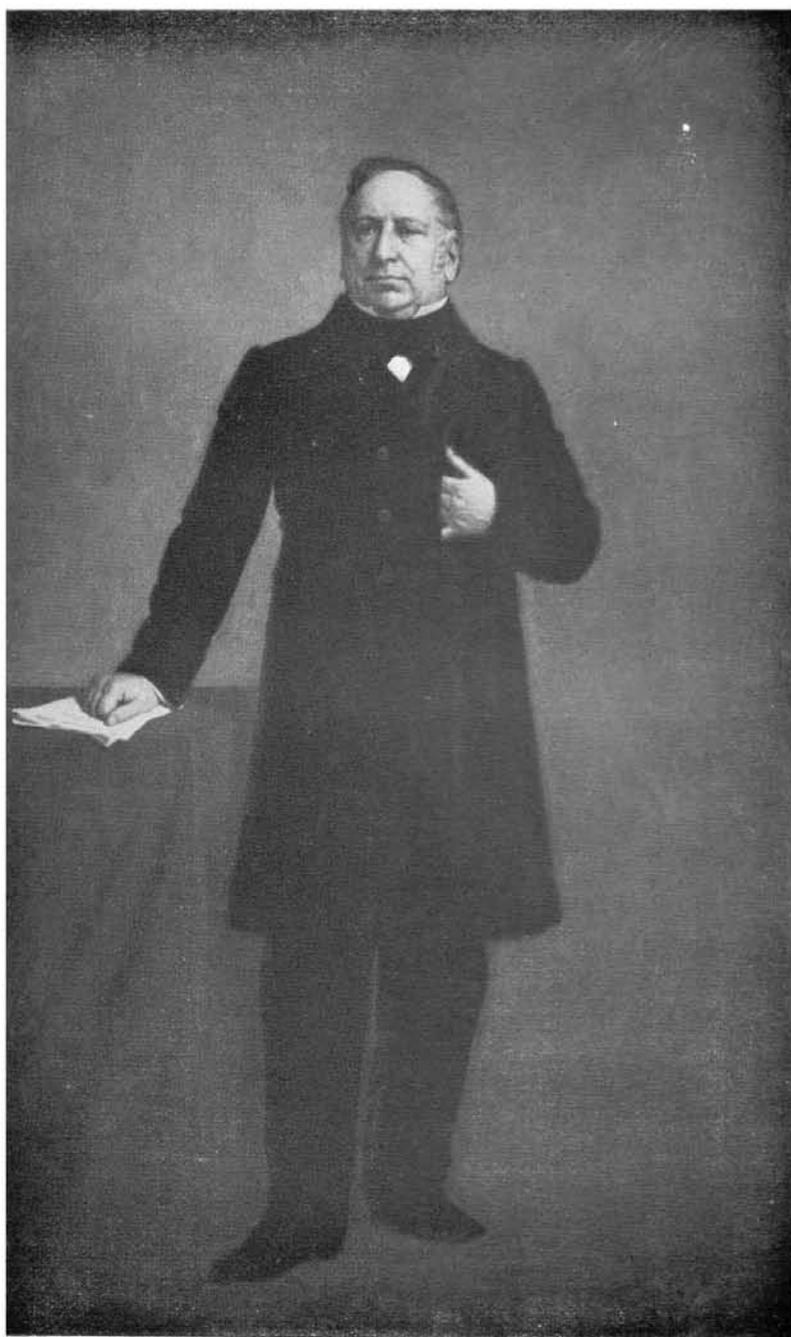
http://digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2124804_000_f.pdf

1884 — 1909

L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

PENDANT

SON TROISIÈME QUART DE SIÈCLE



Pierre-Théodore VERHAEGHEN

FONDATEUR ET PREMIER ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ
décédé le 8 décembre 1862.

(D'après un tableau par DE WINNE.)

1884 — 1909

L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

PENDANT SON TROISIÈME QUART DE SIÈCLE

PAR

le c^{te} GOBLET d'ALVIELLA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ, ANCIEN RECTEUR

AVEC LA COLLABORATION D'UN GROUPE DE PROFESSEURS



*Par la liberté vers la science ;
par la science vers la liberté.*

BRUXELLES

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR

49, RUE DU POINÇON, 49

1909

PRÉFACE

Deux des quatre Universités belges auront célébré au cours de 1909 le soixante-quinzième anniversaire de leur fondation : l'Université catholique, instituée à Malines en novembre 1834 et transférée, peu après, à Louvain; l'Université libre, inaugurée à Bruxelles le 20 novembre de la même année. On peut constater que toutes deux sont restées fidèles à l'orientation voulue par leurs fondateurs respectifs : pour la première, les membres de l'épiscopat catholique romain; — pour la seconde, Théodore Verhaegen et ses collaborateurs dans l'organisation du libéralisme belge. — « Nous lutterons de toutes nos forces, de toute notre « âme », disait le premier recteur de l'Université catholique, M^{gr} de Ram, « pour faire accueillir toute doctrine émanant

« du Saint-Siège apostolique, pour faire répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste. » — D'autre part, A. Baron, le premier secrétaire de l'Université libre, disait à la séance inaugurale : « Rendre nos concitoyens et, s'il se pouvait, tous les hommes, plus heureux et meilleurs, ce doit être l'objet de tout notre enseignement, le lien véritable de nos doctrines, l'unique but de nos travaux. » Et il ajoutait que pour atteindre ce résultat, la nouvelle institution entendait se placer exclusivement sur le terrain de la science, en repoussant toute barrière dogmatique. Verhaegen, de son côté, quelques années plus tard, définissait de la sorte les tendances de l'Université qu'il avait fondée :

Dans les lettres, le vrai, le beau et le juste; les doctrines qui forment le cœur en éclairant l'esprit;

Dans les études philosophiques, le moyen d'agrandir l'intelligence humaine, en remontant aux sources des choses, et de fortifier les vertus sociales et morales, en montrant leur influence sur le bien-être des individus et sur le bonheur des sociétés;

Dans l'histoire, la vérité seule, sans complaisance, sans flatterie, sans ménagement, sans déguisement; le passé, reproduit tel qu'il est, pour servir d'enseignement à l'avenir;

Dans la médecine, les théories qui n'ont d'autres limites que celles de la science; les systèmes les plus avancés, sans esprit d'exclusion; les applications pratiques les plus étendues et les plus utiles au soulagement des souffrances de l'humanité;

Dans les diverses parties du droit, l'amour des institutions qui nous régissent, la connaissance des lois auxquelles nous devons obéissance, et aussi l'influence et l'étendue de cette grande et noble idée du Droit, émanation de la sagesse divine, qui, dans sa lutte perpétuelle avec son rival, la Force, a déjà obtenu d'importantes victoires et finira par tout soumettre à son empire.

Notre *Alma Mater* a trouvé l'historien de ses cinquante premières années dans un Maître dont elle déplore la perte récente. En des pages d'une éloquente simplicité, écrites avec son cœur autant qu'avec son talent, Léon Vanderkindere a rappelé l'enthousiasme des débuts; — les difficultés des premiers temps; — le développement graduel d'une institution libre qui sut bientôt s'imposer comme organe de haute culture aux mauvais vouloirs gouvernementaux; — le parti tiré des lois qui ont successivement organisé et parfois entravé l'enseignement supérieur de notre pays; — les péripéties de la défense contre les attaques et les calomnies incessantes des contempteurs du libre examen; — enfin le souvenir des principales personnalités qui ont créé ou illustré les chaires des différentes Facultés ⁽¹⁾.

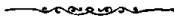
Si, vingt-cinq ans après, il est permis de s'essayer à écrire un chapitre additionnel de cette histoire, force est de reconnaître que l'extension et surtout la spécialisation de l'enseignement universitaire rendent de plus en plus difficile la tâche de rester fidèle au plan d'ensemble réalisé par l'esprit synthétique de Léon Vanderkindere. Chargé de cette délicate mission par l'autorité académique, j'ai heureusement trouvé un concours empressé parmi des collègues plus à même d'exposer en détail les antécédents, les conditions et les aspirations des disciplines particulières qu'ils représentent : MM. les professeurs Léon Leclère (Philosophie et Lettres);

(1) *L'Université de Bruxelles (1834-1884)*, notice historique faite à la demande du Conseil d'administration, par L. VANDERKINDERE, 1 vol. gr. in-8° de 216 pages avec CCXVIII pages d'annexes. Bruxelles, Weissenbruch, 1885.

Paul Errera (Droit); Paul Heger (Médecine et Instituts); A. Lameere (Sciences); James van Drunnen (Sciences appliquées); Émile Waxweiler (École de Commerce); Ch. De Keyser (Institut de Mécanique); A. Herlant (École de Pharmacie), — en me réservant l'historique de l'École des sciences sociales. — A ces exposés sont venus se joindre des notices dues à M. le professeur Paul de Reul sur la *Revue de l'Université*; à M. Sury sur la Bibliothèque; à M. De Pauw sur les collections scientifiques; à MM. Paul Duchaine et Paul Decoster sur les sociétés d'étudiants dans lesquelles tous deux ont joué un rôle, à des époques différentes, pendant leur séjour à l'Université; enfin à M. Georges Herlant sur l'Extension de l'Université libre et sur l'Union des anciens étudiants, deux institutions dont il a été, pendant de nombreuses années, l'infatigable et dévoué secrétaire.

Cependant l'Université n'est pas seulement une juxtaposition de Facultés, d'Instituts, d'Écoles spéciales. Elle constitue un organisme vivant, dont tous les rouages, s'inspirant d'un même esprit, s'entr'aident pour une même fin, laquelle consiste à former des hommes d'une culture générale, aussi bien que des savants et des praticiens. C'est cette *Universitas* dont tout d'abord je m'efforcerai de résumer la vie pendant son troisième quart de siècle.

GOBLET D'ALVIELLA.



PREMIÈRE PARTIE



L'UNIVERSITÉ DE 1884 A 1909

LES FÊTES JUBILAIRES DE 1884.

L'ouvrage de Vanderkindere s'arrête aux fêtes qui devaient célébrer le premier cinquantenaire de l'Université. Celle-ci comptait en ce moment plus de seize cents inscriptions d'étudiants. Quand on songe qu'elle avait débuté avec un contingent de 96 étudiants et que, encore en 1839, le chiffre des inscriptions ne dépassait pas 300, on se rend compte du chemin parcouru, grâce au dévouement et à l'activité des hommes qui, sans autres ressources que le produit d'une modeste souscription publique, avaient entrepris de fonder à Bruxelles un foyer permanent d'instruction supérieure (1).

Ces fêtes furent modestes, « une cérémonie de famille », comme disait le recteur, Ernest Rousseau, au cours de la séance commémorative qui réunit le 20 novembre 1884, dans le bel édifice communal de la *Maison du Roi*, les membres du Conseil, les professeurs, les agrégés, les étudiants et les anciens étudiants. La réunion était présidée par M. Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles. Parmi les discours prononcés en cette occasion, il faut surtout mentionner celui du vénérable docteur De Roubaix, doyen du corps professoral, qui avait choisi

(1) Le total des sommes souscrites ne dépassait pas 45,000 francs. Le premier budget prévoyait 35,000 francs pour le traitement du corps professoral qui dès le début comptait 35 professeurs! « L'Université, — rappelait en 1884 Ernest Rousseau — étant trop pauvre pour acheter un microscope, le professeur mettait le sien à la disposition des élèves; les préparateurs et les prosecteurs formaient eux-mêmes les collections et souvent même prélevaient sur leur modique traitement les sommes nécessaires à l'achat du matériel indispensable. »

comme thème « la nécessité de l'institution d'une université dans une « capitale » (1). M. Buls, de son côté, mit en évidence les liens qui unissaient l'Université à la ville de Bruxelles : « L'Université « libre, dit-il, est pour nous une fille chérie, dont les succès nous « rendent fiers, que nous montrons à l'étranger, avec le noble « orgueil d'une matrone romaine, comme le plus précieux de nos « bijoux. »

Le Recteur remit ensuite aux étudiants un drapeau bleu frangé d'or, dont la hampe supportait une réduction de la statue de Verhaegen. « En remettant ce drapeau entre vos mains, leur dit-il, « l'Université vous prouve qu'elle voit en vous des hommes. Sous la « direction de vos professeurs, élevés, eux aussi, à l'école de la « liberté, vous apprendrez à voir et à penser par vous-mêmes ; à « savoir par vous-mêmes combien est ardu le chemin de la vérité ; « à reconnaître par vous-mêmes les droits et les devoirs des citoyens « d'un pays libre. Vous saurez alors défendre et propager les grands « principes que l'Université proclame et que notre drapeau résume « en deux mots : *libre examen* ; vous serez avec nous les soutiens « d'une noble cause et vous n'oublierez jamais qu'il est pour tous « les soldats un devoir suprême : la fidélité au drapeau. »

A l'issue de la séance, les autorités académiques prirent la tête d'un cortège qui se rendit à l'Université en vue d'inaugurer les nouveaux locaux récemment aménagés pour l'École polytechnique. La journée se termina par un banquet de 375 couverts, que le Conseil communal de Bruxelles offrait dans la grande salle de la Bourse. Les toasts qui y furent échangés, donnèrent les mêmes notes d'enthousiasme, de gratitude et de confiance dans l'avenir qui avaient caractérisé les discours de l'après-midi. Après avoir rappelé une fois de plus com-

(1) *Cinquantième anniversaire de l'Université. — Discours prononcés à la séance solennelle du 20 novembre 1884. — Bruxelles, Weissenbruch, 1885, vol. g. in-8° de 67 pages.*

ment s'était fondée l'Université, l'administrateur-inspecteur, Joseph Van Schoer, s'exprima de la sorte, en portant la santé des autorités communales :

« Si Verhaegen, dont je m'honore d'avoir été l'ami et le collabora-
 « teur, pouvait revenir parmi nous, je lui dirais avec orgueil : Voyez
 « cette Université, objet de votre dernière pensée et à laquelle, à
 « votre lit de mort, je vous ai promis de consacrer tous mes soins et
 « toute mon énergie; contemplez ce nombreux corps professoral
 « dont je suis entouré, respecté parmi les sommités de la science et
 « qui contribue si puissamment au succès de notre œuvre; voyez
 « cette innombrable phalange de nos anciens étudiants, dont la plu-
 « part se distinguent dans la carrière qu'ils ont embrassée, jetant
 « l'éclat de leur talent sur l'Université qui les a faits ce qu'ils sont :
 « voyez enfin nos jeunes élèves, pleins d'ardeur, prêts à suivre les
 « traces de ceux qui les ont précédés sur nos bancs, appelés, eux
 « aussi, à sauvegarder l'avenir de notre chère patrie. Maître, vous
 « devez être satisfait ! »

Les étudiants avaient pris une part directe et active à cette solennité par l'organisation d'un cortège et d'un congrès auxquels ils avaient convié leurs camarades de province; par l'inauguration d'une plaque de marbre consacrée à la mémoire de Verhaegen sur le mur d'un des halls universitaires; par la remise d'un maillet d'argent au Grand Orient de Belgique, qui avait longtemps été présidé par Verhaegen et qui, par l'intermédiaire de ses Loges, avait généreusement contribué à la fondation de l'Université; enfin, par une joyeuse représentation théâtrale d'amateurs, qui fit époque dans les fastes estudiantines, et pour les esprits plus graves, par un *gala* au Théâtre de la Monnaie ⁽¹⁾.

(1) *L'Université libre de Bruxelles* (1884-1894) par Eug. Lameere et Henri Le Boëuf, candidats en philosophie et lettres. Bruxelles 1895, p. 11. (Tiré à part de la *Revue universitaire*.)

DIFFICULTÉS ET DISSENSIONS INTÉRIEURES.

Le souvenir des fêtes qui avaient ainsi réuni, dans un élan commun, toutes les forces de l'Université n'était pas encore effacé que celle-ci faillit perdre tous ses locaux dans les flammes. Le 7 juillet 1886, éclatait, au milieu de la journée, dans les combles de l'édifice, un incendie qui, en deux heures, dévora l'aile gauche, outre la salle académique et les locaux de la bibliothèque. Les collections minéralogiques furent irrémédiablement détruites. Une partie des livres ne fut sauvée que grâce au dévouement des étudiants, que le Conseil remercia, dès le lendemain, dans l'adresse suivante :

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Dans le malheur qui vient de nous frapper, nous avons eu la consolation de reconnaître, une fois de plus, combien l'Université vous est chère. Votre dévouement, votre intrépidité, vos efforts surhumains ont été admirés de tous ceux qui vous ont vus à l'œuvre.

Bien que ces preuves de votre attachement ne nous aient pas surpris, car nous savons depuis longtemps ce que l'Université libre peut attendre de ses élèves, nous en avons été profondément touchés et nous vous en remercions en son nom.

.

Malgré les pertes qu'elle a subies, l'œuvre de Verhaegen reste debout, plus puissante que jamais, soutenue par les sympathies et l'appui de tous les amis de la science et du progrès, forte de l'amour inébranlable de ses enfants, dans lesquels elle vient de trouver et trouvera toujours les plus vaillants, les plus énergiques défenseurs.

Le désastre fut rapidement réparé par la sollicitude de l'administration communale. D'ailleurs, les locaux restés intacts étaient assez nombreux, pour que, en se serrant quelque peu, les étudiants pussent retrouver, à la rentrée d'octobre, tous les cours prévus au programme,

et ce fut heureux, car, dans aucune période de son histoire, l'Université n'a été plus fréquentée. Cette affluence, toutefois, n'était point de nature à causer un plaisir sans mélange. Elle était due, pour une grande part, à la dernière loi organique de l'enseignement supérieur, laquelle, en supprimant le graduat en lettres, avait fait tomber, à l'entrée des Universités, les barrières destinées à les prémunir contre l'invasion d'étudiants mal équipés pour des études sérieuses. Déjà en 1876, alors que le nouveau régime était encore à l'état de projet, le Conseil d'administration avait protesté à la fois contre la suppression du graduat et contre l'introduction de la libre collation des grades par les Universités, en remplacement du système des jurys combinés où siégeaient conjointement des professeurs désignés par le gouvernement et par les établissements libres. Il y avait assurément, pour l'Université de Bruxelles, un certain mérite à repousser ainsi, dans l'intérêt supérieur de la culture nationale, le double cadeau qu'on voulait lui faire au nom de la liberté de l'enseignement. Mais le législateur passa outre, et, si l'on veut savoir ce qu'il en advint, il suffit de relire le passage suivant du rapport que, onze ans plus tard, en 1886, Léon Vanderkindere rédigeait au nom du Conseil d'administration, alors qu'il était de nouveau question de remanier la loi organique :

Ce que nous avions prévu s'est réalisé. De l'avis de tous les hommes compétents, le niveau de l'enseignement a baissé d'une façon inquiétante ; les athénées et les collèges ne parviennent plus à retenir leurs élèves dans les hautes classes ; dès la seconde, la troisième, la quatrième même, ils s'en échappent pour aller, sans préparation suffisante, s'asseoir sur les bancs de l'Université. Ou bien, s'ils terminent leurs études moyennes, l'absence d'un examen d'entrée les dispense de tout effort énergique ; ils ne sont pas pliés à la discipline salutaire du travail. Dans les Facultés de philosophie et de science, le professeur a, en face de lui, quantité de jeunes gens qui n'ont pas encore appris à apprendre ; fatalement, l'enseignement finira par s'en ressentir : pour que les cours ne passent point par-dessus la tête de ses auditeurs, il faudra qu'il s'adapte peu à peu à leur ignorance.

Cette lacune de notre législation n'a pas été comblée. Néanmoins, la loi du 10 avril 1890 a rétabli, comme condition d'admission aux examens universitaires, l'obligation de produire un certificat d'humanités complètes ou, à défaut, de passer un examen sur les matières de l'enseignement moyen. Il est bon de noter que, dès 1885, l'Université de Bruxelles avait devancé cette mesure, en imposant une sérieuse épreuve préalable aux jeunes gens qui ne pouvaient produire un certificat complet d'études moyennes. Mais ce ne furent là que des palliatifs et l'on peut dire, aujourd'hui encore, qu'en général les étudiants entrent à l'Université avec une instruction insuffisante.

D'ailleurs, il allait surgir, pour l'Université de Bruxelles, d'autres difficultés bien plus graves, en ce qu'elles pouvaient compromettre son unité, son organisation et son existence même.

Le parti libéral avait été mis en minorité aux élections de 1884 et ses dissensions n'avaient pas été étrangères à sa défaite. Or, l'Université de Bruxelles a beau s'être toujours maintenue sur le terrain exclusivement scientifique : émettre, dans un pays comme le nôtre, la prétention si naturelle de baser exclusivement l'enseignement sur le libre examen, c'est, pour ainsi dire, faire acte de parti, soit parce qu'on se heurte ainsi à l'Église, dont le parti clérical constitue la représentation politique, soit parce que, comme De Roubaix le proclamait dans les fêtes jubilaires de 1884, « les études désinté-
« ressées et consciencieuses conduisent par une pente toute naturelle
« aux idées franches, tolérantes et larges du libéralisme ». Tel était également le point de vue où s'était placé Verhaegen, lorsqu'il disait en 1859 : « Ce qui fait la force de notre établissement, ce qui a
« consolidé son existence, c'est que, bien qu'émanant d'un parti
« politique, il n'en a jamais été l'instrument. Non ! l'Université de
« Bruxelles n'est point destinée à défendre telle ou telle doctrine
« libérale, à venir en aide à telle ou telle nuance d'opinion ; sa
« mission est de propager les grands principes et spécialement

« celui du libre examen ; elle constitue, si je peux m'exprimer ainsi, la philosophie du libéralisme. »

Il n'en existe pas moins des nuances dans l'interprétation de cette philosophie et, comme c'est dans les rangs du parti libéral, au sens le plus large du terme, que l'Université de Bruxelles a toujours recruté la masse de ses adhérents, il n'y a pas lieu de s'étonner si les dissensions du libéralisme eurent bientôt leur répercussion dans son sein. Le Conseil d'administration était pris à partie pour sa résistance à toutes les idées nouvelles, et pour sa mauvaise volonté à l'égard des hommes qui les représentaient. Comme il se recrutait presque exclusivement par cooptation, c'est à son mode de nomination qu'on s'en prenait, comme antidémocratique. Les uns soutenaient que la direction de l'Université devait revenir aux professeurs ; d'autres y ajoutaient les agrégés, voire les anciens étudiants et même les étudiants, sans préjudice des délégués à désigner directement par les corps extra-académiques qui fournissaient des subsides à l'Université ou qui avaient simplement un intérêt moral à sa prospérité.

D'autres récriminations visaient le recrutement du corps professoral et l'organisation de l'enseignement. On reprochait au Conseil de choisir les professeurs d'après leurs opinions, plutôt que d'après leurs mérites ; de tendre à imposer, en matière politique et philosophique, des doctrines officielles qu'il n'était pas licite de contester en chaire ; enfin, de s'opposer systématiquement à l'extension du programme et au rajeunissement des méthodes ⁽¹⁾.

C'est dans ces circonstances que, au mois d'août 1890, la Faculté de philosophie refusa l'*imprimatur* à une thèse, plus ou moins déterministe, présentée pour l'agrégation par un jeune docteur de l'Université qui avait complété ses études à Leipzig sous la direction de Wundt et qui était destiné à devenir, quelques années plus tard, un de nos plus brillants professeurs, M. Georges Dwelshauvers.

(1) Voir, à ce propos, une brochure anonyme où le conflit est envisagé d'assez haut : *Le conflit universitaire, sa signification, sa portée*. Bruxelles, Guyot, 1891.

On ne manqua pas d'attribuer ce refus à l'excellent et digne Guillaume Tiberghien, dont l'enseignement, demeuré fidèle aux doctrines de Krause, avait formé plusieurs générations de libres penseurs, mais qui n'entendait pas s'avancer au delà de ce cadre philosophique. Violamment pris à partie dans quelques journaux, il revendiqua hautement le droit de s'opposer à la pénétration, dans l'Université, des systèmes qui mettaient en question le libre arbitre.

C'était fournir un nouvel aliment aux attaques de ceux qui accusaient l'Université d'abandonner graduellement le terrain du libre examen. Sans doute, la liberté du professeur a ses limites : on ne pourrait tolérer que, de sa chaire, il propage des doctrines immorales ; qu'il préconise l'insubordination dans l'Université ou dans l'État ; voire qu'il accepte de subordonner la science au dogme. Mais sur le terrain philosophique, aussi bien que dans le domaine politique, économique et social, l'Université de Bruxelles est forcée, par son principe, d'admettre la complète liberté des doctrines ; elle ne peut connaître ni orthodoxie ni hérésie, mais seulement la science.

Le recteur était à cette époque M. Marc Philippson, professeur à la Faculté de philosophie. Lorsqu'il voulut prendre la parole à la séance de rentrée — qui, depuis l'incendie de 1886, se tenait dans la salle gothique de l'hôtel de ville — sa voix fut couverte par des murmures et des sifflets qui visaient en lui le récent verdict de sa Faculté.

M. Buls, qui présidait, donna alors, comme bourgmestre, l'ordre d'introduire la police ; celle-ci tenta d'expulser les perturbateurs, mais elle réussit seulement à augmenter le tumulte. La séance dut être levée dans un désordre sans précédent.

Bien que la scène se fût passée dans un édifice communal, les étudiants s'empressèrent de crier à la violation de leurs « privilèges » et l'indignation gagna une partie du corps professoral. De son côté, le Comité de l'Union des anciens étudiants envoya une protestation contre l'intervention de la force publique dans une cérémonie univer-

sitaire, et demanda que, désormais, la présidence du Conseil d'administration fût transférée du bourgmestre au recteur ou à l'administrateur-inspecteur.

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

Cette agitation coïncidait précisément avec la vacance des fonctions d'administrateur-inspecteur. L'administrateur qui avait succédé à Verhaegen en 1862, Joseph Van Schoor, était un des derniers survivants de cette forte génération qui avait donné à l'Université et au libéralisme les Verhaegen, les Delfosse, les Tielemans, les de Brouckere. Libéral sans compromission ni faiblesse, mais doué d'un bon sens et d'un tact qui n'excluaient pas l'énergie, il n'avait cessé de se consacrer tout entier à la prospérité de l'établissement que Verhaegen lui avait confié en mourant. Affaibli par l'âge, ayant presque perdu la vue, il estima qu'il devait remettre les rênes à des mains plus jeunes et il avait donné sa démission en juillet 1889 ⁽¹⁾.

Deux candidats étaient en présence pour recueillir sa succession : tous deux politiciens en vue, avocats éminents, recommandés par leur savoir et leur intégrité autant que par leur éloquence, l'un, M. Charles Graux, ministre des finances dans le dernier cabinet Frère-Orban ; l'autre, M. Paul Janson, chef sympathique du parti libéral progressiste. Ce fut M. Graux qui l'emporta au sein du Conseil par 12 voix contre 5 données à son compétiteur, et cette élection fournit un nouveau stimulant à la campagne contre la composition du Conseil.

Le désordre, du reste, n'avait fait que s'accroître et avait pénétré jusque dans les auditoires. A la suite d'une bousculade qui compromettait gravement la dignité professorale, M. Philippon renonça à ses fonctions de recteur et, bientôt après, donna sa démission de professeur pour retourner en Allemagne. Son départ, qui enleva à l'Uni-

(1) Voir le Rapport sur l'année académique 1894-1895, p. 4-10.

versité un excellent professeur et un historien de grand mérite, n'amena qu'un apaisement temporaire. Mais Léon Vanderkindere fut élu recteur, le 20 janvier 1891, dans une assemblée extraordinaire du corps professoral, et sa main ferme, non moins que sa popularité de bon aloi, achevèrent de rétablir la discipline. Le conseil, du reste, pour la première fois depuis la fondation de l'Université, s'abstint de tenir une séance solennelle à la rentrée d'octobre 1891, afin de ne pas fournir aux étudiants l'occasion de renouveler leurs manifestations bruyantes. Ceux-ci se bornèrent à voiler de crêpe la devise : *Libre examen*, brodée sur le drapeau qu'ils portaient dans les cérémonies.

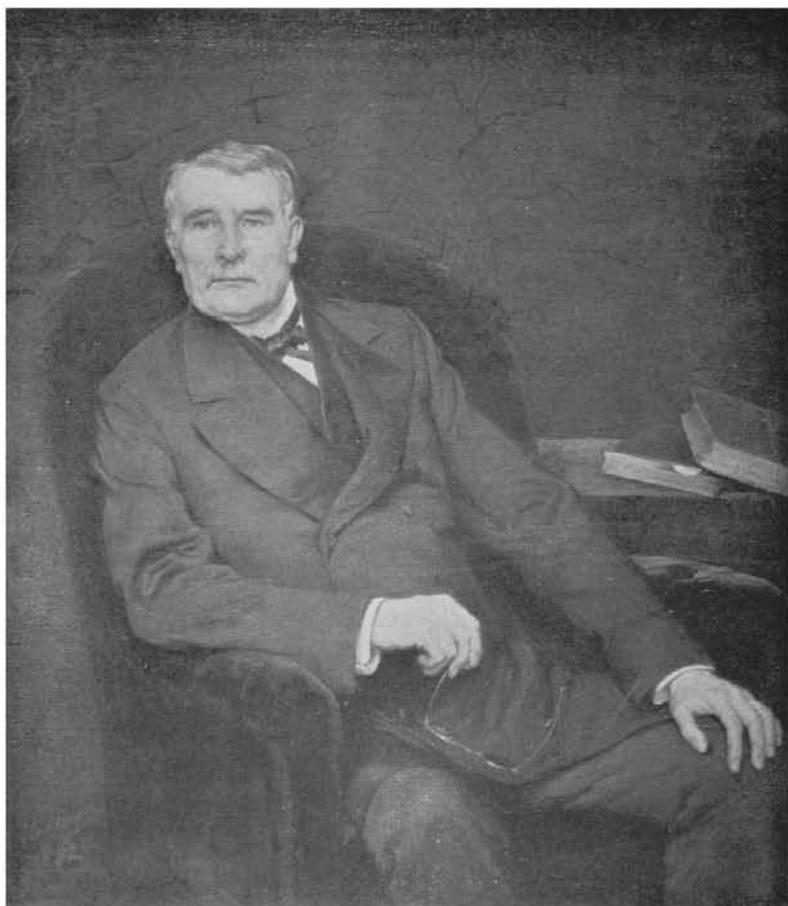
Il convient d'ajouter que le corps professoral de certaines Facultés semblait en majorité gagné aux solutions les plus radicales. La Faculté des sciences et l'École polytechnique avaient donné leur appui officiel à un projet de révision des statuts, qui supprimait les fonctions de membre permanent et constituait le Conseil au moyen de quinze membres à désigner par les professeurs, en outre du recteur, du pro-recteur et de sept délégués nommés par des corps étrangers. C'était définitivement remettre la direction de l'Université au corps professoral. M. Graux dit à ce propos dans son rapport annuel de 1890-1891 :

Il n'est pas d'Université au monde, où le corps enseignant dispose en maître de l'Université. Partout il existe un pouvoir qui possède l'Université, en conserve la direction supérieure et la tradition. Ce peut être l'État, une ville, les administrateurs de la fondation. Partout il y a une construction stable et permanente sur laquelle s'appuie l'édifice du corps enseignant, formé d'éléments divers, variables et incessamment renouvelés (1).

A la vérité, il ajoutait aussitôt :

Il n'est pas d'Université au monde où le corps enseignant jouisse d'une plus grande indépendance.... Dans l'ordre scientifique, le rôle du corps profes-

(1) Rapport sur l'année académique 1890-1891. Bruxelles, 1892, p. 13-14.



Joseph VAN SCHOOR
ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE 1862 A 1890
décédé le 30 mars 1895.

(D'après un tableau par A. CLUYSENBR.)

soral est prépondérant. Son enseignement est absolument libre. Il n'est pas de mesure recommandée par les Facultés dans l'intérêt de la science, qui n'ait été réalisée, lorsque les ressources de l'Université le permettaient. Son indépendance scientifique est fortifiée par l'influence presque toujours décisive qu'il exerce dans le recrutement de son personnel. Non seulement les professeurs nomment le recteur, mais, par une tradition constamment suivie, quoique les statuts ne contiennent aucune prescription à cet égard, les Facultés présentent des titulaires nouveaux pour les chaires vacantes, et, à de très rares exceptions près, leurs choix sont ratifiés par le Conseil.

DÉVELOPPEMENTS ET RÉFORMES.

La majorité du Conseil, consciente du péril, s'efforçait de donner satisfaction à ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les critiques qu'on formulait. Trois sièges de membres permanents étaient vacants ; le Conseil désigna, pour les remplir, des personnalités dont la science, le libéralisme et le dévouement étaient inattaquables : le chimiste Jean Stas, le jurisconsulte Polydore De Paepe et M. Ernest Solvay. Il avait aussi à nommer un membre permanent pour représenter le Conseil communal de Bruxelles : son choix s'arrêta sur un ancien recteur, M. Depaire ; ce qui portait à 11 sur 18 le nombre des professeurs ou anciens professeurs siégeant au Conseil. Bientôt même, le 18 août 1891, il instituait un Conseil académique formé de onze membres, directement ou indirectement choisis par le corps professoral, savoir : le recteur, les cinq présidents des Facultés et les cinq professeurs qui représentaient ces dernières au Conseil d'administration.

Ce nouvel organisme, destiné à former un lien entre les Facultés, en même temps qu'entre ces dernières et l'autorité administrative, eut pour attributions de dresser le programme annuel des cours ; de recevoir, pour les transmettre au Conseil d'administration, les réclamations des professeurs et des étudiants concernant l'enseignement universitaire ; de donner son avis sur tous les objets qui lui seraient

renvoyés par l'autorité académique et même de prendre l'initiative dans les questions relatives à l'organisation des études.

En même temps, le Conseil abordait les réformes que nécessitait la loi organique de l'enseignement supérieur promulguée le 10 avril 1890. Un certain nombre de cours furent ajoutés au programme dans les diverses Facultés et trois nouveaux règlements furent édictés, portant, celui du 4 juillet 1891, sur la collation des grades académiques; celui du 10 juillet, sur le doctorat spécial et l'agrégation; celui du 16 juillet, sur la collation des diplômes scientifiques. Le second était surtout important, en ce qu'il mettait fin aux inconvénients engendrés par l'absence de distinction marquée entre l'agrégation et le doctorat.

Le doctorat a simplement pour objet de constater la capacité du candidat. L'agrégation est, en réalité, le premier degré du professorat. Originellement, les agrégés étaient nommés par le Conseil, sans condition de diplôme. Plus tard, on admit que les docteurs ayant passé leur examen avec la plus grande distinction, seraient inscrits de plein droit parmi les agrégés; enfin on introduisit les thèses d'agrégation, avec cette réserve qu'elles ne pourraient être soumises à l'épreuve publique qu'après leur admission par la Faculté compétente. Le Conseil ne maintint l'obligation d'une thèse que pour les épreuves conduisant aux doctorats spéciaux organisés par la loi de 1890; d'autre part, revenant en partie au système originaire, il assumait le droit de nommer lui-même les agrégés. Il fut décidé, en outre, que les agrégés pourraient être invités à donner des cours sur des sujets de leur choix, approuvés par la Faculté.

Le 20 juin 1891, le corps professoral désigna comme recteur, par un vote presque unanime, M. Hector Denis, dont le choix, justifié d'ailleurs par les travaux et les mérites du fécond sociologue, pouvait passer pour une avance à la Faculté des Sciences ainsi qu'aux éléments les plus progressistes de l'Université. D'autre part, la Faculté des sciences avait proposé à l'agrégation Élisée

Reclus, le célèbre géographe français, connu pour ses opinions politiques exaltées. Après avoir ratifié cette proposition, le Conseil, sur l'initiative de M. Hector Denis, invita le nouvel agrégé à venir donner un cours de géographie comparée dans la section des sciences sociales récemment organisée : M. Reclus accepta, mais demanda à ajourner son cours jusqu'en 1894, lorsqu'il aurait terminé son grand ouvrage sur l'histoire de la terre. Il n'est pas inutile de rappeler que, dès 1889, le Conseil avait conféré l'agrégation à un représentant distingué de l'école positiviste, M. Guillaume De Greef, et l'avait autorisé à donner un cours libre de sociologie dans la section des sciences sociales.

Ces mesures diverses accentuèrent la détente. Le projet de revision des statuts fut retiré par ses auteurs. Le calme s'était même suffisamment rétabli pour qu'on pût fixer au 17 octobre 1892 une séance solennelle de rentrée. M. Denis s'était spontanément interposé pour obtenir des étudiants qu'ils s'abstinsent de troubler la cérémonie. On avait, du reste, pris la précaution de convoquer la réunion, non plus à l'Hôtel de ville, mais à l'Université même, dans le modeste auditoire qui remplace l'ancienne salle académique.

Tout se passa sans encombre et M. Graux, dans son discours d'ouverture, profita de l'occasion pour donner de la liberté d'enseignement au sein de l'Université une définition qui ne laissait rien à désirer :

Le libre examen, tel qu'on l'entendait à l'époque où l'Université fut instituée, c'était surtout la vérité puisée aux sources de la raison, le dogme exclu du domaine de la science; c'était l'enseignement supérieur délivré des chaînes de l'orthodoxie... Aujourd'hui d'autres doctrines revendiquent une place à côté des premières et l'Université de Bruxelles trahirait son principe, si elle tendait à les proscrire.

Le libre examen, dans son application actuelle, a pris un sens moins précis et plus large. Ce n'est plus seulement le refus d'accepter le dogme comme source de la vérité scientifique; c'est une liberté égale assurée aux systèmes

divergents, à la seule condition qu'ils aient acquis droit de cité dans le domaine de la science.

Dès qu'un savant a été accueilli à l'Université de Bruxelles, son enseignement y jouit d'une entière indépendance. Comme sa propre responsabilité scientifique est seule engagée, puisqu'il ne parle qu'en son nom, il appartient à tous de le critiquer, mais nul n'a le droit de censurer ses doctrines.

Ainsi, aujourd'hui encore, dans l'enseignement qui se diversifie, on retrouve l'image exacte du mouvement des idées, divisé en courants qui se heurtent, et l'Université, qui ne demande à ses professeurs que la science et la bonne foi, continue à marcher vers la lumière, en prenant pour seul guide la liberté.

Quelques semaines après, M. Georges Dwelshauvers, qui s'était représenté à la Faculté de philosophie et lettres, sous l'empire du nouveau règlement, était reçu docteur spécial en philosophie, après avoir brillamment soutenu une thèse sur « les principes de l'idéalisme scientifique ». Au mois de juillet 1893, le Conseil l'autorisait à donner dans la section des sciences sociales un cours libre sur la psychologie expérimentale, et ainsi se termina un incident qui avait failli amener, quatre années plus tôt, la crise latente dont les premiers mois de 1894 allaient voir l'explosion.

Cette période d'activité vit se créer ou se préparer diverses institutions qui devaient graduellement transformer l'enseignement universitaire et le mettre à la hauteur des nécessités de l'époque. Pour remplir sa mission, un établissement d'instruction supérieure doit développer chez ses étudiants le goût des recherches personnelles et fournir à ses professeurs, voire à ses anciens étudiants, les moyens de poursuivre des études qui dépassent les limites des programmes. C'est ce qu'avaient compris quelques hommes d'initiative, malheureusement paralysés dans leurs modestes efforts par une pénurie de ressources, dont on n'a pas suffisamment tenu compte dans les reproches d'inaction adressés aux administrateurs de l'époque. Dès 1889, M. Hector Denis avait établi, à l'aide de quelques fonds fournis par un étranger, le docteur Casimir, un laboratoire de psychophysique,

qu'il n'a cessé de développer depuis lors, pour le tenir au courant de nouveaux problèmes. Les années suivantes virent se multiplier les cours pratiques, dont l'initiative avait été prise à la Faculté de philosophie par Léon Vanderkindere et à la Faculté des sciences par M. Lameere.

En 1891, M. Léo Errera ouvre à ses frais un Institut de botanique. Des cercles d'étudiants se fondent, qui se livrent en commun à des travaux scientifiques et publient des bulletins. En 1891, paraît la *Revue universitaire*, destinée à publier des travaux de professeurs et d'étudiants. En 1893, MM. les professeurs Leclère et Monseur organisent, sur le modèle des institutions analogues qui fonctionnent en Angleterre, l'*Université itinérante* qui devait devenir l'*Extension universitaire* et l'*Extension de l'Université de Bruxelles* (1).

Malheureusement l'outillage manquait non moins que les locaux, surtout pour les Facultés scientifiques. En ce qui concerne la Faculté de médecine, cet inconvénient s'aggravait des périls que faisait courir à la santé des étudiants l'installation des études anatomiques dans des salles d'hôpitaux insuffisamment aménagées. C'est alors, au cours de 1893, que des généreux donateurs intervinrent dans des proportions inespérées. M. Ernest Solvay, qui avait déjà jeté les bases d'un Institut consacré à des recherches sur le rôle de l'électricité dans les phénomènes biologiques, offrit à l'Université de la doter d'un Institut de physiologie où s'organiseraient spécialement les études relatives aux manifestations et aux lois de la vie. M. Raoul Warocqué, de son côté, mit à la disposition de l'Université les sommes nécessaires pour construire un Institut d'anatomie capable de satisfaire à toutes les exigences de la science et de l'hygiène. Enfin, un groupe de philanthropes, MM. Alfred Solvay, Georges Brugmann, le baron Léon Lambert et Fernand Jamar, proposèrent d'élever à leurs frais un

(1) LAMEERE et LEBŒUF, *l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1895. — Voir aussi notice ci-après (2^e partie).

Institut d'hygiène, de bactériologie et de thérapeutique pour les études qui servent de base à la sérothérapie. La ville de Bruxelles, choisie par les donateurs comme intermédiaire légale pour réaliser leurs louables intentions, accepta de fournir, dans l'enceinte du parc Léopold, les terrains nécessaires à l'édification des nouveaux instituts.

On trouvera plus loin une notice spéciale sur ces fondations ; il est, toutefois, un point sur lequel l'auteur, M. Paul Heger, n'a pu suffisamment insister : sa part intense dans les négociations qui en préparèrent l'érection et dans les travaux qui en assurèrent le fonctionnement.

INCIDENT RECLUS.

Il semblait que l'année 1893 dût être marquée d'une pierre blanche dans les annales de l'Université, lorsque, l'avant-dernier jour de décembre, le Conseil d'administration reçut, par l'entremise du recteur, communication d'une lettre dans laquelle Élisée Reclus, demandait à commencer ses leçons vers les premiers jours de mars. Ce fut le point de départ d'incidents auxquels on ne peut faire allusion sans rappeler des souvenirs pénibles, mais qu'il est impossible de passer sous silence dans une notice consacrée à l'histoire de l'Université et qu'on peut, d'ailleurs, à la distance actuelle des événements, résumer en termes suffisamment objectifs pour ne pas s'exposer à réveiller des dissidences définitivement assoupies.

A ce moment, l'opinion était vivement émue par les récents attentats des anarchistes. La bombe de Vaillant venait d'éclater dans l'hémicycle de la Chambre française ; le coupable allait passer en cour d'assises ; un membre de la famille Reclus était soupçonné de complicité ; enfin, à Bruxelles même, on avait, vers la fin de décembre, distribué, dans les couloirs de l'Université, une apologie du mouvement anarchiste tirée d'une ancienne publication d'Élisée Reclus. Le Conseil jugea donc prudent, malgré l'opposition du recteur, d'ajourner

l'ouverture du cours, ce que l'administrateur-inspecteur expliqua en ces termes dans une lettre adressée à l'intéressé :

Les cours consacrés à l'enseignement des sciences sociales sont maintenant ouverts au public. On n'exige de ceux qui y assistent ni inscription ni carte d'entrée. Le vôtre réunirait assurément des auditeurs en très grand nombre et, dans les circonstances actuelles, il pourrait se mêler à la foule attirée par votre science et votre renommée, des groupes qui se livreraient à des manifestations sympathiques ou hostiles, inspirées par des mobiles étrangers à vos leçons. Pour éviter des faits de ce genre, qui porteraient atteinte à la fois à la dignité de votre enseignement et à l'ordre d'une institution exclusivement consacrée à la science, le Conseil d'administration a pris la décision que j'ai l'honneur de vous faire connaître.

Quelques journaux, aussitôt instruits de cette décision, présentèrent l'ajournement comme la suppression définitive du cours. Dès la rentrée du nouvel an, les étudiants commencèrent à s'agiter. Le 7, une des nombreuses sociétés estudiantines, le *Cercle universitaire*, vota un ordre du jour dans lequel, « regrettant l'atteinte portée au principe du libre examen par l'ajournement indéfini du cours de M. Reclus », il demandait au Conseil d'accorder une salle de l'Université, pour y organiser ce cours en dehors de la participation des autorités académiques. Deux autres cercles d'étudiants se joignirent à cette protestation en termes moins mesurés, insistant également pour que leur lettre fût communiquée au Conseil.

Il importe d'établir quelles étaient les dispositions des parties en présence. M. Graux s'est exprimé en ces termes dans son rapport du 1^{er} février suivant :

Certes, ces écrits étaient offensants pour le Conseil. Des étudiants ne peuvent sans manquer gravement au respect qu'ils doivent à la plus haute autorité de l'Université, gardienne du principe sur lequel celle-ci est fondée, lui adresser le reproche de le trahir ou de le violer. Mais l'intention d'offenser pouvait ne point exister. On conçoit d'ailleurs que, déçus momentanément dans leur

désir d'entendre les leçons d'un savant renommé, ils aient exprimé des regrets. Si étrange que pût paraître l'imputation de violer le principe du libre examen en ajournant un cours de géographie, les jeunes gens signataires de ces protestations pouvaient avoir été trompés et être de bonne foi ; c'est à leur âge que les mots exercent surtout leur empire. Le devoir des autorités universitaires est de se montrer toujours bienveillantes et paternelles. Il s'agissait donc d'une faute qu'il était aisé d'atténuer et même de faire disparaître (1).

M. Graux convoqua donc séparément au secrétariat, le 11 janvier, les trois présidents qui avaient signé ces adresses et leur demanda, non de revenir sur leurs ordres du jour, mais simplement de retirer leur lettre d'envoi au Conseil ; sans quoi ils s'exposeraient à des mesures disciplinaires. Tous trois répondirent qu'ils en référerait à leurs cercles.

Mais, dès le lendemain, un comité de protestation, se constituait en dehors des étudiants.

Après avoir voté le principe d'une adresse à Élisée Reclus, pour déplorer l'atteinte portée en sa personne « à la liberté de l'enseignement et à la liberté de la science », ce Comité adopta un ordre du jour où il encourageait les étudiants dans leur attitude et promettait de soutenir ceux qui seraient menacés de peines disciplinaires. Le texte de ses résolutions fut immédiatement livré aux journaux et distribué, dès le lendemain, aux abords des auditoires. En même temps, il convoquait pour le 15 janvier une assemblée publique qui, après une série de discours enflammés, vota à son tour une résolution promettant aux étudiants « aide jusqu'au bout » et concluant de la sorte :

Si les auteurs de la résolution coupable qui vous a soulevés, n'ont pu trouver dans leur maturité les conseils qui sauvegardent l'honneur de l'établissement qu'ils ont la prétention de diriger, que ce soit votre jeunesse et vos actes qui les leur donnent sans ménagements. Il importe de démontrer à ce corps

(1) *Rapport de M. l'Administrateur-inspecteur au Conseil d'administration de l'Université*, brochure de 24 pages. Bruxelles 1894.

qui se recrute lui-même qu'il n'est plus en accord avec le large esprit qui doit inspirer une Université qui se dit libre.

Ne comptez ni avec les menaces par lesquelles on essaye de vous intimider, ni avec les périls scolaires qu'on vous fait entrevoir. Vous avez avec vous l'opinion irritée et la justice de votre cause. On ne saurait et on n'oserait vous atteindre.

Ne faiblisiez pas. On parle de vous contraindre à la soumission.

C'est vous qui avez le droit de crier à la pédagogie arrogante et oppressive : se soumettre ou se démettre.

Cette déclaration de guerre portait dix-huit signatures, parmi lesquelles celles d'un professeur, le docteur Crocq, et d'un agrégé chargé de cours, M. De Greef.

LA CRISE CHEZ LES PROFESSEURS ET CHEZ LES ÉTUDIANTS.

Il est incontestable que parmi les chefs du mouvement, beaucoup croyaient sincèrement le libre examen en péril et poursuivaient exclusivement ce qu'ils regardaient comme une réorganisation nécessaire de l'Université. Ils pensaient amener le Conseil à capituler ; mais ils se rendaient compte que, pour obtenir ce résultat, il leur fallait le concours des étudiants, d'une partie importante du corps professoral, enfin des divers corps politiques qui votaient des subsides à l'Université.

Les étudiants, du moins leur fraction la plus agissante, se laissèrent aisément persuader, d'autant que la solidarité estudiantine était en jeu et on sait combien est puissant, dans la jeunesse, ce sentiment, d'ailleurs très généreux et légitime.

Le 13 janvier, les délégués de 17 cercles d'étudiants adoptèrent un ordre du jour ainsi rédigé :

Les comités des cercles d'étudiants de l'Université libre de Bruxelles, réunis d'urgence, ne reconnaissant à aucune autorité le droit de leur défendre de

penser ce qui leur plait et de déclarer ce qu'ils pensent, passent outre aux menaces de M. l'administrateur-inspecteur.

L'assemblée des présidents et membres des comités des cercles universitaires, réunis d'urgence, engage les cercles universitaires à couvrir les présidents menacés.

Trente-huit étudiants signèrent ce manifeste qui fut immédiatement envoyé à l'administrateur-inspecteur. En présence de cet acte d'indiscipline, le Conseil d'administration, convoqué pour le 19, prit la résolution suivante :

Les signataires des écrits adressés au Conseil seront appelés successivement et individuellement par M. le recteur ou à son défaut par M. le prorecteur qui leur montrera la gravité de ces communications et les exhortera à ne pas maintenir la participation qu'ils y ont prise.

Les étudiants qui, malgré l'avertissement de M. le recteur persisteraient dans les déclarations qu'ils ont envoyées au Conseil d'administration et ceux qui ne se rendraient pas à la convocation de M. le recteur, ne seraient plus admis à fréquenter les cours de l'Université.

En même temps qu'il convoquera les étudiants, M. le recteur adressera une communication à leurs parents afin d'obtenir leur concours.

M. Denis avait vivement protesté contre un appel éventuel au prorecteur, où il découvrirait une violation des statuts et où il voyait une manifestation de défiance à son égard. Il convoqua donc le corps professoral pour le 19. M. Graux se rendit également à cette réunion et se retira, quand il eut exposé sa façon de voir. L'assemblée, après avoir entendu M. Denis, affirma sa confiance et sa sympathie à l'égard de l'honorable recteur; mais en même temps, par 55 voix contre 5, elle repoussa la proposition d'un vœu pour que « le Conseil retire toutes les mesures d'exclusion, laissant au recteur, « le soin et le devoir de faire les représentations et les admonestations qu'il jugera nécessaires ». Par 52 voix et 5 abstentions, elle adopta ensuite la résolution suivante, rédigée par M. Van der Rest :

Le corps professoral de l'Université libre de Bruxelles, considérant que le Conseil d'administration constitue la représentation régulière de l'Université de Bruxelles ;

Considérant que l'acceptation des décisions qu'il prend n'enlève en rien, ni aux professeurs, ni aux étudiants, leur liberté d'appréciation, quant à la justification ou à l'opportunité des mesures prises ;

Considérant que les décisions intervenues à l'égard des étudiants ne peuvent pas être comprises en ce sens qu'une atteinte quelconque serait portée à leur liberté, mais vise uniquement à obtenir d'eux la discipline sans laquelle aucune institution et spécialement aucune institution d'enseignement supérieur ne peut se maintenir ni prospérer ;

Invite les étudiants à retirer les communications qu'ils ont adressées au Conseil d'administration, et, confiant dans le dévouement des étudiants à l'Université, est convaincu que toute mesure disciplinaire deviendra sans objet.

Cette attitude du corps professoral montra aux inspirateurs du mouvement qu'ils n'avaient plus guère à espérer de ce côté. Jusqu'au dernier moment, ils avaient cru à une rupture violente du Conseil avec le recteur et une fraction notable des professeurs. Ici encore, ils furent déçus. Le docteur Crocq, cité devant le Conseil, offrit des explications qui furent jugées suffisantes. Quant à M. De Greef, qui avait, du reste, décliné la compétence du Conseil, il vit sans surprise rompre les liens qui l'attachaient officiellement à l'Université. M. Denis, invité à exécuter la décision du Conseil, avait préféré donner sa démission dans une lettre très digne qu'il lut à la séance du 25 janvier :

Bruxelles, 17 janvier 1894.

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous m'avez confié le rectorat dans des circonstances exceptionnelles ; je me suis appliqué avec dévouement à apaiser les esprits et à rétablir l'harmonie.

Un incident nouveau, qu'il n'a pas été en mon pouvoir de conjurer, place

encore notre chère Université dans une situation grave. Je n'ai pas donné mon adhésion aux mesures adoptées par le Conseil d'administration en vue d'y mettre un terme. Je viens vous déclarer que ma conscience m'interdit d'en poursuivre l'exécution. C'est le cœur plein d'amertume que je remets entre vos mains le mandat que vous m'avez fait le grand honneur de me confier.

Agréez, etc.

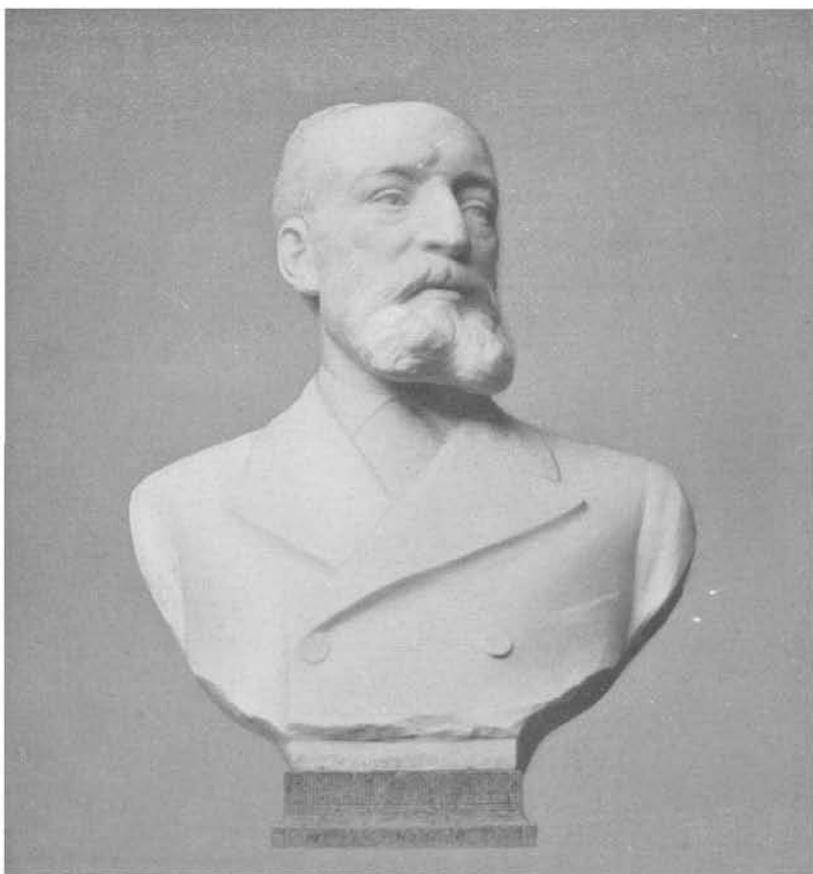
HECTOR DENIS.

Comme M. Denis se retirait, il fut entouré d'étudiants qui le suppliaient de se mettre à leur tête. « Je viens de donner ma démission, leur répondit-il. J'espère que l'ordre continuera à régner dans l'Université. Ma première pensée en prenant le rectorat, a été de compter sur vous pour le maintien de l'ordre. J'ai réussi. Ma dernière pensée, en le quittant, est encore de m'adresser à vous pour qu'il soit maintenu. » ⁽¹⁾

SUSPENSION ET REPRISE DES COURS.

Léon Vanderkindere assumait alors l'autorité en sa qualité de directeur. Cependant il agit avec tact et prudence. Quelques adversaires du Conseil avaient escompté l'effet d'une répression énergique, englobant non seulement les signataires des manifestes, mais encore les 246 étudiants qui, dans l'intervalle, avaient fait parvenir une déclaration de solidarité avec leurs camarades compromis. Le directeur, se refusant à tenir compte de cette déclaration, ne cita devant lui que les 38 signataires du manifeste voté, le 13 janvier, par la Fédération des cercles, et demanda simplement à ces jeunes gens d'affirmer qu'ils n'avaient pas eu l'intention d'offenser le Conseil : « Je vous laisse, leur dit-il, le choix de la formule ; j'accepterai toutes celles qui exprimeront l'intention sincère de ne point per-

(1) *Indépendance belge* du 25 janvier 1894.



Léon VANDERKINDERE
RECTEUR EN 1880-81, EN 1881-82 ET EN 1890-91
décédé le 9 novembre 1906.

(D'après un buste par M^{lle} SYLVIE VANDERKINDERE.)

« sister dans l'attitude de révolte contre les autorités qui ont pour
« devoir de maintenir la discipline dans l'Université. » (1)

Vingt-deux étudiants remirent alors des déclarations qui furent acceptées comme satisfaisantes. Six s'y refusèrent et furent exclus de l'Université. Mais alors douze autres écrivirent au prorecteur, demandant à être entendus, en vue de déclarer qu'ils regrettaient de n'avoir pu signer également la déclaration incriminée et qu'ils le priaient de les considérer comme signataires. — Cet incident fit porter à 18 le chiffre des exclusions.

Lorsque, à la suite de ces mesures, Vanderkindere vint, le 30, donner son cours à la Faculté de philosophie, il fut accueilli par les huées d'une centaine d'étudiants massés dans les couloirs. Il n'en acheva pas moins sa leçon, applaudi et défendu par ses élèves; puis, le tumulte augmentant, il décida, d'accord avec l'administrateur-inspecteur, la suspension des cours qui fut immédiatement affichée aux valves et notifiée au corps professoral.

Cependant l'*Union des anciens étudiants*, dont le Comité avait déjà fait un vain appel au sang-froid, se réunit le 21 janvier pour statuer sur une proposition ainsi conçue, dont elle avait été saisie par M. Émile Vandervelde : « L'*Union* donnera son appui matériel et « moral au cours d'Élisée Reclus et désigne six délégués au Comité « organisateur. »

Après une longue et vive discussion, la question préalable fut écartée par 113 voix contre 103; mais, en ce moment, l'assemblée devint si tumultueuse que le président, M. Léon Lepage, suspendit la séance et après une vaine tentative pour la reprendre, descendit de l'estrade avec les membres du bureau. Une partie de l'assemblée quitta la salle; le reste des assistants, ayant installé le docteur Martha au fauteuil, adopta par 73 voix la motion de M. Vandervelde.

(1) *Rapport du Prorecteur au Conseil d'administration*, brochure de 8 pages. 1^{er} février 1894. — Cf. *Fédération des Cercles universitaires; rôle des Étudiants dans le conflit*, Brochure de 16 pages, Bruxelles, Guyot, 1894.

Le Comité estimait que le vote s'était produit dans des conditions irrégulières. Néanmoins, tenant compte du fait que seule une faible partie de l'*Union* prenait habituellement part aux assemblées, il décida d'adresser à tous les membres une circulaire dans laquelle il les pria de faire connaître leur opinion sur la proposition soumise à la dernière assemblée générale, et le 4 février, dans une nouvelle réunion convoquée sur la demande de vingt membres, il communiqua les résultats de ce referendum. Sur 601 membres consultés, 104 s'étaient prononcés en faveur de la motion ; 302 l'avaient repoussée ; 26 avaient donné une réponse équivalente à une abstention.

La légalité de cette procédure fut contestée ; mais l'assemblée passa outre. M. Paul Janson, après avoir déclaré que, tout en maintenant ses appréciations personnelles, il n'entendait pas en faire retomber les conséquences sur les étudiants, présenta un ordre du jour ainsi conçu : « L'assemblée émet le vœu qu'une amnistie soit décrétée par le Conseil. » — Ce vœu, accepté par les professeurs présents, fut adopté à la presque unanimité, sur une nouvelle déclaration de M. Janson, affirmant qu'on pouvait s'y rallier, sans que cette adhésion impliquât un blâme à l'adresse du Conseil.

De son côté M. Émile Feron proposa la résolution suivante :

Considérant que les déclarations publiées par M. l'administrateur-inspecteur ont cette signification qu'il entre dans les intentions du Conseil d'administration d'ouvrir ultérieurement le cours Reclus à l'Université ;

Considérant qu'en présence de ces déclarations, il n'y a plus lieu de discuter actuellement l'organisation du cours de M. Reclus en dehors de l'Université ;

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

M. Feron conclut en ces termes : « Acceptons la promesse du Conseil. Voilà donc une seconde cause de divergence entre nous qui disparaît. Réjouissons-nous en et levons la séance dans une pensée de paix générale. » — Ainsi commentée, la motion rencontra dans

l'assemblée une approbation presque générale, que M. Émile Vander-
vælde souligna, en reprochant à M. Feron d'avoir recueilli des applau-
dissements auxquels il n'était pas accoutumé. Il est vraisemblable
que, si la réunion s'était terminée incontinent, un grand pas
eût été fait vers la solution amiable du conflit. La grande majorité de
l'assemblée n'en demandait pas davantage. Mais alors de nouvelles
propositions surgirent ; la discussion reprit de plus belle et, quand
on se sépara, après le vote, par 152 voix contre 108, de la question
préalable proposée par M. Broquet, député de Tournay, l'effet des
paroles conciliantes, prononcées de part et d'autre, n'en était pas
moins détruit.

Pendant la fermeture de l'Université avait donné à réfléchir.
Les familles des étudiants commençaient à s'alarmer et la joie exubé-
rante des journaux cléricaux achevait de caractériser le danger. —
Le 10 février, le corps professoral se réunit, sur la convocation du
prorecteur, pour aviser à la situation et élire un nouveau recteur.
Après avoir rejeté, par 42 voix contre 10, un vœu en faveur d'une
amnistie intégrale, proposé par M. Hermann Pergameni, l'assemblée
adopta, par 40 voix contre 10 et 2 abstentions, cette déclaration
formulée par M. Paul Heger :

Considérant qu'il est d'intérêt primordial pour l'Université de reprendre
sans tarder la marche régulière des cours ;

Considérant que la situation permet de recourir à des mesures d'indulgence ;
mais que les étudiants qui ont participé aux derniers événements ont le devoir
de justifier ces mesures et de les rendre définitives par le respect de l'ordre et
des autorités académiques et par la correction de leur attitude ;

Le Corps professoral émet le vœu :

Que la réouverture des cours soit fixée à la date la plus rapprochée
possible ;

Que la réinscription soit accordée à tous les étudiants qui en feront la
demande ;

Qu'afin d'assurer l'ordre et la discipline indispensables à la bonne marche
des études, les articles des statuts et règlements qui concernent les étudiants

soient portés à leur connaissance, au moment où ils s'inscrivent ; l'inscription impliquant adhésion à ces mesures réglementaires.

L'assemblée passa ensuite à la nomination du recteur. Le docteur Rommelaere fut élu par 40 voix sur 52 votants. Le choix était heureux à raison de la popularité qu'avaient valu au nouveau recteur la rondeur de ses manières et son dévouement à l'Université, non moins que la valeur de son enseignement et la haute situation qu'il occupait dans le monde médical.

Le surlendemain, le Conseil décida que les cours seraient repris le mardi 13 février ; que la réinscription serait accordée à tous les étudiants exclus qui se présenteraient au secrétariat de l'Université ; enfin, qu'on se bornerait à leur donner lecture des statuts et règlements qui les concernaient, « l'inscription impliquant adhésion à ces « dispositions réglementaires ».

Les cours se rouvrirent le mardi dans le plus grand calme, sans guère d'allusions aux événements qui venaient de se passer. Cependant, aucun des dix-huit exclus ne s'était présenté pour se faire réinscrire et, à la suite d'un meeting tenu au dehors, cinquante-six étudiants envoyèrent au recteur, pour être transmis au Conseil, un nouveau manifeste où ils déclaraient se solidariser avec leurs camarades proscrits. Mais le nouveau recteur, ayant fait appeler les signataires, leur fit comprendre que la formalité de la réinscription n'avait nullement pour objet d'imposer aux exclus le sacrifice de leur appréciation personnelle sur le caractère de la mesure prise à leur égard ; que tous les étudiants restaient libres de leurs opinions ; qu'on ne leur commandait, comme par le passé, que le respect de l'ordre et de la discipline. Comme ils faisaient mine d'insister, il ajouta, avec sa familiarité habituelle, qu'il se refusait à faire près du Conseil la commission dont ils voulaient le charger, et l'affaire en resta là. Les exclus, de leur côté, ayant obtenu de M. Rommelaere la confirmation des explications données à leurs camarades, se réunirent à nouveau et décidèrent, par 10 voix contre 7, qu'il y avait lieu de se faire réins-

crire. — Un seul resta irréductible et ne reparut plus aux cours.

Je me suis quelque peu étendu sur cet épisode, parce qu'il faillit mettre en péril l'œuvre de Verhaegen et qu'il marque une date importante dans l'histoire de l'Université. On peut presque dire que ce fut une crise de croissance. En tout cas, cette crise eut des effets salutaires : la disparition des équivoques sur la direction et sur le principe même d'un enseignement qui n'aurait pas de raison d'être, s'il n'était fondé sur le libre examen ; — le sentiment grandissant du danger qu'il y a, pour les institutions, plus encore que pour les hommes, à faire intervenir dans la science les préoccupations de la politique ; — le rétablissement non seulement de la discipline compromise par les désordres et les hésitations des années précédentes, mais encore, ce qui vaut mieux, de la bonne entente et de la sympathie réciproque entre les éléments constitutifs de la vie universitaire ; — enfin, l'abandon définitif des méthodes surannées où l'Université risquait de s'enliser, pour ne plus être qu'une fabrique d'avocats, de médecins, d'ingénieurs et de fonctionnaires (1).

A une exception près, l'unanimité de son corps enseignant lui était restée fidèle, et, quant aux étudiants, le chiffre des inscriptions, qui était, en 1893, de 1309, et, en 1894, de 1316, atteignait 1419 en 1895, malgré les attaques d'une certaine presse qui n'avait cessé de grossir et même de travestir les faits, dans un but facile à comprendre. Le *Rapport au Conseil* sur l'année 1894-1895 pouvait conclure à juste titre : « Le nombre des étudiants a augmenté. Les « conférences données par des savants belges et étrangers ont été « plus nombreuses qu'à aucune époque antérieure. Il semble que, « loin de ralentir le zèle des professeurs, des agrégés et des élèves, « les circonstances aient apporté à leur activité scientifique un « élément nouveau. ».

(1) Cf. HERMANN PERGAMENI, *La crise universitaire*, broch. Bruxelles. Lebègue, 1894.

RÉORGANISATION DU CONSEIL.

Quoi qu'il en soit, une revision des statuts s'imposait. Avant même la fin des troubles, le Conseil avait été saisi de plusieurs propositions relatives à sa propre réorganisation. Deux d'entre elles rentraient dans les systèmes qui remettaient au corps professoral la direction de l'Université. Un troisième projet, émanant de MM. Paul Heger et Ernest Solvay, maintenait les membres permanents; mais supprimait les représentants des autorités extra-universitaires; enfin, accordait au corps professoral une représentation de dix membres: cinq délégués directement nommés par les Facultés, en outre des cinq derniers recteurs.

Le Conseil s'arrêta, le 10 juillet 1894, à une solution qui se rapprochait de cette dernière combinaison. Chaque Faculté fut désormais représentée par un délégué qu'elle désigne elle-même. De plus, le recteur en fonctions et ses deux prédécesseurs immédiats firent de droit partie du Conseil. Les sept membres permanents ne furent plus élus que pour un terme de dix ans, d'ailleurs renouvelable. Comme il eût été impossible et d'ailleurs impolitique de refuser toute représentation directe aux autorités communales qui fournissaient à l'Université la majorité de ses subsides et la totalité de ses locaux, il fut décidé que la ville de Bruxelles serait représentée par son bourgmestre et par son échevin de l'Instruction publique. L'ancien mode de désignation par le Conseil d'administration lui-même ne fut maintenu que pour le représentant des Hospices de Bruxelles. *L'Union des anciens étudiants* garda le droit d'envoyer un délégué. Enfin, la présidence du Conseil passa des mains du bourgmestre à celle de l'administrateur-inspecteur.

Le mouvement des réformes continua l'année suivante. Le 28 février 1895, le Conseil mit en vigueur un nouveau règlement sur le doctorat spécial et l'agrégation. D'une part, on renforçait les épreuves

des doctorats spéciaux, institués en vertu de la loi du 10 avril 1890, et on leur attribuait un caractère plus scientifique, en exigeant que la soutenance publique de la thèse fût précédée de sa discussion au sein de la Faculté. D'autre part, on favorisait l'introduction de cours libres qui devaient permettre aux agrégés de faire la preuve de leur aptitude à enseigner. C'étaient autant de pas vers l'institution des *Privat-Dozenten*, accommodée à nos lois et à nos mœurs. Le Conseil organisa aussi, sur la proposition de la Faculté de médecine, des cours de vacances donnés par des professeurs et des agrégés. Enfin, il remit à une commission composée de MM. Vanderkindere, Maurice Vauthier et Van der Rest, le soin de préparer, sur des bases systématiques, la réorganisation de l'enseignement des sciences sociales.

INAUGURATION DES INSTITUTS.

Le 28 octobre 1895, fut solennisé un grand événement qu'on a pu comparer à une seconde fondation de l'Université : l'inauguration des Instituts universitaires du Parc Léopold. Autorités académiques, professeurs, étudiants, se trouvèrent réunis une fois de plus dans la salle gothique de l'Hôtel de ville, en compagnie d'invités parmi lesquels figuraient, — en outre des donateurs, — MM. Charles Richet, de la Faculté de Paris; Metchnikoff, de l'Institut Pasteur; Foster, professeur de physiologie à l'Université de Cambridge; Treub, directeur du jardin botanique de Java; Bokenham, directeur du laboratoire de bactériologie de Londres; etc. M. Buls, qui présidait la cérémonie en sa qualité de bourgmestre, se leva le premier pour prononcer ces simples paroles qui étaient à la fois une consécration et un engagement : « Au nom de la ville de Bruxelles, je fais remise à l'Université libre de Bruxelles des nouveaux Instituts, pour qu'elle les emploie à l'avancement de la science et au bien des étudiants. »

Parmi les discours prononcés au cours de la séance, plusieurs

méritent de survivre, non seulement parce qu'ils précisent la fonction des Instituts, mais encore parce qu'ils exposent avec autorité la mission à remplir par l'Université elle-même dans l'éducation de la jeunesse ⁽¹⁾. Ils furent applaudis avec une unanimité qui s'accrut encore, le soir, au cours du banquet offert par la ville de Bruxelles dans la salle de la Grande-Harmonie.

Les étudiants avaient largement participé à cette célébration et on put constater à l'attitude de la jeunesse que tous les anciens froissements avaient disparu ⁽²⁾.

Deux institutions, dues également aux largesses de M. Solvay et plus ou moins directement rattachées à l'Université, sont venues s'ajouter, depuis lors, à ce premier noyau d'une nouvelle cité universitaire : l'Institut de sociologie, fondé, en 1901, pour compléter l'enseignement des sciences sociales, et, plus récemment, l'École de commerce, créée en vue d'inculquer aux jeunes gens une conception scientifique du mécanisme commercial. Ces deux institutions ont été placées, dès le début, sous l'intelligente direction de M. le professeur Waxweiler.

Il convient de mentionner également, comme provenant d'autres donateurs, l'Institut de botanique, que M. Léo Errera avait mis gracieusement à la disposition de l'Université dès 1895, et l'Institut de mécanique, fondé en 1899, à l'aide de fonds recueillis par M. le professeur Lucien Anspach.

⁽¹⁾ Ces documents ont été réunis en brochure : *Université libre de Bruxelles. — Séance solennelle d'inauguration des Instituts universitaires.* Bruxelles, Bruylant, 1895.

⁽²⁾ Ce revirement s'est même étendu à la mémoire des morts. En 1901, les amis et anciens élèves de Guillaume Tiberghien lui ont dédié, dans le vestibule du grand auditoire, une plaque de bronze où, à côté de ses traits sculptés par Fernand Dubois, on peut lire cette reproduction d'une phrase empruntée à l'un de ses derniers discours :

*Idéal ;
Progrès !*

Voilà deux idées qui sont chères aux étudiants de Bruxelles, et qui reflètent encore une partie notable de notre enseignement.

Tous ces organismes sont l'objet de notices qu'on lira dans la seconde partie de ce volume. C'est là également qu'on trouvera des renseignements plus détaillés concernant : les laboratoires et séminaires organisés dans les diverses Facultés par des professeurs assistés de leurs élèves ; la bibliothèque réorganisée sous l'habile direction de M. Sury ; les collections zoologiques, anatomiques et paléontologiques dont la préparation a été confiée, depuis 25 ans, à un naturaliste aussi modeste qu'expert, M. L.-F. De Pauw. — Des dons en livres, en instruments, en objets de toute nature, n'ont cessé d'enrichir ces institutions qui, surtout dans une capitale aussi bien pourvue que Bruxelles en bibliothèques et en musées, doivent conserver, au sein de l'Université, un caractère restreint et spécial, exclusivement dirigé vers les nécessités de l'enseignement.

ESPRIT GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS.

La transition d'un siècle à l'autre a été ainsi marquée, pour l'Université, par une période de développement, de travail et de paix, qui contraste favorablement avec les agitations des années précédentes. Aucune divergence de principes n'est venue, depuis lors, jeter la mésintelligence dans le corps professoral, non plus qu'entre professeurs et élèves. Une question intéressante est de savoir jusqu'à quel point les étudiants ont profité des nouvelles méthodes qui tendent à faire de l'élève le collaborateur du maître, ainsi qu'à répandre les habitudes d'observation et d'initiative. Sans doute, il y a encore trop de jeunes gens qui ne se préoccupent que de conquérir leurs diplômes. Toutefois le nombre grandit visiblement de ceux qui s'intéressent aux recherches de leurs professeurs et se prennent à aimer les études pour elles-mêmes.

Bruxelles n'est et ne sera jamais une cité universitaire au sens d'Oxford, de Cambridge et de certaines petites villes d'Allemagne ; l'étudiant y est trop perdu dans la foule. Cependant, comme on le

verra plus loin, ce ne sont pas les associations estudiantines qui font défaut, sous un régime de liberté où elles s'organisent et fonctionnent sans aucune intervention, ni aucune responsabilité de l'autorité académique ; — les unes exclusivement dirigées vers des délassements où domine l'exubérance brabançonne ; — les autres vouées à des buts plus élevés : scientifiques, intellectuels, artistiques, politiques ou charitables ; — d'autres encore qui combinent, dans des proportions diverses, certains de ces objets. — On peut d'ailleurs, constater que les générations d'étudiants se suivent sans se ressembler. On dirait que chaque « promotion » a son atmosphère spéciale et son esprit distinct, sans qu'on puisse toujours en donner la raison psychologique. Dans telle année ou telle série d'années, prédomine la recherche de distractions qui ne dénotent pas un goût fort épuré ; dans telle autre, les préoccupations de la politique ; une troisième s'oriente vers l'art et la littérature, cultive les Muses et fonde des revues plus ou moins éphémères ; une quatrième s'adonne à des œuvres scolaires et philanthropiques qui font honneur au cœur de la jeunesse — sans compter le sport qui compte aussi ses périodes de vogue. — Ces diverses tendances se retrouvent dans les journaux d'étudiants, dont le ton se modifie avec la rédaction, tous les quatre ou cinq ans ; d'autre part, il semble qu'elles persistent dans la vie ultérieure des générations qui s'en sont collectivement pénétrées au cours de leurs études. L'Université compte aujourd'hui, parmi ceux qui se distinguent dans les professions libérales, les carrières administratives et les assemblées politiques, un nombre trop considérable de ses anciens étudiants pour que nous puissions tenter d'en faire ici l'énumération ; mais on remarque que beaucoup d'entre eux ont simultanément fréquenté l'Université, alors que, à ce point de vue, certaines « années » intermédiaires sont restées à peu près stériles.

Il y a toutefois un point sur lequel la grande majorité des étudiants n'a jamais varié : lorsqu'il s'est agi de proclamer et de défendre la liberté d'examen. C'est même, pendant les dernières années, la seule

occasion où l'on puisse dire que la discipline ait été quelque peu compromise, lorsqu'une agitation se produisit dans la jeunesse libérale à propos de la fréquentation des cours par de nombreux jeunes gens d'opinion catholique. Mais, ici encore, c'est la solution la plus large qui a prévalu. Il ne serait, ni désirable, ni possible, d'imposer à ceux qui viennent chercher l'enseignement de l'Université, soit une profession de foi plus ou moins rationaliste qu'on obligerait les étudiants à signer, soit une surveillance d'opinions qui serait une forme d'inquisition à rebours. Catholiques, socialistes, libéraux peuvent même se grouper au dehors d'après leur conviction politique ou religieuse, sans que la discipline ait rien à y voir, et c'est le devoir des autorités académiques de les protéger dans l'exercice de ces droits ; mais il est inadmissible que les manifestations de leurs sympathies pour telle ou telle doctrine prennent un caractère de provocation soit envers l'enseignement de leurs professeurs, soit même à l'égard de leurs camarades, lorsque ceux-ci restent simplement fidèles au principe dirigeant de l'Université.

Le nombre des étudiants est actuellement de 1214. Ce chiffre a suivi, au cours des dernières années, une progression légère, mais constante. S'il est inférieur aux chiffres renseignés dans les rapports antérieurs à 1895, c'est que, jusqu'à cette date, on s'était attaché au chiffre total des inscriptions, toujours supérieur à celui des étudiants, ceux-ci prenant parfois une inscription à plusieurs cours, voire dans diverses Facultés.

Dans ce contingent, les étudiantes sont aujourd'hui au nombre de 80. Bien que presque toutes les carrières libérales leur soient fermées, la plupart d'entre elles témoignent d'une véritable ardeur au travail. On ne peut que confirmer à leur égard le jugement formulé par Léon Vanderkindere dans son exposé historique de 1884 : « L'admission des jeunes filles n'a donné lieu à aucune plainte et les « étudiants ont tenu à honneur de leur témoigner de la tolérance et « du respect. A ce point de vue même, on n'a qu'à se flatter de cette

« innovation. » — Le plus bel éloge qu'on puisse décerner à la conduite de ces jeunes filles, c'est de constater que, depuis trente ans que l'Université leur est ouverte, l'autorité académique n'a dû donner, parmi elles, qu'un seul *consilium abeundi*.

RETRAITE DE M. GRAUX.

Il n'y a plus, pour terminer l'histoire générale de cette période, qu'à signaler les modifications récemment introduites dans les statuts de l'Université à la suite de la retraite de M. Graux, survenue en septembre 1907. Le Conseil, dont la majorité s'était trouvée en désaccord avec l'administrateur-inspecteur sur le choix du remplaçant de M. le docteur Heger dans la direction de l'Institut de physiologie, essaya vainement de le faire revenir sur sa démission. Il persista à réclamer un repos bien mérité après dix-sept années consacrées à la tâche laborieuse et délicate de diriger l'Université au dedans et de la représenter au dehors. Pendant toute cette période, suivant les expressions d'un de ses biographes les plus autorisés, il avait eu à remplir « le devoir souvent ingrat de coordonner « les initiatives, de mesurer les efforts aux ressources, de main- « tenir les règles d'une administration sage et prévoyante ; à défaut « de quoi, nulle entreprise d'enseignement ne peut prospérer et « durer » (1). — On peut citer, comme modèles du genre, certains des discours qu'il a prononcés au nom du Conseil d'administration, soit à l'occasion des rentrées solennelles d'octobre ; soit, dans la visite annuelle au Palais, pour présenter au Roi les compliments du 1^{er} janvier.

Le Conseil ne lui donna pas de successeur. Quelques semaines plus tard, les fonctions d'administrateur-inspecteur étaient supprimées. On y substitua un organisme nouveau : le bureau permanent, formé du président et du vice-président du Conseil, d'un administrateur investi

(1) *Charles Graux*, par PAUL HYMANS. Bruxelles, 1908, p. 28.

d'attributions surtout budgétaires, enfin du recteur *pro tempore*, — les trois premiers membres à la désignation du Conseil. — Cette commission, qui siège hebdomadairement, veille à l'administration journalière et prépare les affaires à porter devant le Conseil, dont les réunions sont mensuelles.

Le Conseil désigna comme président M. le docteur Rommelaere et comme vice-président M. Paul Hymans. Quant aux fonctions d'administrateur, on doit regretter qu'elles aient été déclinées par M. Albert Behaeghel qui, depuis 1895, a secondé M. Charles Graux avec une activité et un dévouement absolument disproportionnés au modeste titre d'administrateur-adjoint. Le secrétariat de l'Université est resté sous la direction de M. Lavachery, dont on a pu apprécier le zèle et la compétence au cours de ses services pendant les douze dernières années.

Il convient de porter à l'actif de l'ancienne administration les distinctions obtenues par l'Université dans les diverses occasions où elle s'est affirmée au dehors, notamment dans les expositions universelles de Bruxelles (1880 et 1897) ⁽¹⁾, Paris (1900), Saint-Louis (1904) et Liège (1905).

On trouvera plus loin la liste des prix généraux remportés par les étudiants de Bruxelles dans les concours universitaires, ainsi que celle des distinctions académiques conférées aux professeurs, dont la production littéraire et scientifique forme l'objet de notices spéciales. Il convient peut-être de mentionner, à ce propos, la dignité de ministre d'État qui, attribuée en 1900, sous un ministère clérical, à l'honorable M. Charles Graux, peut être considérée comme un hommage à l'administrateur-inspecteur de l'Université libre autant qu'à l'ancien ministre des Finances dans le cabinet Frère-Orban.

L'Université ne pouvait se séparer de son dernier administrateur-

(1) *Université libre de Bruxelles. Notice sur l'Exposition universelle en 1897.* Broch. in 4° de 141 pages ill. Bruxelles, Hayez, 1897.

inspecteur sans lui témoigner publiquement son estime et sa reconnaissance. Le Conseil décida de faire placer, dans la salle des délibérations, son portrait peint par de la Hoese, à côté de celui de Verhaegen et de celui de Van Schoor, ses prédécesseurs. L'*Union des anciens étudiants*, de son côté, prit l'initiative d'une manifestation où son président, le docteur Rouffart — le nouveau chef de l'Université, M. Rommelaere — le recteur, M. Paul Errera — le délégué de la Faculté de droit dans laquelle M. Graux avait occupé avec éclat la chaire de droit criminel, de 1875 à 1878, M. Eugène Hanssens — enfin le président de l'*Association générale des étudiants*, M. Désiré De Peron — vinrent, à tour de rôle, célébrer la brillante carrière de l'administrateur démissionnaire, ainsi que sa fidélité aux principes de l'Université.

L'honorable ministre d'État, après avoir rappelé en termes éloquents quelques-uns de ses souvenirs personnels et affirmé à nouveau son dévouement absolu à l'Université, termina sa réponse en caractérisant ainsi les récentes modifications introduites dans les statuts : « Le dernier pas vient d'être franchi dans la voie qui
« depuis longtemps s'élargissait vers une transformation aujourd'hui
« accomplie. L'élément professoral est devenu souverain. L'élément
« politique, autrefois prépondérant, est maintenant secondaire ; il
« tend à disparaître. Cette transformation doit-elle inspirer des
« regrets ? Elle était inévitable. Elle correspond à l'esprit du temps.
« On n'échappe pas à ses lois. »

Le mérite de l'Université de Bruxelles, comme le reconnaissait du reste le héros de la manifestation, c'est précisément qu'elle entend marcher avec l'esprit du temps et qu'elle est en état de le faire indéfiniment, pour ainsi dire, grâce à l'élasticité de son organisation. La dernière revision des statuts a présenté cet avantage que, tout en permettant d'accroître le nombre des professeurs siégeant à titre personnel dans le Conseil d'administration, elle a cependant maintenu l'élément permanent, qui, recruté par cooptation représente les

conditions de stabilité et de continuité indispensables à toute institution libre de haut enseignement.

L'AVENIR.

L'Université de Bruxelles peut donc attendre avec confiance le sort que lui réserve l'avenir, d'autant plus que, si ses besoins s'accroissent avec les progrès de la science, elle vient de recevoir au moment opportun, en des proportions inespérées, l'assurance de nouveaux et généreux concours. Nous ne pouvons que nous incliner devant les scrupules qui nous privent d'imprimer ici des noms ; il suffira de dire que nos anciens et infatigables bienfaiteurs se retrouvent dans cette liste à côté de nombreuses et importantes recrues⁽¹⁾. — Peut-être la génération qui nous suit verra-t-elle la vieille et modeste création de Verhaegen groupée tout entière, avec un outillage complètement approprié, dans ce Parc Léopold qui semble appelé à fournir, en face du mont des Arts, le mont de la Science, au sein de Bruxelles renouvelée.

Il reste un point noir qui disparaîtra peut-être sous peu : c'est l'absence de personnification civile. Voici une Université qui a donné pendant 75 ans la mesure de sa valeur ; à laquelle la loi reconnaît le droit de décerner les diplômes nécessaires pour l'exercice des professions libérales, et qui cependant ne peut, sauf en fraude de la loi, recevoir ni posséder les moyens de réaliser sa mission. Bien plus, dans un pays aussi profondément travaillé par l'esprit de parti, il dépend d'un pouvoir local, lui-même à la merci des électeurs, qu'elle se trouve, du jour au lendemain, expulsée d'une partie de ses locaux, et même, quelques années plus tard, du reste de ses installations. La situation est d'ailleurs analogue — et avec un égal illo-

(1) Il serait injuste de ne pas mentionner la part que M. Charles Buls a prise, avec son dévouement habituel pour les intérêts de l'Université, dans les démarches qui ont amené ces brillants résultats.

gisme — pour l'Université de Louvain. Il y a là une anomalie que les étrangers ont peine à comprendre et qui leur donne une singulière idée de notre juridicité nationale, voire de notre respect pour les droits et la dignité de l'enseignement supérieur ! — Personne n'ose plus défendre le maintien de cette situation que M. Graux dénonçait de la sorte, le 1^{er} janvier 1894, dans son discours au Roi :

« La transformation démocratique des sociétés veut que la science
 « coûte sans cesse plus cher à ceux qui la donnent et moins cher à
 « ceux qui la reçoivent. Le moment n'est-il pas venu de donner aux
 « Universités les moyens légaux de posséder des ressources régulières
 « et stables ? Ne faut-il pas aussi que, pendant l'ère nouvelle qui
 « s'ouvre pour notre pays, ces établissements soient assurés d'une
 « indépendance qui les abrite contre les entreprises des partis et
 « contre les courants puissants et changeants qu'ils peuvent faire
 « naître au sein du suffrage universel ? »

Dans les dernières années, il a été fortement question d'étendre aux associations fondées dans un but éducatif, intellectuel ou artistique le régime déjà admis pour les sociétés à but lucratif. D'autre part, il semble que le gouvernement ne serait pas actuellement éloigné de déposer un projet attribuant la personnification civile aux Universités de Louvain et de Bruxelles. En tout cas, à quelque solution qu'on s'arrête et quelle que soit la lenteur du mécanisme législatif en Belgique, nous pouvons tenir pour certain que le prochain centenaire de notre Université la trouvera en pleine possession d'un statut légal, plus prospère et plus forte que jamais, continuant à marcher avec le siècle, se tenant au courant des progrès réalisés dans toutes les branches de la haute culture, acquérant chaque jour de nouveaux titres à la confiance des familles et à l'estime du monde savant ; — juste récompense de sa fidélité au fécond principe de la liberté qui, après avoir présidé à sa naissance, fortifie son âge mûr et garantit sa longévité.

DEUXIÈME PARTIE

Faculté de philosophie et lettres. — Faculté de Droit. — Faculté des Sciences. — L'institut de Botanique. — Faculté de Médecine. — Les Instituts d'anatomie, de physiologie, d'hygiène et de bactériologie. — L'École de pharmacie. — Faculté des Sciences appliquées (École polytechnique). — L'Institut de mécanique. — École des Sciences politiques et sociales. — L'Institut de sociologie. — École de commerce. — La Bibliothèque. — Le musée scientifique. — L'Extension de l'Université. — Publications universitaires. — Les sociétés d'Étudiants. — L'Union des anciens Étudiants.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Le programme de l'année académique 1883-1884 mentionnait, pour la Faculté de philosophie et lettres, 28 cours — dont 23 obligatoires et 5 facultatifs — confiés à 9 professeurs. Au programme de l'année académique 1909-1910 figuraient 60 cours — dont 47 obligatoires, 2 complémentaires et 9 libres — répartis entre 19 professeurs, chargés de cours et agrégés. Dans les vingt-cinq ans qui nous séparent de la célébration du cinquantenaire de l'Université, le personnel et les enseignements de la Faculté ont donc été doublés. Cette extension considérable a été due à plusieurs causes.

I

En premier lieu, et pour la plus grande part, elle est due à la mise en vigueur de la loi du 10 avril 1890 sur l'enseignement supérieur. Quels que soient les compléments qu'on souhaiterait d'y voir apporter, il est certain que cette loi a constitué, en ce qui concerne la Faculté de philosophie et lettres, un progrès très notable par comparaison avec les législations antérieures.

La loi de 1876 avait supprimé l'examen du graduat en lettres. L'accès de la candidature était ainsi devenu entièrement libre. Les étudiants pouvaient y pénétrer sans fournir aucune preuve de capacité, sans examen d'entrée, sans certificat d'études humanitaires

complètes. Vainement des protestations s'étaient fait entendre alors dans les milieux universitaires. Le Parlement ne s'était pas rendu aux arguments des partisans du *graduat* ⁽¹⁾. Les conséquences de la suppression de cette épreuve se firent bientôt sentir : « Les sessions d'examen sont devenues des hécatombes — écrivait en 1884 notre regretté collègue Léon Vanderkindere — et le manque de préparation qui s'y révèle est également funeste pour l'enseignement moyen qui se voit délaissé, pour l'enseignement supérieur où affluent des jeunes gens dépourvus de maturité, pour les étudiants mêmes que leur propre légèreté et l'irréflexion de leurs parents jettent dans des voies sans issue. » Le législateur de 1890 a reconnu ces graves défauts. S'il n'a pas cru devoir rétablir — et on peut le regretter — l'examen du *graduat* en lettres institué en 1861, il a du moins subordonné l'admission aux études de la Faculté de philosophie et lettres à la production d'un certificat homologué d'humanités complètes ou d'un certificat attestant que le récipiendaire a subi avec succès une épreuve préparatoire devant un jury constitué par le gouvernement. Ce retour au système qui fut appliqué de 1857 à 1861 a modifié heureusement un régime déplorable.

La loi de 1876 avait fixé la durée des études dans la Faculté à deux ans : un an de candidature pour les récipiendaires se destinant au droit, et un an de doctorat. La loi de 1890 a fort opportunément doublé la durée des études : deux années pour la candidature et deux années pour le doctorat. Dès lors, il a été possible aux professeurs de la candidature de dégager leurs cours — dont le nombre a été augmenté en 1890 ⁽²⁾ — des limites trop étroites qui les enserraient jadis, alors que le temps manquait à ce point qu'il fallait, par

(1) Notamment du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles : Voir plus haut, page 15.

(2) Aux cours légaux énumérés par la loi de 1876 ont été ajoutés en 1890 : des notions sur les principales littératures modernes ; des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines ; le droit naturel.



Guillaume TIBERGHIE
RECTEUR EN 1867-68 ET EN 1875-76
décédé le 28 novembre 1901.

(D'après un tableau par A. CLUYSENAER.)

exemple, exposer en six semaines toute l'histoire du moyen âge et en six semaines aussi toute l'histoire moderne! Ce développement des cours, si conforme au caractère scientifique qu'ils doivent posséder, a pu se concilier cependant avec une réduction du nombre des leçons obligatoires, puisqu'elles sont réparties sur deux années et non plus concentrées sur une seule. Par là les étudiants ont acquis la faculté de consacrer une partie de leur temps d'études à la fréquentation de cours libres, de « séminaires », à des lectures, à l'élaboration de travaux personnels.

La transformation du doctorat a été plus importante encore que l'amélioration de la candidature. Non seulement les études durent deux années, mais elles sont spécialisées. L'ancien doctorat qui groupait des matières hétérogènes : philosophie, philologie classique, littérature (avec un seul cours relevant de l'histoire et sans un cours de géographie!) a fait place, depuis 1890, à trois sections : philologie classique, philosophie, histoire. Chacune d'elles comprend un ensemble de cours combinés de manière à donner aux étudiants une forte préparation, à la fois scientifique et pratique⁽¹⁾. De plus l'acquisition

(1) Les sections de philologie germanique et de philologie romane, prévues par la loi de 1890, mais à titre facultatif, n'ont pas été organisées jusqu'ici à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles.

Dans l'énumération suivante, les titres des cours anciens (loi de 1876) sont imprimés en italiques, ceux des cours nouveaux (créés par la loi de 1890), en caractères ordinaires. On jugera mieux de la sorte du développement des études du doctorat et de leur caractère : A) Philosophie : encyclopédie de la philosophie ; *histoire de la philosophie*, étude approfondie des questions de psychologie, de logique et de morale ; *traduction et explication d'auteurs grecs et latins* ; *métaphysique*, droit naturel, analyse critique d'un traité philosophique ; histoire de la pédagogie et méthodologie. B) Histoire : encyclopédie de l'histoire ; *histoire de la philosophie* ; géographie et histoire de la géographie ; critique historique et application à une période de l'histoire ; *institutions grecques*, romaines, du moyen âge, modernes ; *histoire des littératures grecque, romaine et modernes* ; paléographie et diplomatique du moyen âge ; histoire de la pédagogie et méthodologie ; épigraphie grecque et latine. C) Philologie classique : encyclopédie de la philologie classique (y compris l'archéologie) ; *institutions grecques* et romaines ; *histoire de la philosophie ancienne* ; *histoire des littératures grecque et romaine* ; *traduction et explication d'auteurs*

du titre de docteur a été subordonnée à la présentation d'une thèse, d'une étude originale prouvant des connaissances scientifiques sérieuses. La spécialisation du doctorat, avec l'institution de la thèse doctorale, a constitué une excellente innovation de la loi de 1890; il convient de se féliciter hautement des conséquences qu'elle a produites au point de vue de la diffusion de l'esprit scientifique parmi les étudiants.

Établissement de conditions préalables à l'admission sur les bancs de la Faculté, doublement de la durée des études, sectionnement du doctorat, telles ont été les trois principales réformes qui, depuis 1890, ont contribué à transformer et à enrichir l'enseignement de la Faculté de philosophie et lettres. Il nous sera permis de constater que cette Faculté avait réclamé, avant le vote de la loi, ces améliorations. Les registres des procès-verbaux de ses séances mentionnent : un vœu émis par elle en 1884 pour la fixation à deux années des études de la candidature; un autre vœu adopté en 1886 en faveur de la division du doctorat en trois sections avec l'énumération des cours à créer dans chacune de ces sections. D'autre part, en 1885 la Faculté, comblant une lacune de la loi de 1876 et devançant le législateur de 1890, prit l'initiative d'établir un examen d'entrée pour les jeunes gens qui ne pouvaient produire un certificat d'humanités complètes. Elle cherchait ainsi à assurer la qualité de ses étudiants, même au détriment de leur quantité; elle donnait un exemple que la loi consacra cinq ans plus tard.

grecs et latins; paléographie grecque et latine; *grammaire comparée*; histoire de la pédagogie et méthodologie.

Les aspirants au titre de docteur sont en outre interrogés à l'épreuve finale sur une matière autre que celles comprises dans les examens subis par eux. Ils doivent donc choisir comme matière à option, soit un cours d'une des deux autres sections du doctorat, soit un cours libre de la Faculté, soit un cours d'une autre Faculté. Cette disposition qui a introduit dans le cadre rigoureux des matières et des examens obligatoires un élément de liberté, qui fait une part au choix de l'étudiant, est de nature, si elle pouvait être accentuée, à contribuer au développement des cours libres.

II

Mais si la création, par le législateur de 1890, de nombreux cours nouveaux a été la principale cause du développement pris par le programme des études de la Faculté de philosophie et lettres, elle n'a pas été la seule de ces causes. La Faculté a toujours pensé — ses délibérations et ses programmes en font foi — qu'il convient d'instituer à côté des cours légaux et — partant — obligatoires, des enseignements extra-légaux, facultatifs, destinés non pas à préparer les jeunes gens aux examens qui leur ouvrent la carrière du professorat, celles du barreau, de la magistrature ou de l'administration, mais à compléter leur instruction générale, à éveiller en eux l'esprit scientifique, à suppléer en certains cas à l'insuffisance manifeste des prescriptions légales (¹). Le nombre de ces enseignements s'est accru d'année en année ; il est actuellement de onze (1909-1910) : cours complémentaires de *sanscrit*, de *langues et littératures sémitiques*, cours libres d'*archéologie médiévale*, de *préhistoire européenne (idées et mœurs)*, d'*histoire de l'art*, d'*histoire de la colonisation*, d'*histoire du langage*, d'*histoire de la poésie anglaise*, de *grec médiéval et moderne*, d'*histoire ecclésiastique*, d'*histoire de la Belgique de 1814 à 1839*.

D'autre part la Faculté, complétant le programme légal des examens, a rendu obligatoires pour certaines catégories d'étudiants des enseignements que la loi de 1890 ne mentionne pas. L'histoire

(¹) Plusieurs des cours institués par l'initiative de la Faculté ont été inscrits ultérieurement dans la loi. C'est ainsi que le cours d'histoire contemporaine, créé dès 1876, a été placé au nombre des matières obligatoires par la loi de 1890 ; il en a été de même pour la paléographie et l'épigraphie grecques et latines qui faisaient, depuis 1887, partie de l'enseignement régulier de la Faculté. Alors que la loi n'exigeait avant 1890 qu'un cours d'histoire *moderne* de la Belgique, le cours professé à Bruxelles a comporté, dès 1876, l'étude de la période médiévale de notre histoire, etc. Le législateur a donc à plusieurs reprises suivi la voie tracée par la Faculté.

des religions fait l'objet d'un cours à la Faculté de philosophie et lettres, depuis 1884. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer à ce propos qu'à cette date les Universités de Paris et de Genève possédaient seules un enseignement analogue. Le cours d'*histoire des religions* a été rendu obligatoire depuis 1892 pour les étudiants de la section philosophique du doctorat. Il a reçu ce titre : « Principes généraux de l'évolution religieuse ». — Pareillement la *géographie historique* et des exercices spéciaux sur l'*histoire de Belgique au moyen âge*, d'abord érigés en cours libres, figurent parmi les études obligatoires de la section d'histoire. L'étude de l'*épigraphie grecque et latine*, enfin, a été imposée aux étudiants de la section de philologie classique. C'est le complément nécessaire de l'étude de la *paléographie grecque et latine* que la loi prévoit pour eux.

III

En même temps que la Faculté, soit spontanément, soit pour se conformer aux prescriptions légales, doublait en vingt-cinq ans le nombre de ses cours, elle leur imprimait un caractère nouveau.

A la dernière page de son histoire de l'Université, Léon Vanderkindere émettait en 1884 un vœu en faveur de la création et de la multiplication des cours pratiques. Ainsi, écrivait-il, « les professeurs ne borneront plus leur ambition à fournir de brillants sujets aux carrières libérales; ils se formeront des disciples ⁽¹⁾ ». Prêchant d'exemple, il avait dès 1877 dirigé des exercices pratiques sur l'histoire nationale; son collègue, M. Martin Philippon, avait, deux ans plus tard, organisé un cours pratique d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne ⁽²⁾. Mais ces cours, dépourvus de sanction, suivis

(1) *Op. cit.*, p. 141.

(2) Un seul cours pratique d'histoire avait été créé dans notre pays avant les « Séminaires » de la Faculté de Bruxelles, celui de M. le professeur Kurth, à

généralement par des étudiants en droit obligés de préparer des examens absolument étrangers à l'enseignement technique de l'histoire, se heurtaient à de grandes difficultés : fréquentation irrégulière, impossibilité d'entreprendre des travaux de longue haleine, etc. Les élèves qui se groupèrent alors autour de MM. Vanderkindere et Philippson ont voué à leurs maîtres une gratitude d'autant plus grande que la tâche entreprise par ces deux savants historiens était malaisée à remplir. Ils n'oublient pas que ces initiateurs, en créant les cours pratiques, ont ouvert la voie dans laquelle allait s'engager non seulement l'enseignement de l'histoire, mais aussi ceux de la philosophie et de la philologie.

Après 1890, la loi a consacré l'essai des deux professeurs de notre Faculté. A côté des cours professés *ex cathedra*, la loi a institué, soit à la candidature, soit aux trois sections du doctorat, de nombreux cours pratiques. Ils réunissent les étudiants non plus au pied de la chaire professorale, mais autour de la table du « séminaire » ; ils les mettent en relations directes avec le professeur, en contact permanent avec les sources de la philosophie, de l'histoire, de la géographie, de la philologie, avec les textes, les recueils d'inscriptions, de chartes, de manuscrits, de gravures, avec les cartes, les plans, les moulages, etc.

Exercices philosophiques, historiques, géographiques, philologiques ; analyse critique d'un traité philosophique ; critique historique appliquée tant à l'histoire moderne qu'à l'histoire médiévale de la Belgique ; paléographie et diplomatique du moyen âge ; épigraphie et paléographie grecques et latines, etc. ; ces titres, extraits du programme des cours, sont assez significatifs par eux-mêmes, pour nous dispenser d'insister. En fait, d'ailleurs, presque tous les cours du doctorat sont devenus, par le mode d'exposition et de travail, par

l'Université de Liège, en 1874. Voir dans le livre dédié à G. KURTH (1898) des notices sur les cours pratiques d'histoire de MM. Vanderkindere, Philippson et Lonchay (p. 33-42, 123-130).

la spécialisation des sujets traités, des cours pratiques initiant les étudiants à la technique de la science qu'ils cultivent, requérant de leur part des recherches personnelles, les guidant enfin dans la préparation de leur thèse doctorale.

Il n'est pas de meilleure preuve de l'activité scientifique déployée depuis une vingtaine d'années dans les cours pratiques que le nombre des travaux imprimés qui en sont issus. Toutes les thèses de doctorat, presque toutes les thèses d'agrégation et de doctorat spécial ⁽¹⁾, d'autres études encore, publiées sous le patronage de la Faculté par certains de ses élèves ont été élaborées dans les cours pratiques; elles sont les fruits des nouvelles méthodes introduites dans l'enseignement de la philosophie, de la philologie et de l'histoire. Leur liste — qui est longue — atteste la continuité du labeur scientifique de la Faculté ⁽²⁾.

A la section de la philologie classique appartiennent la thèse d'agrégation de M. Boisacq : *les Dialectes Doriens* (1891) et le livre de M. Gaspar : *Essai de chronologie pindarique* (1900). De la philologie germanique relève l'ouvrage de M. Vermeyley : *Leven en werken van jonker Jan Van der Noot* (1899).

La section de philosophie a produit : *Les principes de l'idéalisme scientifique*, de M. Dwelshauvers (1892); *La psychologie du caractère*, de M. Lévy (1896); *Du beau*, de M. Bray (1902); *l'Essai sur les catégories*, de M. Dupréel (1906) ⁽³⁾.

Les cours pratiques d'histoire, créés — nous l'avons dit — en 1877 et en 1879 par Léon Vanderkindere et par M. Philippson ont mani-

⁽¹⁾ Thèses d'agrégation jusqu'en 1891. Thèses de doctorat spécial depuis cette date.

⁽²⁾ Nous ne citons ici que les travaux imprimés. Sauf mention particulière les livres cités sont des thèses de doctorat spécial.

⁽³⁾ A ces travaux d'ordre philosophique ayant pour auteurs d'anciens élèves de la Faculté il faut ajouter la thèse de doctorat spécial de M. SAROLÉA : *La Liberté et le déterminisme dans leurs rapports avec la théorie de l'évolution* (1893).

festé leur activité avant l'application du programme de 1890; ils l'ont accentuée sous le nouveau régime.

Aux « séminaires » de la section d'histoire se rattachent, dans l'ordre chronologique : le tome I^{er} des *Annales de la Faculté* (1889 et 1890) (1); *Les rapports de la Papauté et de la France sous Philippe III le Hardi*, par M. Leclère (thèse d'agrégation, 1889); le tome II des *Annales de la Faculté* contenant le *premier registre aux plaids de la cour féodale du comte de Hainaut*, édité par M. Cattier (1893); du même auteur, *l'Évolution du droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au XV^e siècle* (1893); *La forme et la garantie dans les contrats du droit franc*, par M. Wodon (1893); *L'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas* (thèse de doctorat, 1896), et *le Grand Conseil des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois*, par M. Eug. Lameere (1900); *Les impôts généraux dans les Pays-Bas Autrichiens*, par M. Bigwood (1900); *Maximilien-Henri de Bavière* (thèse de doctorat, publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Belgique* en 1899) et *la Belgique commerciale sous le règne de l'empereur Charles VI : la Compagnie d'Ostende*, par M. Huisman (1902); *Histoire critique de Godefroid le Barbu*, par M. Dupréel (thèse de doctorat, 1904); *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas*, par M. Van Kalken (1907) et *l'Avouerie ecclésiastique belge*, par M. Ch. Pergameni (1907); en 1908, enfin, *Henri I^{er}, duc de Brabant*, par M. Smets.

A ces livres dont le groupement constitue une collection scientifique remarquable, il faudrait ajouter, pour se former une idée complète du travail exécuté depuis une quinzaine d'années dans les cours pratiques, les dissertations doctorales manuscrites dont plusieurs ont valu à leurs auteurs des récompenses, soit au concours universitaire, soit au concours des bourses de voyage.

(1) En deux fascicules : *l'Élection du Pape Clément V* (L. LECLÈRE); *Essai critique sur la Chronique d'Albert d' Aix* (F. VERCROYSSÉ); *Du Wergeld des Romains libres chez les Ripuaires*, et *Le droit de vengeance dans le comté de Namur* (L. WODON); *La guerre privée dans le comté de Hainaut* (F. CATTIER).

Est-il excessif d'exprimer l'opinion que, dans les limites où les placent les moyens dont ils disposent (livres, locaux, collections diverses) les professeurs de la Faculté ont fait et font de leur mieux pour répondre au souhait que formait il y a vingt-cinq ans Léon Vanderkindere? Les espoirs qu'il concevait alors se sont réalisés par le travail en commun des maîtres et des élèves.

IV

L'application de la loi de 1890 n'a pas seulement conduit la Faculté de philosophie et lettres à multiplier ses cours, à imprimer à son enseignement une allure nouvelle; elle l'a amenée aussi à prendre des mesures d'un autre ordre.

Le législateur a supprimé, il y a dix-neuf ans, les écoles normales de Liège et de Gand où se recrutait le personnel de l'enseignement moyen du degré supérieur; il a confié aux Facultés de philosophie et lettres et des sciences la préparation des jeunes gens qui se destinent au professorat. Il a cru avoir fait assez pour assurer cette préparation, en instituant un cours d'*histoire de la pédagogie et de méthodologie*, commun aux trois sections du doctorat en philosophie et en ajoutant à l'examen final du doctorat une épreuve de caractère pédagogique : une leçon publique dont le sujet est choisi par le jury dans le programme des athénées. A ces mesures assurément incomplètes pour obtenir une formation professionnelle satisfaisante, notre Faculté a ajouté depuis 1893-4 (première année du fonctionnement complet de la loi de 1890) des *exercices pratiques d'enseignement*. Périodiquement les élèves du doctorat font devant leurs camarades et sous la direction de plusieurs professeurs des leçons sur des sujets tirés des programmes des établissements d'instruction moyenne. La Faculté a estimé, en 1908, que ces utiles exercices devaient à leur tour être complétés. D'accord avec la Faculté des Sciences ⁽¹⁾ elle a élaboré et

(1) Voir le règlement voté le 27 février 1909 par le Conseil d'administration.

elle vient de mettre en vigueur le programme suivant : le cours légal d'*histoire de la pédagogie et méthodologie* est porté à deux heures hebdomadaires ; il comporte une troisième partie : la pédagogie proprement dite. Outre la méthodologie *générale* (partie du cours de pédagogie) les méthodes spéciales de l'histoire, de la géographie, du latin, du grec, du français font l'objet de séries de leçons. En plus de leur participation aux exercices d'enseignement déjà institués, les étudiants doivent assister à des leçons faites dans des établissements d'enseignement moyen et normal par le personnel de ces écoles.

V

Le corps professoral de la Faculté a, depuis vingt-cinq ans, subi de grands changements. Il a été presque entièrement renouvelé ⁽¹⁾ ; aux professeurs qui le constituaient en 1884 se sont ajoutés les titulaires des enseignements créés en 1890, et d'autre part, la Faculté a perdu plusieurs de ses membres : les uns ont été frappés par la mort ; d'autres ont renoncé à leurs fonctions universitaires.

Édouard James (1820-1888) professa pendant trente-neuf années à la Faculté. Depuis 1849 jusqu'à sa mort il fit un cours facultatif de littérature anglaise ; de 1872 à 1883, il fut chargé des cours de latin à la candidature et au doctorat ; d'autres enseignements, — l'histoire des littératures grecque, latine et modernes ; les antiquités grecques, — lui furent aussi confiés pendant de longues années. La vivacité d'esprit de ce maître modeste et bienveillant, les connaissances étendues qu'il avait acquises dans le domaine de l'histoire et des lettres et que mettait en relief une prodigieuse sûreté de

(1) Liste des professeurs en 1884-1885 : MM. Tiberghien, James, Vanderkindere, Scheler, Philippon, Willems, Carletti, Pergameni, Vollgraff. En 1909-1910 : MM. H. Pergameni, Lonchay, De Moor, Goblet d'Alviella, Leclère, Monseur, Boisacq, Dwelshauvers, Wodon, Vermeulen, Des Marcz, De Reul, Kugener, Huisman, Dupréel. Chargés de cours : MM. Smets, Grégoire. Agrégés : MM. Van Kalken, Ch. Pergameni.

mémoire ⁽¹⁾, lui permirent de donner à son enseignement un intérêt particulier.

Deux ans plus tard, disparurent deux autres professeurs de la Faculté : Pascal Carletti, linguiste distingué, habile professeur (1822-1890), chargé depuis 1880 du cours de langue et de littérature arabes, fondé en 1878 par M. Bischoffsheim ⁽²⁾; et Auguste Scheler (1819-1890), professeur de grammaire générale et de philologie romane de 1876 à 1890, de philologie et de littérature grecques, depuis 1879 jusqu'en 1883.

Scheler fut un érudit de premier ordre. Ses nombreux travaux de philologie romane, ses éditions de textes, ses dictionnaires étymologiques, ses glossaires de l'ancienne langue française ont fait et font encore autorité. Ses leçons, à travers la familière simplicité de la forme, révélaient à ses élèves la science profonde de ce linguiste éminent ⁽³⁾.

Guillaume Tiberghien (1819-1901), avait pris sa retraite depuis quatre années lorsqu'il mourut ⁽⁴⁾. Docteur agrégé et chargé de cours en 1846, il succéda en 1848 à son maître Ahrens, rappelé en Allemagne. Le Conseil d'administration lui confia alors la totalité des cours philosophiques à la candidature. Le vénérable professeur ne descendit de sa chaire qu'en 1897, après cinquante années d'enseignement.

Pendant un demi-siècle il a défendu dans ses livres et dans ses leçons le panenthéisme spiritualiste de Krause et d'Ahrens. Ses ouvrages de psychologie, de morale, de logique, d'histoire de la philosophie et de métaphysique sont tous consacrés à l'exposition de ce système ; un enchaînement rigoureux unit les unes aux autres

(1) Voir notice bio-bibliographique dans *l'Université de Bruxelles*, page 173.

(2) Ibidem, page 151.

(3) Ibidem, page 193. *Annuaire de l'Académie de Belgique* : Notice par J. Stecher, 1893.

(4) *G. Tiberghien*, par L. LEGLÈRE (*Revue de l'Université de Bruxelles*, avril 1902).

toutes les parties de son œuvre. Jamais peut-être philosophe n'a possédé des convictions plus entières et plus sincères. C'est avec l'enthousiasme d'un croyant qu'il a exalté la doctrine de ses maîtres. Elle se rattachait par des liens étroits au libéralisme politique, puisqu'elle visait à justifier théoriquement les principes du parti libéral. Tiberghien fut par là, pendant de longues années, une véritable incarnation de l'esprit même de l'Université. Aussi peu de professeurs ont-ils été aussi populaires, aussi écoutés. Son enseignement oral avait le caractère de ses livres. Dans ses cours comme dans ses écrits, il était préoccupé avant tout de donner à ses auditeurs une idée complète et précise du système de Krause. Ses leçons étaient des modèles de clarté. Il n'était satisfait de lui-même que lorsque chacun de ceux qui l'écoutaient avait su pénétrer le fond de sa pensée. S'il n'a pas fait accepter les formules de sa doctrine à nombre de ses élèves, il leur a du moins appris à tous à prendre confiance dans la raison humaine, à chercher la vérité, à cultiver leur conscience. C'est en cela que son enseignement fut réellement fécond. Sa vie, continuelle leçon de philosophie, fut la vie d'un sage, uniquement vouée à la science et à l'Université.

G. Tiberghien est mort plein de jours, après avoir accompli son œuvre. Léon Vanderkindere (1842-1906) a disparu dans toute la force de son talent, en pleine activité intellectuelle ⁽¹⁾. Le parti libéral, le monde savant, l'Université ont également déploré cette fin prématurée; la Faculté de philosophie et lettres a profondément ressenti la perte qu'elle éprouvait par la mort d'un professeur qui l'avait illustrée. En Léon Vanderkindere les idées libérales avaient un défenseur d'une fermeté et d'une clairvoyance sans égales; la science possédait en lui un de ses plus brillants représentants. Ce grand historien, également capable de composer de larges synthèses

(1) *L. Vanderkindere*, par G. DES MAREZ et L. LECLÈRE (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mars-avril 1907). — *Annuaire de l'Académie*. Notice par H. PIRENNE, 1908. — Discours de H. PERGAMENI (*Revue de l'Université*, mars 1909.)

et de faire passer les textes les plus obscurs et les problèmes les plus délicats au crible d'une analyse pénétrante, a pu être tout ensemble l'auteur du *Siècle des Artevelde*, de *la Formation territoriale des principautés belges* et de nombreux travaux d'érudition. L'Université comptait en lui un des hommes qui concevaient le plus exactement le rôle de notre institution, un de ceux qui connaissaient le mieux son histoire, un de ses administrateurs les plus actifs. Vanderkindere fut trois fois recteur — fait sans précédent dans nos annales. Pendant quinze années, à des titres divers, il siégea au Conseil d'administration.

Mais c'est pour ses collègues de la Faculté de philosophie et lettres que le vide produit par la disparition de cette puissante personnalité a paru particulièrement grand. De 1872 à 1906, il a enseigné — successivement ou simultanément — l'histoire du moyen âge, celle de l'antiquité, l'histoire de Belgique, l'histoire contemporaine, les institutions grecques, romaines, modernes; il a dirigé le séminaire d'histoire de Belgique au moyen âge, fondé par son initiative dès 1877. L'ensemble de ses cours a donc embrassé tout le champ de l'histoire européenne. L'étendue vraiment extraordinaire de cet enseignement ne peut s'expliquer que par une maîtrise et une capacité de travail exceptionnelles. La netteté de sa parole, la clarté de ses exposés impressionnaient vivement l'auditoire et lui imposaient l'attention; à la sûreté de la documentation s'alliait dans ses cours l'ampleur des vues d'ensemble. Son enseignement historique était l'école même de la vie; par l'étude du passé, il préparait ses élèves à la compréhension du présent; il contribuait à former leur intelligence, en leur inspirant le double amour de la liberté et de la vérité qu'il aimait passionnément toutes deux et qu'il a si bien servies. Le nom de Léon Vanderkindere, historien et professeur, est inséparable de l'histoire de l'Université.

La Faculté n'a pas eu seulement à déplorer la mort de plusieurs de ses membres, mais aussi celle d'un de ses jeunes agrégés : Eugène

Lameere (1872-1901). Auteur de plusieurs travaux historiques pleins de mérites, aimant d'une passion égale la science de l'histoire et l'enseignement, entouré d'unanimes sympathies, il venait d'être chargé d'un cours libre de bibliographie, lorsqu'il mourut — à vingt-neuf ans ! — au seuil d'une carrière pleine de promesses ⁽¹⁾.

Plusieurs de nos collègues ont renoncé dans le cours du dernier quart du siècle à leur professorat à la Faculté. M. Martin Philippson a donné sa démission en 1890. Historien fécond, auteur de nombreux et savants livres sur l'histoire moderne de l'Allemagne, de la France, de l'Église, de l'Écosse, M. Philippson avait été attaché à l'Université de Bonn de 1875 à 1876. Il a professé à Bruxelles, de 1878 à 1890, les cours d'histoire de la Grèce, du moyen âge, des temps modernes. Il a été, avec L. Vanderkindere, le fondateur de l'enseignement pratique de l'histoire, dans notre Faculté.

M. Johann Vollgraff, latiniste et helléniste des plus distingués, a été chargé des cours de langue latine, de paléographie et d'épigraphie latine et grecque, de littérature flamande, depuis 1883 jusqu'en 1902. Il a quitté l'Université de Bruxelles pour accepter une chaire à l'Université d'Utrecht.

M. René Berthelot, agrégé de l'Université de France, recueillit en 1897 une part de la succession de Guillaume Tiberghien. Il a été chargé pendant dix ans des cours de logique, de morale, de métaphysique et des exercices correspondants. Il a donné sa démission en 1907. Par la profondeur de la pensée et la remarquable netteté de l'exposition, son enseignement a puissamment contribué à développer parmi les élèves le goût des études philosophiques.

M. le professeur Alphonse Willems, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite à la fin de l'année académique 1908-1909. Professeur de littérature flamande de 1880 à 1883, de littérature grecque de 1888 à 1893, M. Willems s'est surtout consacré au cours de philo-

(1) *Eugène Lameere*, par M. HUISMAN, CH. SURY, etc., 1902.

logie grecque. Il l'a professé de 1880 à 1909, non seulement devant les étudiants qui se destinent au doctorat en philosophie et lettres, mais aussi devant de nombreux auditeurs, attirés et retenus par le charme d'un enseignement qui savait joindre — union trop rare — à une érudition prudente, ennemie des conjectures inutiles, le goût littéraire délicat et la finesse de jugement qui se manifestent aussi dans ses travaux sur les comédies d'Aristophane. Le souvenir des brillantes et originales leçons de M. Willems ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui les ont entendues. Elles furent pendant vingt-neuf années une des parures de la Faculté.

FACULTÉ DE DROIT.

Il en est des corps savants comme des peuples eux-mêmes : heureux ceux qui n'ont pas d'histoire ! La Faculté de droit a joui de ce privilège pendant ces dernières vingt-cinq années d'existence. Aussi, n'aurons-nous à rappeler ici que les événements normaux — favorables ou tristes — d'une vie académique paisible dans sa marche progressive et dans son développement régulier.

La notice jubilaire faite en 1884 par notre éminent et si regretté collègue Vanderkindere s'arrête, quant à la Faculté de droit, à la mort du professeur Arntz, qui constitue pour elle un point important et comme un tournant dans son histoire. Quand nous voyons la liste des cours professés par Arntz, nous demeurons étonnés qu'un même homme ait pu enseigner ensemble ou successivement les Pandectes, le droit public, le droit naturel, le droit civil approfondi tout entier, le droit des gens. Reconnaissons toutefois que l'enseignement, plus encore que le personnel enseignant, est aujourd'hui changé profondément. Les esprits encyclopédiques deviennent certes de moins en moins nombreux, mais la préparation requise pour chaque branche du droit, le mouvement des idées et la nécessité de se tenir au courant d'une littérature de plus en plus vaste, interdisent ces cumuls pleins de hardiesse, que nous pouvons admirer chez nos devanciers, tout en nous interdisant d'aspirer à les imiter désormais.

* * *

Pendant ce dernier quart de siècle, la Faculté de droit s'est presque entièrement renouvelée. Parmi les noms qui figuraient au programme de 1885-1886, ceux de MM. Prins et Van der Rest se

retrouvent seuls au programme de 1909-1910. Qu'il nous soit permis d'adresser ici à tous deux le salut reconnaissant d'un de leurs anciens élèves.

Si nous parcourons les éphémérides de la Faculté, nous notons, le 5 juillet 1887, la mort de François Tielemans, le fondateur du droit administratif belge, dont l'action se fit si vivement sentir sur nos institutions politiques, dès l'aurore de notre indépendance. L'enseignement du droit public garde et gardera longtemps encore l'empreinte de cette forte personnalité.

Peu de mois auparavant, l'Université avait accueilli la thèse de M. Maurice Vauthier (16 février 1887 : *Études sur les Personnes morales dans le Droit romain et dans le Droit français*), celui-là même qui devait plus tard occuper la chaire de droit administratif, illustrée par Tielemans.

L'année suivante, disparaissait M. le professeur Bastiné (20 novembre 1888) qui longtemps avait pris une part importante à l'enseignement du droit fiscal et notarial. Il fut remplacé (1890) par M. Baudour, son suppléant.

En 1890, des thèses furent présentées par MM. Georges Cornil (27 mars : *Étude sur la Publicité de la Propriété dans le Droit romain*) et Eugène Hanssens (29 novembre : *Le Secret des Lettres*); tous deux ne devaient pas tarder à entrer dans l'enseignement. Pour continuer cette série, signalons la thèse de M. P. Errera (7 novembre 1891 : *Les Masuirs. Recherches historiques et juridiques sur quelques vestiges des formes anciennes de la Propriété en Belgique*), la dernière de celles qui valurent à leur auteur le titre de docteur agrégé, auquel fut substitué, dès ce moment, le titre de docteur spécial. La première thèse présentée sous le nouveau régime, fut celle de M. Emile Vandervelde (15 janvier 1892 : *Enquête sur les Associations professionnelles d'Artisans et d'Ouvriers en Belgique*), bientôt suivie des thèses de MM. Louis Wodon et Félicien Cattier (10 juin et 4 novembre 1893 : *La Forme et la Garantie dans les*

Contrats francs. — Évolution du Droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au xv^e siècle).

A partir de 1891, M. Behaeghel a enseigné la procédure et la loi pratique notariales, auxquelles il faut ajouter à titre intérimaire, en 1895, les lois organiques du notariat.

C'est en 1895 que M. Thomas, directeur général au ministère des finances, apporta à l'enseignement du droit fiscal son précieux concours. Depuis 1901, il enseigne le droit fiscal à nos futurs docteurs en droit.

L'année 1897 fut une année de deuil pour la Faculté : elle vit disparaître, en pleine activité, M. Alphonse Rivier (21 juillet) et M. le conseiller Cornil (17 août), qui venait d'être admis à la retraite. Tous deux avaient joué dans notre enseignement un rôle des plus marqués.

Quand Alphonse Rivier vint en 1867, reprendre la succession de Maynz, il donna au cours de droit romain une allure critique et historique, selon les tendances de l'école de Savigny à laquelle s'étaient formés tous les romanistes allemands ; mais il conserva de son origine essentiellement latine, des qualités de clarté et d'élégance auxquelles il attachait le plus grand prix. Son activité se porta aussi du côté du droit des gens. Avec son ami Rolin-Jaequemyns, il prit une part prépondérante dans les travaux de l'Institut de droit international. Le cours de droit des gens lui fut confié à la mort d'Arntz, en 1884. Rivier avait, de la dignité et de la mission du professeur, une haute idée, qu'il savait inspirer à ses élèves. L'Université occupa toujours une place importante dans sa vie, consacrée tout entière à la science du droit. Il a contribué puissamment à répandre au dehors le bon renom de notre enseignement. Ses livres de droit romain, de droit des gens surtout, résultat final de ses cours si méthodiques, si complets, sont encore consultés avec fruit.

Modeste Cornil apparaît dans notre souvenir comme une antithèse vivante avec son collègue Alphonse Rivier. Esprit plutôt constructif et systématique, il cherchait par l'enseignement des Institutes et du

droit civil, à former l'esprit juridique des jeunes gens, à leur inculquer une forte discipline, une méthode de raisonnement qui les mît à même d'aborder les problèmes de la pratique, à la lumière des principes du droit. Le nom de « raison écrite », si longtemps donné à la théorie des obligations en droit romain, semblait justifié aux yeux de ceux qui suivaient l'exposé si logique, au risque de devenir quelque peu schématisé, qu'en faisait Cornil. Ces qualités, il les avait transportées dans son analyse du code civil, dont certaines dispositions étaient en but à sa critique acérée. Par la forme aussi, l'enseignement de Cornil était bien différent de celui de Rivier. La culture littéraire affinée, la scrupuleuse correction du langage recherché de ce dernier faisait ressortir la simplicité bon enfant et souvent gouailleuse qui différencie le Wallon démocrate de l'aristocratique Suisse-français.

Tous les étudiants aimaient Modeste Cornil ; ce n'était en général qu'après leur dernier examen, qu'ils comprenaient la valeur d'Alphonse Rivier.

L'enseignement du droit civil fut réparti entre MM. Maurice Vauthier, pour le cours élémentaire, et Hanssens, pour le cours approfondi, en partage avec M. Van der Rest qui occupait déjà cette chaire en même temps que celle d'économie politique. Le droit romain fut dévolu à M. Georges Cornil et le droit des gens à M. Ernest Nys, aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel. Ce dernier abandonnait à M. Cattier l'encyclopédie du droit et l'introduction historique au droit civil. D'autre part, M. le notaire Van Halteren commençait, en 1898, son cours de pratique notariale, tandis que M. Wodon succédait, peu après, dans la chaire de droit naturel, à M. Xavier Olin, mort le 30 janvier 1899. Le cours de droit naturel avait été reporté en candidature en philosophie où il figure encore.

Xavier Olin occupa une place importante au barreau et dans la politique, où son talent et la chaleur d'une éloquence qui rappelait ses origines françaises et méridionales, lui valurent des succès, à une époque où de telles qualités étaient plus rares encore et plus appré-

ciées peut-être qu'aujourd'hui, en Belgique. Dans l'enseignement du droit naturel mieux que dans celui du droit commercial, dont il occupa la chaire pendant quelques années, ses mérites d'exposition brillante avaient trouvé emploi. Sa philosophie était celle de Tiberghien, avec une pointe de romantisme, dont le clair-obscur répondait au besoin d'antithèses, chères à cette école. L'ardeur qu'il mit à la défense du libre-examen et de la neutralité de l'enseignement, assure à Xavier Olin la reconnaissance de l'Université, où son esprit s'était formé et dont les principes lui étaient si chers.

Une nouvelle série de thèses vint augmenter le nombre de nos docteurs spéciaux : ce furent celles de M. H. Speyer (5 novembre 1898 : *Les Vices de notre Procédure en Cour d'Assises*) ; de M. F. Gilson (3 juin 1899 : *L'Étude du Droit romain comparé aux autres Droits de l'Antiquité*) ; de M. Henri Rolin (22 novembre 1899 : *L'Abordage*), lequel ne tarda pas à reprendre, de M. Georges Cornil, une part des cours de droit romain ; de M. G. Bigwood (7 juillet 1900 : *Les Impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens*).

En 1902, M. le professeur Giron était élevé, par ses collègues de la Cour de cassation, au rang de premier président de cette compagnie. Porté à la tête de la magistrature belge, il dut abandonner ses fonctions professorales, en laissant parmi nous le souvenir d'une longue carrière toute d'activité et de dévouement à notre institution et à nos principes. Dans son enseignement comme dans les traités de droit public et de droit administratif qui en sont le fruit, M. Giron ne cesse de défendre nos libertés constitutionnelles dans leur application la plus large, nos institutions politiques dans leur évolution démocratique. La liberté de conscience, la laïcité de l'État, le libéralisme au sens le plus élevé du mot, ont trouvé en M. le premier président Giron un champion inlassable : de récents travaux en font encore foi.

M. Paul Errera, déjà chargé du cours de droit politique général, succéda à M. Giron à la chaire de droit public belge ; celle de droit administratif fut dévolue à M. Maurice Vauthier.

Quatre membres de notre Faculté furent appelés par le Gouvernement, en 1903 et en 1905, à des fonctions hautement honorables : MM. Hanssens et Thomas furent nommés membres de la Commission de revision du code civil ; M. Nys, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. MM. Thomas et Servais font partie de la Commission de revision des lois fiscales sur l'enregistrement, les successions, etc., depuis 1907.

La retraite, puis la mort de M. le professeur Baudour, président à la Cour d'appel, chargé d'un cours de notariat, permit l'entrée à la Faculté, de M. J. Servais (1906) qui reprit, depuis 1908, le cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile, devenu vacant par la retraite de Charles Duvivier. M. Servais continue parmi nous une heureuse et constante tradition, qui unissait dès leur fondation la Faculté de droit à la Cour de cassation de Belgique, tradition qui s'est poursuivie depuis les Defacqz et les Plaisant jusqu'aux Cornil et aux Giron.

Encore sous l'impression causée par la nouvelle de sa mort, il nous est difficile de parler de Charles Duvivier sans confondre, dans une même expression de gratitude et d'admiration, le Maître et le Patron. Une science sûre et un esprit juridique des plus affinés s'alliaient chez lui à cette logique et à cette clarté d'expression qui révèlent, non seulement une intelligence et une culture étendues, mais encore un caractère d'une élévation et d'une droiture parfaites. Nul mieux que lui n'a fait vivre une institution politique, un texte de loi, dans le milieu historique qui leur donna naissance. Il a fait école ; nombreux, parmi les professeurs de notre Faculté, sont ceux qui s'honorent d'être ses disciples et qui s'efforceront de perpétuer ses nobles traditions.

La dernière mutation que nous ayons à signaler, coïncide avec la première application du règlement sur l'éméritat. Nous sommes ainsi privés, à partir de 1909-1910, des éminents services de M. le professeur A. Vauthier qui mettait à profit, dans l'enseignement du droit

commercial, un esprit juridique et une connaissance des affaires, qu'atteignent seuls les grands avocats, à l'apogée de leur carrière. M. Paul Vander Eycken vient d'être chargé du cours de droit commercial.

*
* *
*

Il reste, pour compléter cette rapide revue, à signaler que l'honneur du rectorat est échu en ces vingt-cinq dernières années, jusqu'à six fois à des professeurs de droit : de 1888 à 1890, à M. Eugène Van der Rest ; en 1900-1904 à M. Prins ; de 1903 à 1905, à M. Maurice Vauthier ; enfin, depuis 1908, à M. Paul Errera.

Rappelons que les deux discours de M. Van der Rest sont relatifs à « l'organisation d'un enseignement plus complet des sciences qui touchent à la société » et à « la création, comme annexe des Facultés de philosophie et de droit, d'une École de sciences politiques et administratives ou mieux, des sciences sociales ; d'aucuns pourront même l'appeler École de sociologie ». Cette heureuse création, que le second discours de M. Van der Rest célébrait comme un fait accompli, exerça sur notre Faculté une vivifiante influence. Nous n'avons pas à en parler ici. Il nous suffit de mentionner que des cours libres de sciences politique, économique et sociale vinrent compléter les cadres trop classiques, estomper les contours si rigides de l'enseignement légal du droit. D'autre part, une action réciproque imprégnait de juridicité notre École des sciences politiques et économiques, en même temps qu'elle faisait circuler dans les différentes branches du droit, une sève nouvelle, en socialisant, pour ainsi dire, la plupart de nos cours. L'économie politique ne devait plus y apparaître désormais comme une plante isolée et chétive, transportée dans un terrain jadis impropre à sa culture.

Le discours de M. Prins sur l'éducation générale et la formation de l'esprit moderne, abonde à son tour dans le sens de la modernisation des études juridiques : notre enseignement ne peut pas être seulement professionnel ; c'est l'esprit public qu'il nous appartient de façonner.

Enfin M. Maurice Vauthier consacrait son premier discours rectoral aux problèmes de l'enseignement du droit. Il nous le montre demeurant peut-être trop en dehors de la vie et de la pratique. Si les temps sont changés, que les méthodes changent aussi : « Ne versons pas le vin nouveau dans de vieilles outres. »

* * *

Quoique les juristes ne soient guère idéologues, les questions d'ordre général ont préoccupé de temps à autre la Faculté. C'est ainsi que, dès 1886, elle prend l'initiative « de réclamer un enseignement plus approfondi des matières comprises sous le nom de sciences politiques et administratives », idée qui fut si heureusement réalisée depuis. En même temps, la Faculté « recommande l'organisation de groupes de travail destinés à développer l'esprit scientifique chez les étudiants ». Ici encore, l'accomplissement de son vœu ne se fit pas trop attendre. M. Van der Rest, depuis longtemps, demande aux étudiants de développer à son cours, des questions de droit civil ; M. Prins a institué au sien, des conférences de droit criminel. M. Cattier fait discuter devant lui certains points de l'encyclopédie et de l'histoire du droit. Enfin, depuis 1908, deux séminaires proprement dits ont été ouverts : l'un par MM. Errera et Vauthier, pour le droit public et administratif ; l'autre par MM. Hanssens et Servais, pour le droit civil et la procédure.

Au cours de la discussion de la loi sur la collation des grades académiques (1889), notre Faculté présenta des propositions, en réponse aux questions posées par le Gouvernement : création de certains cours nouveaux, maintien des Pandectes comme matière obligatoire, adjonction de cours de législation comparée, enfin durée des études portée de 3 à 4 ans, etc.

Le nombre de cours nouveaux, libres pour la plupart, dont s'est enrichie notre Faculté depuis 1884, a été considérable. Dans nos programmes d'examens, nous dépassons même les obligations légales.

Ainsi l'examen de candidature comprend un enseignement complet de l'histoire du droit romain et un cours développé des éléments du droit civil, non prévus au programme officiel. En doctorat, nos étudiants sont interrogés, s'ils le veulent, sur le cours flamand de droit pénal et de procédure pénale.

Nous avons déjà pu remarquer, à propos de la création de l'École des sciences politiques et sociales, une tendance à insister, dans les cours de droit, sur le côté évolutif et social de notre science : contrat de travail, associations et syndicats, risques professionnels, responsabilité atténuée ou collective : autant de problèmes dont l'importance croissante a sa répercussion par la place plus grande qu'ils occupent dans notre enseignement. Enfin, les questions coloniales ont, à leur tour, orienté dans de nouvelles directions plus d'un cours de la Faculté.

*
* * *

Voici l'énumération des cours nouveaux créés depuis 1884 : Droit industriel (M. Olin, 1888); — Législation civile comparée (M. Maurice Vauthier, 1888); — Droit pénal et procédure pénale flamands (M. de Hoon, 1890); — Droit notarial pratique (M. Behaeghel, 1891); — Droit colonial et législation du Congo (M. Cattier, 1894); — Histoire des institutions civiles (M. Wodon, 1894); — La Propriété foncière (M. P. Errera, 1894); — Droit politique général (M. P. Errera 1895); — Droit constitutionnel comparé (M. P. Errera, 1895); — Droit industriel (M. Hanssens, 1895); — Législation ouvrière comparée (M. Wodon, 1895); — Législation criminelle comparée (M. Speyer, 1906); — Colonisation, politique coloniale et législation du Congo (M. Rolin, 1906); Éléments de législation financière belge (M. Bigwood, 1906); — Histoire du droit (M. Des Marex, 1906); — Droit administratif comparé (M. P. Errera, 1906); — Droit industriel comparé (M. Vander Eycken, 1908); — L'Individualisation des peines (M. Dupont, 1908). — Enfin nous

pouvons compter prochainement sur des cours d'ancien droit belge (M. H. Simont, 1909) et de pratique professionnelle pour le barreau (M. Paul-Emile Janson, 1909).

**Tableau comparatif du programme des cours de Droit
à vingt-cinq ans d'intervalle.**

1884	Candidature.	1909
Droit naturel. OLIN.		Passé à la candidature en philosophie. WODON.
Encyclopédie du droit. FÉTIS.		Encyclopédie du droit. CATTIER.
Histoire du droit romain. RIVIER.		Histoire du droit romain. ROLIN.
Institutes. RIVIER.		Institutes. G. CORNIL.
Introduction historique au droit civil. FÉTIS.		Introduction historique au droit civil. CATTIER.
Droit civil (liv. II). FÉTIS.		Passé au 1 ^{er} doctorat. VAN DER REST.
Alors au 1 ^{er} doctorat. ARNTZ.		Droit public. ERRERA.
Ne figure pas au programme.		Eléments du droit civil. M. VAUTHIER.
Premier Doctorat.		
Pandectes. RIVIER.		Pandectes. G. CORNIL.
Droit civil. VAN DER REST.		Droit civil. VAN DER REST.
Droit public. ARNTZ.		Passé en candidature. ERRERA.
Droit des gens et législation consulaire. ARNTZ.		Éléments du droit des gens. NYS.
Droit administratif. GIRON.		Droit administratif. M. VAUTHIER.
Économie politique. VAN DER REST.		Économie politique. VAN DER REST.
Alors en 2 ^e doctorat. PRINS.		Droit pénal. PRINS.
Ne figure pas au programme.		Éléments du droit international privé. M. VAUTHIER.

1884

1909

Second Doctorat.

Droit civil.	ARNTZ.	Droit civil.	{ VANDER REST ET HANSSENS.
Droit criminel.	PRINS.	Éléments de la procédure pénale.	PRINS.
Éléments du droit commercial.	A. VAUTHIER.	Éléments du droit commercial.	{ A. VAUTHIER ET VANDER EYCKEN.
Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile.	DUVIVIER.	Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile.	SERVAIS.
Ne figure pas au programme du doctorat en droit.		Éléments des lois fiscales qui se rattachent au notariat.	THOMAS.
Ne figure pas au programme.		Droit pénal et procédure pénale (cours flamand).	DE HOON.

Doctorat en sciences politiques et administratives.

Fusionné avec l'enseignement des sciences politiques et sociales.

Examen de Secrétaire de légation.

Fusionné avec l'enseignement des sciences politiques.

Notariat (1^{re} année).

Ne figure pas au programme du notariat.		Notions de la philosophie morale.	DWELSHAUVERS.
Encyclopédie du droit.	FÉTIS.	Encyclopédie du droit.	CATTIER.
Introduction historique au droit civil.	FÉTIS.	Introduction historique au droit civil.	CATTIER.
Droit civil.	VAN DER REST.	Éléments du droit civil.	M. VAUTHIER.
Lois organiques du notariat.	BASTINÉ.	Lois organiques du notariat.	SERVAIS.
Ne figure pas au programme.		Application des lois organiques du notariat et rédaction d'actes sur cette matière.	VAN HALTEREN.

1884

1909

Notariat (2^e année).

Ne figure pas au programme du notariat.	Droit naturel.	WODON.
Droit civil. ARNTZ.	Droit civil.	VAN DER REST.
Lois fiscales se rattachant au notariat. BASTINÉ.	Passé à la 3 ^m e année.	THOMAS.

Cours ajoutés au programme depuis 1884 :

1909

Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la législation sur les aliénés, les dispositions des règlements sur la dette publique, les règlements sur la caisse des dépôts et consignations. M. VAUTHIER.

Lois de procédure civile relatives à l'ouverture des successions, à l'exécution forcée des jugements et des actes, aux saisies-arrêts, aux saisies-exécutions, à la saisie des fruits pendants par racines, à la distribution par contribution, à la saisie immobilière, à l'ordre et à la saisie des rentes. BEHAEGHEL.

Application des matières ci-dessus, et rédaction d'actes sur ces matières. { BEHAEGHEL ET
VAN HALTEREN.

1909

Notariat (3^e année).Cette 3^me année ne figure pas au programme de 1884.

Droit civil.	{ VAN DER REST ET HANSSENS.
Lois fiscales se rattachant au notariat (droit d'enregistrement, de succession, de timbre et d'hypothèque).	THOMAS.
Éléments du droit international privé.	M. VAUTHIER.
Éléments du droit commercial.	A. VAUTHIER.
Application des matières ci-dessus et rédaction d'actes.	VAN HALTEREN.

1909

Cours complémentaires.

Médecine légale.	DE BOECK.
Colonisation, politique coloniale et législation du Congo.	ROLIN.

1909

Cours libres.

Éléments de la législation financière belge.	BIGWOOD.
Législation criminelle comparée. Le jury criminel en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne et en Autriche.	SPEYER.
Histoire du droit.	DES MAREZ.
Droit constitutionnel comparé.	P. ERRERA.
Droit administratif comparé (Institutions provinciales et communales des principaux Etats; matières spéciales).	P. ERRERA.
Institutions civiles comparées.	ROLIN.
Législation ouvrière.	WODON.
Droit du Congo.	CATTIER.
Droit industriel comparé.	VANDER EYCKEN.
L'Individualisation des peines.	DUPONT.

BIBLIOGRAPHIE.

Voir pour la période 1834-1884, la *Notice historique* de L. VANDERKINDERE, p. 26, 31, 51 à 52, 63 à 67, 77, 103 à 105, 121 à 126. Pour la période 1885 à 1909, voir les Rapports académiques annuels. Pour les notices nécrologiques : Rivier, par M. Nys. Rapport 1897-1898, p. 55; Cornil, par M. VAN DER REST, *ibid.*, p. 61; Olin, par M. WODON. Rapport 1888-1889, p. 81. Cf. *Revue de l'Université* 1897-1898, p. 157 et 237; *ibid.* 1898-1899, p. 1 et 14; *ibid.* 1900-1901, p. 97.

FACULTÉ DES SCIENCES.

L'histoire de la Faculté des sciences pendant les vingt-cinq dernières années est dominée par l'application aux études de la loi du 10 avril 1890.

Le premier effet de cette loi fut de débarrasser les candidatures de cette foule d'étudiants, sortant parfois de la classe de 4^e des athénées, qui arrivaient à l'Université sans aucune préparation, en bénéficiant de la coupable tolérance de la loi de 1876; mais l'expérience a malheureusement prouvé que la barrière établie à l'entrée des Universités n'est pas encore suffisante : nombre d'étudiants montrent, lors de leur arrivée à l'Université, une infériorité vraiment déplorable qui témoigne soit de la défectuosité de l'enseignement qu'ils ont reçu, soit de la facilité beaucoup trop grande avec laquelle les certificats de fréquentation des études moyennes sont octroyés. Aussi la Faculté s'est-elle prononcée énergiquement le 24 juin 1902 en faveur du vœu que tous les étudiants soient obligés de passer un examen pour entrer à l'Université.

Cependant la Faculté, tout en donnant la préférence aux humanités anciennes comme système d'éducation, a admis que les humanités modernes pouvaient être considérées comme équivalentes pour aborder les études des doctorats en sciences physiques et mathématiques et en sciences naturelles, et elle a décidé de permettre l'obtention des diplômes scientifiques non légaux aux jeunes gens qui ignoreraient

le grec et le latin, mais qui, abstraction faite de leur langue maternelle, justifieraient de la connaissance de deux langues modernes.

Le Gouvernement, en supprimant les écoles normales du second degré et en remplaçant les études qu'y faisaient les futurs professeurs de l'enseignement moyen par celles du doctorat en sciences, apportait, avec la promulgation de la loi de 1890, une clientèle nouvelle aux Facultés des sciences des Universités, tout en forçant celles-ci à aborder le problème d'un enseignement pédagogique. Jusque là la Faculté des sciences, seule avec la Faculté de philosophie et lettres, avait conservé le privilège de rester étrangère à toute préoccupation professionnelle; la physionomie des études n'en a cependant, à Bruxelles, tout au moins, été nullement altérée, d'autant plus que la disposition nouvelle de la loi n'a pas eu pour résultat d'encombrer les auditoires des doctorats de futurs professeurs d'athénée. Il est vraisemblable que le nombre restreint de jeunes gens qui à Bruxelles se sont présentés pour bénéficier de cette disposition de la loi, provient de ce que, sous le gouvernement actuel, les élèves sortis de l'Université libre ne pouvaient guère avoir beaucoup de chances d'entrer dans l'enseignement moyen.

Ce n'est pas à nous de juger si l'innovation qui fait de tous les professeurs d'athénée des docteurs constitue un progrès, mais il est permis de constater qu'elle n'a guère augmenté le rendement scientifique de notre pays; l'expérience a en effet démontré que s'il est des professeurs d'athénée qui sont des savants de premier ordre, la grande majorité des docteurs en sciences, une fois casés dans l'enseignement moyen, se détachent des recherches scientifiques et se laissent annihiler par l'ambiance provinciale.

Le nombre des étudiants qui, sans se destiner à l'enseignement moyen, ont abordé les études des doctorats en sciences a été également minime, et il en a été malheureusement de même dans les autres Universités du pays; si les Facultés des sciences, par leur candidature, n'étaient l'antichambre des études médicales, de la phar-

macie et de l'école vétérinaire, les professeurs pourraient faire leurs cours devant une couple d'élèves en moyenne. Il ne faut pas se dissimuler que le caractère positif des Belges se prête peu aux recherches scientifiques désintéressées ; trop peu nombreuses sont, même parmi les grandes familles libérales, celles qui nous ont envoyé leurs fils pour que ceux-ci consacrent leur existence à faire avancer les connaissances humaines.

Et pourtant, comme la loi du 10 avril 1890 était en progrès sur celle de 1876, et comme elle est bien faite pour favoriser dans les Universités les études scientifiques approfondies ! En obligeant les aspirants aux doctorats à présenter une thèse, témoignant de recherches personnelles, en renforçant les candidatures et en limitant les études de chaque doctorat à une spécialité, d'ailleurs suffisamment étendue, analyse, géométrie, mécanique, astronomie, physique, zoologie, botanique, sciences minérales, chimie, la loi consacrait définitivement l'introduction d'exercices pratiques dans tous les cours, forçant les Universités à se mettre au niveau des Universités étrangères et à multiplier les professeurs en vue d'une spécialisation plus grande de l'enseignement.

La Faculté des sciences de l'Université de Bruxelles fit en l'occurrence tout ce qu'elle put, étant donné le peu de ressources dont le Conseil d'administration disposait en sa faveur ; déjà antérieurement à la mise en vigueur de la loi nouvelle, des études pratiques avaient été instituées dans les doctorats, Léo Errera ayant été adjoint au professeur Bommer pour la botanique, M. Reyhler à M. le professeur De Wilde pour la chimie, M. Lameere à M. le professeur Yseux pour la zoologie. Des laboratoires furent installés, mais la Faculté attend toujours les instituts de physique, de zoologie, de géologie et de chimie dont jouissaient déjà les Universités de l'État avant la promulgation de la loi de 1890.

Une situation privilégiée fut faite à la botanique, grâce à Léo Errera.

INSTITUT DE BOTANIQUE. — Lorsque Léo Errera fut chargé, en 1884, d'enseigner l'anatomie et la physiologie végétales, il s'occupa immédiatement d'avoir un laboratoire où les élèves pussent travailler par eux-mêmes et s'initier aux méthodes d'investigation. Convaincu que le laboratoire doit être situé dans le voisinage immédiat des collections du Jardin botanique, il demanda à pouvoir utiliser deux chambrettes situées sous les combles, au Jardin botanique même. Il finit par les obtenir, non pas à titre de professeur à l'Université, mais parce qu'il était aussi secrétaire du Conseil de surveillance du Jardin.

Ce laboratoire plus que modeste resta en usage pendant sept années. Telle était la valeur pédagogique de Léo Errera que, malgré l'insuffisance notoire de l'aménagement, des savants de premier ordre y firent leur éducation botanique, et que de très bons travaux sont sortis de cette installation où tout faisait défaut, sauf l'ardent désir d'instruire et d'apprendre, mais où la bonne volonté du maître et des élèves suppléait à tout. Citons seulement ceux qui sont morts : Emile Laurent, Georges Clautriau et Alfred Dewèvre.

Ce ne fut qu'en 1891 que le laboratoire logé dans les greniers put être remplacé par une installation définitive. Une maison contiguë au jardin fut acquise — par de généreux anonymes, disait Léo Errera ; — elle fut entièrement transformée et de nouveaux bâtiments furent construits dans la cour. A l'occasion des fêtes universitaires de 1895, Léo Errera publia une notice détaillée sur l'Institut botanique. Il y ajouta les plans élaborés et réalisés par M. l'architecte Foettinger, « non point du tout, dit-il, que l'on veuille les proposer comme un idéal ou comme un modèle, mais ils serviront du moins à montrer que l'on peut tirer un parti convenable d'une vieille maison... ». Contentons-nous ici de dire que l'aménagement intérieur a été conçu sans aucun luxe, mais que l'Institut est pourvu de l'outillage scientifique le plus complet et le plus moderne. Ainsi il contient, outre les laboratoires habituels d'anatomie et de physio-

logie, un grand laboratoire de chimie, une pièce où sont concentrés tous les appareils de stérilisation, un bel atelier de photographie, une chambre destinée à la spectroscopie et à la polarimétrie, des locaux chauffés à température constante et où se font les cultures de microbes, etc.

Léo Errera fut le premier à introduire à Bruxelles les conférences de laboratoire. Dès 1890, il organisa des réunions hebdomadaires « analogues aux *Colloquia* des Universités allemandes : les étudiants en doctorat et quelques jeunes docteurs y analysent et y discutent, sous la direction du professeur, les principales publications scientifiques nouvelles. Ils se tiennent ainsi au courant des progrès quotidiens de la science et s'exercent à la fois à parler avec clarté et à juger avec critique ». (*L'Institut botanique de Bruxelles. Souvenir des fêtes universitaires. 28-30 octobre 1895*, p. 13.) Comme on le voit par cette citation, Errera se rendait déjà compte en 1890, de la nécessité de fournir aux futurs professeurs d'athénée autre chose que des connaissances scientifiques; l'Université leur doit aussi des notions de pédagogie.

Léo Errera avait succédé en 1895 au regretté professeur J.-E. Bommer.

J.-E. Bommer était un naturaliste très distingué qui alliait à un savoir étendu un culte profond pour la science. Malheureusement, obligé de cumuler les fonctions de professeur avec celles de Conservateur au Jardin botanique, il ne disposa pas d'assez de loisirs pour donner toute sa mesure.

A la mort de J.-E. Bommer, l'enseignement des Sciences botaniques fut complètement réorganisé et trois professeurs, MM. Errera, Massart et Charles Bommer, fils, se distribuèrent les sept cours du doctorat. L'Université de Bruxelles devançait ainsi les autres Universités du pays, où un seul professeur, deux au plus, sont chargés de l'ensemble des études botaniques, et elle put donner ainsi à la loi de 1890 toute sa portée.



Ernest ROUSSEAU
RECTEUR EN 1884-85 ET EN 1885-86
décédé le 21 décembre 1908.

(D'après un buste par JRP LAMBEAUX.)

Ce fut une époque glorieuse, brusquement interrompue, hélas! par la mort inopinée de Léo Errera, le 1^{er} août 1905, à l'âge de 47 ans.

L'Université pleure encore la perte de cet homme d'élite, penseur original, brillant professeur et savant remarquable, qui eut sur la direction des études universitaires une influence prépondérante et qui a laissé une tradition dont l'éclat a rejailli sur toute la Faculté des sciences.

MM. Massart et Charles Bommer lui ont succédé pour le partage de ses cours et la famille Errera a nommé M. le professeur Massart directeur de l'Institut botanique qui s'appelle désormais Institut Léo Errera.

La mort a ravi à la Faculté des sciences pendant ces vingt-cinq dernières années tous les professeurs du groupe des sciences physiques et mathématiques qui figuraient au programme lors du cinquantenaire de l'Université; en 1888, ce fut Zimmer qui nous fut enlevé; en 1889, Van Ginderachter; Buisset mourait en 1895, Goemans en 1896, Charbo en 1901; Rousseau prenait sa retraite en 1906 et succombait en 1908.

Ces professeurs enseignaient en même temps à la Faculté des sciences appliquées et ils appartiennent d'une manière prépondérante à l'histoire de cette dernière. Il en est de même de Witmeur, mort en 1895, qui joignait à l'enseignement de l'exploitation des mines celui de la géologie et de la minéralogie.

MM. Tassel, Brand et Mineur, se sont partagé, lors de la vacance des chaires, l'enseignement des hautes mathématiques, mais M. Tassel a donné sa démission en 1906 et a été remplacé par M. Chargeois.

A Goemans a succédé M. Stroobant, astronome à l'Observatoire royal.

Le tant regretté professeur Rousseau a été remplacé par M. Ver-

schaffelt pour la physique expérimentale et par M. Mathy pour la physique mathématique.

A Witmeur ont succédé MM. Daimeris et W. Prinz, mais M. Daimeris ayant été nommé professeur honoraire en 1907, M. W. Prinz reste chargé de tout l'enseignement des sciences minérales.

En 1886, le professeur Hannot donnait sa démission; il avait été désigné pour faire à la Faculté des sciences les cours de psychologie, logique et morale qui, antérieurement, se confondaient avec ceux que donnait à la Faculté de philosophie le professeur Tiberghien. Hannot avait arboré résolument le drapeau du positivisme, et M. Hector Denis, qui lui a succédé, a persisté dans cette attitude, la seule qui, selon nous, convienne à l'enseignement philosophique dans une Faculté des sciences.

La chimie générale a continué à être professée par M. De Wilde auquel avait été adjoint M. Reychler, chargé de faire aux étudiants du doctorat en sciences un cours de physico-chimie. En 1906, M. De Wilde donna sa démission et fut nommé professeur honoraire; M. Reychler, dont les travaux font autorité et qui était tout désigné pour succéder à M. De Wilde, préféra prendre sa retraite également. L'Université, ne pouvant trouver en Belgique un chimiste qui pût lui apporter le concours de sa science et de son talent professoral, dut s'adresser à l'étranger pour avoir un professeur de chimie générale; sur les conseils de l'illustre Berthelot, elle s'adjoignit un jeune savant français, M. Chavanne, qui, par ses connaissances étendues, pouvait en même temps professer la physico-chimie et succéder à la fois à M. De Wilde et à M. Reychler. Pour le doctorat, un second professeur de chimie générale, M. Wuyts, qui avait jusqu'alors rempli les fonctions de chef des travaux chimiques à la satisfaction de tous, fut également nommé.

L'on sait que le Gouvernement a institué dans les Universités de l'État un grade de docteur en sciences physico-chimiques; notre

Faculté des sciences avait, sous l'inspiration de M. Reychler, élaboré un programme permettant aux docteurs en sciences chimiques de compléter leurs études par l'acquisition des notions de mathématiques supérieures nécessaires à la connaissance de la physico-chimie. Malheureusement, le Conseil d'administration dut répondre à la Faculté par une fin de non-recevoir, faute des ressources nécessaires.

En 1906, cependant, après la nomination de M. Chavanne, la Faculté obtint une satisfaction partielle. Un laboratoire de physico-chimie fut organisé, et la thermodynamique, partie du cours de physique mathématique, fut introduite à titre de cours facultatif au programme du doctorat en sciences chimiques.

En même temps, un cours facultatif, intitulé : « Compléments de mathématiques nécessaires à l'intelligence des sciences naturelles », fut institué à la candidature en sciences naturelles avec M. Chargois comme titulaire. Le but de ce cours est non seulement de permettre aux chimistes de faire de la physico-chimie, mais encore de suppléer à l'insuffisance du programme de l'enseignement moyen en ce qui concerne les notions de mathématiques supérieures utilisées aujourd'hui dans presque toutes les branches des sciences naturelles et notamment en minéralogie et en physiologie.

Il est malheureux de devoir constater que presque tous les étudiants de la candidature en sciences naturelles sont incapables de suivre le cours, très bien conçu cependant, de M. Chargois, parce qu'ils sont par trop ignorants des notions de mathématiques élémentaires qu'ils sont censés avoir acquises dans l'enseignement moyen. C'est en cette matière surtout que l'on peut saisir sur le fait le caractère trompeur des certificats préparatoires aux études universitaires et la nécessité absolue de placer un examen sérieux à l'entrée de l'Université.

Ces additions au programme ont coïncidé avec une modification importante apportée dans la répartition des matières des deux épreuves de la candidature en sciences naturelles : l'ordre de ces

deux épreuves a été interverti. Antérieurement, les étudiants passaient d'abord leur examen sur la botanique, la zoologie et la philosophie, avant d'être interrogés sur la physique, sur la chimie et sur les sciences minérales. L'ordre suivi était précisément l'inverse de celui qui caractérise l'évolution historique et logique des sciences naturelles : une mauvaise compréhension des nécessités de l'enseignement et la routine seules avaient permis de laisser subsister un état de choses d'autant plus baroque que la physique et la chimie font partie du programme des dernières années de l'enseignement moyen.

D'autres mesures vinrent aussi en 1906 perfectionner les études de la candidature en sciences physiques et mathématiques : des exercices de mathématiques, faits par MM. Brand et Mineur, furent ajoutés au programme, et il fut décidé que les élèves auraient à suivre non pas seulement le cours de chimie minérale comme le veut la loi de 1890, mais la chimie générale tout entière, la chimie organique étant devenue indispensable pour l'étude des sciences physiques.

Plus récemment, des dispositions ont été prises pour donner un enseignement très complet de la physique expérimentale; les exercices pratiques sur cette matière ont été multipliés au programme de la candidature et du doctorat en sciences physiques et mathématiques; de plus, des exercices pratiques de physique expérimentale ont été rendus obligatoires pour les étudiants qui se destinent à l'un des quatre doctorats en sciences naturelles. Le Conseil d'administration de l'Université a permis l'installation d'un laboratoire convenablement outillé en vue de cet enseignement, et il est à espérer que bientôt les exercices pratiques de physique seront accessibles à tous les étudiants de la candidature en sciences naturelles.

Comme dernier événement de l'histoire de la Faculté des Sciences depuis 1884, il faut mentionner la retraite, en 1909, de M. le professeur Yseux atteint par la limite d'âge. Pendant plus de trente ans, M. Yseux a assumé la lourde tâche de cumuler avec la profession

de médecin pratiquant l'enseignement de la zoologie, de l'anatomie comparée, de la paléontologie, de la géographie, de l'anatomie et de la physiologie animales, de la paléontologie stratigraphique. C'est lui qui, aidé de M. De Pauw à partir de 1885, constitua à l'Université un musée zoologique. En 1887, le Conseil d'administration lui adjoignit M. Lameere en qualité de chef des travaux zoologiques, et lors de la mise en vigueur de la loi de 1890, pour compléter l'enseignement du doctorat en sciences zoologiques, M. Francotte fut nommé professeur d'embryologie animale et M. Lameere professeur de zoologie systématique, ce dernier ayant été en même temps chargé du cours de microscopie de la candidature en sciences naturelles.

Le mérite de M. le professeur Yseux a été surtout d'imprégner ses leçons de la méthode transformiste et d'enseigner le Darwinisme à une époque où la théorie de l'évolution était encore combattue, même à l'Université de Bruxelles.

M. Yseux a été remplacé : par M. Lameere pour les éléments de zoologie, les éléments d'anatomie comparée et l'anatomie animale; par M. Dollo pour la paléontologie et la géographie animales et pour la paléontologie stratigraphique; par M. Philippon pour la physiologie animale.

LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Lorsque Léon Vanderkindere a écrit l'histoire de l'Université libre depuis 1834, époque de sa fondation, jusqu'en 1884, il n'a pas cru devoir considérer isolément les manifestations de l'activité des diverses Facultés : jusqu'en 1884, en effet, le groupement universitaire était resté compact.

Il n'en a plus été de même au cours de la dernière période : l'extension donnée au programme des cours après la promulgation de la loi de 1890, le développement considérable de l'enseignement pratique et l'accroissement du nombre des étudiants inscrits à l'Université furent autant de causes qui nécessitèrent des modifications profondes dans les installations matérielles et même dans l'organisation de la Faculté de médecine.

L'événement qui domine son histoire en ces vingt-cinq dernières années est la création des Instituts de médecine au Parc Léopold : depuis 1895, tous les cours de la Faculté y ont été transférés, à l'exception des cliniques qui continuent, comme par le passé, à se donner dans les hôpitaux de la ville.

La création des Instituts, réalisée seulement de 1889 à 1893, était depuis longtemps désirée par la Faculté : déjà en 1873, un rapport dû à M. le professeur Rommelaere avait attiré l'attention du Conseil d'administration sur la nécessité d'améliorer et de compléter dans ce sens notre enseignement médical : « Il y a urgence, disait le « rapporteur, à organiser des Instituts de médecine dans les conditions où ils fonctionnent à l'étranger : la nécessité en est si évi-

« dente que d'autres Universités ne tarderont pas à réaliser ce
« progrès. Il y va de notre honneur scientifique de ne pas nous laisser
« distancer (1). »

Cet appel ne fut pas entendu ; cependant, un peu plus tard, en 1877, l'échevin de l'instruction publique, le très regretté Ernest Allard, ayant demandé qu'on lui fit connaître les desiderata formulés par la Faculté de médecine, des devis furent dressés notamment pour la construction d'un Institut de physiologie.

Ce devis prévoyait 180,000 francs de dépenses pour la construction des nouveaux locaux et 22,000 francs de dépenses annuelles. Transmis à l'administration communale, le 20 juillet 1877, ce devis ne fut pas accepté ; la reconstruction imminente des bâtiments universitaires de la rue des Sols absorbait toutes les ressources disponibles. Deux ans après, commençait, dans les Universités de l'État, l'édification des installations universitaires nouvelles ; l'Université libre se trouvait distancée.

La période qui va de 1884 à 1890 est caractérisée, en ce qui concerne la Faculté de médecine, par une très grande activité dans l'élaboration de projets de réforme de l'enseignement et par la discussion des préliminaires de la loi qui devait être promulguée en 1890.

La Faculté réclamait avec insistance l'établissement d'un examen d'entrée à l'Université ; en même temps, elle protestait contre l'abandon du contrôle gouvernemental dans l'octroi des diplômes professionnels ; dans la séance du 1^{er} avril 1887, elle adopta à l'unanimité les conclusions d'un rapport de M. le professeur Heger, dans lequel se remarque cette phrase : « Nous estimons qu'il y a lieu de
« faire des réserves relativement à l'application d'un système dans
« lequel l'État contresigne des diplômes donnés à des élèves qu'il ne

(1) Rapport présenté à la Faculté dans sa séance du 3 décembre 1872, adopté le 6 mars 1873 et envoyé au Conseil d'administration de l'Université qui en décida l'impression.

« connaît pas par des commissions d'examen qu'il n'a pas nommées
 « et sur lesquelles il ne peut exercer aucun contrôle. Pour obtenir
 « une garantie sérieuse, il faut que l'État intervienne en premier
 « lieu pour surveiller l'accès aux études médicales; en second lieu,
 « avant de permettre au médecin ou au pharmacien d'aborder l'exer-
 « cice de sa profession. »

Ce rapport préconisait l'établissement d'un examen professionnel à subir devant un jury central composé d'un nombre égal de professeurs des quatre Universités et présidé par un délégué du gouvernement. Aujourd'hui que vingt années d'exercice permettent d'apprécier les mauvais côtés de la loi sur la collation des grades académiques promulguée en 1890, on peut regretter que les avis de la Faculté de médecine n'aient pas été suivis.

La question de l'enseignement clinique fut vivement discutée en 1885 : le Conseil des Hospices avait adressé au Conseil d'administration de l'Université une lettre par laquelle il était annoncé qu'en vertu des règlements hospitaliers, le mandat des chefs de service : Crocq, De Roubaix, Guillery, Henriette, Thiry et Van Hoeter prendrait fin au 31 décembre de cette même année. La Faculté ne voulut pas admettre cette décision qui révolutionnait, sans même qu'elle eût été consultée, tout son enseignement clinique et déposait de leur chaire des professeurs dont le mandat émanait non du Conseil des Hospices, mais de l'Université. Elle affirma son indépendance et son droit; elle demanda la création d'un « Institut clinique universitaire » et, comme on objectait que les ressources manquaient, elle fit valoir que cet Institut pourrait, au besoin, s'organiser dans les hôpitaux actuels. (Procès-verbal de la séance du 5 janvier 1886.)

Presque à chacune de ses réunions générales, la Faculté, à cette époque, proclame l'urgence de mesures à prendre pour l'amélioration de son enseignement et invariablement ses intentions généreuses échouent, parce que l'Université ne possède pas les ressources pécuniaires indispensables. M. le professeur Van den Corput, dans la

séance du 13 février 1884, avait proposé la création à Bruxelles d'un « Institut de hautes études » comprenant un série de cours tels que l'histoire de la médecine, la géographie médicale, la pathologie comparée des races humaines, la chimie médicale, l'étude et la culture des microbes, etc.; à ces cours théoriques devaient se joindre des démonstrations pratiques et même une école d'infirmiers.

D'autres membres de la Faculté réclamaient l'établissement de policliniques; dans la séance du 8 décembre 1886, MM. Edouard de Smet et Edmond Destrée sollicitaient la création d'un laboratoire de recherches bactériologiques, et la Faculté, non contente d'appuyer cette proposition, émettait à l'unanimité le vœu de voir s'élever à l'Université un Institut d'hygiène. (Procès-verbal de la séance du 8 décembre 1886.)

Les vœux se succédaient de séance en séance, mais sans être écoutés. Cependant, la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur se prolongeant aux Chambres législatives, les Universités étaient envahies par des jeunes gens qui, sans avoir terminé leurs études moyennes, se faisaient inscrire à la hâte au rôle des étudiants.

En vain M. De Roubaix demandait-il que, pendant cette sorte d'intérim légal, on prit des mesures pour interdire l'accès des Universités aux élèves insuffisamment préparés; l'invasion n'en continuait pas moins: le nombre des étudiants inscrits à l'Université atteignit en 1887 le chiffre de 1,807, dont 521 au rôle de la Faculté de médecine.

Cependant toutes les initiatives de la Faculté ne restaient pas stériles: elle institua des « cours libres » et dans la seule séance du 16 juin 1887 nous en relevons plusieurs, tels que: la technique des autopsies, cours confié à M. le docteur Marique; une clinique laryngologique et rhinologique, à M. le docteur Capart; une clinique interne des enfants, à M. Tordeus; un cours sur l'intervention chirurgicale dans les affections rénales, à M. le docteur Warnots; un cours de chimie biologique et de toxicologie approfondie, à M. le professeur

Depaire, et d'autres encore qui témoignent de l'activité scientifique du corps enseignant. La Faculté prit aussi une large part à l'organisation des conférences universitaires dont la première eut lieu le 5 décembre 1888 et qui furent le point de départ des cours dits d'*Extension universitaire*. Cette même année fut réorganisé le service des autopsies qui avait été créé, en 1872, sur la proposition de MM. Heger, Mahaux et Delstanche.

Si l'Université avait, au cours de cette période, possédé la personnalité civile, la création immédiate des Instituts dont elle implorait la fondation, aurait certainement eu lieu et je puis ajouter qu'elle se serait faite dans des conditions beaucoup meilleures qu'elle ne l'a été depuis. C'est, en effet, une situation profondément anormale, et qui n'a d'analogue en aucun pays, que celle de l'Université libre; les intentions les plus généreuses et les projets les plus favorables au développement de l'enseignement supérieur dans la capitale ont, jusqu'en 1889, été paralysés par l'incapacité civile de l'Université. Les Facultés de sciences naturelles et de médecine devaient naturellement souffrir de cet état de choses plus que la philosophie ou le droit qui n'ont pas, pour leur enseignement, les mêmes exigences au point de vue matériel.

La fondation d'Instituts de médecine, si souvent demandée, n'était plus espérée par personne, lorsque se produisit, fort heureusement pour la science et pour l'Université, l'intervention de M. Ernest Solvay.

L'importance des fondations qu'il a faites depuis 1889, les conséquences fécondes qui résultèrent de l'exemple donné par lui, sont trop considérables pour que nous ne rappelions pas, au moins brièvement, les circonstances dans lesquelles survint cet événement.

Ce fut une surprise dans le monde universitaire bruxellois que la communication faite, à la rentrée des cours, le 14 octobre 1889, par M. l'Administrateur-inspecteur, annonçant que M. Ernest Solvay venait de fonder, avec le concours de M. le professeur Heger, un

Institut d'électro-physiologie. Sans doute, beaucoup de nos compatriotes connaissaient l'œuvre industrielle de M. Solvay : mais bien peu d'entre eux étaient au courant des projets qu'il méditait depuis longtemps. A vrai dire, en 1889, il ne s'agissait pas encore de la construction des Instituts du Parc Léopold; le fait se réduisait à ceci : le 23 juillet 1889, M. Heger avait adressé à M. l'Administrateur-inspecteur une demande par laquelle il le priait de mettre à la disposition de M. Solvay une des salles de l'Université pour y installer un laboratoire d'électro-physiologie.

L'idée de construire un Institut ne prit corps qu'un peu plus tard : en 1891, M. Charles Graux ayant la présidence du Conseil d'administration, l'un de ses premiers actes, — et on ne saurait assez l'en féliciter, — fut d'appeler M. E. Solvay à siéger dans ce Conseil (18 avril 1891).

Le 18 juillet, une Commission fut nommée pour examiner un projet de M. le professeur Heger. Cette Commission était composée de MM. Buls, Graux, Vanderkindere, Doucet, De Roubaix, Stas, Stiénon et Heger, rapporteur. Le 20 septembre, cette Commission proposa la création d'une École pratique de médecine au Parc Léopold.

Des négociations furent aussitôt engagées avec la Ville ; grâce au concours dévoué de M. le Bourgmestre Buls, elles furent couronnées de succès.

Le 20 mai 1892, M. Ernest Solvay adressa à M. l'Administrateur-inspecteur une lettre par laquelle il annonçait son intention de construire au Parc Léopold deux Instituts qui seraient réunis dans un même bâtiment et dont l'un serait affecté à l'enseignement universitaire. Cette proposition ayant été acceptée, M. le Bourgmestre soumit au Conseil communal le texte d'une convention qui fut ratifiée le 27 juin 1892 ; le 28 octobre, le Conseil communal autorisa la construction du premier des Instituts Solvay au Parc Léopold.

L'obstacle juridique que notre législation oppose à toute donation

faite à l'Université avait été évité par le fait que, le Parc Léopold appartenant à la Ville, toute construction élevée sur ce terrain lui appartient de droit et, par la convention du 27 juin, la Ville s'engageait à mettre le bâtiment à la disposition du Conseil d'administration de l'Université pour le but indiqué par le donateur.

La fondation de deux autres Instituts de médecine suivit, à quelques mois d'intervalle, dans les circonstances que nous allons rapporter.

Alfred Solvay n'avait pris aucune part à la fondation faite par son frère Ernest : « Je t'admire et je voudrais me joindre à toi », lui avait-il écrit en apprenant ses intentions généreuses.

En 1891, il arriva qu'Alfred Solvay faillit perdre un de ses enfants atteint de diphtérie; à cette occasion, il apprit que, grâce aux recherches de Roux et de Behring, on pouvait espérer posséder bientôt un sérum efficace dans le traitement de cette terrible maladie. Doué d'une nature généreuse et profondément sensible, Alfred Solvay voulut hâter la réalisation du progrès espéré; dans ce but, il mit à la disposition de M. le professeur Heger, le 2 novembre 1891, une somme de 100,000 francs. Fort d'un tel appui, ce dernier commença aussitôt des démarches auprès de M. le baron Lambert, de M. Georges Brugmann et de M. Fernand Jamar, dans le but d'obtenir leur participation à la fondation d'un Institut d'hygiène et de bactériologie. Cette proposition reçut auprès d'eux le meilleur accueil, et le 20 novembre, au jour anniversaire de la fondation de l'Université, M. Buls put annoncer que le concours de la Ville était acquis à ce nouveau projet. Le 4 janvier 1893, le Conseil d'administration prit connaissance des libéralités faites et adressa ses remerciements aux donateurs.

Avant que le Conseil communal eût été appelé à délibérer sur les propositions relatives à la création d'un Institut d'hygiène et de bactériologie, la fondation de l'Institut d'anatomie se décidait tout aussi rapidement, grâce au généreux concours de M. Raoul Warocqué.

En novembre 1892, l'amphithéâtre de dissection (ou plutôt la salle attenante au dépôt mortuaire de l'hôpital Saint-Jean à laquelle on donnait ce nom) était particulièrement encombré; le nombre des étudiants en médecine s'élevait cette année-là à 557 et, comme on ne pratiquait pas encore l'antisepsie, les dangers d'infection étaient grands; plus d'un de nos élèves en avaient été victimes.

Invité à se rendre compte par lui-même de l'opportunité de son intervention, M. Warocqué n'hésita pas un instant; il vint à l'amphithéâtre, il vit les tables encombrées de pièces malodorantes; les étudiants d'alors ont gardé le souvenir de cette visite faite un matin de novembre, dans l'infect local de l'hôpital Saint-Jean. Avant de sortir de la salle de dissection, M. Warocqué voulut, très simplement, promettre aux étudiants que son initiative leur assurerait bientôt des locaux plus convenables et plus sains.

M. Buls appuya ce projet; grâce à lui, des négociations furent aussitôt engagées entre la Ville, l'Université et le Conseil des hospices; dans la séance du 8 mai 1893, M. le Bourgmestre présenta au Conseil communal deux rapports, le premier concernant la fondation de l'Institut d'hygiène et de bactériologie, le second relatif à l'Institut d'anatomie.

La construction des Instituts, confiée à MM. Gerard et Van Ysendyck, se fit avec rapidité; leur inauguration solennelle eut lieu en même temps que les fêtes du cinquantenaire de l'*Union des anciens Étudiants* de l'Université, les 28, 29 et 30 octobre 1895.

Les établissements qui se trouvaient à ce moment groupés dans le Parc Léopold, au voisinage du Musée d'histoire naturelle, étaient au nombre de trois : Physiologie, Anatomie, Hygiène.

L'Institut de physiologie, vaste bâtiment dont la façade principale est dirigée du côté de la rue Belliard, est caractérisé par son mode spécial de construction : de vastes baies y laissent largement pénétrer la lumière; l'ossature métallique est apparente, les motifs décoratifs très sobres. L'aile gauche est réservée à l'enseignement universitaire,

l'aile droite à des recherches spéciales ; un auditoire disposé en amphithéâtre occupe le rez-de-chaussée au centre du bâtiment ; les laboratoires de chimie sont aux étages supérieurs ; dans l'arrière-corps et donnant sur une cour intérieure se trouvent les salles de désinfection des animaux, d'infirmerie et d'opération.

Le cours de physiologie, dédoublé en 1890, comprend un cours de physiologie générale et un cours de physiologie spéciale ; toutes les leçons s'accompagnent de démonstrations et d'expériences faites, le plus souvent, dans l'auditoire même, et complétées par des exercices pratiques auxquels prennent part tous les étudiants de candidature en médecine. L'organisation de l'enseignement pratique de la physiologie n'est devenue possible que grâce aux installations matérielles réalisées dans l'Institut ; cette organisation comprend aujourd'hui les cours de physiologie générale et spéciale dont est chargé M. le professeur Demoor, le cours de chimie physiologique confié à M. le professeur Slosse, et des exercices pratiques afférents à chacune de ces branches. Les exercices pratiques de physiologie, organisés autrefois par M. le professeur Heger, ne sont pas obligatoires aux termes de la loi, pas plus du reste que les travaux pratiques de chimie physiologique ; cependant ils sont très recherchés par les étudiants qui les suivent avec assiduité. Ceux d'entre ces jeunes gens qui montrent des dispositions pour les recherches de science pure trouvent dans les laboratoires de MM. Demoor et Slosse, toutes les facilités désirables pour leur formation scientifique ; une fois leurs études professionnelles terminées ils peuvent compléter cette formation dans les laboratoires de l'Institut Solvay, sous la direction de M. le professeur Heger. Des conférences de laboratoire réunissent toutes les semaines les professeurs et les travailleurs de l'Institut.

Les publications de l'Institut Solvay (Physiologie) comprennent un recueil intitulé : *Travaux de laboratoire*, dont le huitième volume vient de paraître ; bon nombre de mémoires émanant de l'Institut de physiologie ont été publiés dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*,

dans les *Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, enfin dans les *archives internationales de physiologie*, publiées par L. Fredericq et P. Heger.

Nous ne pouvons énumérer ici la série de travaux qui sont à l'actif du laboratoire de physiologie ; force nous est de renvoyer aux recueils spéciaux où ils ont été publiés ; nous mentionnerons cependant à cause de leur importance spéciale, les recherches sur l'électricité des nerfs de MM. Solvay, Heger, Gerard, Radzikowsky, les études de MM. Demoor, Querton, Geeraerd et de M^{lle} Stefanowska sur les modifications subies par les cellules cérébrales pendant leur fonctionnement, les différents mémoires de M. Dony et de M^{lle} Van Duuren sur la catalyse et sur les oxydases, de Demoor et Van Lint sur la découverte d'un sérum antithyroïdien, de Fernand Heger sur les fonctions de l'épiploon, de J. De Meyer sur la valeur de la sécrétion interne du pancréas, de L. Mayer sur le chimisme respiratoire.

Rappelons, enfin, que c'est au laboratoire de physiologie de l'Institut Solvay qu'eut lieu, en février 1890, la découverte du chimiotaxisme des leucocytes par J. Massart et Ch. Bordet.

En 1904, le Congrès international des Physiologistes tint à l'Institut Solvay sa sixième session sous la présidence de M. le professeur Heger. Presque tous les physiologistes du monde s'y étaient donné rendez-vous ; le Congrès ne comptait pas moins de 273 adhérents dont 25 venus d'Allemagne, 23 d'Angleterre, 45 de France, 22 d'Italie, 11 des États-Unis d'Amérique.

L'Institut d'anatomie, situé au fond du Parc Léopold, avec entrée vers la place Jourdan, présente une façade de 70 mètres sur une profondeur moyenne de 20. La partie droite du bâtiment est réservée aux divers services de l'anatomie, à l'embryologie, à la médecine opératoire et à la médecine légale. L'aile gauche renferme les laboratoires d'histologie, d'anatomie pathologique et le musée d'anatomie pathologique.

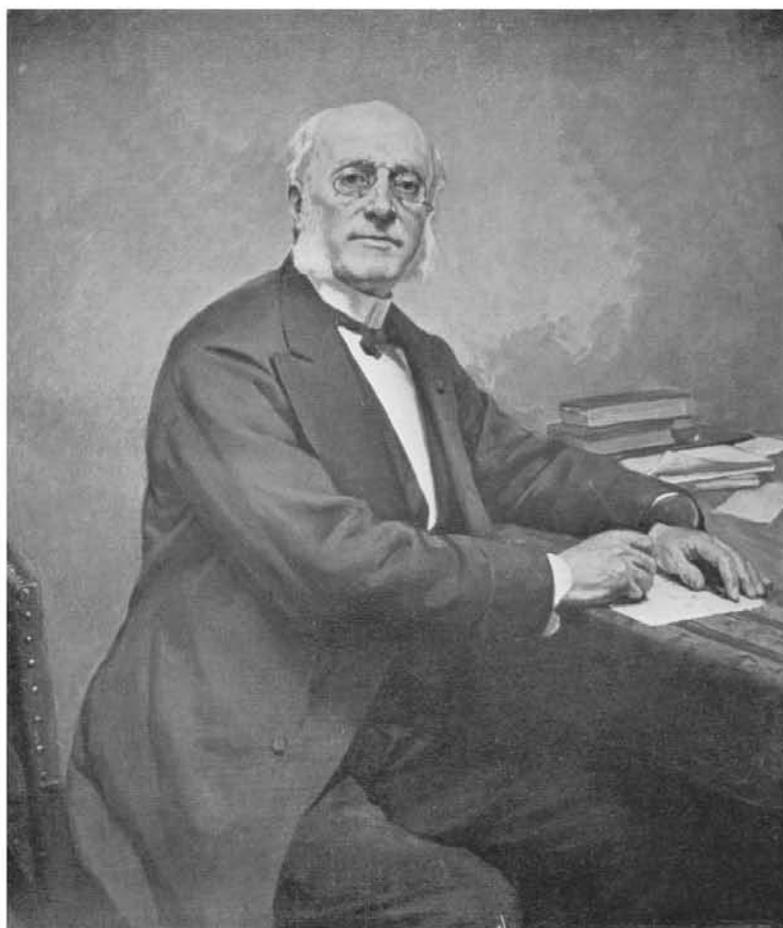
Au centre du bâtiment, près du grand auditoire, se trouvent les

collections d'anatomie normale et le Musée De Roubaix. Un certain nombre de pièces de dissection, religieusement conservées, témoignent encore de la science et de l'habileté technique de cet anatomiste ; le noyau de la collection des préparations des nerfs crâniens, notamment, est dû à De Roubaix. Le but actuellement poursuivi par le titulaire du cours d'anatomie, M. le professeur Brachet, est de réunir des pièces de démonstration, ayant toute la clarté et la précision de documents devant servir à l'enseignement, et non de réunir des curiosités qui n'ont pas la même utilité dans un musée universitaire. De nombreux moulages pris sur le cadavre, des coupes faites sur des sujets congelés, montées entre lame et lamelle, selon les méthodes les plus modernes de l'anatomie, d'importantes réserves de pièces disséquées après durcissement préalable, enfin de nombreuses planches murales faites à l'Institut même permettent au professeur de donner à son enseignement toute l'objectivité désirable.

En 1905, grâce encore une fois à la générosité de M. Warocqué, fut construit en annexe à l'Institut d'anatomie un pavillon comprenant une vaste salle de dissection, saine, spacieuse et parfaitement aménagée, puis des locaux accessoires servant à la conservation des cadavres ; tout danger d'infection a définitivement disparu.

Les étudiants sont admis quotidiennement à disséquer pendant tout le semestre d'hiver ; la technique suivie est celle du professeur Cunningham ; une adaptation française du *Manuel de Cunningham*, publiée par le D^r Brunin, chef de travaux anatomiques, avec la collaboration du D^r Kuborn, est entre les mains des élèves. Tous les cadavres destinés à la dissection reçoivent une double injection : l'une d'un liquide conservateur, l'autre d'une masse colorée permettant une étude complète du système vasculaire.

En ce qui concerne l'enseignement de l'embryologie, M. le professeur Brachet a pu, en ces dernières années, constituer une collection très complète et rare du développement de tous les Chordés depuis l'Amphioxus jusqu'à l'homme, en passant par les Cyclostomes,



D^r Louis DE ROUBAIX

RECTEUR EN 1861-62

décédé le 22 mai 1897.

(D'après un tableau par A. CLUYSENAER.)

les Sélaciens, les Ganoïdes, les Téléostéens, les Amphibiens, les Reptiles, les Oiseaux, les Mammifères non primates. Le professeur est ainsi à même de faire, soit dans son cours, soit au laboratoire, de nombreuses démonstrations, et de fournir sans cesse les preuves objectives de ses affirmations.

Les laboratoires sont largement ouverts à tous ceux qui désirent faire des recherches dans le domaine de l'anatomie et de l'embryologie; les principaux travaux publiés en ces dernières années ont porté sur la potentialité de l'œuf fécondé, la formation des produits sexuels, la spermatogenèse et l'ovogenèse, la signification morphologique du diaphragme, etc. Des conférences réunissent tous les quinze jours les travailleurs et ceux qui s'intéressent aux sciences morphologiques. Science explicative au même titre que la physiologie, l'embryologie éclaire et anime les sciences anatomiques qui cessent, grâce à elle, d'être purement descriptives.

Le laboratoire d'histologie, situé dans le même Institut dont il occupe en partie l'aile gauche, a été dirigé jusqu'en 1908 par M. le professeur Rommelaere. Longtemps avant que la loi ne les rendit obligatoires, M. Rommelaere avait organisé des exercices pratiques de micrographie pour les étudiants de candidature en médecine; dans les locaux spacieux de l'Institut d'anatomie ces cours pratiques ont pu se développer: le Dr Joris, assistant du professeur Rommelaere, organisa même un cours complet de technique microscopique. Les travaux relatifs aux rapports anatomiques des neurones, à l'innervation des muscles lisses, à l'histogenèse du neurone, à la structure de l'hypophyse envisagée dans la série animale, ont valu à M. Joris le titre de professeur d'histologie lors de la retraite de M. le professeur Rommelaere, en 1908.

L'aile gauche du bâtiment de l'anatomie comprend encore le laboratoire d'anatomie pathologique dirigé par M. le professeur Stiénon et les collections de la Société anatomo-pathologique.

L'Institut d'hygiène, de bactériologie et de thérapeutique est un

élégant bâtiment situé à l'entrée du Parc Léopold vers la rue Belliard; il comprend aujourd'hui des laboratoires multiples et se trouve déjà être beaucoup trop restreint pour ces destinations diverses.

Lorsqu'il fut construit, en 1895, il fut affecté en grande partie au service de sérothérapie organisé à cette époque par l'initiative privée; aujourd'hui que ce service a été englobé dans ceux de l'Institut Pasteur érigé par la province de Brabant dans le voisinage immédiat du Parc Léopold, il n'est pas sans intérêt d'en rappeler le point de départ.

En 1894, la découverte du sérum antidiphthérique de Behring amena dans le traitement du croup et des maladies diphthériques une modification profonde; il fut démontré que l'emploi de ce sérum, administré en temps opportun, pouvait vaincre le mal et sauver beaucoup d'existences menacées. Malheureusement la fabrication de ce sérum n'était pas sans offrir certaines difficultés, sa production était restreinte, et, dans notre pays, les médecins se plaignaient de ne pouvoir s'en procurer facilement. Connaissant cette situation, M. le baron Lambert, qui avait, comme nous l'avons dit, concouru à la fondation de l'Institut d'hygiène et de bactériologie, adressa, le 28 septembre 1894, un don de 5,000 francs à M. le professeur Heger en le priant de consacrer cette somme aux besoins de la sérothérapie; à cette souscription s'en ajoutèrent immédiatement plusieurs autres dues à MM. Ferdinand Bischoffsheim, chevalier de Bauer, comte Adh. d'Oultremont, Raoul Warocqué, Franz Philippon, Jules Delhaize, de Saint-Paul de Sinçay, Georges Brugmann; la création d'un service de sérothérapie fut aussitôt décidée; une souscription publique s'organisa d'elle-même; le 4 novembre la *Gazette* publia un appel éloquent en faveur de la lutte « contre le croup » et en quelques jours plus de 30,000 francs furent ainsi recueillis. On acheta aussitôt du sérum à l'étranger pour le distribuer gratuitement dans le pays en attendant que l'immunisation des chevaux permit

l'obtention d'un sérum efficace; cette immunisation fut commencée le 7 novembre; M. le D^r Funck voulut bien se charger de la direction du service; le 4 février 1895, M. le D^r Destrée annonçait à la *Société des sciences médicales et naturelles* de Bruxelles l'obtention d'un sérum dont la valeur antitoxique ne laissait rien à désirer.

Abrité au premier étage de l'Institut d'hygiène, le service de sérothérapie, bien qu'indépendant de l'Université, continua jusqu'au moment où un courant d'opinions se manifesta en faveur de la reprise de ce service par la province de Brabant. Le 21 novembre 1899 MM. A. Monville, Ch. Janssen, A. de Brauwer, S. Wiener et L. Tiberghien proposèrent au Conseil provincial la création d'un Institut de sérothérapie et de bactériologie. On sait que cette proposition fut non seulement acceptée mais notablement développée par le Conseil et qu'elle aboutit à la création de l'Institut Pasteur actuellement dirigé par M. Jules Bordet.

Ainsi l'initiative privée se trouvait pleinement récompensée; il n'est que juste de rendre hommage à ceux qui, obéissant à une pensée généreuse, ont eu, à un moment donné, le courage de braver des critiques que leurs auteurs doivent regretter aujourd'hui.

M. le D^r Funck a publié des travaux remarquables sur l'agent étiologique de la vaccine et de la variole (1901), sur les toxines et les antitoxines (1902); il est l'auteur de manuels de sérothérapie et de bactériologie très estimés; sous sa direction, MM. Joos et Jacqué ont apporté d'importantes contributions à l'étude de la bactériologie.

Au laboratoire de thérapeutique, d'abord sous la direction d'Edmond Destrée, puis sous celle du professeur Jacques, au laboratoire d'hygiène et de bactériologie actuellement dirigé par MM. Ed. De Smet et Jules Bordet, enfin au laboratoire de pathologie générale dirigé par M. le professeur Spehl, ont été exécutés de nombreux travaux sur l'action de diverses substances médicamenteuses (Destrée,

Jacques, Zunz, Pierart, Vindevogel, Sand, Lippens, Henrotin, Delhayé), sur la physiologie et la pharmacologie du cœur (Wybauw), sur la ligature des canaux pancréatiques (Mayer et Zunz), sur l'anémie saturnine (Galet). Une mention spéciale est due aux recherches de M. Zunz sur la digestion gastrique et les transformations de l'albumine dans le tube digestif.

Les publications provenant des divers laboratoires de l'Institut d'hygiène se trouvent principalement dans le recueil intitulé « *Travaux du laboratoire de thérapeutique* », dont le tome VII vient de paraître; d'autres sont disséminées dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, dans les *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, enfin dans le *Journal médical*.

C'est encore à l'Institut d'hygiène que se donnent la plupart des cours théoriques des trois doctorats de médecine; il serait évidemment préférable, pour éviter aux étudiants la perte de temps résultant des allées et venues, que ces cours théoriques, tels que le cours d'obstétrique ou celui de pathologie externe, fussent donnés dans les hôpitaux où ont lieu les cliniques. Malheureusement il n'existe aucun établissement hospitalier dépendant de l'Université; grâce au bienveillant concours du Conseil général des Hospices, nos élèves sont admis à recevoir l'enseignement à Saint-Pierre, à Saint-Jean, à la Maternité, au Grand-Hospice; mais l'Université n'est pas chez elle dans ces hôpitaux et il ne dépend pas d'elle d'y organiser les services, moins encore d'y disposer des locaux où se donneraient des leçons théoriques.

A quel point cette situation est désavantageuse pour la Faculté de médecine, on a pu le voir lors du conflit qui s'éleva en 1885, entre l'Université et le Conseil des Hospices.

Quoi qu'il en soit, et malgré tant d'obstacles à son expansion, notre enseignement clinique s'est développé: il a de tout temps fait la force de la Faculté de médecine; c'est un avantage inestimable pour elle que de siéger dans la capitale. Admis dans les hôpitaux pendant les

trois années des doctorats, prenant place dans les cadres en qualité d'élèves externes, d'internes, d'aides ou d'adjoints, suivant régulièrement les cliniques, nos étudiants puisent l'instruction médicale aux sources les plus généreuses. Il y a dans leur zèle à fréquenter les hôpitaux une cause qui réagit sur la statistique des succès obtenus par les différentes Universités aux concours institués par le gouvernement : absorbés par les besognes quotidiennes de leur service hospitalier, les étudiants en médecine de Bruxelles se présentent en nombre moindre aux différents concours ; on ne peut s'en étonner, ni faire autrement que de les approuver ; par contre, les jeunes médecins sortis de l'Université de Bruxelles se sont acquis, dans le monde scientifique, une réputation excellente. Et il suffit de parcourir le programme de nos cliniques pour se rendre compte de l'extension qu'elles ont prise.

En 1908-1909 ce programme comportait :

Clinique	{	à Saint-Pierre	L. Stiénon.
médicale	{	à Saint-Jean	P. Vander Velde.
Clinique	{	à Saint-Pierre.	J. Thiriar.
chirurgicale	{	à Saint-Jean	A. Depage.
Clinique obstétricale, à la Maternité			E. Kufferath.
Clinique ophtalmologique			Gallemaerts.
	}	Clinique interne des maladies des enfants	V. Jacques.
		Clinique externe des maladies des enfants	J. Lorthioir.
		Clinique des maladies mentales	J. De Boeck.
Cliniques complémentaires		Clinique gynécologique	Rouffart.
		Clinique des maladies syphilitiques et cutanées	A. Bayet.
		Clinique oto-laryngologique	Cheval.
		Clinique chirurgicale	J. Verhoogen.
		Clinique chirurgicale	J. Van Engelen.
		Clinique médicale	R. Verhoogen.

A ce programme s'ajoutaient de nombreux cours libres visant, la plupart, un but essentiellement clinique :

Électro-technique médicale	Cheval.
Maladies du système nerveux	J. Crocq.
Anthropologie	E. Houzé.
Démonstrations obstétricales	V. Cocq.
Cours théorique et pratique de massage	Le Marinel.
Hydrothérapie et hydrologie.	Wybauw.
Propédeutique des maladies des voies digestives.	Godart-Danhieux.
Chimie et microscopie cliniques	Zunz.
Médecine sociale (accidents du travail).	Sand.
Anatomie et physiologie des organes génitaux de la femme.	Keiffer.

L'enseignement clinique a toujours été l'objectif principal de la Faculté de médecine ; il a fait sa réputation et sa force ; les noms de Seutin, de Rossignol, de De Roubaix, de Thiriar — (et nous pourrions encore en citer d'autres qui illustrent la chirurgie), — les noms de Pierre Graux, de Crocq, de Rommelaere, de Stiénon en médecine, — ceux de Van Huevel, de Hyernaux, de Kufferath en obstétrique, — suffisent à établir la valeur de cet enseignement.

Pour apprécier l'effort que cette organisation représente de la part de la Faculté, il faut tenir compte non seulement des obstacles légaux qui s'opposent à l'acquisition d'un patrimoine par l'Université, mais de circonstances autrement douloureuses.

La mort a été cruelle pour nous en ces vingt-cinq dernières années et le nombre est si grand de ceux que nous avons perdus que nous ne pouvons consacrer ici à chacun d'entre eux de notice nécrologique distincte : nous dirons seulement leurs noms dans l'ordre des dates de leur décès.

Lequime, professeur émérite, m. en 1886.

Georges Renson, agrégé, m. en 1886.

Jean Wehenkel, professeur d'anatomie pathologique, chef de service des autopsies, m. en 1890.

Victor De Smeth, professeur de clinique médicale à l'hôpital Saint-Jean, m. en 1890.

Henriette, professeur de clinique médicale à l'hôpital Saint-Pierre, m. en 1892.

S. Tirifahy, professeur de médecine opératoire, m. en 1893.

Léo Warnots, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Jean, m. en 1894.

Jean Thiry, professeur émérite, m. en 1896.

Louis De Roubaix, professeur émérite. m. en 1897.

Alfred Stocquart, chef des travaux anatomiques, mort en 1897.

Jean Crocq, professeur de pathologie interne, m. en 1898.

G. Gluge, professeur émérite, m. en 1898.

Albert Crickx, agrégé, m. en 1898.

Remi Lavisé, agrégé, chargé de la clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Jean, m. en 1899.

Charles Delstanche, agrégé, m. en 1900.

Edmond Destrée, professeur de thérapeutique, chargé de la clinique médicale à l'hôpital Saint-Jean, m. en 1901.

A. Pigeolet, professeur émérite, m. en 1901.

Gustave Gevaert, agrégé, m. en 1903.

Joseph De Smeth, professeur honoraire, m. en 1903.

L. Hyernaux, professeur honoraire, m. en 1903.

Arthur Gallet, agrégé, chargé de la clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Jean, m. en 1903.

Édouard Kufferath, professeur de clinique obstétricale, m. en 1909.

Dans cette longue liste, à côté des noms de professeurs âgés, ayant pris leur retraite, on remarquera ceux de jeunes agrégés qui, après des années de travail, s'apprétaient à justifier toutes nos espérances. Plusieurs d'entre eux étaient sortis des rangs de la classe laborieuse, « ce berceau ordinaire du talent » (1). Le corps médical de Bruxelles s'est associé aux deuils de la Faculté ; parmi les témoignages de cette sympathie nous mentionnerons les fondations des prix Victor

(1) Discours prononcé par M. Rommelaere aux funérailles de V. De Smeth, le 4 août 1890.

De Smeth et du prix Destrée, destinées toutes deux à encourager les travaux scientifiques parmi nos étudiants.

Au cours de ces vingt-cinq années plusieurs professeurs ont pris leur retraite : M. le professeur Sacré et M. le professeur Hauben ont renoncé à l'enseignement de l'anatomie auquel ils s'étaient consacrés le premier pendant trente-six ans, le second depuis 1873 jusqu'en 1904.

Le nom de Sacré restera intimement lié au souvenir de Louis De Roubaix. Tous deux ont été les véritables fondateurs de l'enseignement de l'anatomie à Bruxelles : De Roubaix avait été prosecteur en 1837, il avait succédé à P. Graux dans la chaire d'anatomie en 1841 ; il fut, en 1891, à l'occasion de son jubilé professoral, l'objet d'une manifestation inoubliable de sympathie et de vénération : la Faculté était fière de lui et la famille médicale bruxelloise le considérait comme son chef ⁽¹⁾.

Jules Dallemagne, nommé professeur de médecine légale en 1904, et Paul Heger, professeur de physiologie depuis 1873, furent nommés professeurs honoraires en 1908. La maladie seule put empêcher Dallemagne de continuer son enseignement ; elle a interrompu l'œuvre brillante de notre jeune confrère ; nous souhaitons que bientôt il retrouve les forces nécessaires pour la continuer.

Parmi les distinctions dont les membres de la Faculté de médecine furent honorés depuis vingt-cinq ans, nous ne mentionnerons ici que celles qui émanent des Académies ou des Universités :

W. Rommelaere obtint en 1885 le prix quinquennal des sciences médicales.

J. Bordet obtint la même distinction pour la période 1901-1905.

Zunz obtint en 1906 le prix Gluge qui lui fut décerné par l'Académie des sciences de Belgique.

Demoor et *Van Lint* obtinrent le prix Alvarenga, à l'Académie royale

(1) Notice sur L. De Roubaix par P. HEGER, *Journal médical*, 27 mai 1897.

de médecine de Belgique, en 1903; d'autres prix furent accordés par la même Académie, à *Ed. Destrée* et *E. Gallemarts* en 1888, à *J. Crocq*, fils, en 1895, à *L. Querton* en 1897, à *H. Joris* en 1903, à *R. Sand* en 1904 et en 1906.

Le professeur *Brachet* obtint en 1908 le prix Serres qui lui fut décerné par l'Académie des Sciences de Paris.

L'Université de Sheffield, en 1908, décerna au docteur *Depage* le titre de docteur « *honoris causa* ».

Actuellement la Faculté poursuit la réalisation de mesures destinées à étendre et à perfectionner son enseignement : elle discute l'organisation d'un doctorat spécial en hygiène et celle d'un enseignement des spécialités médicales et chirurgicales. Il semble que le désir général soit d'arriver à un système mieux coordonné que celui des cours libres existant en ce moment. La médecine évolue, les méthodes de traitement se transforment, les sciences médicales deviennent de plus en plus complexes; il est aujourd'hui nécessaire que le jeune médecin puisse, au moment où son éducation générale se termine, se perfectionner dans la pratique de son art. La Faculté s'efforce de répondre de son mieux à cette nécessité, en restant invariablement fidèle aux principes de l'Université libre.

L'ÉCOLE DE PHARMACIE (1884-1909).

L'École de pharmacie fut installée dans son local actuel, rue des Finances, en mars 1884.

Son corps professoral était composé de M. Depaire, l'un de ses fondateurs (professeur depuis février 1864) et de M. Herlant chargé du cours de matière médicale depuis 1872, professeur en 1878 et chargé également du cours de microscopie; M. Van Engelen leur était adjoint en mars 1884 comme agrégé suppléant, chargé des exercices de laboratoire des cours de chimie et de pharmacie.

La loi de 1876 qui régissait l'enseignement supérieur était particulièrement défavorable aux études pharmaceutiques. Les études moyennes très réduites, la candidature en pharmacie qui n'était qu'un abrégé de la candidature en sciences, la durée trop courte des études, préparaient mal les élèves au développement de plus en plus grand des connaissances exigées des pharmaciens.

D'accord avec MM. Herlant et Van Engelen, M. Depaire proposa au Conseil d'administration, dans sa séance du 23 décembre 1886, d'instituer des cours libres de façon à combler, dans la mesure du possible, les lacunes de la loi. Le Conseil se rallia à cette manière de voir et, à la rentrée de janvier 1887, les cours suivants furent inaugurés: Chimie physiologique et toxicologique approfondie, M. Depaire. Étude chimique et microscopique des denrées alimentaires et des boissons (théorie et pratique), M. Herlant. Exercices de chimie analytique qualitative et quantitative, M. Van Engelen. Les connaissances ainsi acquises par les élèves étaient sanctionnées par

des examens à la suite desquels pouvait leur être délivré le diplôme de pharmacien expert-chimiste.

Ces cours furent suivis avec succès par un certain nombre de jeunes pharmaciens.

La loi de 1890, en rendant obligatoires les cours que la prévoyance de M. Depaire avait fait porter depuis quatre ans à nos programmes, transforma ces cours libres en cours réguliers, sauf celui de chimie physiologique.

Les élèves qui avaient commencé leurs études antérieurement à la promulgation de la loi avaient la faculté de passer leurs examens d'après la loi de 1876. Cette tolérance fut la cause de l'envahissement de l'école par un grand nombre d'élèves mal préparés à en suivre les cours qu'ils encombrèrent pendant plus de cinq ans. Le nombre d'élèves qui était depuis longtemps de 20 à 30 monta brusquement à 150 environ. Peu à peu les candidats qui se trouvaient dans ces conditions disparurent, et alors un phénomène inverse se produisit. Les études en pharmacie devenant plus longues et plus difficiles furent désertées surtout au profit de la médecine et le nombre d'élèves à Bruxelles comme dans les autres Universités, tomba à quelques unités.

Depuis cette période troublée, le chiffre des inscriptions revint lentement à la normale, puis s'accrut régulièrement pour atteindre aujourd'hui la cinquantaine, devenant ainsi à peu près le double du chiffre normal primitif.

Les cours, d'après le programme fixé par la loi de 1890, étaient ainsi répartis : pharmacie pratique ; chimie pharmaceutique et toxicologie, M. Depaire ; pharmacognosie, microscopie, analyse des denrées alimentaires et des boissons, M. Herlant ; chimie analytique et pratique, M. Van Engelen, professeur depuis 1888.

En 1900, M. Depaire, recteur de 1886 à 1888, membre du Conseil d'administration depuis 1892, se retira après 36 ans de professorat.

Les cours qu'il donnait furent confiés : la chimie pharmaceutique et la toxicologie, à M. Van Engelen ; la pharmacie pratique, à M. A. Herlant. M. Léon Herlant, pharmacien et docteur en sciences chimiques, agrégé, fut nommé assistant pour les cours pratiques de chimie.

En 1907, M. Van Engelen, ayant été chargé de remplacer M. Joly, pour le cours de chimie analytique à la Faculté des Sciences et à l'École polytechnique, abandonna le cours de chimie pharmaceutique ; M. A. Herlant renonça au cours d'analyse des denrées alimentaires. Le cours de chimie pharmaceutique (partie inorganique), et le cours d'analyse des denrées alimentaires furent confiés à M. Léon Herlant nommé chargé de cours ; M. Wuyts, professeur à la Faculté des Sciences, fut chargé du cours de chimie pharmaceutique (partie organique).

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

(FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES).

En 1884, l'École Polytechnique était encore sous le régime institué par ses fondateurs, en 1873. L'enseignement véritablement « polytechnique » se spécialisait, non par le programme, mais par l'importance relative attribuée aux cours. L'ensemble des matières était commun à toutes les catégories de grades alors conférés. C'était l'application du principe développé par Schmidt, dans son discours rectoral du 13 octobre 1873 : « Nous désirons que nos élèves fassent sur nos bancs des études générales. Les sciences sont sœurs. Les progrès importants d'une branche de l'industrie sont rarement sans influence sur les progrès de toutes les autres. Le moment de la spécialisation doit être sagement retardé, et il sera loisible à nos ingénieurs de se livrer aux spécialités les plus diverses. L'esprit de caste n'existera pas chez eux. »

Un autre recteur choisi parmi les professeurs de l'École, Alfred Zimmer, disait, le 9 octobre 1876 : « Si l'on appliquait d'une manière radicale le principe de la division du travail aux choses de l'intelligence, tout progrès serait arrêté et nous assisterions bientôt à une décadence... » Et Zimmer répétait ces paroles de Von Littrow, recteur de l'Université de Vienne, s'adressant aux élèves-ingénieurs : « Que votre vocation spéciale ne vous fasse pas négliger une instruction aussi générale que possible. Attendez, pour vous spécialiser,

que vous n'avez plus seulement à recevoir, à apprendre, mais à donner, à produire. »

Les études, pour tous les grades d'ingénieur, se faisaient, à l'Université de Bruxelles, en quatre ans.

Ce régime, qui donnait des résultats favorables, persista jusqu'en 1890, quand fut mise en vigueur la nouvelle loi sur la collation des grades académiques. Précédemment, en 1888, avait paru le premier arrêté royal sur le recrutement du personnel technique des chemins de fer de l'État. Ce dispositif permettait aux ingénieurs de l'Université de Bruxelles de prendre part aux concours administratifs et de prétendre au rang de fonctionnaires de l'État.

Durant cette période, l'École avait perdu, en 1887, Louis Alvin, titulaire du cours de métallurgie. Ce professeur, dont les leçons sagement condensées étaient empreintes d'un esprit d'application bien industriel, eut pour successeur M. J. Van Drunen, agrégé et chef des travaux de topographie.

Alfred Zimmer, professeur d'un esprit méthodique et précis, à la pensée claire et au verbe net, et qui fut un maître respecté, mourut l'année suivante, en 1888. Cette succession difficile fut divisée entre : M. L. Anspach, pour la stabilité, M. J. Van Drunen, pour les constructions du génie civil, et M. E. Tassel pour la géométrie descriptive et ses applications. Ensuite de ces désignations, M. E. Autrique était appelé, en 1889, aux fonctions de chef des travaux de topographie.

En 1890, l'organisation de l'École fut transformée pour l'application de la loi sur l'enseignement supérieur qui reconnaissait deux grades légaux d'ingénieur : ingénieur civil des mines et ingénieur des constructions civiles.

L'École polytechnique prenait rang légal de Faculté. Le 29 juillet 1890, il est décidé d'ajouter au titre principal d'École polytechnique la spécification de Faculté des sciences appliquées. Les études sont organisées pour répondre aux programmes et détails fixés par

la loi. Plusieurs cours nouveaux sont créés, notamment la graphostatique (M. L. Anspach), la géographie industrielle et commerciale (P. Ithier), l'histoire de l'architecture (E. Hendrickx), la technologie des professions élémentaires (MM. Van Drunen, Anspach, Hendrickx et Bommer).

En plus de ces diplômes légaux, demandant cinq années d'études, la nouvelle Faculté décerne encore, comme diplômes scientifiques et après quatre années d'études, les titres d'ingénieur civil (section du génie civil et section d'architecture), et d'ingénieur des arts et manufactures (section de mécanique et section de chimie). Les deux premières années, conférant le grade de candidat-ingénieur, sont rendues communes à toutes les catégories légales et scientifiques, par une décision confirmée le 16 juillet 1892. Les examens écrits, jusqu'alors exigés, sont supprimés, — sauf requête préalable du récipiendaire.

Il ne fut pas donné suite à l'idée de créer un laboratoire d'électricité et un grade d'ingénieur électricien. Le 27 mai 1884, sur la proposition de Witmeur, la Faculté avait sollicité un premier crédit de 20,000 francs pour ce laboratoire, déclaré la dépense la plus urgente. Hendrickx, le 25 juin 1890, demandait encore la création du diplôme d'ingénieur électricien. La même question fut encore soulevée l'année suivante par M. Huberti.

En 1892, l'École subit la perte d'Ernest Hendrickx, dont l'enseignement pratique, documenté, intéressant, était précieux surtout par les conseils excellents et les principes judicieux donnés aux futurs ingénieurs. Ce deuil fit entrer dans le corps professoral M. Victor Horta.

D'autres changements furent encore introduits à cette époque dans le corps enseignant. MM. Toubeau et Daimeris, en 1891, furent attachés aux laboratoires de chimie; M. De Ré, en 1892, fut adjoint à M. Mouris comme second chef des travaux graphiques, et M. Albert Bergé, la même année, fut chargé de surveiller les tra-

vaux de chimie industrielle. M. Mouris, démissionnaire en 1893, fut remplacé par M. L. Govaerts.

Durant les années qui suivirent, des modifications importantes furent apportées à l'attribution de plusieurs des cours capitaux.

La mort de Buisset, — un mathématicien qui avait, avec une bonhomie souriante, l'art de simplifier un exposé et d'interpréter la théorie, — fit entrer, en 1895, dans le corps professoral de l'École polytechnique, M. Brand, pour l'algèbre supérieure, M. Mineur, pour la géométrie supérieure, M. Ch. De Keyser, pour l'hydraulique. Le cours de mécanique, à la candidature, était attribué à M. L. Anspach.

La même année, en 1895, disparut Henri Witmeur, professeur toujours attrayant, ne négligeant pas les à-côté de la leçon et trouvant, avec une fantaisie ingénieuse, le mot inattendu, la boutade imageant le fait. Depuis deux ans, Witmeur, très souffrant, avait dû abandonner une grande partie de sa charge. Son cours d'exploitation des mines, en 1893, fut donné à M. Paul Habets. M. W. Prinz, la même année, était chargé des leçons de minéralogie et de géologie.

En 1895, encore, disparut Bommer, appartenant principalement à la Faculté des Sciences. Ce professeur savant et sympathique fut remplacé, pour la technologie des bois, par son fils M. Charles Bommer.

En 1897, M. P. Stroobant fut choisi pour enseigner les éléments d'astronomie et le calcul des probabilités, cours dont Goemans, sur sa demande, avait été déchargé, en 1896. M. De Ré, ensuite de la démission de M. Govaerts, acceptait la direction générale des travaux graphiques.

La même année, fut établi complètement le cours d'électrotechnie. Dès 1894, Rousseau avait demandé la désignation d'un professeur enseignant, comme complément du cours théorique, les applications industrielles de l'électricité. M. Van Drunen, à titre provisoire,

accepta cette tâche. En 1897, M. E. Piérard fut nommé titulaire du cours d'électrotechnie, — et prit également, en 1905, la partie théorique.

L'année 1898 fut signalée par la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École polytechnique. Une délégation des professeurs, l'*Association des ingénieurs sortis de l'École polytechnique* et plusieurs représentants des élèves-ingénieurs constituèrent un comité qui prépara diverses fêtes et cérémonies. Le 27 novembre 1898, dans une séance solennelle tenue à l'Université et à laquelle assistait M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, une plaque commémorative fut offerte aux cinq fondateurs encore membres du corps professoral, MM. Bergé, De Wilde, Huberti, Joly et Rousseau. Les discours furent prononcés par MM. Ferd. Kufferath, président de l'*Association des Ingénieurs*, Ch. Graux, administrateur-inspecteur de l'Université, J. Van Drunen, président de l'École polytechnique, G. De Leener, délégué du *Cercle polytechnique* et E. Rousseau, répondant au nom de ses collègues. Le lendemain, après une conférence de M. Goffin, ingénieur, directeur des travaux du chemin de fer du Congo, un banquet de cent cinquante couverts réunissait le bourgmestre de Bruxelles, les autorités académiques, le corps professoral, les anciens élèves et beaucoup d'étudiants. MM. F. Kufferath, Ch. Graux, Rousseau, Bergé, Van Drunen, Huberti, Travailleur et De Leener prirent la parole.

A cette époque, le cours de géographie commerciale et industrielle, à la mort de P. Ithier (titulaire aussi d'un cours libre de comptabilité industrielle), passa, en 1898, dans les attributions de M. P. Habets. Plus tard, ensuite du désistement de M. Habets, ces leçons furent confiées à M. De Leener.

Un fait important marqua l'année 1899 : l'ouverture de l'Institut de mécanique. A plusieurs reprises, la Faculté s'était occupée de ce projet. Dès 1891, dans la séance du 19 mars, M. Huberti soutenait l'idée de cette création; elle fut réalisée grâce aux efforts persistants

de M. L. Anspach, qui, en 1895, 1896 et 1897 fit part à ses collègues de ses démarches et de ses négociations.

En 1898, un régime d'interrogations facultatives avait été admis pour les cinq années et des travaux graphiques de mécanique appliquée étaient imposés aux élèves. Ces travaux, dirigés d'abord par MM. Anspach et De Keyser, furent confiés, en 1906, à M. L. Baes.

En 1900, un deuil cruel frappa l'École polytechnique : la mort de J.-B. Charbo. Charbo était un maître de haute valeur et aussi un caractère de belle générosité. Il était doué d'un rare talent professoral ; sa clairvoyance, son accueillante bonté, son noble désintéressement faisaient naître la sympathie, créaient autour de lui un respectueux attachement.

Le calcul différentiel et le calcul intégral furent dès lors enseignés, à la candidature, par M. E. Brand.

En 1902, la Faculté admit la division des examens scientifiques des années spéciales en deux épreuves.

En 1905, le cours de physique industrielle, abandonné par Rousseau, fut attribué à M. De Keyser.

La Faculté eut à choisir un titulaire pour le cours de chimie générale. Dès 1900, M. De Wilde avait demandé à être déchargé de cet enseignement. Il eut pour remplaçant, d'abord M. Robert Goldschmidt, puis M. Crismer ; enfin, en 1905, cette chaire importante fut confiée définitivement à M. Chavanne.

M. De Ré, démissionnaire, fut, en 1906, remplacé par M. Foettinger pour la direction des travaux graphiques de la candidature, tandis que M. Baes dirigeait les travaux graphiques de construction des années spéciales.

En 1906 encore, M. Verschaffelt était appelé à donner l'enseignement de la physique expérimentale ; la physique mathématique était attribuée à M. Mathy, la géométrie descriptive à M. Chargois, et la chimie industrielle, à titre provisoire, à M. Albert Bergé, chef des

travaux du laboratoire de chimie industrielle. Ernest Rousseau, après une longue et brillante carrière, avait désiré un repos hautement mérité. Rousseau, qui ne devait pas survivre longtemps à sa retraite, a laissé le juste et touchant souvenir d'un professeur éminent et généralement populaire.

En 1907, M. De Keyser abandonne la physique industrielle qui est confiée à M. Baes, renonçant aux travaux graphiques du cours de construction, mais assumant encore, à partir de 1908, le cours de stabilité qui appartenait à M. L. Anspach.

En 1907, M. Joly, mis à la retraite, a pour successeur à la chaire de chimie analytique, M. Van Engelen.

En 1908, M. Van Drunen se désistant du cours de constructions du génie civil, est remplacé par M. E. François.

Alors aussi, la Faculté, constatant le développement constant des cours de sciences appliquées et la surcharge des programmes, estima opportun l'essai d'un régime nouveau ne répondant plus aux principes qui avaient été admis, lors de la fondation, en présence d'un plan d'études beaucoup moins étendu.

Les dispositions du règlement du 14 novembre 1908 substituent aux grades scientifiques le grade d'ingénieur civil, obtenu après quatre années d'études, suivant un programme comprenant les cours de théorie et supprimant les cours d'application à une industrie déterminée.

Il fut également procédé à une revision de l'ensemble des matières, avec fixation du nombre des leçons accordées à chaque branche.

Pour les exercices pratiques, les travaux de mécanique et d'hydraulique furent confiés à M. Thilly, les travaux de construction à M. Rimbaut et les travaux d'architecture à M. Dautzenberg.

De 1884 à 1909, l'école eut pour présidents MM. Hendrickx, Alvin, Witmeur, Charbo, Buisset, Huberti, Rousseau, Van Drunen, Rousseau, Huberti, Bergé, Prinz, Anspach, De Keyzer.

En 1884, le corps enseignant de l'École polytechnique se compo-

sait de 15 professeurs ordinaires, 2 professeurs extraordinaires et 3 chefs de travaux pratiques.

En 1909, ce corps professoral comprend 14 professeurs ordinaires, 3 professeurs extraordinaires, 4 chargés de cours, 8 assistants, 1 chef de travaux et 2 préparateurs.

Le nombre des étudiants était de 126 en 1884 et de 232 en 1909.

Les instituts, les laboratoires de chimie, de physique et d'électricité et les salles de dessin mis à la disposition des élèves, ont été considérablement augmentés et développés.

INSTITUT DE MÉCANIQUE.

Ainsi que l'a exposé M. le professeur De Keyser, dans une note publiée par le *Bulletin technique des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique* (septembre 1904), l'Institut de mécanique est installé rue Heyvaert, dans des locaux appartenant à l'Université libre de Bruxelles. Les bâtiments comprennent une habitation à l'usage du concierge, une halle des chaudières et une salle de machines.

La halle des chaudières renferme une chaudière Babcock et Wilcox de 80 mètres carrés de surface de chauffe avec foyer fumivore et surchauffeur; ce dernier est disposé de façon que l'on puisse produire à volonté la vapeur saturée ou surchauffée.

Dans la salle des machines se trouvent :

La machine à vapeur du système Corliss-Bollinckx, d'une puissance d'environ 80 chevaux, ainsi que ses accessoires;

La machine à essayer la résistance des matériaux.

La machine à vapeur est monocylindrique (cylindre de 800×400). Elle est combinée de façon que l'on puisse marcher à volonté : avec ou sans condensation; avec ou sans vapeur dans les enveloppes; avec des espaces nuisibles variables.

La résistance utile est produite par un frein puissant monté sur une poulie de grand diamètre calée à l'extrémité de l'arbre moteur. Cette poulie est rafraîchie par un courant d'eau. L'eau chaude qui s'écoule de la poulie peut être mesurée. Les choses sont, en outre, disposées de façon que l'on puisse observer les températures initiale

et finale de l'eau de refroidissement, ce qui permet de déterminer indirectement le travail absorbé par le frein.

Des dispositifs spéciaux permettent de mesurer séparément : a) l'eau d'alimentation envoyée à la chaudière et par conséquent la quantité totale de vapeur consommée; b) l'eau de condensation de l'enveloppe et par conséquent le poids de vapeur passant dans celle-ci; c) l'eau sortant du condenseur.

En outre, les températures peuvent être relevées : à l'entrée de la vapeur dans le cylindre; à la sortie de la vapeur du cylindre et à son entrée dans le condenseur; à l'entrée de l'eau dans le condenseur et à sa sortie de celui-ci; à la sortie de la vapeur de l'enveloppe.

Une prise spéciale est ménagée sur la conduite de vapeur et permet de procéder à des essais calorimétriques ayant pour objet de déterminer la chaleur totale que possède la vapeur à son entrée dans le cylindre et son titre.

Pour le surplus, l'Institut possède tous les appareils accessoires nécessaires aux essais, tels que thermomètres, manomètres, compteurs de tours, indicateurs, *revealer*, calorimètre, balance, etc.

La machine à essayer, du système de la Loë, d'une force de 50 T., permet de faire les essais de résistance des matériaux à l'extension, à la compression et à la flexion.

Outre les machines et appareils indiqués ci-dessus, l'Institut possède un petit tour perfectionné qui a été installé dans les locaux mêmes de l'Université et sur lequel les élèves exécutent des travaux manuels : travaux de filetage, décolletage, ajustage; confection d'appareils tels que freins, galvanomètres, etc. Ces travaux, qui ont un caractère facultatif, sont, en général, très suivis, notamment par les élèves des deux dernières années d'études. Un projet d'extension de cette partie des installations est actuellement à l'étude, et tout promet d'espérer que prochainement, l'Ecole polytechnique sera dotée d'un atelier très complet installé à l'Université même. Cet atelier sera organisé spécialement en vue d'initier les étudiants à la structure

des principales machines-outils types et à la nature des travaux qu'elles permettent d'exécuter. Il est évident que l'idéal à poursuivre dans un atelier de ce genre n'est pas d'arriver à donner aux élèves une habileté manuelle qu'ils ne pourraient acquérir qu'au bout d'un temps forcément très long et cela au détriment des études théoriques qui doivent évidemment faire l'objet principal des études universitaires.

Aussi croyons-nous, et il ne nous semble pas inutile d'ouvrir ici cette parenthèse, que les travaux purement manuels ne doivent pas s'enseigner à l'Université, non que cette habileté spéciale soit à dédaigner, mais parce que les résultats qui seraient obtenus dans cet ordre d'idées seraient incomplets et ne seraient réalisés qu'en sacrifiant les parties essentielles de l'enseignement.

Il en est autrement des exercices pratiques et graphiques ainsi que de l'élaboration des projets. De tels exercices judicieusement choisis permettent de donner à l'enseignement un caractère plus concret et facilitent la compréhension des théories exposées aux cours. Cette question des exercices pratiques et des projets est résolue d'une façon complète.

« Pour notre part, nous nous sommes efforcés, M. Anspach et moi, dit M. De Keyser, d'utiliser surtout, dans cet ordre d'idées, les installations dont nous disposons à l'Institut.

« Les élèves fréquentent l'Institut dès la deuxième année d'études (grade de candidat ingénieur).

« Les exercices consistent à faire des relevés cotés à main levée de pièces ou d'ensemble de pièces de la machine (travail fait à l'Institut) et à exécuter, d'après ces relevés, des dessins à l'échelle de ces organes. Ceci constitue un exercice de dessin de machines. En même temps les élèves ont à résoudre des problèmes de statique, de dynamique ou de graphostatique relatifs aux relevés qu'ils ont faits. Pour la résolution de ces problèmes, il leur est recommandé, autant que possible, d'appliquer des méthodes graphiques. »

TRAVAUX DU LABORATOIRE DE MÉCANIQUE.

On peut considérer les travaux effectués au laboratoire suivant l'année d'étude :

En seconde année (candidature) : le laboratoire permet, par l'emploi des diverses pièces de machine détachées, de faire exécuter par les élèves quelques relevés; tous ces relevés présentent ici une efficacité particulière, en ce sens qu'ils sont relatifs à des éléments de machine dont l'élève voit constamment le rôle dans l'ensemble constructif; — ces levés viennent ensuite de quelques levés élémentaires exécutés sur petites pièces; — ils permettent de donner en même temps aux élèves de la candidature-ingénieur une impression d'ensemble de la machine à vapeur et du moteur à gaz, de leur présenter la nomenclature des pièces importantes et les grandes lignes de leur rôle dans l'ensemble.

En troisième année : les séances de laboratoire ont pour but l'étude des caractères de résistance des matériaux les plus employés dans les constructions; on exécute des essais par sollicitation, par traction, par compression, par flexion; les élèves assistent à des essais menés comme essais industriels et à des essais détaillés.

Comme *essais de qualité* : on présente des éprouvettes de :

Matériaux métalliques : fontes, fers, aciers, aciers moulés, aciers spéciaux, laitons, bronze;

De matériaux pierreux : petit granit, calcaires blancs, grès, psammites, quartzie, phyllades, porphyre;

De matériaux ligneux : bois de chêne, de hêtre, de pin, de sapin.

Dès cette année, une petite installation de polissage de métaux permet de présenter associés les caractères métallographiques et les courbes et résultats de déformation.

Pour les matériaux pierreux et ligneux, les indications microscopiques sont également associées aux résultats d'essais.

Une brochure groupant tous les documents graphiques des essais est remise aux élèves.

Comme *essais de mise en œuvre* : on prend pour types les essais de rivures et boulonnages, — avec recherche des effets du poinçonnage, du forage, de l'alésage.

L'ensemble de ces études est complété par une visite à l'Arsenal d'essais de Malines.

En cinquième année. — Les séances de laboratoire sont consacrées aux essais et descriptions de machines à vapeur et moteurs à gaz.

Pour ce qui concerne la machine à vapeur du laboratoire, les élèves sont chargés de relever toutes les dispositions générales de la machine au point de vue tuyauteries et connexions diverses ; — il leur est ensuite fait une description détaillée des divers organes démontés, cette description est complétée par plusieurs visites aux usines Bollinckx voisines.

Dès la connaissance complète de l'installation assurée, chaque groupe d'une dizaine d'élèves effectue trois essais de machine et chaudière, l'un des essais est fait en marche à l'air libre, un second en marche à condensation, le troisième est réservé à des levés de diagrammes de périodes troublées intentionnellement produites, mettant en évidence le fonctionnement et l'économie de la machine. L'essai de chaudière est associé à celui de la machine.

Pour familiariser l'élève à diverses installations de machines motrices, il est fait ensuite une série de leçons dans quelques salles de machines d'usines, dont les industriels nous permettent l'accès avec grande amabilité ; dans ces leçons, les machines présentées sont décrites sur plans et il est relevé des diagrammes de marche normale et de marche troublée ; — les chaudières et gazogènes sont associées à ces études, avec analyses de gaz, mesures de tempéra-

tures et de dépressions. — C'est ainsi que pendant l'année 1908-1909, il a été donné comme leçons spéciales :

Études de machines Rider et Corliss, aux usines Bollinckx.

Études de machines semi-fixes Lanz, aux chantiers de Cappelle-au-Bois.

Études de machines Reynolds, Carels, Vandekerckhove et Bollinckx, aux établissements Wielemans-Ceuppens.

Études de moteur à gaz de gazogène type Winterthur, aux établissements De Rycker et Mendel.

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES.

L'Université de Bruxelles a été la première en Belgique à comprendre qu'il n'était plus possible de limiter les subdivisions de l'enseignement supérieur aux Facultés traditionnelles de la culture médiévale. Dès sa fondation, elle décidait d'établir une cinquième Faculté vouée à l'étude des sciences administratives et politiques. Voici en quels termes Auguste Baron justifiait cette innovation, lors du discours qu'il prononça à l'inauguration de l'Université, le 20 novembre 1834 :

Dans ce labyrinthe scientifique, à quelle porte frappera celui qui aspire à la carrière politique, diplomatique ou administrative? Et quand on y réfléchit, que d'études spéciales, inaccessibles par les voies d'instruction consacrées, sont pourtant indispensables à qui nourrit la noble ambition de soutenir près des autres peuples la dignité et les intérêts de la patrie, de prononcer dans les assemblées souveraines sur les rapports de l'État avec les étrangers et les citoyens, d'y voter en connaissance de cause les lois organiques, les décrets transitoires, les règlements commerciaux, et, sans même s'élever aussi haut, de parcourir seulement avec honneur les divers degrés de la hiérarchie administrative ou d'être réellement au niveau de l'une des fonctions multipliées qui en dépendent... Cet ensemble de doctrines, jadis si négligées, est devenu la plus universelle, la plus indispensable des sciences. La plus universelle! Car, Messieurs, le légiste, le médecin, le savant s'arrêtent presque toujours dans les limites respectives de leur profession; leurs excursions sont rares dans le domaine étranger, mais l'esprit des constitutions modernes donnant à chacun d'eux le droit d'éligibilité, tous ne devraient-ils pas avoir parcouru les routes qui conduisent à un champ commun à tous? La plus indispensable! Qui de

vous, en effet, tenterait de professer, de plaider, de guérir sans une laborieuse étude de la médecine, des lois, des méthodes d'enseignement? Et l'on pourrait considérer comme la seule science qui ne demande ni veilles ni travaux, comme la seule science infuse, celle d'où dépendent le bien-être et l'amélioration sociale de la patrie et peut-être de l'humanité tout entière !

Bien que cette cinquième Faculté eût reçu immédiatement dans la personne de Charles de Brouckere, son représentant au Conseil académique (alors *Conseil des études*) de l'Université, l'organisation en fut brusquement paralysée par la loi organique du 27 septembre 1835 qui imposa à toutes les Universités belges un programme uniforme en vue des nécessités de l'examen devant le jury central. On se contenta d'ajouter au titre officiel de la *Faculté de droit* la mention : *et des sciences politiques et administratives*, qui fut maintenue au programme jusqu'en 1842.

Ce fut seulement en 1849, — année de réformes libérales, — que le gouvernement se décida à admettre l'utilité de la nouvelle discipline et à instituer, par une disposition introduite sans commentaire et sans discussion, dans la loi du 13 juillet 1849, tout au moins le grade de docteur en sciences politiques et administratives, qui fut rattaché à la Faculté de droit.

L'Université de Bruxelles organisa immédiatement ce doctorat qui alors comportait simplement : pour les docteurs en droit, le droit administratif; pour les candidats en droit, l'économie politique, le droit public et le droit administratif. En 1876, il vint s'y ajouter le droit des gens. En 1880, on le rendit accessible aux candidats en philosophie, mais en introduisant dans les matières de l'examen l'introduction historique au cours de droit civil, le droit civil (livre I du code civil, droit successoral), l'encyclopédie du droit et le droit naturel ou philosophie du droit.

L'objet pratique de cet enseignement était de procurer aux jeunes gens qui se destinaient aux carrières administratives un diplôme qui, sans leur conférer aucun droit, pût néanmoins leur constituer un

titre de recommandation plus facile à obtenir que celui de docteur en droit. Cependant, il était manifeste qu'on pouvait assigner à ce grade une portée plus haute, — qu'il s'agit soit de fournir aux futurs administrateurs et politiciens une préparation scientifique, soit de favoriser l'élaboration et le progrès des sciences sociales. — Affirmant, dans son discours rectoral de 1874, la nécessité de compléter le programme de l'enseignement du droit, Alphonse Rivier disait : « Les sciences sociales et les sciences politiques sont bien loin d'y occuper une place correspondante à l'importance qu'elles ont acquise depuis plusieurs années, importance qui ne peut aller qu'en augmentant. » — Mais la question dépassait les limites de l'enseignement juridique. L'application de la méthode comparative à tous les ordres de phénomènes sociaux conduisait de plus en plus à en dégager partout la loi même de leur évolution et, par suite, à poser en de nouveaux termes les problèmes qui concernent l'organisation des intérêts publics aussi bien que le groupement des intérêts privés. Les sciences naturelles ou exactes avaient joué un grand rôle dans cette constitution d'une sociologie dont l'existence était à peine soupçonnée par la génération précédente et il devenait indispensable de les faire intervenir dans le contrôle des solutions qu'on demandait à des méthodes renouvelées.

Quelques tentatives s'étaient déjà produites dans cette direction, mais isolément et sous la forme de cours libres. Ainsi, dans la Faculté de médecine, les *Éléments d'anthropologie* donnés, en 1881, par le D^r Héger, plus tard par les D^{rs} Victor Jacques et Houzé; l'*Histoire des religions*, traitée depuis 1884 par M. Goblet d'Alviella dans la Faculté de philosophie; la *Législation comparée*, introduit en 1888 par M. Maurice Vauthier dans la Faculté de droit.

Cependant la loi organique de 1876, en faisant du doctorat en sciences politiques et administratives un grade scientifique, avait abandonné aux Universités toute latitude de l'organiser et de le développer comme elles l'entendraient.

A Bruxelles, la Faculté de Droit formula, en 1886, le vœu de voir instituer : « un enseignement plus approfondi des matières comprises sous le nom de sciences politiques et administratives ». M. Hector Denis, qui avait déjà réclamé la création d'une chaire de sociologie générale, développa, à ce propos, le programme détaillé d'un enseignement sociologique à organiser en dehors et au-dessus de toutes les Facultés. Cet enseignement devait comprendre, outre la méthodologie, les rapports des sciences sociales avec les sciences physiques qui traitent, les unes, des conditions externes des phénomènes sociaux, les autres, de l'homme regardé comme agent de ces phénomènes; ensuite, les sciences sociales proprement dites, relatives tant à l'activité économique ou temporelle qu'à l'activité régulatrice ou éthique des sociétés humaines; enfin la synthèse des sciences sociales elles-mêmes.

M. Van der Rest consacra son discours rectoral du 15 octobre 1888 à combattre la création d'une chaire spécialement consacrée à la sociologie, « science », disait-il, « mal déterminée qui ne présente pas de ligne de démarcation avec les sciences morales et politiques et qui touche aux questions les plus variées, mais toutes comprises dans le cadre des études existantes »; — ce qui ne l'empêchait pas, en terminant, de démontrer la nécessité et de réclamer l'institution d'une « École des sciences politiques et administratives ou, mieux, des sciences sociales; d'aucuns pourront même l'appeler une École de sociologie ». — A la vérité, il lui assignait un programme sensiblement différent et proposait d'en faire une annexe des Facultés de philosophie ou de droit.

Le Conseil d'administration prit l'affaire en main, après que les Facultés eurent été amenées à se prononcer sur le projet rédigé par M. Van der Rest, et décida d'organiser, sous la dénomination d'*Enseignement spécial des sciences politiques et sociales*, un groupe de cours qui, suivant l'expression de M. Van der Rest lui-même, ne devaient pas être institués « comme une dépendance exclusive de

« telle ou telle Faculté, mais se rattacher à toutes par des liens plus ou moins intimes et plus ou moins étroits... formant ainsi comme « une émanation de l'Université entière » —; ce qui rentrait dans la conception de M. Denis.

Le programme, arrêté le 31 juillet 1889, comprenait les cours suivants :

La philosophie du droit. — Les sciences naturelles étudiées dans leurs rapports avec les sciences sociales. — La méthodologie des sciences sociales. — L'histoire du droit. — Le droit public comparé. — Le droit des gens. — L'histoire des traités. — La science politique. — L'histoire parlementaire des différents États. — L'histoire des religions. — La législation comparée. — La science pénale. — L'économie politique. — La science financière. — L'exposé des systèmes sociaux. — La statistique et la démographie. — L'ethnographie. — La géographie agricole, industrielle et commerciale. — L'histoire du commerce et de l'industrie. — L'histoire des sciences. — L'histoire générale de l'art.

Tous les ans, il devait être institué au moins cinq cours se rattachant aux sciences sociales. Cet enseignement était destiné surtout aux jeunes gens qui, ayant reçu dans une des Facultés leur diplôme de docteur ou d'ingénieur, désiraient pousser leurs études plus loin. Ils pouvaient obtenir, en un seul examen, le grade de docteur en sciences sociales, moyennant la présentation d'un travail écrit et une épreuve orale, portant sur quatre matières prises à leur choix dans le programme.

Dès la première année, l'enseignement comprit six cours : l'histoire des systèmes sociaux (M. Hector Denis); l'introduction aux origines du Droit coutumier (Léon Vanderkindere); le droit industriel (Xavier Olin); la recherche de l'unité normale alimentaire (M. Henri Bergé); l'histoire des religions (M. Goblet d'Alviella). Ainsi qu'il a été dit plus haut, M. Guillaume De Greef, fut chargé, après avoir été nommé agrégé spécial, de donner le cours de méthodologie sociale. — En 1891, à côté des cours de MM. Denis, De Greef et Goblet

d'Alviella, nous voyons paraître ceux de M. Paul Heger, sur l'histoire de la physiologie ; de M. Lameere, sur la généalogie de l'homme ; de M. Adolphe Prins, sur l'histoire de la pénalité ; de M. Maurice Vauthier, sur les institutions politiques de l'Angleterre. — En 1892, c'est le tour de M. Destrée sur l'hygiène sociale ; de M. Lameere sur les associations organiques en biologie ; de M. Monseur, sur l'état social et religieux du peuple aryen primitif ; de M. Cornil, sur la vie économique des Romains ; de M. Dubois-Havenith, sur la nosologie sociale.

D'autres cours non moins intéressants se donnèrent les années suivantes. Cependant on doit reconnaître que l'ensemble manquait un peu d'unité. D'autre part, les jeunes diplômés, auquel cet enseignement était destiné, ne montraient guère d'empressement à en profiter. De 1889 à 1905, il n'y eut que trois récipiendaires : le 15 mai 1890, M. Emile Vandervelde, qui présenta un travail sur les syndicats professionnels ; le 21 octobre 1891, un jeune Japonais, M. Nishi Genshiro, qui traita du développement général de la civilisation en Chine ; le 4 juillet 1895, M. Jules Seeliger, qui produisit un mémoire sur les habitations ouvrières. Les deux premiers obtinrent la plus grande distinction ; le troisième, la distinction.

Bien que les cours, détournés par la force des choses, de leur destination originaire, fussent devenus des cours libres, accessibles à tous les étudiants et même au public du dehors, ils n'en restaient pas moins si peu fréquentés que, en 1897, on vit quatre de leurs titulaires demander au Conseil l'autorisation de suspendre leurs leçons, à raison du petit nombre d'auditeurs. On dut leur dépêcher le recteur d'alors, M. Goblet d'Alviella, pour leur demander de patienter encore un peu.

Cependant, dès 1894, on avait compris que pour rendre cet enseignement viable, il fallait en faire une branche parallèle — et non plus complémentaire — des autres disciplines ; ensuite, lui assigner un programme à la fois plus restreint et plus précis dans le choix des

matières. Une commission avait même été nommée, à cette époque, pour préparer cette réorganisation. Elle avait eu notamment à examiner ces deux questions préalables : 1° Fallait-il ériger l'enseignement des sciences sociales en une Faculté nouvelle, comme on l'avait projeté déjà en 1834, ou bien valait-il mieux le rattacher à une des Facultés existantes? 2° Les cours devaient-ils conduire, par deux examens superposés, à l'obtention d'un doctorat unique ou bien convenait-il de les répartir entre trois doctorats, parallèlement consacrés aux sciences politiques et administratives, économiques, sociales ?

Les commissaires n'avaient pu se mettre d'accord sur ces deux questions et leurs arguments respectifs furent exposés dans un intéressant rapport que M. le professeur Van der Rest soumit au Conseil. Celui-ci toutefois n'y donna pour le moment aucune suite, faute des ressources nécessaires pour mener la réorganisation à bonne fin. Alors intervint, en 1897, M. Ernest Solvay qui, avec sa générosité habituelle, déclara prendre à sa charge les frais de l'expérience pendant trois années au moins. Le Conseil se mit aussitôt à l'œuvre et adopta, le 31 juillet 1897, le règlement organique qui a constitué l'École sur ses bases actuelles, sauf quelques modifications de détail introduites en 1899, 1901 et 1907.

On admit qu'il eût été prématuré de constituer, à l'état de Faculté autonome, un enseignement encore en voie d'évolution et dont le succès était incertain. MM. Vanderkindere et Maurice Vauthier étaient d'avis qu'il y avait lieu de l'incorporer à la Faculté de droit, étant donnés les rapports directs et étroits entre les deux programmes. D'autres soutenaient, avec MM. Van der Rest et Hector Denis, que si un grand nombre de cours se reliaient aux matières du droit, il ne fallait pas oublier les liens des sciences sociales avec les autres Facultés. N'était-ce pas à la Faculté de philosophie que se rattachaient les sciences historiques dont la sociologie avait à faire un constant usage, sans compter la psychologie des peuples, l'ethno-

graphie, la géographie comparée? Le recours indispensable aux données de la physiologie, de l'hygiène, de la statistique, de la prévoyance sociale, ne ramenait-il pas au domaine de la Faculté de médecine ou à celui de la Faculté des sciences? Au point de vue même de la méthode, n'y avait-il pas ici à suppléer ou à compléter la méthode inductive, propre au droit, par la méthode déductive, appliquée dans les sciences exactes?

Le second parti prévalut et, sans constituer l'enseignement des sciences sociales à l'état autonome (la dénomination même d'*École des sciences politiques et sociales* ne date officiellement que de 1899), on décida de lui maintenir une place à part, en dehors des diverses Facultés. C'était d'ailleurs ménager l'avenir, tout en réalisant le vœu qu'avait ainsi formulé, au Congrès de l'enseignement supérieur, tenu à Paris en 1889, M. Boutmy, le distingué fondateur de l'École française des sciences sociales : « Ces sciences devront être placées autant que possible dans quelque espace vide au sein de l'Université, à courte distance des autres groupes scientifiques et sans être inféodées à aucun. »

En ce qui concernait les subdivisions à établir dans ce nouveau rouage les partisans du diplôme unique soutenaient que la création de plusieurs disciplines parallèles aurait pour résultat de former des esprits incomplets, mal pourvus d'une base d'études préalables et par suite incapables d'embrasser les divers aspects des problèmes sociaux et politiques. A quoi l'on répondait en faisant valoir l'étendue du domaine à parcourir, déjà si vaste que nul ne pourrait le posséder dans son entier. Sans doute, il y avait un fonds commun dont la connaissance devait être exigée de tous les candidats. Mais, en dehors de ces matières, il en était d'autres qui justifiaient pleinement la division tripartite en sciences sociales, économiques et politiques, déjà admise dans les Universités de l'État par l'arrêté du 2 octobre 1893.

Le Conseil académique et, à sa suite, le Conseil d'administration partagèrent cette dernière manière de voir. L'enseignement comprit

donc trois sections qui furent organisées respectivement de la façon suivante :

I. — *Section des sciences sociales.*

1. La sociologie générale, y compris la méthodologie des sciences sociales.
2. L'histoire des doctrines sociologiques.
3. La statistique et la démographie.
4. L'histoire économique.
5. L'histoire du droit.
6. La biologie dans ses rapports avec les sciences sociales.
7. L'anthropologie.
8. Les principes généraux de l'évolution religieuse.
9. Les principes généraux de l'évolution du langage.
10. L'histoire de l'art.

II. — *Section des sciences politiques et administratives :*

1. L'histoire parlementaire et législative comparée.
2. L'histoire diplomatique de l'Europe.
3. Le droit des gens.
4. Le droit constitutionnel comparé.
5. Le droit administratif.
6. Les institutions civiles comparées.
7. La législation criminelle comparée.
8. La science des finances ;
9. La statistique et la démographie.
10. L'économie politique générale.
11. L'économie politique (matières spéciales).
12. La colonisation et la politique coloniale; le régime colonial et la législation du Congo.

III. — *Section des sciences économiques :*

1. L'histoire des doctrines économiques.
2. L'économie politique générale.
3. L'économie politique (matières spéciales).
4. L'histoire économique.

5. La géographie économique.
6. La statistique et la démographie.
7. La science des finances.
8. La colonisation et la politique coloniale.
9. La législation ouvrière.

Le règlement comporte en outre les dispositions suivantes :

L'enseignement peut être suivi par des auditeurs et des élèves ; ces derniers sont ceux qui poursuivent l'obtention d'un diplôme.

Le grade de licencié est accordé après un examen portant sur toutes les matières obligatoires du programme de la section correspondante. Les aspirants à ce grade peuvent passer l'examen en une, deux ou trois épreuves, la répartition des matières entre les épreuves étant laissée à leur choix. — Pour être admis à l'épreuve finale, il faut : 1° avoir été inscrit en qualité d'élève pendant deux ans au moins ; 2° être porteur d'un diplôme attestant la possession de certaines connaissances indiquées au programme ou avoir passé un examen préalable sur ces matières.

Le licencié d'une section peut, après un an de délai, obtenir le grade de docteur dans la section correspondante. Le candidat doit satisfaire aux conditions suivantes : 1° présenter une dissertation manuscrite ou imprimée sur un sujet se rattachant aux matières enseignées ; la dissertation doit être accompagnée de cinq thèses se rattachant aux mêmes matières ; 2° subir devant le jury une épreuve où, après avoir résumé son travail, il défend ses conclusions.

On n'organisa pour le moment que la section des sciences politiques et celle des sciences économiques. Mais leur succès fut assez encourageant pour que, quatre ans après, le Conseil complétât son œuvre, en ouvrant également la section des sciences sociales. M. Ernest Solvay était, du reste, intervenu une fois de plus, en s'engageant à assurer, cette fois pendant vingt-cinq ans, l'existence de l'École.

Dès 1897, celle-ci avait absorbé, dans sa section des sciences politiques, le doctorat en sciences politiques et administratives, qui cessa dès lors de figurer au programme de la Faculté de droit. Il

en fut de même, en 1899, pour l'examen de secrétaire de légation — ou plutôt pour les études préparatoires à cet examen —, que l'Université avait organisées, dans sa Faculté de droit, à partir de 1856. Jusqu'en 1897, le gouvernement n'exigeait des jeunes gens qui se présentaient à cet examen que le diplôme de candidat en philosophie; désormais ils eurent à produire également le diplôme de docteur en droit ou celui de licencié en sciences politiques. A l'égard de ce dernier diplôme, notre École fut, moyennant certaines garanties, assimilée aux Facultés de l'État et depuis lors un certain nombre de jeunes gens qui figurent aujourd'hui dans le corps diplomatique ont pris leur licence à l'Université de Bruxelles.

Plus nombreux encore sont ceux qui, de Belgique ou de l'étranger, sont venus chercher à l'École un diplôme devant leur servir de titre pour entrer dans les administrations publiques ou même les grandes entreprises privées d'ordre financier. Les chiffres d'ailleurs parlent par eux-mêmes : De 1898 à 1909, le nombre des inscriptions s'est élevé à 603. — Les registres renferment les noms de 402 candidats qui se sont présentés aux examens; 75 en sciences sociales, 183 en sciences économiques et 144 en sciences politiques. Sur ce nombre, 69 ont passé avec distinction, 54 avec grande distinction, 25 avec la plus grande distinction. — Seize candidats ont obtenu le diplôme de docteur; quelques-unes de leurs thèses ont fait l'objet de publications élogieusement accueillies par la critique compétente. Six d'entre eux ont été reçus avec la plus grande distinction : en sciences sociales : M. Georges Rouma, aujourd'hui directeur d'école normale en Bolivie (*Le langage graphique des enfants*); en sciences politiques : M. Hisatsuna Fūrūya, récemment secrétaire du marquis Ito, en Corée (*Le système représentatif au Japon*); M. Ernest Brees, chef de bureau à l'hôtel de ville de Bruxelles (*La municipalisation des services publics*) et M. Jules Ingenbleeck, attaché au cabinet de S. A. R. le prince Albert (*L'impôt sur le revenu*); — en sciences économiques : M. Georges De Leener, actuellement professeur à la

Faculté des sciences appliquées (*Les syndicats industriels en Belgique*) et M. Arthur Fastrez, capitaine adjoint d'état-major (*Ce que l'armée peut être pour la nation*).

Nous sommes heureux de pouvoir terminer cet aperçu, en annonçant que le Conseil d'administration, conscient des devoirs imposés à notre pays par l'acquisition de territoires d'outre-mer, a décidé d'adjoindre à l'École des sciences sociales une quatrième section, dont l'enseignement portera sur les sciences coloniales et dont l'inauguration va coïncider avec le 75^e anniversaire de l'Université.

On voit que, à tous les points de vue, l'École réunit de plus en plus les conditions nécessaires pour prétendre, sinon au titre de Faculté, du moins à un régime calqué sur celui de l'École polytechnique, qui eut, elle aussi, à faire ses preuves, avant d'obtenir une organisation autonome avec droit de représentation au Conseil d'administration.

INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY.

En même temps que M. Ernest Solvay assurait, en 1901, l'avenir de l'École des sciences politiques et sociales, il communiquait à l'administration communale de Bruxelles son intention de créer un Institut de sociologie. Il sollicitait à cet effet la concession d'un terrain au parc Léopold pour un terme de vingt années, à l'expiration duquel les bâtiments du futur Institut, avec leur matériel et leur outillage scientifique, feraient retour à la Ville.

Ces ouvertures ayant été aussitôt agréées, une convention fut passée dans des conditions analogues à celles qui avaient marqué la fondation du premier Institut Solvay (physiologie). A la vérité, l'établissement nouveau restait réservé au fondateur et à ses collaborateurs, mais une clause particulière des dispositions administratives accordait aux professeurs et aux élèves de l'École des sciences politiques et sociales l'accès de la bibliothèque de l'Institut.

Extrêmement complète et très pratiquement organisée, celle-ci a beaucoup favorisé le développement des études de l'École. Les thèses de MM. De Leener, Brees, Ingenbleek, Fastrez ont été publiées dans les collections de l'Institut, dont plusieurs autres travaux ont pour auteurs des professeurs de l'École. Enfin, la direction de l'Institut a été confiée à l'un de ceux-ci, M. Waxweiler

L'Institut de sociologie Solvay est ainsi, à beaucoup de titres, lié à

l'École dont on vient de voir le développement (1). Il constitue un laboratoire de recherches sociologiques, le seul existant jusqu'à ce jour.

En le créant, M. Solvay a obéi à une idée directrice de ses propres travaux : « Rattacher au domaine de l'énergétisme universel, c'est-à-dire réduire aux actions physico chimiques fondamentales, à l'aide de quelques principes qu'il a précisés, l'ensemble des phénomènes biologiques et sociologiques (2). »

Le voisinage même des autres Instituts scientifiques du Parc Léopold constituait une sorte de programme, en tant qu'il indiquait aux sociologistes la voie à suivre pour donner à leur science, encore discutée, les bases positives qu'elle attend.

Des recherches permanentes sont conduites à l'Institut par le directeur, les collaborateurs scientifiques et des groupes d'études. Mais, en outre, l'Institut est accessible à toutes les personnes désireuses d'y poursuivre des investigations sociologiques et possédant des titres sérieux ; des salles de travail leur sont réservées.

Les résultats des recherches entreprises à l'Institut sont publiés dans trois séries de volumes : *Notes et Mémoires* (8 fascicules), *Études sociales* (4 volumes), *Actualités sociales* (14 volumes).

La salle de lecture, ainsi que les cabinets de collections (statistique, anthropologie et ethnographie, technologie, histoire), renferment des sources abondantes de documentation : plus de 27,000 volumes et de 300 périodiques y sont réunis.

(1) Dans sa lettre du 12 février 1901, adressée au conseil communal de Bruxelles pour lui demander son concours à la fondation de l'Institut de sociologie, M. Ernest Solvay s'exprimait de la sorte : « Voulant faire participer le haut enseignement au « mouvement qui entraîne les esprits vers l'observation et l'étude positive des sys- « tèmes sociaux, je me propose d'assurer l'avenir de l'École des sciences politiques « et sociales annexée à l'Université de Bruxelles. Il ne vous échappe pas, « d'ailleurs, Messieurs, que l'Institut projeté sera de nature à faciliter grandement « la tâche des professeurs de cette école et à fournir à ses élèves le moyen de com- « pléter leurs études par des travaux personnels. »

(2) *Notes sur les formules d'introduction à l'énergétique physio- et psycho-sociologique*, p. 26.

L'Institut a été inauguré le 16 novembre 1902. Depuis cette date, 266 autorisations de fréquentation ont été délivrées, et le nombre des étrangers admis s'accroît chaque année. Parmi les nombreuses notices consacrées à l'institution et à ses travaux, citons celle qui a paru récemment dans les *Blätter für vergleichende Rechtswissenschaft und Volkswirtschaftslehre* (t. IV, fasc. 4 et 5).

L'Institut a obtenu à l'Exposition internationale de Liège (1905) un diplôme d'honneur pour les diverses enquêtes qu'il avait exposées.

ÉCOLE DE COMMERCE.

L'École de Commerce, inaugurée le 17 octobre 1904, a été fondée par M. Ernest Solvay. Elle est administrée, sous le patronage et le contrôle de l'Université, par une Commission de cinq membres ; la direction a été confiée à M. le Professeur Waxweiler.

Plus que tout autre, M. Solvay avait pu au cours de sa carrière industrielle, reconnaître combien le succès dans les grandes entreprises modernes dépend des aptitudes et des connaissances de ceux qui les dirigent. Ainsi qu'il l'écrivait à M. Ch. Graux, administrateur-inspecteur, le 9 mars 1903, « la formation à tous les degrés d'hommes instruits des choses du commerce et de l'industrie, apparaît comme une des garanties de notre prospérité économique ». Rappelant dans cette lettre les fondations antérieures de l'École des sciences politiques et sociales et de l'Institut de sociologie, M. Solvay exprimait le désir de les compléter par un enseignement commercial à tendance nettement universitaire. Le 26 mai suivant, il écrivait à la ville de Bruxelles qu'il comptait édifier sur le terrain qui lui avait été concédé, un bâtiment complètement outillé, qui deviendrait, dès son achèvement, propriété de la Ville.

Le programme de l'École fut conçu de façon à l'orienter vers la préparation des jeunes gens à l'*organisation* des affaires : il impliquait par là une étude approfondie des conditions économiques et sociales de notre époque, ainsi qu'une solide éducation professionnelle, basées l'une et l'autre sur une large culture générale.

Il est permis de dire, et de nombreux témoignages étrangers l'ont reconnu, qu'à ce point de vue, l'École de Commerce a marqué une initiative nouvelle dans la voie de l'extension de l'enseignement universitaire aux études commerciales, où venaient de s'engager l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. Le caractère particulier de l'enseignement de l'École apparaît déjà dans la dénomination du grade d'*ingénieur commercial*, que l'Université de Bruxelles a créé ; mais il résulte effectivement de toutes les dispositions pédagogiques, qui tendent à tenir élevé le niveau des études et à développer chez les élèves les idées générales et l'esprit d'initiative. Ces dispositions ont été d'année en année complétées et renforcées : nous les exposons telles qu'elles existent aujourd'hui (fin 1909).

L'École — qui n'est rigoureusement accessible qu'aux jeunes gens ayant fait des études complètes d'athénée ou de collège — compte quatre années d'études, plus une année, facultative, de stage dans des usines importantes de l'étranger. La première année constitue une année de candidature, qui comprend en ordre principal une série de matières appartenant aux mathématiques supérieures, à la physique, à la chimie et à la mécanique. Ces matières concourent à dégager chez l'élève les qualités de précision et de jugement, si nécessaires dans les affaires : elles comportent les parties essentielles du programme des écoles polytechniques et du génie civil.

A partir de la deuxième année d'études, l'enseignement est nettement orienté vers les carrières des affaires. Toutefois, chaque année comprend un cours de culture générale, qui tend à familiariser l'élève avec l'observation des réalités, en le rapprochant autant que possible des phénomènes de la vie. Ces trois cours forment, d'ailleurs, un ensemble convergeant vers les applications professionnelles et réalisant l'étude complète des activités humaines : au cours de *Biologie générale*, donné en deuxième année, succède un cours de *Physiologie humaine et hygiène*, qui conduit aux problèmes actuels de l'hygiène professionnelle ; enfin, en quatrième année, le cours de

Sociologie avec les éléments de la Psychologie donne un aperçu des phénomènes mentaux et sociaux, notamment de ceux dont la conduite des grandes entreprises modernes nécessite la connaissance

Tous les cours d'ordre commercial (*comptabilité appliquée, technique du grand commerce en marchandises, organisation des affaires, technique des transactions commerciales et financières*) visent à donner à l'élève *l'impression d'ensemble* des diverses parties d'une entreprise. Par une méthode qui lui est personnelle, le professeur met sous les yeux des élèves des monographies complètes d'établissements de commerce, d'industrie ou de crédit, constituées par la série systématique des documents utilisés pour chaque opération, de telle façon que tous les détails apparaissent dans leur situation relative par rapport à l'ensemble. Les leçons sont toutes complétées par des séances de travaux pratiques.

A côté de ces divers cours commerciaux et d'un cours de droit, des exercices spéciaux sont donnés dans chaque année sur les *méthodes de calcul appliquées aux affaires* : les élèves y utilisent les notions de mathématiques acquises en première année et s'y familiarisent avec des principes d'analyse particulièrement féconds.

Une grande importance est accordée à l'enseignement de la *technique industrielle* : aujourd'hui, quelle que soit la branche spéciale des affaires à laquelle on se consacre, il n'est plus possible de ne pas être au courant des progrès des principales industries. Mais il convient que l'étude de la technique industrielle soit faite en ayant toujours en vue l'aspect économique des faits : aussi une grande place est-elle réservée dans ces cours à *l'organisation des usines et des ateliers*, en vue d'habituer l'élève à ne s'en remettre en rien à l'empirisme ou à la tradition. Des types d'organisation de maisons belges ou étrangères font l'objet d'examens comparés, et une galerie spéciale de l'École est réservée à des collections qui mettent en évidence le rôle prépondérant de l'Organisation dans les affaires.

Enfin, l'enseignement des *questions économiques* est très varié : il

comprend dix cours différents, en dehors de l'*économie politique générale*.

Au programme régulier des études, viennent s'ajouter des interrogations, des travaux personnels, des réunions où les élèves résument en allemand et en anglais les publications récentes, enfin des exercices d'éducation physique.

Le nombre d'inscriptions s'est régulièrement accru depuis la fondation, passant de 35 à 67 ; l'augmentation a été surtout caractéristique pour les élèves réguliers, le nombre des élèves libres allant, au contraire, en décroissant.

Deux promotions sont sorties depuis la fondation et tous les diplômés ont obtenu, soit en Belgique, soit dans d'autres pays, des positions importantes. Quelques-uns d'entre eux ont bénéficié des bourses de stage à l'étranger, qui ont été organisées grâce au concours de douze établissements financiers de Bruxelles.

En fait, on le voit, l'École de Commerce s'est bien affirmée, selon son programme de fondation, comme une véritable École Supérieure pour la préparation à la carrière des affaires.

MUSÉE SCIENTIFIQUE.

Le Musée de zoologie et d'anatomie comparée, commencé en 1835 au point de vue pédagogique, avait acquis un certain développement lorsqu'il fut anéanti par l'incendie de 1886. Il fut installé à nouveau, il y a quelque vingt-cinq ans, dans les locaux mieux aménagés qu'il occupe encore actuellement. Enrichi peu à peu, grâce aux ressources du budget annuel et à de nombreux dons d'amateurs désintéressés, il a vu se joindre à ses collections zoologiques une collection de spécimens paléontologiques devenue indispensable dans l'enseignement de la zoologie. Ces spécimens ont été scrupuleusement choisis parmi les échantillons susceptibles de fournir le plus possible de détails spécifiques et par conséquent de se prêter le mieux aux démonstrations des cours théoriques donnés en sciences naturelles, en candidature en médecine et en polytechnique.

La collection zoologique comprend quelques représentants de chaque classe du règne animal, soit dans l'alcool, soit empaillés, soit à l'état de squelette complet; en outre, d'un certain nombre de crânes et de préparations anatomiques. Toutes ces pièces ont naturellement été classées dans l'ordre général suivi en zoologie, c'est-à-dire en allant des animaux inférieurs aux animaux supérieurs, conformément au classement adopté par les auteurs les plus récents.

La collection d'anatomie comparée comprend des squelettes, des crânes et des dissections anatomiques empruntés à toute l'échelle animale.

La collection paléontologique a été organisée à un double point de vue. On peut la diviser en paléontologie générale et en paléontologie stratigraphique. Le premier groupe est spécialement destiné à l'étude de la zoologie tandis que le second groupe, destiné surtout à l'École polytechnique, fait ressortir autant que possible les spécimens caractéristiques de chaque couche géologique.

Ce musée est journellement fréquenté par de nombreux étudiants qui viennent y chercher des indications familièrement fournies sur place, soit par leur professeur, soit par le conservateur du Musée.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

(1884-1909)

En 1884, la Bibliothèque, située au deuxième étage de la partie droite des bâtiments de l'Université, se composait d'un cabinet de lecture ne contenant que trente places et prenant jour, par deux fenêtres, sur la cour d'honneur. Un petit vestibule sombre le séparait nettement des magasins des livres, qu'un simple guichet mettait en communication avec ce petit vestibule, s'ouvrant lui-même dans le large corridor de l'aile droite. Les magasins des livres étaient représentés par deux pièces contiguës très hautes, très vastes, prenant jour sur la rue des Finances et garnies tout à l'entour d'un rayonnage en bois peint très élevé, muni de massives échelles mobiles; de grandes tables de service et le bureau du bibliothécaire complétaient l'ameublement. En outre, un long couloir sombre, s'étendant perpendiculairement derrière le cabinet de lecture et muni de hauts rayons, servait de prolongement à ces magasins.

Ceux-ci contenaient environ 62,750 volumes, en ouvrages, revues et brochures, se rapportant à toutes les branches des connaissances humaines, à la médecine et aux sciences naturelles notamment; ces collections, en diverses langues, avaient été formées, soit par des acquisitions successives, soit surtout grâce à des dons, auxquels le corps professoral n'avait, dès longtemps, cessé de contribuer. Outre de grands ouvrages de référence parfaitement reliés, on y remarquait spécialement 500 séries complètes, environ, de périodiques scienti-

fiques et un grand nombre de plaquettes relatives à l'histoire contemporaine de la Belgique.

La Bibliothèque, régie par un règlement en date du 26 février 1881, était confiée à M. A. Cels (bibliothécaire-adjoint le 3 juillet 1875, bibliothécaire le 4 août 1881), aidé d'un commis. Un membre du Conseil d'administration était spécialement chargé de la haute surveillance. La Bibliothèque, accessible aux professeurs, qui seuls avaient le droit d'emprunter des livres, et aux étudiants, reçut en 1884-1885, de ces derniers, 22,641 visites; les heures d'ouverture étaient de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 6 à 9 heures du soir, les jours de vacances exceptés; on observera que les séances du soir furent, de tout temps, fort peu suivies; en 1899, on en arriva même à les supprimer définitivement, le nombre des lecteurs étant tombé à 108 annuellement.

Si les magasins des livres pouvaient sembler suffisants, malgré leur disposition surannée, il n'en était pas de même du cabinet de lecture exigü et peu hygiénique; en outre, l'annexe et les dégagements de la Bibliothèque étaient obscurs à ce point que, d'une façon constante, le gaz devait y être allumé; aussi ces installations n'étaient-elles considérées que comme provisoires et l'on projetait de les transporter, en les perfectionnant, dans une autre partie de l'Université. Les locaux de celle-ci étaient d'ailleurs, dès 1884, en voie de transformation et l'on procédait à la reconstruction partielle de l'aile droite, ce qui même avait nécessité, temporairement, la fermeture du cabinet de lecture. La question du transfert de la Bibliothèque était donc à l'ordre du jour, quand un désastre soudain vint s'abattre sur elle.

Le 7 juillet 1886, au commencement de l'après-midi, la Bibliothèque fut presque complètement anéantie par l'incendie qui détruisit, en moins de deux heures, toute l'aile droite de l'Université et l'arrière-corps, moins la façade. Une grande partie des livres furent détériorés ou brûlés; ceux qui ne furent pas atteints par les flammes se trouvèrent, pour le plupart, gravement endommagés par l'eau.

Ceux-ci furent, au bout de quelques jours, transportés rue des Finances, 4, dans un local provisoire, où les rayons épargnés par le feu furent installés dans les deux étages de l'immeuble; on y disposa, pour le mieux, une salle de lecture, avec six tables, au premier; dans les greniers, furent empilés les ouvrages irrémédiablement perdus. Le désastre, hélas, avait été plus considérable encore qu'on ne l'avait cru; les livres détériorés, mais que l'on espérait conserver, ne tardèrent pas à se moisir; on estima le séchage trop onéreux et le tout fut finalement vendu.

Un millier de volumes, à peine, fut conservé, y compris six cents volumes reliés de classiques grecs et latins qui, pour le service des examens, avaient été momentanément tirés des rayons.

La reconstitution de la Bibliothèque fut aussitôt entreprise. Trois jours après l'incendie, le 10 juillet 1886, le Conseil d'administration institua, dans ce but, une commission professorale, sous la présidence de M. le professeur Rivier, laquelle, dès le 31 du même mois, donna son approbation aux plans de la nouvelle bibliothèque, dressés par l'architecte, M. le professeur Hendrickx. La commission décida ensuite de mettre, dans le plus bref délai possible, à la disposition des lecteurs, tous les ouvrages classiques ayant directement rapport au haut enseignement; ceux-ci furent immédiatement acquis, grâce à l'indemnité de l'assurance, et sur les indications du corps professoral; dès le 19 octobre 1886, la Bibliothèque, rouverte dans son local provisoire, put disposer d'environ 8,000 volumes classés à nouveau et inventoriés; en 1886-1887, 14,997 lecteurs fréquentèrent la salle de lecture.

D'autre part, la liste des abonnements fut révisée, et des collections de périodiques importants, autant que possible complètes, furent achetées d'occasion; de même, des acquisitions fondamentales furent faites, dans diverses ventes à Londres et à Paris, grâce à la bienveillante intervention de M. le professeur Willems, et bientôt, affluèrent des dons généreux, offerts par les gouvernements et des corps savants

de Belgique et de l'étranger, provenant aussi d'amis de l'Université, et notamment du personnel enseignant tout entier.

La Bibliothèque fut enfin installée dans les nouveaux locaux, qu'elle occupe encore aujourd'hui, pour la rentrée de l'année 1892-1893. Désormais, une commission, composée du recteur et de cinq professeurs, choisis par le Conseil d'administration dans chacune des Facultés, avec le bibliothécaire comme secrétaire, assume la surveillance du service, notamment en ce qui concerne les acquisitions.

Les nouveaux locaux de la Bibliothèque sont situés au même emplacement que les anciens, mais leur disposition est absolument différente et tout à fait pratique.

La salle de lecture très haute, et bien éclairée par de larges fenêtres donnant sur une cour intérieure, peut contenir simultanément 75 lecteurs, qui ont à leur disposition directe les catalogues sur fiches et les ouvrages de référence; un petit bureau pour le personnel, comporte, en rayons, les volumes de consultation constante, et établit une communication commode avec le magasin des livres. Celui-ci prend jour largement sur la rue des Finances, il est divisé en deux étages par un plancher à claire-voie; un rayonnage en bois disposé contre les murs et en épis, contient les livres et les périodiques rangés numériquement; les thèses des Universités étrangères sont classées à part, dans des boîtes; une petite armoire renferme les raretés. Le magasin des livres est complété par une annexe où sont rangées, notamment, les publications académiques en nombre; le bureau du bibliothécaire est contigu au magasin, qui donne enfin accès à une petite terrasse disposée sous le bureau du personnel, et qui sert surtout à l'époussetage des volumes.

Grâce à ces nouvelles installations, judicieusement conçues, les collections purent se développer amplement; les acquisitions furent normalement continuées; la *Revue de l'Université de Bruxelles*, depuis sa fondation, en 1895, fit, à la Bibliothèque, le dépôt de tous

les ouvrages analysés et de nombreux périodiques échangés; comme par le passé, enfin, de généreuses interventions ne cessèrent de se manifester, d'année en année.

Bien que tous les hommages que reçut la Bibliothèque soient impossibles à spécifier, il importe néanmoins d'énumérer les suivants :

En 1894-1895, don considérable de l'*Association belge de photographie*;

En 1896-1897, don, par le Gouvernement anglais, de la collection des comptes-rendus du voyage du « Challenger »;

En 1898-1899, don important de M^{me} Errera-Oppenheim, lequel permit l'achat d'un grand nombre d'ouvrages indispensables;

En 1902-1903, don, par M. L. Berline, d'une série de livres fondamentaux de médecine, à l'usage des étudiants en candidature;

En 1903-1904, don, par M. E. Solvay, d'une grande partie de la bibliothèque de feu le professeur A. Renard, qui fut déposée au Cabinet de minéralogie; don également de l'*Association des ingénieurs sortis de l'École polytechnique de Bruxelles*, et consistant en une belle collection de revues spéciales, dont le service est régulièrement continué.

Dès la réinstallation de la Bibliothèque, la fréquentation de la salle de lecture redevint normale; elle a compté, en 1892-1893, 23,143 visites; en outre, des modifications diverses s'imposèrent progressivement en vue de l'amélioration du service. Celles-ci furent sanctionnées par décision du Conseil d'administration, en date du 10 mars 1900; le règlement fut modifié de manière à préciser les pouvoirs de la Commission de la bibliothèque, à permettre le dépôt dans les Instituts et les laboratoires universitaires d'un certain nombre de publications périodiques, et enfin à autoriser les étudiants à emprunter des ouvrages, contre la remise d'un cautionnement.

La seconde de ces mesures était prise à cause du transfert des

différents services de la Faculté de médecine, au Parc Léopold, où de petits dépôts de livres ne tardèrent pas à s'organiser, — à l'Institut d'anatomie, notamment, — et dont la fréquentation de plus en plus active eut une réelle répercussion sur le nombre des visites à la Bibliothèque de l'Université.

Dès le début de l'année 1901-1902, M. A. Cels se retira, et M. Ch. Sury lui succéda, en qualité de bibliothécaire. Celui-ci, après s'être attaché à améliorer le classement des collections et l'utilisation des périodiques, qui furent mis, dans la salle de lecture, à la disposition directe des lecteurs, consacra tous ses soins à l'élaboration devenue indispensable d'un nouveau catalogue qui, dès son achèvement, fut incessamment consulté.

Ce catalogue des ouvrages et des périodiques, se compose de trois exemplaires identiques dans le fond, mais classés différemment : le catalogue numérique ou registre-inventaire, le catalogue onomastique ou par noms d'auteurs, le catalogue systématique ou par ordre de matières, pour lequel le nouveau bibliothécaire a élaboré une classification scientifique complète. Les catalogues onomastique et systématique (avec index alphabétique) sont établis sur fiches, blanches pour les titres, rouges et saillantes pour les sous-classes, vertes pour les mentions de classification ; ces fiches, rigoureusement rangées, sont déposées dans les tiroirs d'un meuble-classeur, que les lecteurs consultent directement, dans la salle de lecture. A l'usage de ces derniers, un travail ⁽¹⁾ a été publié, sur le désir de la Commission de la bibliothèque, lequel expose la description complète du catalogue, les règles bibliographiques qui lui sont appliquées, la classification systématique dans tous ses détails, et enfin un index alphabétique des matières.

(1) Université libre de Bruxelles. *Le catalogue de la Bibliothèque, rédaction, disposition, classification systématique*, par CHARLES SÛRY, bibliothécaire de l'Université libre de Bruxelles. — Bruxelles, Lamberty, 1903, une brochure in-8°, 46 pages.

Des exemplaires cartonnés de ce travail ont été déposés dans les salles de professeurs, les divers services et toutes les annexes de l'Université.

Ce catalogue qui reflète exactement l'avoir intellectuel de la Bibliothèque, a été récemment complété par l'adjonction des titres traduits en français de nombreux ouvrages en langues slaves et orientales; un catalogue sur fiches, onomastique et systématique, des thèses des Universités étrangères sera incessamment achevé et comprendra près de 40,000 fiches, à ce jour.

En outre, le service interne de la Bibliothèque a été amélioré, et son influence augmentée, tant par la réunion et l'utilisation de répertoires bibliographiques en diverses langues que par le fonctionnement actif d'emprunts aux grandes bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque, dont la Commission est actuellement présidée par M. le professeur M. Vauthier, compte, fin septembre 1909, 47,873 volumes, en y comprenant les brochures et les thèses; elle reçoit régulièrement 271 périodiques; ses collections sont demeurées encyclopédiques, comme il convient à un dépôt universitaire, mais la médecine, l'histoire générale, les sciences naturelles sont le mieux outillées. La Bibliothèque possède un certain nombre d'ouvrages précieux, une collection de pièces très rares relatives à l'histoire de l'Université, et des médailles la concernant ainsi que d'autres envoyées par des établissements d'enseignement supérieur de l'étranger.

En 1908-1909, 10,324 visites ont été faites à la salle de lecture, — dont la fermeture a été reculée à 4 heures, dès 1904-1902, — et le prêt au dehors a porté sur 2,808 volumes.

De même, les petites bibliothèques détachées, pour les besoins de l'enseignement, dans les Instituts, les laboratoires et les séminaires, ne cessent d'être assidûment fréquentées. Ces petits dépôts sont au nombre de douze, et possèdent ensemble environ 4,575 volumes, non compris les importantes bibliothèques autonomes de l'École de

commerce, de l'Institut botanique et du Laboratoire de psychophysiologie Kasimir.

Comme on l'a vu, un réel effort a été tenté, en ces vingt-cinq dernières années, non seulement pour reconstituer la Bibliothèque et pour augmenter ses collections, mais aussi pour perfectionner son fonctionnement, afin de rendre son utilisation de plus en plus active et fructueuse.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES.

On trouvera aux annexes la liste des travaux et des collaborations qui se rapportent à l'activité littéraire et scientifique des professeurs et des agrégés, en dehors de leur rôle à l'Université. Celle-ci publie, chaque année, un *Annuaire* ou *Rapport général* qui, graduellement développé depuis 1884, renferme aujourd'hui, outre les discours de rentrée, des renseignements administratifs et statistiques sur l'exercice écoulé, ainsi que le relevé des publications des professeurs.

L'Université a patronné, à diverses reprises, des publications et des recueils tels que les *Annales de la Faculté de médecine* (1880-1883), les *Annales de la Faculté de philosophie et lettres* (1889-1893), etc. Mais depuis l'apparition de la *Revue universitaire*, en 1891, et de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, en 1895, c'est à ces périodiques que se sont surtout adressés les professeurs désireux de faire paraître leurs travaux. Il convient de mentionner séparément les *Annales* et le *Bulletin de l'Association des Ingénieurs* sortis de l'Université de Bruxelles, le *Bulletin de l'Union des anciens Étudiants*, le *Recueil de l'Institut de botanique*, les *Travaux de l'Institut de physiologie*, enfin les nombreuses et importantes publications des Instituts Solvay.

Revue universitaire. — La *Revue universitaire* qui vécut de 1891 à 1898, sortit de l'initiative hardie d'un cercle estudiantin : le *Cercle universitaire*. Elle se proposait de servir de trait d'union intellectuel, non seulement entre professeurs et étudiants, mais encore entre les

différentes Facultés et même entre les diverses Universités du royaume. « Cette revue, disaient ses fondateurs, est une revue « scientifique. Nous rejetons toute tendance politique, toute idée « dogmatique. Nous savons que le développement et le succès de « notre œuvre sont à ce prix. » La *Revue* promettait de publier à la fois des « des articles d'étudiants et des articles de professeurs ». Elle espérait « atteindre ce résultat : faire connaître en Belgique le « mouvement de l'enseignement supérieur des pays voisins et aussi « faire connaître à l'étranger l'activité scientifique des Universités « belges ».

Elle publia, dès ses débuts, des articles remarquables, quelques-uns signés de jeunes gens qui devaient devenir des professeurs de l'Université libre et elle survécut encore trois ans à la rupture de ses attaches avec cette dernière.

Revue de l'Université de Bruxelles. — A la suite des événements de 1884, quelques professeurs, étudiants et amis de l'Université libre, résolurent, en 1895, de fonder un recueil nouveau, qui fût, comme le disait l'avertissement : *Aux lecteurs*, le prolongement écrit de l'Université de Bruxelles, de même que l'*Extension de l'Université*, était en quelque sorte le prolongement oral de ses cours.

« La *Revue*, disait encore le comité, sera avant tout un asile où les « membres de l'Université de Bruxelles, les jeunes et les anciens, se « sentiront chez eux... Nous tâcherons de donner plus de cohésion « à l'organisme universitaire, de signaler les progrès pédagogiques « accomplis, d'indiquer ceux dont le besoin se fait sentir et que nous « souhaiterions voir réalisés.

« Mais là ne se borne pas notre programme. Nous faisons appel « aussi au concours d'amis et de savants étrangers qui trouveront « chez nous l'hospitalité la plus large, la plus libre. Ce sera une « force nouvelle pour l'Université que de compter les sympathies

« dont elle est entourée au dehors, de raffermir les liens intellectuels
« qui l'unissent au monde savant.

« Le domaine de notre *Revue* est donc celui de l'enseignement
« supérieur tout entier. Elle renfermera des articles scientifiques,
« historiques, philosophiques, esthétiques ou littéraires, sur des
« sujets généraux ou spéciaux, dus à des professeurs, des anciens
« étudiants ou des étudiants; le texte de leçons d'ouverture, de
« conférences; le résumé de cours nouveaux; un certain nombre de
« sommaires des cours de l'Université libre; les travaux originaux
« des instituts, des séminaires, des cercles d'étudiants; une chronique
« mensuelle de la vie universitaire; des articles de critique et de
« bibliographie; en un mot tout ce qui, dans l'activité de l'Univer-
« sité, peut intéresser le public. »

L'initiative de cette publication qui devait donner une impulsion nouvelle à notre vie universitaire revient en grande partie à feu M. Léo Errera, dont le nom se retrouve si souvent dans l'histoire de ces dernières années. Deux étudiants, qui se distinguèrent depuis dans les lettres, MM. Franz Wiener (Francis de Croisset) et Robert Sand, s'occupèrent de l'organisation. Le *Bulletin du Séminaire d'histoire des littératures* qu'ils dirigeaient, peut être considéré comme l'un des noyaux de la *Revue* dont MM. Wiener et R. Sand furent les premiers secrétaires; MM. Paul de Reul et Maurice Sand leur succédèrent en 1897. M. Maurice Sand s'est dévoué sans relâche à la besogne administrative. M. le professeur Maurice Vauthier a présidé depuis l'origine au bureau du comité de rédaction dont notre recteur actuel, M. Paul Errera, fut l'un des membres les plus actifs et les plus zélés.

Soutenue par ses abonnés, la *Revue* reçoit, en outre, des subventions de l'État, du Conseil d'administration de l'Université et de l'*Union des anciens étudiants*. Le soixante-quinzième anniversaire de l'Université libre correspond à sa quinzième année d'existence et sa situation, tant morale que matérielle, est des plus satisfaisantes.

Le principe même de sa fondation explique son succès. Précisément parce que l'Université libre consacre, évoque et représente une idée, c'est à elle plus qu'à toute autre qu'il appartenait de se créer un organe spécial. Mais, en vertu du même principe de liberté, il n'importait pas moins que cet organe, évitant le particularisme, la tint largement en communication avec le monde intellectuel. Ce que les fondateurs de la *Revue* avaient compris dès l'abord.

Un coup d'œil en arrière sur le temps écoulé montrera que leurs promesses ont été réalisées.

La *Revue* nous apparaît en premier lieu comme la traduction de notre vie universitaire intérieure. Elle enregistre nos événements, nos accroissements directs ou indirects : fondation d'un Institut de sociologie, d'une École de commerce, d'un Institut botanique. Elle exprime nos deuils à la mort de maîtres tels que Guillaume Tiberghien, Léo Errera, Léon Vanderkindere. Elle résume, à la façon d'une « revue des cours et conférences », notre activité : conférences des laboratoires de botanique et de physiologie, travaux des séminaires et des instituts, progrès des cours d'*extension*. Certes, la *Revue* accueillit à l'occasion, et toujours avec plaisir, des articles de savants belges ou établis en Belgique et qui n'appartenaient pas à l'Université de Bruxelles, tels que MM. Jean Capart, du Musée du Cinquantième, Petrucci, de l'Institut de sociologie, A. Stévert, de l'Université de Liège, Logeman, de l'Université de Gand, Pasquier, de l'Université de Louvain, Marcel Hébert, de Paris, l'ancien directeur du Collège Fénelon.

Toutefois, la grande majorité de nos collaborateurs belges, — et c'est précisément l'originalité de la *Revue*, ce qui lui donne sa couleur spéciale, — fut fournie par des membres de notre Université.

Mais d'autre part, des collaborations étrangères parfois illustres donnèrent à la *Revue* un caractère international. Citons parmi nos hôtes les noms de MM. Hugo de Vries, Ramon y Cajal, G. H. Darwin; de MM. Salomon Reinach, de l'Institut de France; Scaduto, de

l'Université de Naples; Voretzsch, de l'Université de Tubingue; Oertmann, de l'Université de Berlin; de M. van Deventer, membre de la Seconde Chambre des États généraux des Pays-Bas.

Ajoutons que la *Revue* a suivi les membres de l'Université dans leurs voyages ou leurs excursions scientifiques, dans leurs visites à des laboratoires, des Universités, des congrès étrangers. Dans les premières années notamment, tandis que le regretté Emile Laurent nous envoyait des « Lettres congolaises », M. Jean Massart nous donnait ses impressions de botaniste géographe à Java et au Sahara. D'autres nous décrivent la station zoologique de Wimereux, une excursion géologique en Russie. Certains congrès, celui des orientalistes d'Alger par exemple, en 1905, ou le congrès de religions d'Oxford en 1908, firent l'objet d'études approfondies par MM. Kugener et le comte Goblet d'Alviella qui, d'autre part, nous mettait en contact avec des Universités anglaises en racontant les fêtes jubilaires des Universités de Glasgow et d'Aberdeen. Enfin, à plusieurs reprises, la *Revue* a servi de lien entre les membres de l'Université en devenant une tribune ouverte où ils purent échanger leurs vues sur des questions d'ordre scientifique ou d'intérêt général. C'est ainsi que la sixième et la septième année sont caractérisées par une longue et multiple discussion pédagogique. L'article de M. P. Heger, *Plus de liberté dans l'enseignement*, publié l'année précédente provoque une réponse de M. D. Demoor : les *Humanités dans notre pays*. Le discours rectoral de M. Prins sur l'*Éducation générale et la formation de l'esprit moderne* achève de mettre à l'ordre du jour la question des humanités. M. Dwelshauvers attaque le *préjugé des Humanités*, en réponse à l'article de M. Demoor, lequel réplique par ses *Notes sur l'enseignement des jeunes filles*. La discussion se prolonge l'année suivante par les articles de MM. Bouché, Cornil et Heger sur l'enseignement secondaire ou moyen respectivement en Belgique, en Allemagne et en France.

Dans la neuvième année, l'article de M. Anspach, *la Terre*

tourne-t-elle? provoque une réponse de M. le professeur Pasquier, de Louvain. La onzième année, c'est la *Question coloniale* qui se porte à l'avant-plan, par la discussion entre MM. H. Rolin et F. Cattier, à propos d'un livre de ce dernier. Enfin, le discours rectoral de M. Lameere, les *Ancêtres de l'espèce humaine*, qui se terminait par cette affirmation : « L'homme est dans la nature une manifestation du déterminisme universel. C'est tout. » suscita l'article de M. Ad. Prins : *l'Évolution et la conception matérialiste de l'univers*.

Ce coup d'œil rétrospectif, en montrant l'intérêt croissant du contenu de la *Revue*, nous donne confiance en son avenir. Au point de vue typographique, signalons en ces derniers temps le progrès des illustrations phototypiques (notamment dans les *Excursions scientifiques* de M^{lle} J. Wéry). Si la *Revue* n'a pas évité quelques erreurs, comme de publier çà et là un article trop technique, si le désir d'encourager les travaux d'étudiants l'a rendue parfois trop indulgente, on peut affirmer que l'abondance de la « copie » permettra une sélection de plus en plus sévère. Dès aujourd'hui, la *Revue de l'Université de Bruxelles* n'a pas seulement rempli son rôle en reflétant fidèlement notre vie universitaire : nous osons dire qu'elle a pris rang et peut se mesurer sans infériorité avec les diverses revues d'intérêt général que produit notre pays, voire l'étranger.

L'EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ LIBRE.

§ I. — *Historique du mouvement extensionniste à l'Université libre.*

C'est à l'Université libre de Bruxelles que revient le mérite d'avoir introduit en Belgique l'enseignement extensionniste.

Le 21 mars 1893, à la suite d'un article publié par la *Revue universitaire*, et dans lequel M. le professeur Leclère exposait l'histoire de l'Extension universitaire en Angleterre, un groupement se forma en vue de doter l'Université de Bruxelles d'un organisme analogue et de répandre dans le pays l'enseignement professé à cet établissement. Il était composé de professeurs, d'étudiants et d'anciens étudiants. Le 6 juin, le Comité central de l'Extension universitaire était constitué; M. le professeur Van der Rest en était nommé président, MM. Huisman et Eugène Lameere, secrétaires.

Un an plus tard, entraînée dans le mouvement de scission qui se produisit à cette époque, l'Extension universitaire qui, pendant sa première année d'existence, avait organisé déjà vingt-cinq cours dans treize localités, se fractionna en deux tronçons dont l'un garda la même appellation, et l'autre, devint, en juin 1894, *l'Extension de l'Université libre*. Celle-ci eut comme président M. le professeur Dollo, qui, par sa direction habile et son grand talent de conférencier, contribua pour une grande part à ses succès.

Ceux-ci furent rapides.

Les difficultés d'organisation qu'elle rencontra du fait des charges financières que nécessitaient l'organisation du cours, le déplacement de ses professeurs dans toutes les directions du pays, furent surmontées grâce aux subsides que lui allouèrent l'Université, l'*Union des anciens étudiants*, la *Ligue de l'Enseignement*, les conseils provinciaux du Brabant et du Hainaut et à certaines libéralités qu'elle dut à des amis généreux.

D'autre part, la nouveauté de l'institution, l'intérêt des cours et, il faut le dire, l'excellent instrument de propagande qu'ils mettaient aux mains de groupements locaux qui, dans leur terroir, luttèrent pour l'avancement des idées, attirèrent à l'œuvre des sympathies nombreuses et des collaborations actives et importantes.

A M. Dollo avait été adjoint, comme secrétaire général, M. le docteur Vandervelde (1894-1895), puis M. Georges Herlant (1895-1908). M. Dollo résigna ses fonctions en juin 1908; il eut comme successeur, M. Leclère, qui avait été l'initiateur du mouvement extensionniste et était demeuré l'un de ses plus fidèles soutiens; M. Herlant fut remplacé par M. Raoul Ruttiens; l'*Extension* eut pour trésorier M. le professeur Demoor, puis M. le professeur Massart qui assume actuellement ces fonctions.

Le nombre des comités locaux durant le dernier exercice, 1908-1909, s'est élevé à 23; 28 cours y ont été organisés. Depuis le début de l'*Extension de l'Université libre*, remontant à quinze années, 528 cours ont été donnés dans 63 localités différentes, à un nombre approximatif de 80,000 auditeurs; il a été publiée 126 syllabus tirés à environ 165,000 exemplaires. Cette œuvre considérable a été réalisée par 72 professeurs; parmi les 528 cours, 228 appartenaient à la Faculté des sciences et à l'École polytechnique, 120 à la philosophie et à l'histoire, 110 à la médecine et 70 au droit et aux sciences économiques et sociales.

§ II. — *Fonctionnement de l'œuvre.*

L'organisation extensionniste comprend deux rouages : une direction centrale et des directions locales.

La première appartient au Comité central, installé dans un local de l'Université.

Il donne chaque année le programme des cours, dans lequel les Comités locaux sont appelés à faire le choix du ou des professeurs qu'ils désirent entendre ; son secrétariat sert d'intermédiaire entre ces comités locaux et le corps professoral et s'occupe de la publication du syllabus. C'est aussi au Comité central qu'incombe la gestion financière de l'œuvre dans son ensemble : la rentrée des subsides, leur répartition entre les organismes locaux qui n'ont pu suffire à leurs besoins. En principe, tous les frais d'organisation du cours sont à la charge des groupements locaux qui doivent y satisfaire par leurs propres moyens. Parmi ces dépenses, celles concernant l'indemnité due aux professeurs — frais de déplacement et vingt ou dix francs, selon qu'ils doivent ou non loger dans la localité, — et le prix des syllabus qui sont vendus aux comités locaux selon un barème fixe, sont liquidées par la caisse centrale et remboursées à celle-ci par les caisses locales grâce aux ressources qu'elles ont pu trouver sur place dans les cotisations des auditeurs, des souscriptions ou des subsides. Lorsque ces ressources sont insuffisantes, le Comité central intervient généralement, soit sous forme de subside, soit en prenant le déficit à sa charge.

Aux Comités locaux, agréés par le Comité central, revient la mission d'introduire l'œuvre dans la localité, — qui n'est parfois qu'un village, — de réunir les ressources nécessaires, de choisir les cours en s'inspirant des besoins et des préférences de l'auditoire, de faire la propagande nécessaire, de veiller à tous les détails d'organisation matérielle.

§ III. — *But et méthode de l'enseignement extensionniste.*

L'enseignement extensionniste présente des caractéristiques bien tranchées qui le distinguent des autres œuvres d'enseignement populaire.

Le mot comme la chose est d'importation anglaise. Mais l'*University Extension* a nécessairement subi dans son implantation chez nous des modifications qu'appelait la différence du milieu, des mœurs et des institutions universitaires.

En Angleterre, les cours extensionnistes ont pour but de mettre à la portée d'un public plus étendu le haut enseignement, dont une fréquentation complète est réservée à une élite restreinte. Ce sont de véritables cours universitaires par le grand nombre de leçons qui les composent, le prix relativement élevé des inscriptions, les « classes », les examens, les diplômes. Ils réalisent un système de division des études universitaires, permettant à des auditeurs disséminés dans des localités, très éloignées parfois de la métropole universitaire, de suivre une série de leçons sur un sujet donné et de passer un examen sur les matières traitées.

L'œuvre extensionniste belge, telle que l'ont comprise les fondateurs de l'*Extension de l'Université libre*, répond à un objectif quelque peu différent.

Elle n'a pas à suppléer à une fréquentation trop restreinte des établissements d'enseignement supérieur; c'est plutôt un organisme de vulgarisation scientifique, mais agissant selon un plan d'ensemble et suivant des méthodes empruntées à l'institution de l'*University Extension*.

D'autre part, si elle n'a pas à remplir le but plus utilitaire de cette dernière, bien qu'administrativement indépendante de l'Université, son enseignement est et doit rester universitaire. Il l'est, car il émane, sauf de rares exceptions, de professeurs de l'Université, qui,

tout en tenant compte du degré de préparation scientifique de leurs auditeurs, apportent dans leurs leçons les traditions de l'établissement auquel ils appartiennent, les méthodes et l'acquis de leur carrière académique.

Leurs cours d'extension sont en quelque sorte des chapitres des cours qu'ils professent à l'Université, consacrés à tel ou tel sujet choisi surtout pour l'utilité sociale qu'il y a à le vulgariser.

Il en est de deux catégories, ceux qui spécialisent et ceux qui généralisent.

Les premiers exposeront, par exemple, un problème économique, une période historique, une théorie physiologique. Les autres, d'une valeur éducative mieux marquée, visent à initier le public aux tendances de la science moderne. Ce ne sont pas les moins demandés. Le vaste problème de l'évolution dans les domaines scientifiques les plus divers : paléontologie, géologie, physiologie, botanique, est présenté sous une forme attachante, dans un langage excluant autant que possible une technologie trop abstraite, mais s'efforçant au contraire de concrétiser dans des images simples des faits frappants, en s'aidant de l'anecdote et de la projection lumineuse. Ces notions dont il est si dangereux de laisser la vulgarisation au soin d'esprits superficiels, ont ainsi, sous la conduite sûre d'hommes éprouvés, doués pour la plupart d'un talent d'exposition remarquable, fait le tour du pays. Elles ont laissé dans des localités éloignées des centres d'activité scientifique du pays les traces profondes d'une propagande philosophique qui fut toujours la raison d'être et l'honneur de l'Université libre.

La méthode de l'enseignement extensionniste peut se résumer dans trois institutions :

1° Les cours ne sont accessibles qu'aux auditeurs ayant acquitté un droit d'entrée. Ce droit est modique, dans le but de permettre la fréquentation aux bourses les plus modestes ;

2° Chaque cours doit comprendre une série d'au moins trois leçons, et même, de six leçons ;

3° Chaque auditeur doit recevoir gratuitement un exemplaire du syllabus, sommaire du cours.

Ces deux dernières institutions ont fait l'objet de fréquentes critiques, inspirées plutôt par l'appréhension des frais qu'elles entraînent, que par une compréhension raisonnée de l'œuvre extensionniste. Mais les dirigeants de l'*Extension de l'Université libre* les maintiennent à juste titre avec une rigueur inflexible. Elles sont en effet une condition indispensable de l'efficacité de l'enseignement extensionniste. A leur défaut, celui-ci ne se distingue plus des œuvres nombreuses de vulgarisation scientifique dont les Universités populaires sont le type en faveur. L'émulation au sein de ces organismes est vive, leur activité, variée et considérable, mais tout en se félicitant de la vogue qu'elles rencontrent dans le public, il faut prendre garde que les intentions de ceux qui s'y produisent dépassent parfois la valeur de leurs titres scientifiques ; et l'on ne doit voir en elles, nonobstant leur titre quelque peu antinomique d'Université populaire, que des œuvres d'enseignement mutuel. L'extension universitaire répond à une autre mission ; elle procède de l'enseignement universitaire ; et cet enseignement n'est pas de ceux que des conférences isolées pourraient suffire à répandre dans un public le plus souvent mal initié. Si modeste que soit l'horizon de science qu'on lui découvre, encore faut-il que la notion qu'il en conserve ne soit point superficielle et fugitive et qu'on ait pris le temps de lui permettre de le parcourir complètement et sans précipitation.

C'est pour cela que la répartition du sujet traité en plusieurs leçons est nécessaire.

C'est pour cela aussi qu'il faut mettre aux mains des auditeurs le syllabus, comme un guide qui fixe leur esprit sur la matière à parcourir, leur en expose le plan et leur en laissera un excel-

lent sommaire qu'ils auront pu compléter par les notes prises au cours.

Enfin, dans un autre ordre d'idées, le syllabus est une garantie de la valeur scientifique de l'enseignement extensionniste; s'il facilite la tâche du professeur, il a contribué aussi à la mieux ordonner, à la systématiser et à préciser les sujets qu'il développe. C'est un témoin fidèle, mais qui peut être redoutable, de sa compétence, du soin et de la rigueur de conscience qu'il a mis dans la préparation de son cours.

LES SOCIÉTÉS D'ÉTUDIANTS.

I. — Période de 1884 à 1894.

Un renouveau dans la vie universitaire s'est manifesté en 1884, lors des fêtes du Cinquantenaire. C'est à cette époque qu'est entrée à l'Université toute une génération nouvelle d'hommes qui se sont fait depuis un nom dans la politique, au barreau, dans la science. En 1890, certains d'entre eux quittèrent l'Université pour le Palais, mais à raison des conflits engagés ils restèrent en communion constante avec le corps des étudiants jusqu'à la fin des troubles de 1894.

Les luttes politiques furent très vives, les controverses ardentes, tant dans l'Université qu'au dehors. Pendant toute cette période, la vie universitaire fut intense. Les meetings et les manifestations sont fréquentes.

En 1890, notamment, il existait à l'Université un nombre considérable de *Cercles d'étudiants* ayant comme but, les uns le plaisir, les autres le travail et l'étude.

Presque tous s'étaient fondés de 1889 à 1892.

Parmi ceux qui avaient comme but le travail, on peut citer :

Le *Cercle universitaire* qui était un cercle d'études et de conférences et comprenait des étudiants des diverses Facultés. De ce cercle est sortie la *Revue Universitaire*, fondée en 1887.

L'*Extension Universitaire*. Elle a fourni une quinzaine de professeurs à l'Université, parmi lesquels MM. De Moor, Stroobant Cattier, Wodon, Vermeyien, Rolin, Leclère, etc

Le *Cercle de la Conférence* qui ne comprit jamais qu'une douzaine de membres, mais qui fut fort actif comme en témoignent les statuts et les rapports qu'il nous a laissés; Fernand Levêque en fut l'âme.

Le *Cercle des Étudiants en philosophie*, fondé au moment de l'incident Philippson, par Aug. Vermeylen, Hirsch et Duchaine; le jour de l'inauguration, Aug. Vermeylen donnait une conférence sur le Pessimisme de Flaubert, et M. Paul Duchaine sur Joachim Lelewel. Ce fut le seul cercle fondé dans la Faculté de philosophie pendant près de trente ans.

Le *Cercle de Criminologie*, fondé par H. Jaspar et Bergé sous l'inspiration de M. Prins et qui existe encore aujourd'hui.

Le *Cercle Polytechnique*, existant encore; il a célébré récemment son premier jubilé de vingt-cinq ans, et est très prospère. C'est un cercle d'études et de voyages.

Le *Cercle des Étudiants socialistes*, qui ne prit une certaine importance qu'en 1891. Il organisa en 1891 le premier Congrès international des Étudiants socialistes à Bruxelles, fonda l'*Étudiant socialiste* qui a disparu depuis. C'est là que se formèrent à la discussion Vandervelde, Royer, De Brouckère et tant d'autres.

Nous pouvons citer encore :

Le *Cercle des sciences*, cercle des Etudiants de la Faculté des Sciences.

Le *Cercle des Étudiants en médecine*, dit *Le Grand Sympathique*; le *Cercle des hôpitaux civils* (fondés l'un et l'autre, paraît-il, en 1849).

Ces cercles d'étudiants avaient leur local à la *Bouteille de Brabant*, au *Ballon*, à l'*Aigle Impériale*, trois cabarets de la Cantersteen.

Le *Cercle des Étudiants en philosophie*, au *Petit Paris*, rue Ducale;

Le *Cercle de la Conférence*, au café de la *Ligue Antialcoolique*, à la Vieille Halle-aux-Blés.

Le *Cercle de Criminologie* tenait ses séances à l'Université.

Ces cercles formaient en 1890 une vaste Fédération administrée

par un Comité central composé de deux ou trois délégués de chaque cercle. C'est de la Fédération que partirent tous les mouvements universitaires. L'élément radical y avait fortement la majorité. Lors du grand conflit, le *Cercle des Étudiants libéraux* (nuance doctrinaire) s'opposa à la Fédération générale des Étudiants. De 1891 à 1894, l'opposition fut très vive entre ces deux éléments.

Parmi les divers incidents citons :

1. *L'Incident du legs de la bibliothèque De Paepe*. Le secrétaire du *Cercle des Étudiants en philosophie* fut menacé de renvoi pour avoir adressé au recteur une protestation, votée par le cercle, contre le refus par le Conseil d'administration d'accepter le legs de sa bibliothèque par le D^r De Paepe, 1892.

2. *L'Incident du Drapeau*. A l'occasion des funérailles de M. A. Solvay, le drapeau de l'Université, qui reposait au secrétariat, sous la garde du secrétaire, fut enlevé par la Fédération et gardé par elle, malgré toutes les réclamations, sous prétexte qu'il avait été donné aux étudiants et non au Conseil d'administration.

3. *Mort du Prince Baudouin*. Le Comité de la Fédération refusa d'envoyer ce drapeau aux funérailles du Prince Baudouin. Un certain nombre d'étudiants achetèrent un drapeau national, y mirent une inscription et l'accompagnèrent au Parc de Bruxelles. Cela montre l'influence qu'avait à ce moment l'élément socialiste sur les étudiants.

A côté des cercles d'étude, il y avait des cercles locaux ou plutôt régionaux : les *Étudiants luxembourgeois* ; le *Cercle Universitaire anversois* ; le *Cercle borain* ; le *Cercle des Étudiants libéraux namurois* ; le *Vlaamsche Voruitstrevende Studentenkring* ; la *Société libérale des Étudiants ixellois* ; l'*Union libérale des Étudiants libéraux de Saint-Josse-ten-Noode*, le *Cercle des Étudiants montois* ; le *Cercle des Chimanciens*.

Puis enfin, les cercles de plaisir, de jeux, de boisson, dont toute l'activité se réduisit *ad bene bibendum*, etc., trop nombreux pour être rappelés ici et d'ailleurs, d'une durée éphémère.

C'est l'époque où les cercles d'étudiants s'invitent « à boire un tonneau ».

Notons enfin : la *Symphonie universitaire* et l'*Union musicale universitaire et vétérinaire*. C'est cette dernière qui a exécuté pour la première fois en 1890, le *Chant des Étudiants*, composé par Garnir, musique de Mélant, lorsque les étudiants abandonnèrent l'ancien chant de Witmeur.

Il y a eu pendant un certain temps un cercle plus ou moins secret, le *Pélican végétarien*, qui procédait à des cérémonies d'initiation rituelique.

Plusieurs journaux d'étudiants se sont succédé dans cette période : le *Journal des Étudiants* ; l'*Étudiant libéral* ; l'*Étudiant socialiste*.

Signalons aussi l'*Almanach des Étudiants*, 1891. Auteurs les frères Dwelshauwers, sous pseudonyme, et l'*Almanach des apaches pour de bon*, 1892.

II. — Période actuelle.

Quoique le cadre d'une grande ville riche en manifestations intellectuelles soit peu favorable au développement d'une vie proprement estudiantine, l'activité des cercles d'étudiants de l'*Université libre* est considérable et variée. Caractérisons brièvement les plus intéressants de nos cercles estudiantins.

L'*Association générale des Étudiants de l'Université libre* représente l'ensemble des étudiants. Elle est ouverte à tout étudiant qui se réclame du principe du libre examen. C'est à elle qu'il appartient de prendre part, au nom des étudiants, aux solennités universitaires et d'organiser, chaque année, la traditionnelle cérémonie en l'honneur de Verhaegen. Les réjouissances de tout genre sont aussi de son domaine : fêtes, séances amicales, banquets, anniversaires, etc. Enfin, l'*Association générale* se charge de faire représenter, de temps à autre, une *Revue des Étudiants*. Au cours de ces dernières années, l'*Association générale* a pris l'initiative intéressante de former un

groupe d'acteurs dramatiques parmi les étudiants, et deux belles représentations eurent lieu, interprétées presque exclusivement par des étudiants. Ce furent la *Nouvelle idole*, de M. de Curel (mai 1906), et *Egmont*, de Goethe; cette dernière pièce fut jouée avec la partition de Beethoven, exécutée, elle aussi, par des étudiants. M. le professeur G. Dwelshauvers avait bien voulu accepter de présenter la pièce de Goethe au public (novembre 1906).

D'un tout autre ordre est l'activité du *Cercle des Étudiants libéraux*. Le *Cercle des Étudiants libéraux* organise des conférences et des discussions; il prend part aux principales manifestations libérales du pays. Au cours de ces dernières années, une transformation semble s'être opérée dans l'activité du *Cercle des Étudiants libéraux*. La plupart des étudiants sont membres de sociétés politiques militantes : le rôle du cercle en matière de politique active en était rendu superflu. Un domaine propre, au contraire, lui paraissait réservé : la formation et le développement des connaissances politiques des étudiants. De groupement surtout militant, le *Cercle* est devenu, et il faut s'en réjouir, une véritable société d'études. Parmi les conférences du *Cercle des Étudiants libéraux*, il en est de remarquables : les personnalités le plus en vue du libéralisme parlementaire, — entre autres MM. P. Janson, le comte Goblet d'Alviella, P. Hymans, F. Masson, — et du libéralisme universitaire, — MM. P. Errera, M. Vauthier, — parurent à sa tribune. Il y eut aussi des conférences sur des sujets purement scientifiques, telles celles de M. L. Anspach, professeur à l'Université libre (l'Origine des dogmes), et de M. Kreglinger (la Nature du sentiment religieux).

Le *Vlaamsche vooruitstrevende Studentenkring* : *geen taal, geen vrijheid* est peut-être le plus vivant de nos cercles. Chaque séance y comprend une partie sérieuse, — conférence ou discussion, — et une partie gaie. Les Flamands sont peu nombreux : aussi la plus franche cordialité et la plus belle humeur ne cessent-elles de régner dans

leurs réunions. Nulle part, à Bruxelles, on ne trouve à un aussi haut degré la verve et la camaraderie estudiantines. Le *Kring* organise de nombreuses et belles fêtes : citons la fête en l'honneur du poète Albrecht Rodenbach, avec une conférence de M. le professeur Vermeulen (été 1906), et le concert de musique flamande donné en novembre 1906 et honoré de la présence de MM. E. Mathieu et Jan Blockx.

Le *Cercle des Étudiants wallons* n'a qu'une activité assez restreinte, et cela se comprend, car l'*Association générale* et le *Cercle des Étudiants libéraux* suffisent amplement aux étudiants de langue française curieux d'art et de vie sociale.

Dans la vie estudiantine, une part importante revient à la presse.

Depuis 1895, deux journaux se partageaient la faveur du public estudiantin : le *Journal des Étudiants* et l'*Étudiant libéral*. Ce dualisme avait pour cause des divergences politiques, réelles dans le principe, mais qui allèrent diminuant et finirent par s'éteindre complètement. Aussi vit-on se faire, en 1906, la fusion des deux organes, réunis sous le nom d'*Écho des Étudiants*. Comme l'*Association générale*, l'*Écho* représente le corps estudiantin. Il publie des articles scientifiques et politiques et des articles humoristiques, et il s'intéresse à tout ce qui concerne la vie universitaire et l'organisation des études.

Les manifestations d'art dépendent des personnalités, aussi les voit-on briller d'un éclat plus ou moins vif selon les années. Il est de tradition, cependant, d'organiser chaque année un *Salon d'art estudiantin* qui réunit en général des envois réellement intéressants. Enfin, une *Symphonie des Étudiants* vient de se créer. Il existait, sans doute, depuis quelques années, de petits groupes d'étudiants qui se réunissaient pour faire de la musique et dont certains, telle la *Société beethovénienne*, ont une réelle valeur artistique, mais il manquait une institution musicale officielle et proprement estu-

diantine : la création de la *Symphonie* comble heureusement cette lacune.

Voici dix-sept ans qu'on parle de fonder, à Bruxelles, une *Maison des Étudiants*, qui servirait de foyer à la vie estudiantine, et nul doute que la réalisation de ce projet ne soit hautement désirable. Cependant la création de la *Maison* se heurte à des difficultés nombreuses, et ce pour des raisons bien compréhensibles : les étudiants de Bruxelles ne forment ni une légion compacte, comme ceux de Paris, ni un groupement serré, comme ceux de Gand. Chaque année, la question de la *Maison des Étudiants* est soulevée et examinée à nouveau à l'*Association générale* : il ne faut pas désespérer de la voir aboutir un jour à une heureuse issue.

L'UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS.

L'*Union des anciens Étudiants* date de 1843. Une circulaire du 25 mars de cette année convoquait tous les « enfants de l'Université » à un souper chez Dubos où fut décidée la création d'une association dont le but était « d'établir des relations solides non seulement entre les étudiants d'une même année, mais entre tous ceux qui ont fréquenté l'Université depuis sa fondation, quelle que soit leur position actuelle ».

Mais le rôle que cette association amicale était appelée à jouer dans l'histoire de l'Université ne devait pas tarder à dépasser ce but modeste.

L'Université en était à ses débuts. C'était, on le sait, l'œuvre d'une poignée d'hommes, l'aventure audacieuse tentée par eux de dresser un asile à la science libre vis-à-vis de l'Église rendue maîtresse du haut enseignement belge par la désorganisation des Universités de l'Etat.

La lutte était inégale si l'on considère les difficultés matérielles que cette entreprise avait à surmonter. Elle n'en triompha que par les résultats d'une propagande ardente qui lui rallia l'opinion libérale naissante et sut soulever dans le pays entier un élan de sympathie.

Ce mouvement avait trouvé dans l'*Union* un auxiliaire tout désigné pour en transmettre l'impulsion aux localités les plus éloignées; ses adhérents s'employèrent à réunir des souscriptions,

comme ils s'attachaient à vulgariser, par la publication de manuels, les éléments des nouveaux cours professés.

Ainsi se forma le lien étroit qui fit désormais de l'*Union* un élément inséparable de l'Université et lui assignait au-dessus de la tâche de maintenir le coude à coude entre les anciens « enfants de l'Université » cette mission plus haute de veiller aux destinées de l'œuvre de Verhaeghen et d'assumer la garde de ses traditions.

Ce rôle devait bientôt recevoir une consécration officielle ; le 27 mars 1845, le Conseil d'administration de l'Université votait un règlement disposant que l'*Union* serait représentée en son sein par un délégué ayant voix délibérative et renouvelé annuellement.

*
* *

Il ne nous appartient pas de retracer ici les fastes de l'*Union* pendant ces 66 années.

Son histoire est celle de l'Université. Elle a participé à ses luttes, elle a partagé les joies de ses triomphes comme aussi les inquiétudes de ses heures de danger. Lorsque éclata, dans notre vie universitaire, il y a une quinzaine d'années, la crise qui mit aux prises ceux dont une querelle, fomentée par des excitations extérieures, avait fait des frères ennemis, l'*Union* connut de pareils déchirements. Elle y résista pour aller porter à l'Université en péril le ferme appui de ses forces régénérées par la retraite d'une minorité mécontente.

Il ne nous appartient pas plus de citer ceux des siens dont le nom marqua dans les fonctions qu'elle leur confia. La plupart appartiennent à l'Université, ont fait la gloire de son enseignement et ont contribué à la marche prudente et sûre de sa haute direction. Par son délégué, elle est associée à l'administration de l'Université ; elle a pris part aux réformes qui ont assuré son développement et les perfectionnements incessants de son enseignement. Son intervention, pour certaines, fut prépondérante ; c'est de l'*Union* que partit l'ini-

tiative de la fondation, en 1851, de l'École de pharmacie, la création du grade d'agrégé, l'organisation des cours publics réalisée par la Ville de Bruxelles.

*
* *

Chaque année un banquet réunit les fidèles de l'*Union*. Il permet à d'anciens camarades établis en province de renouer de vieilles amitiés et réveille en eux l'attachement qu'ils gardent à l'Université et à ses doctrines.

Il est aussi, par une tradition qui date de loin, l'occasion pour la grande famille universitaire, réunie en ces agapes fraternelles, d'honorer et de reconnaître les services rendus à notre *Alma mater*. C'est là que se fêtent les anniversaires, que se disent les remerciements aux professeurs qui descendent de leur chaire, aux anciens administrateurs et aux bienfaiteurs dont la générosité a doté l'Université d'installations grandioses.

Le banquet de l'*Union* symbolise le caractère indestructible de la fondation de Verhaeghen. Chaque année des générations nouvelles y prennent place, mais invariable est le témoignage qu'elles y apportent des sympathies et des appuis que l'Université compte dans le pays. Celle-ci en effet n'est pas seulement un établissement scientifique, elle est une œuvre dont l'existence dans l'état actuel de notre législation serait précaire si, créée pour une mission nettement tracée, elle ne pouvait compter aujourd'hui, comme au début, sur l'aide du parti qui incarne avant tout la doctrine libérale sur laquelle repose tout son enseignement : le libre examen.

*
* *

Mais il est, dans une sphère plus discrète, un autre domaine où l'activité de l'*Union* est intense et auquel elle consacre la plus grande partie de ses ressources, c'est l'allocation de bourses d'études pour

faciliter aux jeunes gens peu fortunés la fréquentation des études universitaires.

Le 1^{er} décembre 1844, son comité avait voté le règlement relatif à la fondation d'une bourse d'études constituée par 300 francs en espèces et 215 francs de frais d'inscription.

Actuellement le nombre des boursiers qu'elle patronne s'élève à près d'une cinquantaine et le budget annuel des bourses conférées atteint six mille francs, sans compter les gratuités dont l'*Union* dispose à l'Université.

Les demandes de bourses sont examinées au début de chaque année académique, sur des dossiers que prépare le secrétariat, par le comité qui s'efforce de répartir les subventions entre les plus méritants, — ou les plus méritantes, car parmi les bénéficiaires des bourses figurent plusieurs jeunes filles.

La somme représentant le montant de la bourse est accordé au récipiendaire sous forme de prêt : il prend, en la recevant, l'engagement de la restituer quand l'amélioration de sa situation le lui permettra. Bien que cette obligation n'ait guère de sanction, ces remboursements s'effectuent assez régulièrement. Et même ils sont parfois accompagnés de donations généreuses par lesquelles ces anciens boursiers marquent leur reconnaissance pour le service que leur rendit l'*Union* au début de leur carrière.

L'importance des sommes consacrées ainsi chaque année à cet objet, dont nous n'avons pas à souligner l'intérêt, donne la mesure du développement qu'a pris notre association. A sa seconde année d'existence, elle réunissait 83 adhérents, ils étaient 130 en 1850, 477 en 1904; leur nombre dépasse aujourd'hui le chiffre de 550.

Disons pour terminer cette rapide notice que l'*Union* est dirigée par un comité de 17 membres, soumis annuellement à réélection, et choisis dans les différentes professions se rattachant à chacune des Facultés de l'Université. Il se compose actuellement de MM. le Dr Rouffart, président, le Dr Cheval, délégué au Conseil d'admi-

nistration de l'Université, G. Herlant, avocat à la cour d'appel, secrétaire, le notaire Poelaert, trésorier, le D^r Cantineau et M. Jansen, avocat à la cour d'appel, secrétaires-adjoints, Brunard, industriel, Frerichs, ingénieur, Lecourt, avocat à la cour d'appel, Lemarinel, pharmacien, A. Max, échevin de la Ville de Bruxelles, le D^r Péchère, le D^r Tiberghien, le D^r Vandervelde, le D^r Van Hassel, Van Langenhove, avocat à la cour d'appel, membre du Conseil des hospices, M. Vauthier, professeur à l'Université.

ANNEXES

NOTICES

BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES (1)

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Buls, CHARLES-F.-G., Membre permanent du Conseil d'administration (1879).

Né à Bruxelles, le 13 octobre 1837, docteur *honoris causa* de l'Université de Bruxelles et de l'Université de Genève, ancien bourgmestre, ancien député, fondateur de la Ligue de l'enseignement, en 1864.

COURS A L'EXTENSION :

Plusieurs conférences inaugurales : le Forum romain, la Corse, la Sicile, les Baléares, etc., etc.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Esthétique des villes, 1896.
Croquis congolais, 1898.
Croquis siamois, 1900.
L'Évolution du pignon bruxellois, 1908.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'Esthétique de Rome, mars 1903.

COLLABORATIONS :

Revue trimestrielle. — *Revue de Belgique.* — *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement* depuis 1865. — *La Belgique artistique et littéraire.* — *La Liberté.* — *La Discussion.* — *L'Art moderne.* — *La Fédération artistique.* — *L'Émulation.* — *Die Denkmalpflege.* — *Der Staedtebau de Berlin.*

† **De Paepe, POLYDORE**, Membre permanent du Conseil d'administration (1891-1907).

Né à Gand, le 12 avril 1824, a fait ses études à l'Université de Gand, docteur en droit (1846), conseiller à la Cour de cassation (1880), membre de l'Académie royale de Belgique, membre

(1) Pour les titres des articles publiés dans les revues et recueils, voir la notice figurant annuellement, au nom de chaque professeur, dans l'*Annuaire* (antérieurement *Rapport annuel*), imprimé par les soins du secrétariat de l'Université.

de la Cour d'arbitrage de La Haye, vice-président du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, décédé le 16 janvier 1907.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Études sur la compétence civile, Bruxelles, 2 vol., 1889-1891. (Ouvrage qui a obtenu le prix quinquennal des sciences sociales pour la période de 1892-1896.)

Études sur la compétence civile à l'égard des étrangers. 2 vol. Bruxelles, 1900-1902.

Études sur la compétence civile à l'égard des États étrangers. 1 vol. Bruxelles, 1894.

L'idée de Dieu, sa transformation, ses conséquences morales et sociales. 1 vol. Bruxelles, 1894. (Publié sous le pseudonyme de Paul Le Moyne.)

COLLABORATIONS :

Bulletins de l'Académie royale. — Belgique judiciaire. — Revue de droit international et de législation comparée.

Graux, CHARLES, Membre permanent du Conseil (1884), Administrateur-Inspecteur honoraire (1907).

Né à Bruxelles, le 4 janvier 1837, a fait ses études à l'Athénée et à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit (1859), avocat à la cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'Université libre (1875-1876 à 1877-1878), sénateur (1878-1888), membre de la Chambre des représentants (1890-1894), ministre des finances (1878-1884), ministre d'État (1900).

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Discours aux séances de rentrée de l'Université libre publiés dans les Rapports annuels.

COLLABORATIONS :

Travaux et discours parlementaires.
La Liberté. — La Discussion.

†**Harzé, EMILE**, Membre permanent du Conseil d'administration (1903-1907).

Né à Liège, le 1^{er} mai 1835, a fait ses études à l'Université de cette ville, directeur général des mines, décédé le 23 avril 1907.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Considérations géométriques sur le bassin houiller du nord de la Belgique. Une grotte dans le calcaire carbonifère à plus de 200 mètres de profondeur. (Mémoires avec planches publiés dans les *Bulletins de la Société géologique de Belgique*, 1894.)

Une prétention déconcertante. Les mines du nord de la Belgique érigées en fief. (Van Buggenhout, 1894.)

L'ankylostomiasie dans les mines de houille de Belgique. (Veuve Monnom, 1894.)

Le bassin houiller du nord de la Belgique en 1905. (Veuve Monnom, 1905.)

COLLABORATIONS :

Revue universelle des mines, etc., 1905.
— *Annales des mines de Belgique*, 1906.

Lameere, JULES, Membre permanent du Conseil d'administration de l'Université (1907).

Né à Ypres, le 19 mai 1837, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, président à la Cour de cassation, membre de l'Académie royale de Belgique, de la Commission royale pour la publication des anciennes lois, de la *Vereeniging tot uitgave der bronnen van het oude vaderlandsch Recht Pays-Bas*, de la *Maatschappij der Nederlandsche letterkunde* à Leiden, etc.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Ordonnances de Charles-Quint. (Publications de la Commission royale des anciennes lois, t. II, 1520-1529 (1898), t. III, 1530-1536 (1902), t. IV, 1537-1543 (1907). Le tome II en collaboration avec M. Charles Laurent; le tome IV en collaboration avec M. Henri Simont. (3 vol. in f°.)

Discours aux audiences de rentrée de la Cour d'appel de Gand :

Du formalisme dans le droit flamand au moyen âge. 15 octobre 1880. (Bruxelles, 1880, et *Belgique judiciaire*, 1880, p. 1537.)

Le recours au chef de sens dans le droit flamand. 15 octobre 1881. (Bruxelles, 1881, et *ibid.*, 1881, p. 1473.)

Les communes vérités dans le droit flamand. 16 octobre 1882. Bruxelles, 1882, et *ibid.*, 1882, p. 1521.)

Titres et noms. 16 octobre 1883. (Gand, 1883, et *ibid.*, 1883, p. 1553.)

De l'histoire du droit et de son étude actuelle dans les Pays-Bas. 15 octobre 1884. (Bruxelles, 1884, et *ibid.*, 1884, p. 1425.)

De l'importation du jury sur le continent. 15 octobre 1885. (Bruxelles, 1885, et *ibid.*, 1885, p. 1473.)

Le procureur général Würth. 15 octobre 1886. Bruxelles, 1886, et *ibid.*, 1886, p. 1361.)

Laurent. 1^{er} octobre 1887. (Bruxelles, 1887, et *ibid.*, 1888, p. 97.)

Du ministère public, partie jointe à l'audience civile. 1^{er} octobre 1888. (Bruxelles, 1888, et *ibid.*, 1888, p. 1521.)

De la discipline dans les esprits et dans les mœurs. 1^{er} octobre 1889. (Bruxelles, 1889, et *ibid.*, 1889, p. 1329.)

De notre procédure criminelle à la fin de l'ancien régime. 1^{er} octobre 1890. (Bruxelles, 1890, et *Belgique judiciaire*, 1890, p. 1313.)

COLLABORATIONS :

Belgique judiciaire. — *Bulletins de l'Académie royale.* — *Annuaire de l'Académie royale.* — *Patria belgica.* — *Revue de droit international.*

Lepreux, OMER, Membre permanent du Conseil d'administration (1906).

Né à Leuze, le 23 septembre 1856, ancien capitaine du Génie, professeur à l'École militaire (1885), directeur-général honoraire de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite (1896), directeur de la Banque nationale de Belgique (1905), président de l'Association des Actuaires belges, président de la Conférence nationale des sociétés d'habitations ouvrières de Belgique, président du Comité international permanent des habitations à bon marché; membre de la Commission centrale de

statistique, membre de la Commission permanente des sociétés mutualistes et de la Commission des accidents du travail, membre correspondant de l'*Institute of Actuaries* de Londres et de l'Institut des Actuaire français, membre de l'*Actuarial Society of America*; vice-président de l'Union économique internationale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Étude sur les caisses de prévoyance des ouvriers mineurs.

Critique d'un projet d'organisation d'une caisse commune d'assurance dans le bassin de Liège.

Étude sur les pseudo-mutualités.

Rapports aux congrès d'Actuaires, du Crédit populaire.

COLLABORATIONS :

Bulletin périodique de l'Association des Actuaires belges.

Bulletin périodique de la Prévoyance.

Mestdach de ter Kiele,
CHARLES-JEAN, Membre permanent du Conseil d'administration (1900-1906).

Né à Courtrai, le 14 août 1825, docteur en droit 1846; docteur en sciences politiques et administratives (1850); procureur général près la Cour de cassation (1886); membre (1892) et président (1900) de l'Académie royale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Mercuriales à la Cour d'appel de Bruxelles.

Mercuriales a la Cour de cassation (reproduites, pour la plupart, dans la *Belgique judiciaire*).

COLLABORATIONS :

Bulletins de l'Académie royale. — *Biographie nationale.* — *Belgique judiciaire* (34 articles de 1856 à 1887). — *Pasticrisie.*

Solvay, ERNEST, Membre permanent du Conseil d'administration (1891).

Né à Rebecq (Brabant), le 16 avril 1838, docteur *honoris causa* de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université de Genève, membre d'honneur de la *Royal Institution of Great Britain*, de la *Verein zur Beförderung des Gewerbfließes*, de la *Deutsche Chemische Gesellschaft*, de l'Association des Ingénieurs sortis des Écoles spéciales de Liège, de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École Polytechnique de Bruxelles, de la Société belge des Ingénieurs et Industriels, président d'honneur de la Société belge d'Électriciens, etc., etc., Lauréat de l'Académie des Sciences de Berlin (médaille Leibnitz), de la Société Industrielle du nord de la France (médaille Kuhlmann), de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale de France : grand prix des arts chimiques (médaille Lavoisier), etc.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Du rôle de l'électricité dans les phénomènes de la vie animale. Discours prononcé le 14 décembre 1893, suivi

de documents relatifs à la fondation de l'Institut Solvay. (1 vol., 76 p. Bruxelles, Hayez.)

Productivisme et comptabilisme. (1 vol., 76 p. Bruxelles, 1900.)

La base cytologique primordiale des réflexes, de l'instinct et de la mémoire. (Travaux de laboratoire de l'Institut Solvay. Physiologie, t. III, fasc. 3, 1900.)

Considérations sur l'énergétique des organismes au point de vue de la définition, de la genèse et de l'évolution de l'être vivant. Catalyse et courts-circuits appropriés. (Travaux de laboratoire de l'Institut Solvay. Physiologie, t. IV, fasc. 3, 1901.)

Note sur les formules d'introduction à l'énergétique physio- et psycho-sociologique, suivie de documents officiels relatifs à la fondation de l'Institut Solvay : Sociologie. (1 vol., 55 p., Bruxelles, Lamertin, 1902.)

Coup d'œil rétrospectif sur le procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque. (V^e Congrès international de chimie appliquée. Berlin, 1903.)

1904. Principes d'orientation sociale (1 vol. de 32 pages faisant partie de la série des *Actualités Sociales* publiée par l'Institut Solvay : Sociologie).

De la condensation électrique dans l'atmosphère. (*Revue Ciel et Terre*, t. XXVIII, 1907.)

Préface pour le livre de R. Petrucci : Essai sur une théorie de la vie. Paris, Steinheil, 1907.)

Physico-chimie absolue et physico-chimie thermo catalytique self-organisatrice. (Travaux de laboratoire de l'Institut Solvay. Physiologie, 1908.)

† **Stas, JEAN-SERVAIS**, Membre permanent du Conseil d'administration (février 1891-décembre 1891).

Né à Louvain, le 21 août 1813, docteur en médecine, ancien professeur à l'École militaire de Bruxelles, ancien commissaire des monnaies, membre de l'Académie royale (1841), décédé le 13 décembre 1891.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Œuvres complètes de Jean-Servais Stas, 3 vol., Bruxelles.

COLLABORATIONS :

Bulletins, Mémoires et Annuaire de l'Académie royale de Belgique. — *Bulletins de l'Académie royale de médecine.* — *Annales de chimie et de physique.* — *Rapports du jury belge aux expositions universelles de Paris (1856), Londres (1863).* (V. Bibliog. nationale, t. III, p. 484.)

Warocqué, RAOUL, Membre permanent du Conseil d'administration (1903).

Né à Bruxelles le 4 février 1870, membre de la Chambre des représentants.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Aux mineurs. La situation économique des charbonnages.

La cléricatisation de la magistrature et du notariat.

Barrières de sûreté pour puits d'extraction.

De quelques moyens d'expansion.

Les grandes fondations internationales et la Fondation de la Couronne au Congo. Une modalité nouvelle.

Propositions de loi :

a) instituant une caisse d'assurance pour pension de 360 francs aux ouvriers;

b) accordant une pension de 360 francs à tous les ouvriers (en collaboration avec M. Boël ;

c) améliorant la situation des facteurs des postes ;

d) instituant le service militaire personnel et général.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES :

Berthelot, RENÉ, chargé de cours, 19 juin 1897; Professeur extraordinaire, 15 juillet 1899; Professeur ordinaire, 9 juillet 1904; démissionnaire, 6 juillet 1907.

Né à Sèvres, le 18 août 1872, a fait ses études à l'École normale supérieure de Paris, agrégé de l'Université de France, ancien professeur au lycée de Sens, membre associé de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres).

COURS :

Logique, morale, métaphysique.

PRINCIPALE PUBLICATION :

Platonisme et évolutionnisme, Paris, Alcan, 1908.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Leçon d'introduction au cours de logique et de philosophie morale (1897).

COLLABORATIONS :

Revue de Métaphysique et de Morale. — *Bulletin de la Société française de Philosophie.* — *Bibliothèque du Congrès international de Philosophie de 1900.* — *Grande Encyclopédie.*

Boisacq, ÉMILE, chargé de cours, 27 juin 1895; Professeur extraordinaire, 3 juillet 1897; Professeur ordinaire, 12 juillet 1902.

Né à Namur, le 26 novembre 1865, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, à l'École pratique des Hautes Études et à la Faculté des lettres de Paris et à l'Université d'Heidelberg, docteur en philosophie et lettres, docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, membre de la Société de linguistique de Paris.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Philologie latine, encyclopédie de la philologie classique.

COURS A L'EXTENSION :

La sculpture grecque.

THÈSE ET SYLLABUS :

Les dialectes doriens. Phonétique et morphologie. Thèse d'agrégation, 1901.

La sculpture grecque (Syllabus), 1902.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Héronidas. Les Mimiambes (trad.), 1893.

Térence : Phormion (trad.), 1896.
 Id. L'Hécyre trad., 1900.
 Id. L'Héautontimoruméos
 (trad.), 1900
 L'Élégie en Grèce et à Rome, 1902.
 Plaute : Les Ménechmes, Pseudolus
 (trad.), 1905.

Dictionnaire étymologique de la
 langue grecque, étudiée dans ses rap-
 ports avec les autres langues indo-
 européennes. 1907 sqq. (en cours de
 publication).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Conjecture sur un passage de Pline
 l'Ancien (1896-1897). — Ménandre et
 le fragment d'Oxyrhynchus (1899-
 1900). — Le Transvaal en 1881 (1900-
 1901). — Le Vase François (1900-
 1901). — A propos d'un vers de Persé-
 (1903-1904). — Le lapin et ses
 dénominations dans les langues euro-
 péennes (1904-1905).

COLLABORATIONS :

*Revue de l'Instruction publique en
 Belgique.* — *Bulletin de Folklore.* —
Revue de Belgique, etc.

† **Carletti, PASCAL-VINCENT,**
 Professeur extraordinaire,
 30 décembre 1880.

Né à Nicosie (île de Chypre),
 en avril 1822, décédé le 17 mai 1892.
 (A figuré dans les notices biographiques
 et bibliographiques de l'*Université
 de Bruxelles*, par Léon Vanderkin-
 dere.)

De Moor, Désiré, chargé de
 cours, 29 novembre 1890; Pro-
 fesseur extraordinaire, 27 dé-
 cembre 1891; Professeur
 ordinaire, 27 juin 1895.

Né à Louvain, le 31 mars 1851,
 professeur agrégé de l'enseignement
 moyen du degré supérieur, docteur
 spécial en sciences philologiques.

COURS :

Exercices de philologie sur la langue
 latine et la langue grecque; histoire
 de la Littérature grecque; histoire de
 la Littérature latine.

PRINCIPALE PUBLICATION :

Cn. Naevius. Étude sur les com-
 mencements de la poésie à Rome.

THÈSES ET SYLLABUS.

Discours prononcé à l'occasion de la
 distribution des prix du Concours géné-
 ral de l'enseignement moyen et supé-
 rieur.

Introduction au cours de latin: le
 théâtre à Rome (sommaire).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'enseignement des Humanités dans
 notre pays (1900-1901). — Sur l'en-
 seignement des jeunes filles 1900-
 1901). — Comptes rendus d'ouvrages

COLLABORATIONS :

*Revue de l'Instruction publique en
 Belgique.*

de Reul, PAUL, chargé de cours,
1^{er} juin 1901; Professeur ex-
traordinaire, 11 mars 1905.

Né à Boom (Anvers), le 13 mai 1871, a fait ses études à l'Université de Bruxelles et aux Universités de Gand, Cambridge et Leipzig, docteur en droit, docteur en philologie germanique, premier en philologie germanique au concours universitaire 1899-1900.

COURS :

Principes généraux de l'évolution du langage. — Histoire de la Poésie anglaise. — En outre : trois cours à l'Extension.

SYLLABUS ET LEÇONS D'OUVERTURE :

Du point de vue sociologique dans l'Histoire du langage. (Leçon d'ouverture) 1901. — La vie du langage. — Le théâtre de Shakespeare. — Les poètes anglais.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

The Language of Caxton's Reynard the Fox. Gand, Vuylsteke; London, Sonnenschein, 1901. 1 vol. in-8° de 283 pages.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'Esthétique en Angleterre, John Ruskin (1894). — La langue et le style (1896-1897). — Oliver Wendell Holmes 1897-1898). — Les sorcières de Macbeth 1897-1898. — Swinburne et la France (1903-1904). — Wordsworth (1904-1905). — Coleridge (1906-1907). — Les lois phonétiques (1899-1900). — Les récréations linguistiques de Léo Errera (1906-1907). — Une théorie phonétique nouvelle (1908-1909).

COLLABORATIONS :

Grande Revue. — *Revue des Cours et Conférences.* — *Traité de Littérature.* — *La Phalange.* — *Deutsche Studenten Almanak.* — *Revue intellectuelle.*

Des Marez, GUILLAUME, chargé de cours, 1^{er} juin 1901, Professeur extraordinaire, 21 janvier 1905.

Né à Courtrai, le 15 août 1870, docteur en droit, docteur en philosophie et lettres sciences historiques), archiviste de la Ville de Bruxelles, membre et secrétaire de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique, collaborateur scientifique de l'Institut de Sociologie Solvay.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Faculté de philosophie et lettres : Histoire de Belgique au moyen âge (candidature et doctorat). — École des sciences politiques et sociales : Histoire du droit. — Histoire économique.

COURS A L'EXTENSION :

Cours sur les origines et le développement des villes flamandes.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Étude sur la Propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre, avec plans et pièces justificatives, Gand-Paris, 1898.

La lettre de foire à Ypres au XIII^e siècle. Étude sur les origines des papiers de crédit, Bruxelles, 1901.

L'organisation du travail à Bruxelles au XV^e siècle, Bruxelles, 1904 (mémoire ayant obtenu la médaille d'or à l'Académie royale de Belgique).

Le Compagnonnage des chapeliers bruxellois. Étude d'histoire syndicale, Bruxelles, 1909.

Les Comptes communaux d'Ypres Tome 1^{er}. Bruxelles 1909.

REVUE UNIVERSITAIRE :

L'Organisation de l'enseignement supérieur en Belgique, 1896. — La Formation du territoire de la ville de Gand au moyen âge. — Le droit urbain, son extension et son influence au point de vue de la propriété urbaine, 1896.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les luttes sociales en Flandre aux XIII^e et XIV^e siècles, 1900. — La Conception sociale et économique de l'histoire du droit, 1902. — Notice critique pour servir à l'histoire des prix, 1902. — Notice bibliographique sur Auguste Meitzen, 1903. — Le Borgendael à Bruxelles dans sa lutte contre l'industrie privilégiée, 1903. — Le mouvement juridique en Allemagne pendant le XIX^e siècle, 1904. — Les bureaux de placement à Bruxelles. Le projet de François Feigneaux, 1905. — Les Archives royales et impériales à Vienne, 1905. — Les luttes sociales à Bruxelles au moyen âge, 1906. — Léon Vanderkindere, 1907 (en collaboration avec Léon Leclère). — Les travaux de la section d'histoire du droit et d'histoire économique au Congrès international des sciences historiques de Berlin, 1908.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Commission royale d'histoire, 1896, 1898, 1899, 1901, 1906. — *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique* 1907, 1909. — *Annales de la Société*

d'Archéologie de Bruxelles, 1904, 1907, 1908, 1909 et *Annuaire* 1907, 1908. — *Annales de l'Est et du Nord*, 1907. — *Revue de Belgique*, 1899, 1901. — *Revue de droit international et de législation comparée*, 1899. — *Revue des Bibliothèques et archives*, 1903, 1904, 1907, 1908. — *Revue historique de droit français et étranger*, 1904. — *Mélanges Paul Fredericq*, 1904. — *Annales du Congrès archéologique tenu à Gand*, 1896 et 1907. — *Bulletin de la Société pour le progrès des études historiques et philologiques* 1907. — *Matériaux pour servir à l'histoire de la dentelle. 1^{re} série*, 1908. — *Wörterbuch der deutschen Rechtssprache*.

Dupréel, EUGÈNE, chargé de cours, 5 janvier 1907; Professeur extraordinaire, 26 juin 1909.

Né à Malines, le 8 février 1879, a fait ses études à l'Université de Bruxelles et aux Universités de Berlin et de Paris, docteur en philosophie et lettres (histoire et philosophie, docteur spécial en philosophie.

COURS :

Histoire grecque (1906 - 1907); logique, questions approfondies de logique, histoire de la philosophie, métaphysique (depuis 1907).

THÈSE DE DOCTORAT SPÉCIAL :

Essai sur les catégories (1906).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane (1904). (Publication de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles.

Aristote et le traité des catégories. (Extrait de *Archiv für de Geschichte der Philosophie*, t. XXII, cah. 2, 1909.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

De l'activité des philosophes décembre 1908).

COLLABORATIONS :

Mélanges Paul Frédéricq (1904). — *La Belgique artistique et littéraire*.

Dwelschauvers, GEORGES, chargé de cours, 19 juillet 1897; Professeur extraordinaire, 15 juillet 1899; Professeur ordinaire, 9 juillet 1904.

Né à Bruxelles, le 6 septembre 1866, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, puis aux Universités de Leipzig et de Heidelberg, docteur en philosophie et lettres (1887), docteur spécial en philosophie de l'Université de Bruxelles en 1892, membre depuis 1905 de la Société de philosophie de Paris.

COURS :

Psychologie, philosophie morale, exercices philosophiques, encyclopédie de la philosophie, étude approfondie de questions de psychologie et de morale, analyse critique d'un traité philosophique et droit naturel.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Psychologie de l'aperception (Bruxelles, Guyot), 1890.

Méthodes de l'idéalisme scientifique (Verviers, Gilon), 1891.

Principes de l'idéalisme scientifique (Leipzig, Wild et Paris, Fischbacher), 1892.

Ibsen et le Pessimisme (Bruxelles, Larcier), 1901.

Traduction de l'Iphigénie de Goethe, représentée au théâtre du Parc de Bruxelles et au théâtre de l'Odéon, à Paris, (Bruxelles, Larcier), 1903.

Raison et intuition, étude sur la philosophie de H. Bergson (Bruxelles, Larcier), 1906.

La synthèse mentale (Paris, F. Alcan), 1908.

La Philosophie de Nietzsche (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie), 1909.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Leçons sur la philosophie de Kant, 1896-1897. — Nouvelles notes de psychologie expérimentale, 1898 — Le préjugé des humanités, 1901. — Pour la réforme des humanités, 1901. — Dialogue philosophique sur la liberté humaine, 1903. — Extraits d'une adaptation du Nathan de Lessing, représentée au Théâtre du Parc, 1903. — Louis Ménard, 1903. — Lessing, 1904. — Érasme Raway, 1905.

COLLABORATIONS :

En Belgique : *Revue de Belgique*. — *Revue pédagogique*. — *Société nouvelle*. — *Belgique artistique et littéraire*. — *Idée libre*. — *Jeunesse laïque*. — *Vie intellectuelle*. — *Revue psychologique*. — *Almanach de l'Université de Gand*. — *Van nu en straks*, etc. — En France : *Revue des Cours et Conférences*. — *Bulletin de la Société française de philosophie*. — *Dictionnaire philosophique*. — *Revue de métaphysique et de morale*. — *Revue philosophique*. — *Revue du mois*. — En Allemagne : *Philosophische Studien*. — *Kantstudien*.

Goblet d'Alviella, COMTE

E.-F.-A., Professeur extraordinaire, 21 juillet 1893;
Professeur ordinaire,
18 juin 1896.

Né à Bruxelles, le 10 août 1846; a fait ses études à l'Université de Bruxelles (1865-1870, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, docteur *honoris causa* en philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, docteur *hon. caus.* (LL. D.) des Universités de Glasgow et d'Aberdeen, membre et ancien président de l'Académie royale de Belgique, recteur de l'Université, de 1896 à 1898.

COURS :

Introduction à l'histoire générale des Religions 1884 à 1889). — Les principes généraux de l'évolution religieuse (depuis 1889). — En outre, deux cours donnés à l'Extension.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'Évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous. Paris 1884, 1 vol. de xix-431 pages (traduit en anglais, 1885).

Histoire religieuse du feu. Verviers, Bibliothèque Gilon 1888, 1 vol. de 109 pages.

La migration des symboles. Paris 1891, 1 vol. de 345 pages, avec planches et figures (traduction anglaise, 1894).

L'idée de Dieu d'après l'anthropologie et l'histoire, conférences faites à Oxford et à Londres (*Hibbert Lectures*). Bruxelles 1892, 1 vol. de 328 pages;

(le même en anglais, 1892; 2^e édition 1899.)

Ce que l'Inde doit à la Grèce. Des influences classiques dans la civilisation de l'Inde. Paris 1897, 1 vol. ill. de vi-200 pages.

Eleusinia : De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Eleusis. Paris, 1 vol. ill. de vii-154 pages.

AUTRES OUVRAGES :

L'établissement des Cobourg en Portugal, étude sur les débuts d'une monarchie constitutionnelle. Paris 1869, 1 vol. de 399 pages. — Désarmer ou déchoir, ouvrage couronné par la société des Amis de la Paix. Paris 1871, 1 vol. de ix-223 pages. — Sahara et Laponie, souvenirs de voyage. Paris 1873, 1 vol. de 302 pages, illustré, 2^e éd. 1876, traduit en anglais et en polonais. — Partie perdue, roman de mœurs belges. Paris 1877, 1 vol. de 276 pages, traduit en néerlandais. — Inde et Himalaya, souvenirs de voyage. Paris 1877, 1 vol. de 385 pages, illustré, 2^e éd. de 1880. — Au pays des Dolomites. Bruxelles 1878, 1 vol. in-4 de 43 pages avec phot. hors texte. — Comment je n'allai pas en Espagne, souvenirs d'un voyage dans l'Atlantique. Verviers, Bibliothèque Gilon 1866, 1 vol. de 111 pages avec carte. — La vie politique, t. I, de Cinquante ans de liberté. Bruxelles 1882, 1 vol. de 198 pages. — Emile de Laveleye, sa vie et ses œuvres. Bruxelles 1895, 1 vol. de 200 pages. — La représentation proportionnelle en Belgique, histoire d'une réforme, Bruxelles 1900, 1 vol. de ix-175 pages. — A travers le Far West, souvenirs des Etats-Unis. Bruxelles 1906, 1 vol. de 236 pages, ill.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Discours rectoraux : octobre 1896, La personification civile des universités. — Octobre 1897, « Pro Libertate », du devoir social des générations nouvelles (reproduit dans la *Revue de l'Université*, la *Revue Bleue* (janvier 1898) et en brochure à 2,000 exemplaires).

LEÇONS D'OUVERTURE :

Des préjugés qui s'opposent à l'étude scientifique des religions (*Revue de Belgique*, déc. 1884). — La loi du progrès dans les religions (*Revue de Belgique*, mars 1894).

SYLLABUS :

Introduction à l'histoire générale des religions, résumé du cours donné en 1884-1885 à la Faculté de philosophie de Bruxelles 1887. (Bruxelles, 1 vol. de 179 pages avec appendices.) — Les premières civilisations, cours donné à l'Extension (Bruxelles, 3^{me} éd. 1902). — Les origines du christianisme, cours donné à l'Extension. (Bruxelles, 1904, broch. de 46 pages.)

REVUE UNIVERSITAIRE :

Oxford et la Vie universitaire en Angleterre (mars 1892).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Moulins à prières, roues magiques et circumambulations (juin 1897). — La théorie du sacrifice et les recherches de Robertson Smith (avril 1898). — Les « Gifford Lectures » et le cours de M. Tiele (avril 1900). — Les mystères de Mithra dans l'empire romain (février 1901). — Le problème du quatrième évangile (mai 1901). — Une mission universitaire en Écosse novem-

bre 1901). — Une réhabilitation scientifique de la magie (octobre 1903). — Le libre examen chez les Grecs (février 1905). — Le quatrième centenaire de l'Université d'Aberdeen (décembre 1906). — De la responsabilité des influences religieuses dans la chute de la civilisation antique (mai 1907). — Herbert Spencer à l'Académie royale de Belgique (novembre 1907). — Le Congrès de l'histoire des religions à Oxford (décembre 1908).

COLLABORATIONS :

Revue de Belgique : (66 articles, de 1871 à 1908). — *Revue des Deux Mondes* (7 articles, de 1875 à 1900). — *Revue de l'Histoire des Religions* (47 articles et comptes rendus, de 1884 à 1908). — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, (49 communications, rapports et comptes rendus, de 1888 à 1908). — *Journal des Etudiants* (1866-1867). — *La Discussion* (1871-1872). — *Indépendance Belge*, (Lettres de l'Inde, 1875-1876). — *Le Temps* (Paris, 1876-1877). — *Patria Belgica* (Bruxelles 1875). — *La Belgique illustrée* (Bruxelles 1882). — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* (1891, 1894, 1895). — *Le Mobilier* (Bruxelles, 1892). — *Comptes rendus du congrès de la Fédération archéologique et historique*, (Bruxelles 1902). — *Bulletin de la Société d'archéologie de Bruxelles*, (1892). — *Bulletin de la société royale belge de géographie* (Bruxelles, 1894, 1902, 1903). — *The New World* (Boston, 1893). — *Revue Bleue* (Paris, 1895). — *Revue de la représentation proportionnelle* (Bruxelles, 1896). — *Almanach des Etudiants de l'Université de Gand* (Gand 1897). — *Universal Religion* (Chicago, 1898). — *Actes du premier congrès de l'histoire des religions* (Paris, 1903). — *Biographie nationale* (1906-1908). — *The*

New Age (New-York, 1905). — *Ars Quatuor Coronatorum* (Londres, 1900, 1905, 1907). — *Biographie nationale* (t. XVIII, p. 258 et t. XIX, p. 218). — *Cœnobium* (Lugano, 1907). — *Revue des études ethnographiques et sociologiques* (Paris, 1908). — *Encyclopædia of Religion and Ethics* (Edimbourg, 1908). — *Transactions of the third Congress for the History of Religions* (Oxford, 1908). — *Documents parlementaires* (Chambre : 1878 à 1884, Sénat : 1894 à 1896 et 1900 à 1909.) — Brochures, Préfaces à divers ouvrages, etc.

Huisman, MICHEL, chargé de cours, 6 juin 1903; Professeur extraordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Schaerbeek, le 2 janvier 1874, a fait ses études aux Universités de Bruxelles, Strasbourg, Berlin et Vienne, docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en sciences historiques, professeur à l'École de Commerce.

COURS :

Institutions modernes, géographie économique, histoire du commerce et de l'industrie, évolution du commerce en Belgique.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Essai sur le règne du Prince-Evêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière (Mémoire in-8° de l'Académie royale de Belgique), 1899.

La Belgique commerciale sous l'Empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende, 1902.

Guiot de Namur (Extrait de Mélanges Paul Frédéricq), 1904.

La convention internationale de La

Haye du 17 juillet 1905 relative à la procédure civile, 1909. (Extrait de la *Revue de droit international et de législation comparée*.)

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

L'évolution du commerce en Belgique (syllabus du cours professé à l'extension de l'Université, 1902. — Cours d'histoire du commerce. A propos de la théorie de Karl Bücher (Leçon d'ouverture, 1903. — L'extension universitaire belge. Ce qu'elle devrait être, ce qu'elle est (en collaboration avec A. Hirsch), 1895.

REVUE UNIVERSITAIRE
ET REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'École positiviste de droit criminel, 1895. — Chronique strasbourgeoise, 1898. — L'Étudiant au moyen-âge, 1898. — La Vie d'Eugène Lameere (Hommage à la mémoire d'Eugène Lameere), 1902. — Un prince populaire : Charles de Lorraine, 1933.

COLLABORATIONS :

Revue de l'Instruction publique. — *Archives belges*. — *Biographie nationale*. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*. — *Vie intellectuelle*, etc.

†**James, ÉDOUARD**, chargé de cours, 19 mars 1861; Professeur extraordinaire, 8 juillet 1861; Professeur ordinaire, 4 juillet 1874.

Né à Liverpool, le 22 octobre 1820, décédé le 30 juillet 1888. (A figuré dans l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

Kugener, MARC, chargé de cours, 5 décembre 1903; Professeur extraordinaire, 9 juin 1906.

Né à Arlon, le 18 juin 1873, a fait ses études aux Universités de Liège et de Bonn, à l'École des Hautes études, au Collège de France et à l'Institut catholique de Paris, docteur en philosophie et lettres (philologie classique).

COURS :

Paléographie et épigraphie grecques et latines, institutions grecques et romaines. Hébreu et syriaque.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Vie de Sévère, par Zacharie le Scholastique, texte syriaque publié, traduit et annoté. Paris, Firmin-Didot, 1903 (*Patrologia orientalis*, t. II, fasc. 1).

Vie de Sévère, par Jean, supérieur du monastère de Beith-Aphtonia. Texte syriaque publié, traduit et annoté, suivi d'un recueil de fragments historiques grecs, latins et arabes relatifs à Sévère. Paris, Firmin-Didot, 1905 (*Patrologia orientalis*, t. II, fasc. 3).

Un traité astronomique et météorologique syriaque attribué à Denys l'Aréopagite; édité, traduit et annoté. Paris, Leroux, 1907 (*Actes du XIV^e Congrès international des Orientalistes*, t. II).

COLLABORATIONS :

Articles et comptes rendus dans la *Revue de l'Orient chrétien*, l'*Oriens christianus*, la *Byzantinische Zeitschrift*, le *Journal asiatique*, la *Rivista degli studi orientali*, la *Revue de l'instruction publique en Belgique*, la *Revue de l'Université de Bruxelles*.

† **Lameere, EUGÈNE**, Agrégé à la Faculté de philosophie et lettres, 28 juillet 1900.

Né à Ixelles, le 25 avril 1872, docteur en philosophie et lettres (section d'histoire), 1895; lauréat du concours pour les bourses de voyage, 1897; décédé le 2 décembre 1901.

COURS LIBRES A L'UNIVERSITÉ :

Bibliographie.

COURS A L'EXTENSION :

La Révolution religieuse aux Pays Bas au XVI^e siècle. — Histoire du livre.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Le Grand Conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1900).

Histoire de Belgique. lectures historiques, tome I (en collaboration avec M. R. D'Awans).

Syllabus des cours à l'Extension.

**REVUE UNIVERSITAIRE
ET REVUE DE L'UNIVERSITÉ :**

L'Université libre de Bruxelles, 1884-1894 en collaboration avec M. H. Le Bœuf, 1895, Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays Bas (thèse de doctorat), 1896. — Les études historiques à Paris, 1896. — L'origine du grand conseil ambulatoire et du conseil privé, 1897.

COLLABORATIONS :

Bulletins de la Commission royale d'histoire. — *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* — *Revue de l'instruction publique en Belgique*. — *Bulletin de l'Institut international d'bibliophilie*. — *Revue de droit international et de législation comparée*. — *Belgique judiciaire*.

Leclère, LÉON, chargé de cours,
2 août 1890; Professeur extra-
ordinaire, 21 juillet 1893;
Professeur ordinaire, 7 juil-
let 1898.

Né à Ixelles, le 14 janvier 1866,
a fait ses études à l'Université de
Bruxelles, docteur en philosophie et
lettres (1886), agrégé à la Faculté de
philosophie et lettres (1889).

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Histoire de la philosophie (1890-
1907); histoire politique du moyen âge,
paléographie et diplomatique, géogra-
phie historique, archéologie et institu-
tions du moyen âge; histoire contem-
poraine.

COURS A L'EXTENSION :

(Voir SYLLABUS.)

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'élection du pape Clément V, dans
les Annales de la Faculté de philosophie
et lettres, tome 1^{er}, 1889.

Les rapports de la papauté et de la
France sous Philippe III le Hardi
(1270-1285). Lamertin, 1889, 138 p.
(thèse d'agrégation).

Histoire générale. Rozez, 1894,
358 p.

Histoire contemporaine. Rozez, 1897,
423 p.

Histoire du moyen âge. Lebègue,
1903, 341 p.

SYLLABUS DE L'EXTENSION :

a) Les grands faits de l'histoire du
moyen âge;

b) Histoire contemporaine (1789-
1815);

c Histoire contemporaine 1815-
1852);

d) Idem (depuis 1852);

e) Idem. L'expansion coloniale.

AUTRES PUBLICATIONS :

Rapport du jury chargé de décerner
en 1898 le prix décennal des sciences
philosophiques *Moniteur belge* du
22 février 1900). — Rapport du jury
chargé de décerner en 1906 le prix
quinquennal des sciences historiques
(*Moniteur belge* du 20 janvier 1907).
— Article : Belgium history of), 1902
(Encyclopédie britannique).

REVUE UNIVERSITAIRE
ET REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le sentimentalisme contemporain,
1891. — Les universités populaires
dans les pays anglo-saxons, 1893. —
La question arménienne, 1897. —
La théorie historique de M Karl Lam-
precht, 1899. — L'origine de la voûte
d'ogives (extrait du cours d'archéologie
médiévale, 1902. — Les historiens
français de la Révolution de 1789 (ex-
trait du cours pratique d'histoire con-
temporaine), 1908. — G. Tiberghien,
1902. — L. Vanderkindere, 1907 (en
collaboration avec M. G. Des Marez).

COLLABORATIONS :

Melanges Paul Fredericq. — *Revue
internationale de l'enseignement supé-
rieur* (Paris). — *Annales de l'Est et du
Nord* Lille-Nancy. — *Nation* Berlin).
— *Revue de droit international et de
legislation comparée*. — *Revue de l'ins-
truction publique en Belgique*. — *Revue
de Belgique*. — *Revue sociale et poli-
tique*. — *Vie intellectuelle*, etc.

Lonchay, HENRI, chargé de cours, 2 août 1890; Professeur extraordinaire, 27 décembre 1890; Professeur ordinaire, 27 juin 1895.

Né à Liège, le 10 avril 1860, a fait ses études à l'Université de Liège; professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour l'histoire; membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.

COURS :

Histoire de la pédagogie, encyclopédie de l'histoire, critique et exercices historiques.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Mémoires in-8° de l'Académie :

De l'attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au xvi^e siècle, 1887.

La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au xvi^e et au xvii^e siècle, 1889.

La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700, 1896.

Commission royale d'histoire :

Commentario del coronel Francisco Verdugo de la guerra de Frisa, 1899.

Les archives de Simancas au point de vue de l'histoire des Pays-Bas au xvii^e siècle, 1906.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Comptes rendus d'ouvrages.

COLLABORATIONS :

Bulletins de l'Académie royale. — Publications de la Commission royale d'histoire. — Archives belges. — Biogra-

phie nationale. — Revue de l'instruction publique. — Revue des bibliothèques et des archives.

Monseur, EUGÈNE, chargé de cours, 10 novembre 1888; Professeur extraordinaire, 2 août 1890; Professeur ordinaire, 28 juillet 1900.

Né à Liège, le 17 septembre 1860, a fait ses études à l'Université de Liège, à l'École des Hautes Études de Paris et à l'Université de Berlin; docteur en philosophie et lettres (Liège, 1884), docteur en droit (Liège, 1885).

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Sanscrit, grammaire comparée des langues aryennes, histoire comparée des littératures modernes, idées et mœurs de la préhistoire européenne.

COURS A L'EXTENSION :

Éléments d'histoire religieuse. (Verriers, 1894.)

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Syllabus d'un cours « Éléments d'histoire religieuse ». (Bruxelles, Moreau, 1893.)

Cānakya, recension de 5 recueils de stances morales. (Paris, E. Leroux, 1887; xx-76 p. in-8°.)

Le Folklore wallon. (Brux., Rozez, 1892; xxvii-144 p. in-12.)

L'Inde et l'Occident. (Bruxelles, Bruylant, 1898; 50 p. in-8°.)

Les moines et les saints de Gand. (Bruxelles, Librairie de propagande, 1907; viii-132 p. in-12.)

Nos universités et nos lois. (Liège, Vaillant, 1889; 96 p. in-12.)

Coups d'éperon. (Liège, Vaillant, 1889; 48 p. in-12.)

La réforme de l'orthographe française. (Bruxelles, Rozez, 1894; 84 p. in-8°.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'Inde et l'Occident, 1897-1898.

COLLABORATIONS :

Bulletin de Folklore. — *Revue de l'histoire des religions.* — *Revue de l'instruction publique en Belgique.* — *Revue de Belgique.* — *Revue-journal.* — *Annales de la Société d'archéologie.* — *Bulletin de la Société pour le progrès des Études philologiques et historiques.*

Pergameni, CHARLES, agrégé à la Faculté de philosophie et lettres, 18 juillet 1908.

Né à Recogne, le 12 février 1879, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, (7 juillet 1902), docteur en philosophie et lettres (groupe de l'histoire) (15 octobre 1903), docteur spécial en histoire, (14 novembre 1907).

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Histoire ecclésiastique et notions de droit canon que cette étude comporte.

COURS A L'EXTENSION :

Histoire de la géographie : les grandes découvertes géographiques depuis Colomb. — La politique religieuse des Conventionnels et ses effets en Belgique. — La Gironde et la Montagne.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

L'Avouerie ecclésiastique belge, des origines à la période bourguignonne. (Étude d'histoire ecclésiastique. [Thèse de doctorat spécial en histoire]. Gand, Volksdrukkerij, 1907, 226 pages, in-8°.)
— Les grandes découvertes géographiques depuis Colomb. Bruxelles, Maeck-Jaminon, 1909, 47 pages, in-8°.
Syllabus du cours donné à l'Extension de l'Université.

AUTRES PUBLICATIONS :

Sommaire d'histoire générale (à l'usage des candidats à l'École militaire); autographie. Bruxelles, Stevens, 1906, 288 pages, in-8°.
— Histoire pittoresque et anecdotique des Belges en collaboration avec V. Mirguet, Huy, Mignolet, 1907, 133 pages, in-8°.
— Leçons d'histoire de Belgique à l'usage des élèves des classes d'adultes, en collaboration avec V. Mirguet). Bruxelles, Lebegue, 133 pages, in-8°.
— Aperçu de la vie et de la civilisation du peuple belge à travers les âges. (Manuel d'histoire à l'usage de l'enseignement moyen [en collaboration avec V. Mirguet]. Bruxelles, Lebegue, 1909, 423 pages, in-8° — La morale et les problèmes sociaux. (Bruxelles, Avondstond, 1901, broch. de 48 pages.
— La politique religieuse des Conventionnels; ses effets à Bruxelles. Bruxelles, Weissenbruch, 1909.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Prolegomènes au cours d'histoire ecclésiastique. Leçon d'ouverture, 1908.
— A propos des règlements d'avouerie.
— Avouerie militaire et avouerie judiciaire. — Un épisode de la suppression

des couvents à Bruxelles à la fin du XVIII^e siècle. — Une explication scientifique du déluge.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la commission royale d'histoire. — *Revue de Belgique (chronique historique).* — *Revue des bibliothèques et archives.* — *Revue de l'Instruction publique en Belgique.* — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.*

Pergameni, HERMANN, chargé de cours, 30 octobre 1880; Professeur extraordinaire, 2 juillet 1881; Professeur ordinaire, 29 janvier 1887.

Né à Bruxelles, le 23 avril 1844, a fait ses études à l'Athénée et à l'Université de Bruxelles, docteur en droit (1867), avocat à la cour d'appel de Bruxelles, professeur d'histoire, de géographie et de littérature française aux cours supérieurs pour dames, de 1879 à 1902, professeur d'histoire aux cours supérieurs de l'école moyenne de jeunes filles de la rue de la Paille, depuis 1882, membre du Conseil général de la Ligue de l'Enseignement depuis 1872, directeur du journal la *Discussion* de 1871 à 1873.

COURS :

Histoire de la littérature française depuis 1880 et des notions sur les principales littératures étrangères depuis 1890. — Histoire de Belgique de 1888 à 1890. — Histoire politique interne de la Belgique aux temps modernes, depuis 1891. — Histoire politique moderne depuis 1891. — Histoire de la

géographie, depuis 1891. — Géographie, depuis 1891. — Exercices géographiques, depuis 1891.

COURS A L'EXTENSION :

Joseph II et la Révolution brabançonne, 1893. — Le roman français au XIX^e siècle, 1896. — Le théâtre français au XIX^e siècle, 1897. — Les origines et le développement du romantisme en Europe, 1900. — Le théâtre politique en France depuis 1789, 1903. — Joseph II et la Révolution brabançonne, 1904.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Poésies, en collaboration avec A. Prins, 1870.

Poésies, 1871.

Réforme de l'Instruction préparatoire en matière criminelle, en collaboration avec A. Prins, 1871.

Matra Georgyi, nouvelle, 1871.

La réforme de l'enseignement moyen du degré supérieur en Belgique, 1872. Secondine, nouvelle, 1872.

La Closière, roman, 1873.

Solor le Dompteur, nouvelle, 1873.

En hiver, nouvelle, 1873.

Jours d'épreuves, roman, 1874.

Le vicaire de Noirval, roman, 1874.

Hélène Raymond, roman, 1874.

La détention préventive, 1874.

La principe de liberté en matière politique, 1875.

Andrée, roman, 1875.

Dans les Highlands, nouvelle, 1876.

La classe moyenne et son rôle dans l'État moderne, 1877.

Le Baron, nouvelle, 1878.

La fortune de Mira Tavernier, roman, 1878.

Le Secret de Germaine, roman, 1879.

Dix ans d'histoire de Belgique, (1789-1799), 1880.

Les Guerres des Paysans, étude historique, 1880.

Du développement de la littérature française, leçon d'ouverture du cours de littérature française, 1880.

La Satire au XVI^e siècle et les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné, 1881.

La liberté de l'enseignement, 1882.

Claire Misamon, roman, 1884.

Le Feu, roman, 1885.

Le mariage d'Ango, roman, 1888.

Histoire générale de la littérature française, 1^{re} édition, 1889.

La Révolution française, 1889.

La littérature française dans son développement historique, 1893.

La crise universitaire, 1894.

A propos du désarmement (almanach des étudiants de Gand, 1899).

A propos de l'inquisition (almanach des étudiants de Bruxelles, 1901).

Histoire moderne, 1902.

Histoire générale de la littérature française (2^{me} édition, revue et augmentée, 1903).

La réforme des Universités en Belgique (almanach des étudiants de Gand, 1904).

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

A. *Recueil des Conférences* : Le théâtre sous la Révolution, 1889. — L'Éloquence politique sous la Révolution, 1890.

B. *Revue de l'Université de Bruxelles* : La Belgique est-elle une nation?, 1896 — Évolution du théâtre français au XIX^e siècle, 1897. — Le Sens de l'histoire, 1900 — La Compagnie d'Ostende, 1902. — Ivan le terrible et les origines de la Russie, 1905. —

Souvenirs d'un gymnaste, 1906. — Le Paradis catholique, 1906. — Les rapports religieux de la Belgique et de la Hollande au XVII^e siècle, 1908. — Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du buste de L. Vanderkindere, 1909.

COLLABORATIONS

Revue de Belgique. — *Revue de l'Instruction publique*. — *Rivista penale*. — *Abeille*. — *Avenir*. — *Revue pédagogique*. — *École nationale*. — *Office de Publicité*. — *Presse belge*. — *Discussion*. — *Réforme*. — *Messager de Bruxelles*. — *Ralliement*. — *Bulletins de la Ligue de l'Enseignement*, etc.

Philippson, MARTIN, Professeur ordinaire, 5 novembre 1878; démissionnaire en 1891.

Né en 1846, à Magdebourg (Saxe prussienne), a suivi à Bonn les cours de Sybel et de Schæfer, et à Berlin ceux de Ranke. Docteur en philosophie à Bonn en 1867; après avoir fait des études à Paris pendant un an et demi, il fut professeur à une école normale supérieure à Berlin, en 1871 *privat docent* et en 1875 professeur extraordinaire à Bonn, recteur en 1890.

COURS :

Histoire politique du moyen âge, depuis 1878-1879. — Histoire politique de la Grèce, depuis 1878-1879. — Histoire politique moderne, depuis 1880-18 1. — Paléographie (1879 et 1880). — Cours pratique d'histoire, depuis 1881-1882.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Heinrich IV. und Philipp III., der Begründung des französischen Uebergewichts in Europa. Berlin, 1870-1876, 3 vol.

Biographies de Philippe II d'Espagne et de Henri IV de France, dans le *Neuer Plutarch*, publié sous la direction de Gottschall, vol. I (1874) et III (1876) Leipzig.

Geschichte des preussischen Staatswesens seit dem Tode Friedrichs des Grossen. Leipzig, 1880-1882, vol. I, II.

Die Zeit Ludwigs XIV. et Westeuropa im Zeitalter Philipps II., Elisabeth und Heinrichs IV., dans la Collection de monographies historiques, publiée sous la direction du professeur Oncken. Berlin, 1879 et 1882-1883.

La contre-révolution religieuse au XVI^e siècle, 1884.

COLLABORATIONS :

Historische Zeitschrift. — *Mitteilungen aus der Literatur des Auslandes*. — *Jenaeer Literaturzeitung*. — *Deutsche Literaturzeitung* de Berlin. — *Athenæum belge*. — *Revue de Belgique*, etc.

†**Scheler**, JEAN AUGUSTE ULRIC, Professeur extraordinaire, 6 octobre 1876; Professeur ordinaire, 5 avril 1879.

Né le 6 avril 1819, à Ebnat (canton de Saint-Gall, Suisse), décède le 16 novembre 1890. Voir dans l'*Université de Bruxelles*, par L. Vanderkindere, sa notice biographique et bibliographique)

Smets, GEORGES, chargé de cours, 18 juillet 1908.

Né à Molenbeek-St-Jean, le 7 juillet 1881, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en philosophie et lettres (histoire), docteur spécial en histoire, docteur en droit.

COURS :

Histoire politique de Rome (1905-1906), notions sur les institutions politiques de Rome (depuis 1905-1906), histoire politique de l'antiquité (depuis 1906-1907).

PRINCIPALE PUBLICATION :

Henri I^{er}, duc de Brabant (1190-1235). Thèse pour l'obtention du grade de docteur spécial.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La Constitution et l'État social primitifs de Rome. Leçon d'ouverture du cours d'histoire romaine. — La Chronique de Dino Compagni.

COLLABORATIONS :

Revue des cours et conférences. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*. — *Archives belges*.

†**Tiberghien**, GUILLAUME, chargé de cours, 7 juillet 1846; Professeur extraordinaire, 7 octobre 1848; Professeur ordinaire, 16 août 1853; Professeur honoraire, 13 novembre 1897; Membre permanent du Conseil d'administration (1878-1901).

Né à Bruxelles, le 9 août 1819, a fait ses études à l'Université de Bruxelles,

docteur en philosophie et lettres, membre et ancien président de l'Académie royale, décédé le 28 novembre 1901.

COURS :

Archéologie (1846-1847 à 1848-1849). — Esthétique (1846-1847 à 1848-1849). — Anthropologie (2^e sem. 1848-1849 à 1856-1857). — Philosophie morale (depuis le 2^e sem. 1847-1848). — Histoire de la philosophie (depuis 1848-1849.) — Métaphysique (depuis le 2^e sem. 1848-1849). — Logique (depuis le 2^e sem. 1848-1849). — Psychologie (depuis 1857-1858, jusqu'en 1897).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Esquisse de philosophie morale, précédée d'une introduction à la métaphysique. Bruxelles, 1 vol., 1854.

Etudes sur la religion. Bruxelles, 1 vol., 1857.

Psychologie, la science de l'âme dans les limites de l'observation. Bruxelles, 1 vol., 1862. Plusieurs éditions.

Logique, la science de la connaissance. Bruxelles, 1 vol., 1865.

Introduction à la philosophie et préparation à la métaphysique. Bruxelles, 1 vol. 1868.

Eléments de morale universelle à l'usage des écoles laïques. Bruxelles, 1 vol., 1880. (Ouvrage couronné au concours décennal des sciences philosophiques)

Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en italien, en espagnol et en portugais

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines

dans ses rapports avec la morale, la politique, la religion, mémoire couronné au concours universitaire. Bruxelles, 1 vol., 1844. — Théorie de l'infini, thèse d'agrégation. Bruxelles, 1846 — Athéisme, matérialisme et positivisme, discours rectoral de 1867. — La méthode d'observation, discours rectoral de 1868. — Application de la philosophie à la politique, discours de rentrée (oct. 1875).

COLLABORATIONS :

Bulletins et mémoires de l'Académie royale de Belgique. — *Annuaire de la Société des Étudiants.* — *Belgique judiciaire.* — *Revue de Belgique.* — *Libre Recherche.* — *Revue trimestrielle.*

†Vanderkindere, LÉON, chargé de cours, 18 octobre 1872; Professeur extraordinaire, 11 janvier 1873; Professeur ordinaire, 4 juillet 1874.

Né à Molenbeek-Saint-Jean, le 22 février 1842, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en droit (1863) et en philosophie et lettres (1865), membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire, recteur en 1880-1881, 1881-1882 et 1891-1892, décédé le 9 novembre 1906.

COURS :

Histoire du moyen âge 1872-1873 et 1877-1879), institutions romaines (1893), histoire contemporaines (1880-1895), histoire de la Belgique au moyen âge (1898), institutions grecques (1890-1903).

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

De la race; thèse d'agrégation. Bruxelles, 1868. — Du rôle de la tradition dans l'histoire de Belgique, discours rectoral d'octobre 1880. — De la méthode historique, discours rectoral d'octobre 1881. — L'Université de Bruxelles, 1834-1884. Notice historique faite à la demande du Conseil d'administration. 1 vol. gr. in-8° de ccxxii-216 pages, 1884. — Le caractère du peuple romain, dans le *Recueil des conférences* (année académique 1888-1889). — Rapport sur le projet de réorganisation de l'enseignement. Brochure de 25 pages. Bruxelles, 1887. — Discours à la manifestation jubilaire en l'honneur de Guillaume Tiberghien. Brochure de 37 pages. Bruxelles, 1887.

AUTRES PUBLICATIONS :

Recherches sur l'ethnologie de la Belgique. 1 vol. de 70 pages. Bruxelles, 1872. — Le siècle des Artevelde. 1 vol. de 444 pages. Bruxelles, 1879. Traduit en flamand par R. Delbecq. Gand, 1893. — Histoire de l'antiquité. Manuel à l'usage de l'enseignement moyen et de l'enseignement normal. 1 vol. de 348 pages. Bruxelles, 1883; 2^e édit., 1886; 3^e édit., 1903. — Histoire contemporaine. Manuel à l'usage de l'enseignement moyen (classes de rhétorique et supérieure). 1 vol. de 419 pages. Bruxelles, 1885; 2^e édit., 1897. — Nora, comédie en trois actes d'Henri Ibsen Traduction et arrangement. 1 vol. de 123 pages. Bruxelles, 1889. — Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge jusqu'au traité de Verdun. 1 vol. de 301 pages. Bruxelles, 1890. — La

formation territoriale des principautés belges au moyen âge. T. 1^{er}, 1 vol. de vi-350 pages. Bruxelles, 1902. T. II, 1 vol. de iv-485 pages. Bruxelles, 1902. (Prix quinquennal (1901-1905) d'histoire.) — Choix d'études historiques, publication posthume. 1 vol. de 391 pages. Bruxelles, 1909.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le socialisme dans la Grèce antique (1895). — Quelques feuillets de la vie privée des Athéniens (1895). — A propos des auspices romains (1896). — Curiosités linguistiques : le nom de M Woeste (1905). — Comptes rendus.

COLLABORATIONS :

Revue de Belgique. — *Revue historique* (Paris). — *Patria Belgica.* — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique.* — *Bulletin de la Commission royale d'histoire.* — *Mélanges Paul Fredericq.* — *Athenæum belge.* — *Bulletin de la Société royale de botanique.* — *Bulletin de la Ligue de l'enseignement.* — *Bulletin de la Société belge de géographie.* — *Revue de l'instruction publique en Belgique.* — *Archives belges.* — *Annales de l'Est et du Nord.* — *Annuaire de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques.* — *La Liberté.* — *La Discussion.* — *Uccle-journal.* — *Archiv für Anthropologie.* — *Annales et Documents de la Chambre des Représentants*, 1878 à 1884 et 1892 à 1894.

Vermeylen, AUGUSTE, chargé de cours, 1^{er} juin 1901; Professeur extraordinaire, 21 janvier 1905.

Né à Bruxelles, le 12 mai 1872, a fait ses études aux Universités de Bruxelles, de Berlin et de Vienne,

membre correspondant de la *Maatschappij van Nederlandsche Taal- en Letterkunde* de Leyde.

COURS :

Histoire de la littérature néerlandaise. Histoire de l'Art.

Extension: Le Théâtre dans l'Église. Het Tooneel in de Kerk.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Leven en Werken van Jonker Jan Van der Noot (thèse de doctorat spécial), 1899 Bussum, van Dishoeck.

Het Tooneel in de Kerk Oorsprong van 't nieuwere Drama (syllabus), 1901.

Le Théâtre dans l'Église. Origines du drame moderne (syllabus), 1901.

Questions de méthode. Leçon d'ouverture au cours d'histoire de l'Art, 1902.

Eerste Bundel Verzamelde Opstellen. Bussum, van Dishoeck, 1904.

Tweede Bundel Verzamelde Opstellen Ibid, 1905.

De Wandelende Jood. Ibid., 1906.

Vlaamsche en Europeesche beweging. Brochure, 1901

L'œuvre de Constantin Meunier Bruxelles, Van Oest et C^{ie}, 1903.

Kritiek der Vlaamsche Beweging. 2^e édit. Bussum, van Dishoeck, 1905.

Les lettres néerlandaises en Belgique depuis 1830. Conférence faite à l'exposition universelle de Liège en 1905. Bruxelles, Lamertin, 1907.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les méthodes scientifiques de l'histoire littéraire.

COLLABORATIONS :

Jong Vlaanderen. De Vlaamsche School. — De Kunstwereld — Van Nu en Straks. — Ontwaking. — Vlaanderen. — Revue de l'Université de Bru-

celles. — Aus fremden Zungen. — Tweemaandelijksch Tijdschrift. — De Ploeg. — Onze Kunst (L'art flamand et hollandais).

van Kalken, FRANS, agrégé à la Faculté de philosophie et lettres, 9 novembre 1907.

Né à Cureghem, le 3 juillet 1881, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en philosophie et lettres (sciences historiques), docteur spécial en sciences historiques, professeur à l'École normale.

COURS LIBRE A L'UNIVERSITÉ :

Histoire de la Belgique de 1814 à 1839.

COURS A L'EXTENSION :

La Belgique sous le régime hollandais et la révolution de 1830. — La société belge à la fin du régime espagnol.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La fin du régime espagnol aux Pays-Bas. Bruxelles, 1907. Thèse pour l'obtention du doctorat spécial.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le procès Barela. Tableau de mœurs militaires dans les Pays-Bas espagnols au début du XVIII^e siècle (1907-1908).

Vollgraff, JOHANN-CHRISTOPH, Professeur extraordinaire, 4 août 1883; Professeur ordinaire, 20 juin 1885; démissionnaire, 12 juillet 1902.

Né à La Haye, le 3 janvier 1848, a fait ses études au Gymnase de La Haye et à l'Université de Leyde, il reçut le

diplôme de docteur ès lettres (philosophiæ magister, litterarum humaniorum doctor) le 17 décembre 1870; il passa trois ans en Angleterre, en France, en Italie et en Grèce et y poursuivit ses études philologiques; il fut nommé professeur au Gymnase de Harlem (1874), prorecteur du Gymnase de Leyde (1877), d'où il passa à Bruxelles; professeur ordinaire à l'Université d'Utrecht depuis le 1^{er} octobre 1902; membre correspondant du *Kaiserlich Deutsches Archaeologisches Institut* (1885); membre honoraire de la Société de philologie grecque de Constantinople (1885); membre de l'*American Antiquarian Society* (1895); associé de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres), 1905.

COURS :

Philologie latine, depuis 1883-1884. — Histoire de la littérature flamande, depuis 1883-1884. — Épigraphe et paléographie grecque et latine depuis 1887. — Encyclopédie de la philologie classique de 1895-1905.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Studia palæographica, Disputatio litteraria inauguralis. Lugduni Bavorum, 1870.

Greek Writers of Roman History, some reflections upon the authorities of Plutarch and Appianus. Leyden, 1880.

L'essence et la méthode de la philologie classique.

M. Tullii ciceronis pro illo Caelio Oratio ad Judices ad optimos codices denuo collatos recognovit I. C. V. Leyde, chez E. J. Brill, 1887.

Les problèmes musicaux d'Aristote. Gand, chez Ad. Hoste, 1903 (en collaboration avec F.-A. Gevaert).

LEÇON D'OUVERTURE :

Discours prononcé à l'ouverture de son cours à l'Université de Bruxelles, le 14 novembre 1883, broch. 1883.

COLLABORATIONS :

Études et critiques dans la *Mnémosyne* et d'autres revues néerlandaises. *Rapports et comptes rendus à l'Académie royale.*

Willems, ALPHONSE, Professeur extraordinaire, 30 octobre 1880; Professeur ordinaire, 17 juin 1882; Professeur honoraire, 24 juillet 1909.

Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 21 février 1839, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en philosophie et lettres, membre de l'Académie royale (1896).

COURS :

Histoire de la littérature flamande (1880-1883). — Littérature grecque (1881). — Grec (1884). — Histoire de la littérature grecque (1888).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

(Pour les publications antérieures à 1880, voir l'*Université de Bruxelles* de Léon Vanderkindere.)

Notes et corrections sur l'Hippolyte d'Euripide. Bruxelles, 1883.

Notes sur les Guêpes d'Aristophane. *Ibid.*, 1894.

Notes sur les Oiseaux d'Aristophane. *Ibid.*, 1896.

Notes sur les Cavaliers d'Aristophane. *Ibid.*, 1899.

Notes sur la Paix d'Aristophane. *Ibid.*, 1899.

Le nu dans la comédie ancienne des Grecs. *Ibid.*, 1901.

Notes supplémentaires sur les Guêpes et les Cavaliers. Bruxelles, 1901.

Notes sur l'Éclésié des femmes. Utrecht, 1902.

Notes sur les Acharniens. Bruxelles, 1903.

Les régates à Athènes. Gand, 1904.

Notes sur la Lysistrata. Bruxelles, 1904.

Qu'est-ce que la monodie critique? Ibid., 1904.

Les Athéniens à l'Éclésié. Ibid., 1905.

Notes sur les Nuées. Ibid., 1906.

Aristophane et la démocratie athénienne. Ibid., 1907.

Notes sur les Thesmophories et le Ploutos. Ibid., 1908.

COLLABORATIONS :

Bulletins de l'Académie (rapports, etc.). — *Revue de l'instruction publique en Belgique* (articles de philologie grecque).

Wodon, Louis, chargé de cours, 10 juillet 1897; Professeur extraordinaire, 28 juillet 1900; Professeur ordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Roux, le 18 avril 1868, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit (1890), docteur spécial en droit civil et histoire du droit (1893), agrégé à la Faculté de droit (1893), collaborateur scientifique à l'Institut de Sociologie Solvay (1901).

COURS :

Cours libre d'histoire des instructions civiles (1894-1895, cours libre sur les assurances ouvrières (1895-1896), législation ouvrière, (depuis 1897) à l'École des Sciences politiques et sociales et à

l'École de commerce, droit naturel (depuis 1898) à la Faculté de philosophie et lettres et à la Faculté de droit, Principes généraux du droit et droit commercial (depuis 1909) à l'École de commerce.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Du wergeld des Romains libres chez les Ripuaires (*Annales de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles*, 1889).

Le droit de vengeance dans le comté de Namur (xiv^e et xv^e siècles). — *Ibid.* 1890.

La forme et la garantie dans les contrats francs. Etude d'histoire du droit (1893.) Thèse de doctorat spécial.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les règlements d'atelier, 1895-1896. — Régime du travail en législation comparée. Leçon d'ouverture faite à l'École des sciences politiques et sociales, 1897. — Quelques observations sur l'élaboration du droit et de la jurisprudence, 1906.

AUTRES PUBLICATIONS :

Le charbon dans le nord de la Belgique : le point de vue juridique (en collaboration avec G. De Leener et E. Waxweiler), 1904. — Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif, 1906. — La personification civile des associations sans but lucratif devant le droit actuel et devant le droit futur, 1908.

COLLABORATIONS :

Bulletin du Comité permanent du Congrès des accidents du travail et des assurances sociales. — *Revue pratique des sociétés civiles et commerciales.* — *Travaux de l'Institut de sociologie Solvay.*

FACULTÉ DE DROIT.

Ansiaux, MAURICE, chargé de cours, 23 avril 1898; Professeur extraordinaire, 8 février 1902; Professeur ordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Liège, le 10 mai 1869, a fait ses études à l'Université de Liège, docteur en droit, docteur spécial en économie politique, collaborateur scientifique de l'Institut de Sociologie Solvay.

COURS :

Économie politique générale, monnaie, crédit, marché de l'argent, spéculation et crises économiques, exercices pratiques sur les questions financières.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La question monétaire en Belgique, Liège, Vaillant-Carmanne, 1892.

Heures de travail et salaires, Bruxelles, Larcier, Paris, Alcan, 1396

Travail de nuit des ouvrières de l'industrie. (Rapport au Ministère de l'Industrie et du Travail sur un voyage d'études en France, Suisse, Angleterre, Allemagne et Autriche-Hongrie.) 1898.

L'industrie armurière liégeoise, 1899.

Le tressage de la paille dans la vallée du Geer, 1900.

(Ces deux derniers volumes dans les Enquêtes de l'Office du Travail belge sur les industries à domicile).

Les Sociétés coopératives de consommations; leur rôle politique et com-

mercial. Liège, Vaillant-Carmanne, 1898.

Que faut-il faire de nos industries à domicile ? (Dans la collection des " Actualités Sociales " de l'Institut de Sociologie) Bruxelles, Misch et Thron, éditeurs.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Leçon d'ouverture du cours d'histoire économique. — La tâche présente de la sociologie, 1906-1907.

COLLABORATIONS :

Revue de Belgique. — *Revue d'économie politique* (Paris). — *Riforma sociale* (Rome). — *Réforme sociale* (Paris). — *Revue Bleue* (Paris). — *Revue économique internationale* (Bruxelles). — *Mouvement géographique* (Bruxelles). — *Financial Review of Reviews* (Londres). — *Divers journaux belges*.

†**Bastiné, LOUIS**, Docteur agrégé, 7 juillet 1846; Professeur agrégé, 28 juillet 1846; Professeur extraordinaire, 28 février 1850; Professeur ordinaire, 6 juillet 1863.

Né à Louvain, le 30 septembre 1812, décédé le 20 novembre 1888. (Une notice biographique et bibliographique lui est consacrée dans l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

†**Baudour**, EDMOND, Professeur extraordinaire, 20 juin 1885; Professeur ordinaire, 2 août 1890; Professeur honoraire, 19 juillet 1906.

Né à Charleroi, le 20 mars 1836, décédé le 6 octobre 1907.

COURS :

Lois organiques du notariat. — Lois fiscales se rattachant au notariat. — (Voir dans l'*Annuaire pour l'année académique 1908-1909*, la notice nécrologique que lui a consacrée, à la séance du 12 octobre 1908, M. Rommelaere, président du Conseil.)

Behaeghel, ALBERT-ÉMILE-LÉON, chargé de cours, 19 décembre 1891; Professeur extraordinaire, 22 novembre 1894; Professeur ordinaire, 28 juillet 1900.

Né à Dunkerque, le 30 octobre 1856, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, membre permanent du Conseil d'administration (1895-1906), administrateur-délégué (1895-1907).

COURS :

Notariat : procédure et application.

COLLABORATION :

Annales du notariat et de l'eménagement.

Bigwood, GEORGES, chargé de cours, 19 juillet 1906.

Né à Ixelles, le 12 septembre 1871, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, agrégé à la Faculté de droit.

COURS :

Science des finances, finances publiques belges.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Thèse de doctorat spécial.

Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens.

Étude historique de législation financière. Bruxelles, 1900, xxv-338 pages.

COLLABORATIONS :

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. — *Revue belge de numismatique.* — *Vierteljahrschrift für social- und Wirtschaftsgeschichte.* — *Mélanges Godefroid Kurth.* — *Journal de Clunet.* — *Journal des Tribunaux.* — *Biographie nationale.* — *Annales de la Fédération des sociétés d'histoire (1909).* — *Bulletin de la Commission royale d'histoire.*

Cattier, FÉLICIEN, chargé de cours, 10 juillet 1897; Professeur extraordinaire, 28 juillet 1900; Professeur ordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Cuesmes, le 4 mars 1869, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administrative.

COURS :

Encyclopédie du droit, introduction historique au droit civil, droit du Congo.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La guerre privée en Hainaut aux XIII^e et XVI^e siècles.

Évolution du droit pénal germanique en Hainaut.

Le premier registre aux plaids de la cour féodale du comte de Hainaut.

Droit et administration de l'État Indépendant du Congo.

Situation de l'État Indépendant du Congo, deux éditions.

COLLABORATIONS :

Pandectes belges. — *Pandectes périodiques.* — *Institut Colonial international.* — *Mouvement géographique, etc.*

Cornil, GEORGES, chargé de cours, 18 juillet 1892; Professeur extraordinaire, 27 juin 1895; Professeur ordinaire, 28 juillet 1900.

Né à Charleroi, le 13 mai 1863, a fait ses études aux Universités de Bruxelles, de Leipzig et de Goettingen, docteur en droit.

COURS :

Institutes du droit romain (depuis 1891), *Pandectes* (depuis 1899). — A l'*École des sciences sociales* : La vie économique des Romains (1891-1892), Le contrat du travail (1892-1893), Les accidents du travail (1893-1894). — A l'*Extension* : Le contrat de travail (1893-1894), L'assurance contre le chômage involontaire (1897-1898).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Étude sur la publicité de la propriété dans le droit romain. — Thèse d'agrégation. Bruxelles, Bruylant, 1890. In-8° de 106 pages.

Du louage de services ou contrat de travail. Étude sur les rapports juridiques entre les patrons et les ouvriers employés dans l'industrie. Ouvrage couronné par la Faculté de droit de Paris (prix Rossi, concours de 1894). In-8° de vii-408 pages. Paris, Thorin et fils, 1905.

L'assurance municipale contre le chômage involontaire. In-8° de xii et 161 pages. Bruxelles, Moreau, 1898.

Traité de la possession dans le droit romain, pour servir de base à une étude comparative des législations modernes. — In-8° de xviii et 608 pages. Paris, Fontemoing, 1905.

COLLABORATIONS :

Journal des officiers ministériels. — *Revue pratique des sociétés civiles et commerciales.* — *Journal des tribunaux.* — *Le Palais (bulletin de la Conférence du jeune barreau).* — *Nouvelle revue historique de droit français et étranger.* — *Mélanges Fitting.* — *Revue sociale et politique.* — *Riforma sociale de Turin.* — *Revue de droit international et de législation comparée.*

†**Cornil, MODESTE**, Professeur ordinaire, 10 juillet 1869.

Né à Gosselies, le 7 novembre 1830, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, décédé à Ixelles, le 10 août 1898.

COURS :

Droit civil depuis 1884-1885.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Programme du cours de droit civil : des obligations et des contrats. Bruxelles, Bruylant, 1885. — Les servitudes et le contrat de mariage. Bruxelles, Bruylant, 1888.

A propos de la revision du code civil : quelques changements de forme aux titres III, IV, VI à XV du livre III (1886). — Quelques changements de forme au titre IV du livre II et au titre V du livre III (1888).

De la cause dans les conventions. Bruxelles, Bruylant, 1890.

La vente de la chose d'autrui est-elle réellement nulle? Bruxelles, Bruylant, 1894.

Du contrat de mariage et des droits respectifs des époux. Bruxelles, Castaigne, 1899.

COLLABORATIONS :

Commission belge de revision du code civil : projet et rapport du livre III, titre III. Bruxelles, Goemaere.

De Greef, GUILLAUME-JOSEPH,

agrégé de la Faculté de droit (démissionnaire en 1894).

Né à Bruxelles, le 9 octobre 1842, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en droit, membre de l'Académie royale de Belgique.

COURS LIBRE :

Méthodologie spéciale (1889-1894).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'ouvrière dentellière en Belgique. Bruxelles, 1872. 2^e édit., 1886.

Abrégé de psychologie d'après Herbert Spencer. Paris, 1882.

Introduction à la sociologie. 2 vol. Paris, 1886-1889.

Les coopératives de production. Bruxelles, 1889.

Le régime représentatif. Bruxelles, 1892.

Sociologie générale élémentaire. Bruxelles, 1895.

Les lois sociologiques. Paris, 1892. Quatre éditions.

L'évolution des croyances et des doctrines politiques. Bruxelles, 1895.

Régime parlementaire et régime représentatif. Palerme, 1896.

Le transformisme social. Paris, 1895, 2^e édit., 1901.

Le crédit commercial. Bruxelles, 1899.

Essais sur la monnaie, le crédit, les banques. Bruxelles, 1886-1900.

Problèmes de philosophie positive. Paris, 1900.

La sociologie économique. Paris, 1904.

L'économie publique et la science des finances. 1 vol. 1907.

La structure générale des sociétés. 3 vol. Paris, 1908.

Précis de sociologie. 1 vol. 1909.

(Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en anglais, en russe et en espagnol.)

COLLABORATIONS :

Société nouvelle. — *L'Humanité nouvelle*. — *Le Progrès*. — *Revue socialiste*. — *Mercure de France*. — *Annales de l'Institut international de sociologie*. — *American Journal of Sociology*. — Les revues russes : *La Vie* et la *Richesse russe*.

De Hoon, HENRI - ADOLPHE-MARIE, chargé de cours, 18 avril 1891; Professeur extraordinaire, 28 juillet 1900; Professeur ordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Bassevelde, le 10 juin 1850, avocat général près la Cour d'appel de Bruxelles.

Droit pénal et procédure pénale (cours flamand).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Grondbeginselen van strafrecht.

Grondbeginselen van strafvordering.

Dupont, FRANZ, agrégé à la Faculté de droit.

Né à Ixelles, le 8 janvier 1877, docteur en droit.

COURS LIBRE A L'UNIVERSITÉ :

Individualisation de la peine (1909).

COURS A L'EXTENSION :

La lutte contre le crime (1908).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les degrés de la volonté criminelle et l'état de récidive (1906).

La lutte contre le crime (1908).

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Union de droit pénal (1905-1906). — *Revue de droit pénal et de criminologie* (1907).

†**Duvivier, CHARLES-ALBERT**, Professeur extraordinaire, 16 janvier 1875; Professeur ordinaire, 2 juillet 1878; Professeur honoraire, 5 octobre 1907.

Né à Leuze, le 10 février 1834, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, avocat et ancien bâtonnier de l'Ordre près la Cour d'appel et la Cour de cassation, membre de l'Académie royale (1895), décédé le 13 juillet 1909.

COURS :

Encyclopédie du droit (1875-1880). — *Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile* (1880-1907).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Recherches sur l'ancien Hainaut. Bruxelles, Olivier, 2 vol., 1865.

La querelle des d'Avesnes et des Dampierre. Paris, 2 vol., 1894. (A obtenu le prix quinquennal d'histoire nationale pour la période 1891-1895.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Saint-Napoléon (1908-1909).

COLLABORATIONS :

Bulletins et Annuaire de l'Académie royale. — *Revue trimestrielle*. — *Travaux de la Commission royale d'histoire*. — *Revue d'histoire et d'archéologie*. — *Belgique judiciaire*.

Errera, PAUL, chargé de cours, 25 juillet 1896; Professeur extraordinaire, 7 juillet 1898; Professeur ordinaire, 11 juillet 1903.

Né à Laeken, le 23 juillet 1860, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, membre titulaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, membre associé de l'Institut de droit international, recteur depuis 1908-1909, etc.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

La propriété foncière. — Droit politique général. — Droit constitutionnel comparé. — Droit public belge. — Droit administratif comparé.

COURS A L'EXTENSION :

Droit constitutionnel belge. — Historiens et chroniqueurs français. — Philosophes et moralistes français. — Evolution de la propriété. — Institutions communales belges.

SYLLABUS. DISCOURS DE RENTRÉE.

Syllabus de tous les cours d'Extension indiqués ci-dessus.

Discours rectoral : Notions modernes de l'Etat.

La question de la propriété foncière en Angleterre et les idées de Henry George. Adolphe Quetelet, leçons d'ouverture.

Introduction à un cours de statistique foncière. Le cours de droit public à l'Université libre de Bruxelles. Leçon d'ouverture (1903-1904).

Le Silence. Discours de rentrée au

Jeune Barreau de Bruxelles. Bruxelles, 1888.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les Masuirs. Recherches historiques et juridiques sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique. Thèse d'agrégation, Weissenbruch, 2 vol., 1891.

Les Waréchaix. Etude de droit foncier ancien. Bruxelles, 1904.

Traité de droit public belge. Droit constitutionnel. Droit administratif. Paris, Giard et Brière, 1909. (Sous presse : édition allemande.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Introduction au cours de droit constitutionnel comparé. — La question foncière dans les pays neufs (1897-1898). — Esquisse d'un cours de droit constitutionnel comparé (1898-1899). — Art et science chez Léonard de Vinci (1901-1902). — Mommsen à Bruxelles (1903-1904). — L'Evolution de la foi catholique. A propos d'un livre récent (1905-1906).

COLLABORATIONS :

Pandectes belges. — *Le Palais*, organe du Jeune Barreau. — *Revue sociale et politique*. — *Revue de Belgique*. — *Revue du droit belge*. — *La Belgique judiciaire*.

Journal des tribunaux. *Mouvement géographique*. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*. *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*. — *Revue du droit public et de la science politique* (Paris). — *Jahrbuch der Internationalen Vereinigung für vergl. i-chende Rechswissenschaft und Volkswirtschaftslehre* (Berlin). — *Jahrbuch des öffentlichen Rechts* (Tübingen). — *Rivista Sociale* (Naples).

†**Fétis**, FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-EUGÈNE, Docteur agrégé, 22 juillet 1853, Professeur agrégé, 16 août 1853, Professeur extraordinaire, 30 novembre 1854, Professeur ordinaire, 30 juin 1864.

Né à Binche (Hainaut), le 22 mai 1825, décédé le 26 janvier 1885. (*L'Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere, contient sa notice biographique et bibliographique.)

Giron, ALFRED, chargé de cours, 13 juillet 1857; Professeur extraordinaire, 12 juillet 1858; Professeur ordinaire, 10 juillet 1869; Professeur honoraire, 6 juin 1903.

Né à Ixelles, le 25 octobre 1832, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Académie royale (1890).

COURS :

Partie élémentaire du droit romain et institutes (1857-1869). — Droit administratif (1869-1903). — Droit public (1884-1903).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Essai sur le droit communal de la Belgique, 1 vol. Bruxelles, 1862.

Le droit administratif de la Bel-

gique. 2 vol. Bruxelles, 1886. — 3 vol. (2^e édit.).

Le droit public de la Belgique. 1 vol. Bruxelles, 1884.

Dictionnaire de droit administratif et public. 3 vol., Bruxelles, 1895.

Du contentieux administratif. Thèse d'agrégation. Bruxelles, 1857.

L'infaillibilité pontificale. Étude historique. Bruxelles, 1908.

COLLABORATIONS :

Patria Belgica. — *Revue de l'administration*. — *Bulletins et Annuaire de l'Académie royale*.

Hanssens, EUGÈNE, chargé de cours, 15 octobre 1897; Professeur extraordinaire, 17 juin 1899; Professeur ordinaire, 9 juillet 1904.

Né à Vilvorde, le 3 juillet 1865, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit.

COURS :

Droit civil.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Théorie du contrat de travail.

THÈSE D'AGRÉGATION ET SYLLABUS :

Le secret des lettres. Résumé du cours de droit civil.

COLLABORATIONS :

Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale. — *Livre du centenaire du Code civil*.

Hymans, PAUL, chargé de cours,
10 juillet 1897; Professeur ex-
traordinaire, 28 juillet 1900;
Professeur ordinaire, 13 jan-
vier 1906.

Né à Ixelles, le 23 mars 1865, a fait
ses études à l'Université de Bruxelles,
vice-président du Conseil d'adminis-
tration.

COURS :

Histoire parlementaire et législative
de la Belgique.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Histoire parlementaire de la Bel-
gique (1884-1900), en collaboration
avec M. Delcroix, directeur au Minis-
tère de l'Intérieur. Bruxelles, Bruylant.

Bruxelles moderne, en collaboration
avec M. Henri Hymans, conservateur en
chef de la Bibliothèque royale (1889).
Bruxelles, Bruylant.

La lutte contre le crime. Discours
de rentrée à la séance de rentrée de la
Conférence du Jeune Barreau. Bru-
xelles, Larcier, 1892.

Les réformes parlementaires et le
régime électoral en Angleterre. Bru-
xelles, Weissenbruch, 1892.

Jules Bara. Discours prononcé à
l'inauguration de sa statue. Bruxelles,
Van Buggenhoudt, 1904.

Frère Orban, t. I^{er} (1812-1857).
Bruxelles, Office de Publicité, 1906.

Charles Graux. Notice biographique.
Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1908.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La crise du parlementarisme (1897-
1898). — Frère-Orban : Le plan finan-
cier de 1848. — (1903).

COLLABORATIONS :

Revue de Belgique. — *Revue de droit
international et de législation compa-
rée.* — *Belgique artistique et littéraire.*
— *Almanach des étudiants libéraux de
l'Université de Gand, etc.*

Nys, ERNEST, chargé de cours,
5 février 1885; Professeur
extraordinaire, 20 juin 1885;
Professeur ordinaire, 18 juillet
1892.

Né à Courtrai, le 27 mars 1851;
étudia aux universités de Gand, Heidel-
berg, Leipzig et Berlin, ancien vice-
président du Tribunal de 1^{re} instance
de Bruxelles, conseiller à la Cour
d'appel, membre de l'Académie royale
de Belgique, membre de l'Institut de
droit international, membre de la Cour
permanente d'arbitrage, docteur *hono-
ris causa* des Universités d'Édimbourg
et de Glasgow, membre de l'Académie
roumaine, membre de l'*American phi-
losophical Society*.

COURS :

Encyclopédie du droit. — Introduc-
tion historique au cours de droit civil.
— Éléments du droit des gens. —
Histoire diplomatique de l'Europe
depuis 1815.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le droit international devant l'his-
toire.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

The Papacy considered in relation to
international Law. Londres, 1879.

La guerre maritime. Étude de droit
international. Bruxelles, 1881, 1 vol.

Le droit de la guerre et les précurseurs de Grotius. Bruxelles, 1882, 1 vol.

L'Arbre des Batailles d'Honoré Bonet. Bruxelles, 1883, 1 vol.

Les origines de la diplomatie. Bruxelles, 1884.

Principes de droit international, par James Lorimer (traduit de l'anglais). 1885, 1 vol.

Notes sur l'histoire dogmatique et littéraire du droit international en Angleterre. Bruxelles, 1887.

Principes de droit naturel, par James Lorimer (traduit de l'anglais), 1890, 2 vol.

Les théories politiques et le droit international en France jusqu'au XVIII^e siècle. Bruxelles, 1891, 1 vol.

Les origines du droit international. Bruxelles, 1894, 1 vol.

Études sur le droit international, par John Westlake (traduit de l'anglais), 1895.

Études de droit international et de droit politique. Bruxelles, première série, 1896, et deuxième série, 1901, 2 vol.

Recherches sur l'histoire de l'économie politique. Bruxelles, 1898, 1 vol.

Le droit international, les principes, les théories, les faits. Bruxelles, 1904, 1905 et 1906, 3 vol.

Les idées modernes, le droit international et la franc maçonnerie. (Bruxelles, 1908), 1 vol.

COLLABORATIONS :

Revue de droit international et de législation comparée. — *Société nouvelle.* — *Juridical Review.* Édimbourg. — *Law Quarterly Review.* Oxford.

† **Olin, XAVIER**, chargé de cours, 2 juillet 1866; Professeur extraordinaire, 10 juillet 1869; Professeur ordinaire, 24 juin 1876.

Né à Bruxelles, le 14 décembre 1836, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en droit (1858), avocat, recteur pour 1879-1880, ministre des travaux publics (1882 à 1884), décédé le 30 janvier 1899.

COURS :

Droit naturel (1866-1867 à 1882-1883); Droit commercial (1880-1881 à 1881-1882).

THÈSES ET DISCOURS UNIVERSITAIRES :

Du droit répressif dans ses rapports avec le territoire (thèse), 1864, 1 vol.

Discours à la séance d'ouverture des cours en 1879.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Rapports et discours parlementaires.

En collaboration avec M. Edm. Picard : *Traité usuel de l'indemnité due à l'exproprié pour cause d'utilité publique*, 1867, 1 vol.

Traité des brevets d'invention et de la contrefaçon industrielle, 1866, 1 vol.

(Voir, dans le *Rapport sur l'année académique 1898-1899*, la notice nécrologique que lui a consacrée M. le professeur Louis Wodon.)

Prins, ADOLPHE, chargé de cours, 2 juillet 1878; Professeur extraordinaire, 24 juin 1879; Professeur ordinaire, 17 juin 1882.

Né à Bruxelles, le 2 novembre 1845, a fait ses études à l'Université, docteur en droit (1867), docteur *honoris causa* de l'Université de Buda-Pest, membre de l'Académie royale, président permanent du bureau de l'Union internationale du droit pénal, inspecteur général des prisons du royaume, membre du Conseil supérieur du travail, recteur pour l'année 1900-1901.

COURS :

Droit pénal et procédure pénale; droit naturel.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

De l'appel dans l'organisation judiciaire répressive, thèse d'agrégation, 1875.

Éloge de M. Arntz, discours prononcé à la séance de rentrée, (oct. 1884).

L'éducation générale et la formation de l'esprit moderne, discours rectoral (octobre 1900).

Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la pénalité (*Revue de l'Université*, mai 1904).

Résumé du cours de droit pénal, 1878.

OUVRAGES PRINCIPAUX :

Poésies, 1 vol. 1870.

La destinée de Paul Harding, roman. 1 vol. 1874.

Instruction criminelle. Réforme de l'instruction préparatoire (en collaboration avec M. H. Pergameni). 1 vol. 1874.

Les défaillances de l'Etat moderne et

la démocratie au moyen âge, 1 vol., 1881.

La démocratie et le régime parlementaire, 1 vol. 1884, 2^e éd. 1886 (traduction en danois).

Criminalité et répression, 1 vol. de 202 pages, 1886 (traduction en russe).

L'organisation de la liberté et le devoir social, 1 vol. de 236 pages, 1895 (traduit en allemand).

Science pénale et droit positif, 1 vol. de 589 pages, 1899 (traduit en japonais).

De l'esprit du gouvernement démocratique, 1 vol. de 294 pages, 1906.

Les difficultés actuelles du problème répressif. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, novembre 1905.)

La dette de la science politique contemporaine envers l'œuvre de Le Play. (Edition de la *Belgique artistique et littéraire*, 1906.)

Le péril moral et social de la récidive. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, avril 1906.)

L'évolution et la conception matérialiste de l'Univers. (*Ibid.*, octobre 1907.)

Dégénérescence et criminalité, conférence donnée au jeune barreau de Bruxelles, le 8 janvier 1909. (*Revue de droit pénal*, mars 1909.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les doctrines nouvelles du droit pénal, 1895-1896. — La Démocratie absolue et le Principe majoritaire 1903-1904.

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Académie royale de Belgique. — *Revue de Belgique.* — *Belgique artistique et littéraire.* — *Revue des Deux Mondes.* — *Bulletin de la Société générale des prisons.* — *Bulletin de la Commission pénitentiaire internationale.* — *Bulletin de l'Union internationale de droit pénal.* — *La Discussion.*

† **Rivier, ALPHONSE-PIERRE-OCTAVE**, recteur pour l'année 1874-1875; Professeur ordinaire, 15 juin 1867.

Né à Lausanne, le 9 novembre 1835, licencié en droit de l'Académie de Lausanne, docteur en droit de l'Université de Berlin (1858), privat-docent à cette université (1862), professeur à l'Université de Berne (1863-1867), membre de l'Académie royale de Belgique (1873), recteur pour 1874-1875, décédé le 21 juillet 1898.

COURS :

Histoire et Institutes du droit romain. — Pandectes (1867-1898). — Droit des gens (1884-1898). — Discours d'ouverture prononcé en séance publique, le 12 octobre 1874, en qualité de recteur de l'Université de Bruxelles. Bruxelles, 1874; in-8°. — Discours de proctorat, prononcé le 11 octobre 1875. Bruxelles, 1875; in-8°.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

De discrimine quod inter regulam Catonianam et eam quæ lege 29 de R. J. continetur juris antiqui regulant interest. Berlin, 1858, in-8°.

Untersuchungen über die cautio prædibus prædiisque. Berlin, 1863, in-12.

Introduction historique au droit romain. Manuel-programme pour servir aux cours universitaires et à l'étude privée, comprenant une chrestomathie élémentaire et quelques linéaments d'histoire littéraire et biographique. Bruxelles, 1871-1872, in-8°. Nouvelle édition, 1881.

Le *Compendium Institutionum* de Nicolas de Bruxelles, 1874.

Berichte burgundischer Agenten in der Schweiz, 1619-1629. Zurich, 1875, in-8°.

Traité élémentaire des successions à cause de mort, en droit romain. Bruxelles, 1878, in-8°.

Éléments de droit international privé, ou du conflit des lois. Droit civil, procédure, droit commercial (par T.-M.-C. Asser). Ouvrage traduit, complété et annoté. Paris, 1884, in-8°.

Literarhistorische Uebersicht der Systeme und Theorien des Völkerrechts seit Grotius. Berlin, 1885, in-8°. (Partie du 1^{er} volume du *Handbuch des Völkerrechts* publié par le baron de Holtzendorff.)

Dans l'édition française de ce 1^{er} volume, sous le titre d'*Introduction au droit des gens : Esquisse d'une histoire littéraire des systèmes et méthodes du droit des gens depuis Grotius jusqu'à nos jours*. Hambourg, 1889.

Programme d'un cours de droit des gens. Bruxelles et Paris, 1889, in-12.

Lehrbuch des Völkerrechts. Stuttgart, 1889, in-8°.

A propos d'un album. Genève, 1890, in-16.

Précis du droit de famille romain. Paris, 1891, in-8°.

Principes du droit des gens. Paris, 1896, 2 volumes, in-8°.

Les dix premières années de l'Institut de droit international, 1873-1883. Bruxelles, 1884, in-8°.

De 1878 à 1885, 6 volumes de l'*Annuaire de l'Institut de droit international*. Durant la même période de sept années, M. Rivier a été rédacteur en chef de la *Revue de droit international*.

COLLABORATIONS :

Mémoires de l'Académie royale de Belgique. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* — *Revue de droit international.* — *Staatslexicon* de Wagnier (1862-1863). — *Rechtsencyclopädie* et *Rechtslexicon* de Holtzendorff (1869-1874). — *Allgemeine Deutschen Biographie.* — *Bibliothèque universelle de Genève et de Lausanne* (depuis 1861). — *Revue historique de droit français et étranger* (depuis 1862). — *Berliner Revue* (1863). — *Indicateur d'histoire suisse* (depuis 1866). — *Internationale Revue de Vienne.* (1867). — *Revue de droit international et de législation comparée* (depuis 1869) et *Annuaire de l'Institut* (depuis 1877). — *Zeitschrift für Rechtsgeschichte* (depuis 1870). — *Juridical Review d'Edimbourg.* — *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* (1892). — *Revue de législation ancienne et moderne de Paris* (depuis 1870). — *Bijdragen voor Regtsgeleerdheid d'Amsterdam* (depuis 1872). — *Revue critique d'histoire et de littérature de Paris* (depuis 1872). — *Revue historique* de MM. Monod et Fagniez (1883). — *Revue internationale de l'enseignement* (depuis 1882). — *Revue d'histoire diplomatique, etc.*

(Voir, dans le *Rapport sur l'année académique 1897-1898*, la notice nécrologique que lui a consacrée M. le professeur Ernest Nys.)

Rolin, HENRI, chargé de cours,
28 juillet 1900; Professeur
extraordinaire, 12 juillet 1902;
Professeur ordinaire, 13 juillet
1907.

Né à Bruxelles, le 4 juillet 1874, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit.

COURS :

Introduction historique au droit romain. — Institutions civiles comparées. — Colonisation et politique coloniale (cours élémentaire). — Politique coloniale comparée (cours approfondi).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'abordage, étude d'histoire du droit et de droit comparé. Thèse, 1 vol. in-8° de 247 pages. Bruxelles, Castaigne, 1899.

Quelques vues générales sur l'histoire du droit romain, leçon d'ouverture, 1 br. de 26 pages. Bruxelles, Lefèvre, 1900.

Les institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup. 1 vol. in-4° de 250 pages. Bruxelles, Bruylant, 1903.

Les tribunaux dans l'Afrique centrale.

La responsabilité sans faute.

REVUE UNIVERSITAIRE :

Une théorie du beau. 24 pages. Bruxelles, Lamertin, 1893.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La vie et la philosophie de Thomas Carlyle. 41 pages, 1899. — Voyages et études d'une femme dans l'Afrique occidentale (1902). — Les droits de l'homme aux colonies (1905). — La question coloniale (1906).

COLLABORATIONS :

Revue de droit international et de législation comparée. — *Bulletin de colonisation comparée.* — *Revue de droit belge.* — *Bulletin de la Société d'études coloniales.*

Servais, JEAN, Professeur extraordinaire, 19 juillet 1906; Professeur ordinaire, 18 juillet 1908.

Né à Huy, le 25 septembre 1856, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, conseiller à la Cour de cassation.

COURS :

Procédure civile et organisation judiciaire, lois organiques de notariat.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les Codes belges avec la concordance des textes du droit antérieur utiles à leur interprétation. 1882 à 1886.

Loi du 28 février 1882, sur la chasse, expliquée, 1882.

Le Code pénal belge interprété de Nypels. Nouvelle édition mise au courant de la doctrine et de la jurisprudence, 1896.

Le Code de timbre expliqué, 1892. (En collaboration avec M. Thomas, professeur à l'Université)

Les Codes et les lois les plus usuelles en vigueur en Belgique avec des notes de concordance et de jurisprudence (en collaboration avec M. Mechelynck, conseiller à la Cour d'appel), 1^{re} édition 1897, 2^e édition 1908.

Traité de la procédure gratuite organisée par la loi du 30 juillet 1889, 1909.

COLLABORATIONS :

Revue du droit belge. — *La Belgique judiciaire.* — *Revue trimestrielle de droit civil.* — *La Pasinomie.* — *La Pasinomie.* — *Le Bulletin usuel des lois et arrêtés.* — *La Revue hypothécaire.* — *La Revue de droit pénal.*

Speyer, HERBERT, chargé de cours, 13 juillet 1907; Professeur extraordinaire, 24 juillet 1909.

Né à Londres, le 7 octobre 1870, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, membre associé de l'Institut colonial international, membre du Conseil colonial.

COURS :

Législation criminelle comparée.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les vices de notre procédure en cour d'assises. Bruxelles, Bruylant, 1898.

La Constitution juridique de l'Empire colonial britannique. Paris, Rousseau, 1906.

Du rôle de l'Angleterre dans l'évolution générale de la procédure pénale. (Leçon d'ouverture du cours de législation criminelle comparée.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le droit pénal anglo-indien 1889-1900. — La fédération australienne, 1900-1901. — L'Empire britannique et la politique fiscale de M. Chamberlain, 1903-1904. — Essai d'un Projet de charte coloniale 1906-1907. — Les amendements à la loi coloniale 1907-1908. — Essai d'un projet de charte coloniale. — De la compétence territoriale des tribunaux coloniaux.

COLLABORATIONS :

Revue de Belgique. — *Revue de Droit international.* — *Journal of the Society of comparative legislation.* — *Revue politique et parlementaire.* — *Law quarterly Review.*

Thomas, EDMOND, Professeur extraordinaire, 29 octobre 1896; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Mons, le 22 mai 1850, directeur général au ministère des finances (enregistrement et domaines).

COURS :

Droit fiscal.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Le Code du timbre expliqué par les travaux préparatoires, la législation, la doctrine administrative et la jurisprudence antérieures. Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1892.

Commentaire de la loi du 15 mai 1905 modifiant les droits d'enregistrement sur les actes de partage. Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1905.

Coordination doctrinale des lois sur les droits d'enregistrement, de timbre, de greffe, d'hypothèque et de succession. Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1909.

COLLABORATION :

Revue de droit belge.

† **Tielemans, JEAN-FRANÇOIS**, Professeur ordinaire, 1^{er} juillet 1836; Recteur, de 1849 à 1861; Membre permanent du Conseil (1861-1887).

Né à Bruxelles le 15 novembre 1799, décédé le 5 juillet 1887.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere, pour la notice biographique et bibliographique.)

Van der Eycken, PAUL, chargé de cours.

Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 10 novembre 1873, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, agrégé à la Faculté de droit.

COURS :

Droit commercial, Cours libre sur la propriété industrielle en droit comparé.

COURS A L'EXTENSION :

La Banque et la Bourse.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Méthode positive de l'Interprétation juridique (thèse) (1907). (Ouvrage honoré du prix Edmond Picard).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La Loi hypothécaire et l'intérêt à la publicité, 1899. — Le rôle du droit commercial dans le développement du droit privé, 1909.

RECHTSKUNDIG TIJDSCHRIFT VOOR
VLAAMSCH BELGIË, 1900 :

Schadeloosstelling aan de Onschuldige Vervolgden en Veroordeelden (Discours de rentrée à la Conférence flamande du barreau de Bruxelles), 1900.

REVUE DE DROIT BELGE, 1900 :

La fraude en matière de propriété industrielle.

Van der Rest, EUGÈNE, chargé de cours, 9 décembre 1876; Professeur extraordinaire, 31 décembre 1877; Professeur ordinaire, 2 juillet 1881.

Né à Bruxelles, le 29 novembre 1848, a fait ses études aux Universités de

Bruxelles et de Bonn, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, agrégé de l'Université de Bruxelles, recteur pour les années 1888-1889 et 1889-1890.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Droit civil, économie politique.

COURS A L'EXTENSION :

La classe ouvrière dans le passé.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'or de l'Empire (traduit de l'allemand, en collaboration avec M. Arnoldy).

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Platon et Aristote. Essai sur les commencements de la science politique, 1876. — Syllabus du cours d'économie politique. — La sociologie, 1888. — L'enseignement des sciences sociales, 1889.

COLLABORATIONS :

Revue de l'Université. — *Revue de droit international et de législation comparée.*

Van Halteren, EDOUARD, chargé de cours, 25 février 1899; Professeur extraordinaire, 8 février 1902; Professeur ordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Bruxelles, le 25 décembre 1866, a fait ses études à l'Université de Bruxelles.

COURS :

Cours de pratique notariale.

Vauthier, ALFRED, Professeur extraordinaire, 7 août 1882; Professeur ordinaire, 20 juin 1885; Professeur honoraire, 24 juillet 1909.

Né à Bruxelles, le 17 janvier 1835, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en droit (1856), avocat.

COURS :

Droit commercial.

Vauthier, MAURICE, chargé de cours, 30 juin 1888; Professeur extraordinaire, 18 juillet 1892; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Bruxelles, le 2 mars 1860, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, membre de l'Académie royale (1901), recteur pour les années 1903-1904 et 1904-1905.

COURS :

Éléments du droit civil. — Droit administratif. — Droit international privé. — Institutions des temps modernes. — Institutions civiles comparées.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Études sur les personnes morales dans le droit romain et dans le droit français. Bruxelles, 1897, 1 vol. in-8°.

Das Staatsrecht des Königreichs Belgien. (*Handbuch der öffentlichen Rechten*). Fribourg en Brisgau, 1895, 1 vol. in-8°.

Le gouvernement local de l'Angleterre. Paris, 1895, 1 vol. in-8°. Ouvrage traduit en italien et en russe.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Études sur les personnes morales dans le droit romain et dans le droit français. Thèse d'agrégation. Bruxelles, 1897, 1 vol. in-8°. — A propos de l'enseignement du droit. Discours rectoral d'octobre 1903. — Déterminisme, libre arbitre et liberté. Discours rectoral d'octobre 1904. — Le principe monarchique en Allemagne. (*Recueil des conférences de l'Université de Bruxelles*, 1889-1890). — Leçon d'ouverture du cours d'institutions politiques de l'Allemagne (*Belgique judiciaire*, 1888). — La personnification civile des associations dans le droit civil anglais. (*Actualités sociales de l'Institut Solvay*.)

REVUE UNIVERSITAIRE :

La personnification civile de l'Université de Bruxelles (1893-1894).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le parti socialiste et le régime parlementaire en Belgique (1896-1897). — Marguerite de Navarre et ses premières poésies (1896-1897). — La « Science de l'Etat » en Allemagne (1896-1897). — De l'esprit de réaction (1897-1898). — La France et l'affaire Dreyfus (1898-1899). — Les partis politiques (1899-1900). — Gustave Frédéric et « Trente ans de critique » (1900-1901). — La volonté du peuple (1901-1902). — Discours prononcé à la manifestation en l'honneur de M. Vanderkindere (1901-1902). — A propos de l'enseignement du droit (1903-1904). — Déterminisme, libre-arbitre et liberté (1904-1905). — Un nouvel ouvrage sur Rabelais (1905-1906). — Quelques publications de l'Institut de sociologie (1906-1907). — De la responsabilité dans le droit pénal

et dans le droit civil (1907-1908). — Le libéralisme contemporain (1907-1908). — Un ouvrage de M. Ernest Nys sur la franc-maçonnerie (1908-1909). — Le plaisir esthétique, Essai sur la philosophie de l'art (1908-1909).

COLLABORATIONS :

Political science Quarterly. — *Revue de Paris*. — *Belgique judiciaire*. — *Revue de droit international*. — *Notre Pays*. — *Revue de l'administration*, 1887 à 1908 (54 études). — *Revue sociale et politique*. — *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*.

Waxweiler, ÉMILE, chargé de cours, 10 juillet 1897; Professeur extraordinaire, 28 juillet 1900; Professeur ordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Malines, le 22 mai 1867, a fait ses études à l'Université de Gand (école du génie civil), ingénieur honoraire des ponts et chaussées, chef de division honoraire au ministère de l'industrie et du travail, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, membre de l'Académie royale (1902).

COURS :

Économie politique (matière spéciale). — Sociologie avec éléments de psychologie. — Institutions et coutumes primitives. — Statistique.

COURS A L'EXTENSION :

Quelques problèmes du salaire. — La vie sociale.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Les hauts salaires aux Etats-Unis, 1 vol., Biblioth. Gilon, 1895.

La participation aux bénéfices (ouvrage ayant obtenu le 1^{er} prix au concours du Musée social, à Paris), 1 vol. Paris, 1898.

Esquisse d'une sociologie, 1 vol. Bruxelles, 1906.

REVUE UNIVERSITAIRE :

La transmission du travail à distance (1891, n° 5). — Une phase de l'évolution technique et sociale de l'industrie moderne. — L'extension universitaire aux Etats-Unis (1893-1894, n° 9).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Notes de Suisse : Les lois protectrices du travail (1895-1896). — Cours d'économie politique et financière : Leçon d'ouverture (1897-1898). — Heures de travail et salaires dans l'industrie belge (1901-1902). — Notice sur les travaux de M. E. Solvay (1901). — Un curieux débat sur les accidents du travail (1902-1903). — Quetelet. Notice biographique (1904-1905).

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Académie royale. — *Publications de l'Office du travail et de la Commission centrale de statistique.* — *Congrès international pour l'enseignement des sciences sociales* (Paris 1900). — *Congrès pour la réglementation du travail* (Bruxelles et Paris). — *Revue d'économie politique* (Paris). — *Allgemeines Statistisches Archiv* (Munich). — *Jahrbücher für Nationalökonomie* (Jena). — *Riforma sociale.* — *Echo de l'industrie.* — *The financial Review of Reviews.* — *Revue de Belgique.* — *La Nation belge.* — *Tijdschrift van het Willems-Fonds.* — *Almanach de l'Université de Gand.* — *Sociale Praxis.* — *Institut international de statistique.* — *Questions pratiques d'économie sociale* (Lyon). — *Revue économique internationale.* — *Revue des idées.* — *Travaux de l'Institut de sociologie Solvay.* — *Bulletin de l'Institut général psychologique* (Paris). — *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie.*

FACULTÉ DES SCIENCES.

**Bommer, CHARLES-BORROMÉE-
JOSEPH-PAUL**, chargé de cours,
21 mars 1895; Professeur
extraordinaire, 3 juillet 1897;
Professeur ordinaire, 12 juillet
1902.

Né à Bruxelles, le 13 septembre 1866, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences.

COURS :

Géographie et paléontologie végétales depuis 1896-1897. — Anatomie,

morphologie et embryologie végétales (phéridophytes et phanérogames) depuis 1905-1906.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Sclérotés et cordons mycéliens. Thèse, publiée ultérieurement dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. LIV. Bruxelles, 1894, 1 vol. in-4°.

L'influence des végétaux sur le développement des sociétés humaines. Bruxelles, 1900, broch. in-8°.

Les causes d'erreur dans l'étude des empreintes végétales, *Nouveaux*

mémoires de la Société belge de géologie, série in-4°. Bruxelles, 1903.

Types de forêts des régions tempérées. Bruxelles, 1905, 1 vol. in-8°.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique. — *Bulletin de la Société belge de Géologie*. — *Annales de la Société belge de Microscopie*. — *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique*.

†**Bommer, JEAN-ÉDOUARD**, Professeur extraordinaire, 27 février 1872; Professeur ordinaire, 5 avril 1879.

Né à Bruxelles le 16 novembre 1829, secrétaire de la Société de botanique, conservateur au Jardin botanique de Bruxelles, décédé le 19 février 1895.

COURS :

Botanique, anatomie et physiologie végétales, depuis 1872. — Géographie et paléontologie végétales, depuis 1876-1877. — Botanique industrielle à l'École polytechnique, depuis 1873-1874.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Tableau analytique de la flore parisienne, par Bautier, édition mise en rapport avec la flore belge, 1854, 1 vol. in-2°.

Monographie de la classe des fougères, Bruxelles, 1867, 1 vol. in-8°.

COLLABORATIONS :

Mémoires et articles dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, le *Bulletin de l'Académie*, les *Archives*

cosmologiques, les *Annales de l'horticulture en Belgique*, le *Bulletin de la Société de botanique de France*, etc.

Brand, EUGÈNE, chargé de cours, 2 août 1890; Professeur extraordinaire, 21 juillet 1893; Professeur ordinaire, 7 juillet 1898.

Né à Schaerbeek, le 17 juillet 1861, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en sciences physiques et mathématiques, docteur agrégé près la Faculté des sciences.

COURS :

Algèbre supérieure, calcul différentiel et calcul intégral, analyse supérieure, éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Théorie de la fonction X_n , de Legendre, 1887. Thèse.

Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Buisset, professeur à la Faculté des sciences appliquées.

Notice sur la vie et les travaux de M. J.-B. Charbo, professeur à la Faculté des sciences appliquées.

Cours d'algèbre supérieure à l'École polytechnique de Bruxelles (autographié).

COLLABORATIONS :

Revue scientifique. — *Journal des mathématiques élémentaires de M. de Longchamps*. — *Journal de mathématiques spéciales de M. de Longchamps*. — *Enseignement mathématique*. — *Intermédiaire des mathématiciens*. — *Nouvelles annales de mathématiques*.

Chavanne, GEORGES, chargé de cours, 6 janvier 1906; Professeur extraordinaire, 7 décembre 1907.

Né aux Hôpitaux-Neufs (Doubs), le 9 octobre 1875, agrégé de l'enseignement secondaire, docteur en sciences physiques (Paris).

COURS :

Chimie générale (Candidature en sciences, Polytechnique, Ecole de commerce). — Chimie générale (Doctorat en sciences chimiques).

PRINCIPAL OUVRAGE :

Traité de Chimie minérale de Moissan (article Platine, Palladium).

COLLABORATIONS :

Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, avril 1906. — *Ibid.*, juillet 1906. — *Ibid.*, décembre 1906. — *Ibid.*, 1^{er} semestre 1905, pp. 122, 407 et 1035. — *Ibid.*, 1^{er} semestre 1904, p. 85. — *Ibid.*, 1^{er} semestre 1903, pp. 49 et 1197. — *Ibid.*, 2^e semestre 1903, p. 992. — *Ibid.*, 2^e semestre 1902, pp. 661, 1439, 1511. — *Ibid.*, 2^e semestre, p. 167. — *Annales de Chimie et Physique*, 1904, p. 587. — *Bulletin de la société chimique de Belgique*, 1908.

Cosyns, GEORGES, assistant au cours de chimie générale, 13 juin 1908.

Né à Schaerbeek, le 1^{er} octobre 1879, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles.

COURS A L'EXTENSION :

L'Histoire du relief de la Terre (syllabus en librairie).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'origine de la Grotte de Rosée à Engihoul près d'Engis.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la société chimique de Belgique. — *Annales de la société zoologique et malacologique de Belgique*. — *Bulletin de la société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*. — *Ciel et Terre*. — *Société géologique de Belgique*.

Denis, HECTOR, chargé de cours, 19 août 1878; Professeur extraordinaire, 24 juin 1879; Professeur ordinaire, 14 juillet 1883.

Né à Braine-le-Comte, le 29 avril 1842, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en droit, (1865), docteur en sciences naturelles (1868), membre de l'Académie royale de Belgique (1892), professeur de géographie comparée à l'école moyenne des filles de Bruxelles (1880), chargé du cours d'économie politique aux cours publics de la ville, membre de la Chambre des représentants, recteur, 1892-1893 et 1894-1894.

COURS :

Psychologie logique et morale. — Droit industriel et Économie politique à la Faculté des sciences appliquées. — Histoire des doctrines économiques et socialistes. — Sociologie générale et méthodologie des sciences sociales à l'École des sciences sociales.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

De la constitution de la morale positive.

Le socialisme (octobre 1892).

La mission sociale de la philosophie positive (octobre 1893).

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Des Origines et de l'Évolution du Droit Économique, Paris, 1881.

L'Induction statistique et les fondements physiologiques de notre civilisation industrielle. L'alimentation et la force du travail, 1881 et 1887.

L'Impôt sur le revenu, 1 vol., 1884.

L'Impôt, leçons avec atlas de 25 planches, 1889.

La Dépression économique et l'histoire des prix, 1 vol., in-8, avec atlas de 40 planches.

Histoire des systèmes économiques et socialistes. Les fondateurs, vol. I, 1904, in-8, vol. II, 1907, Paris.

La fin de l'Ère des Grèves, in-12, 1903.

Études sur la transformation du système monétaire, série de publications, in-8.

La Criminalité et la Crise industrielle 1886.

La matrimonialité et les prix du grain et de la houille, 1885.

Le mouvement de la population et ses conditions économiques, 1900.

Le suicide et la corrélation des phénomènes moraux en Belgique, 1904.

Atlas de statistique économique, financière et sociale de la Belgique comparée aux autres pays par M. H. Denis et M^{me} H. Denis. Grand in-4^o, en cours de publication, 3 livraisons parues.

COLLABORATIONS :

Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Belgique (18 communications et rapports), 1893 à 1907. — *La Liberté*. Bruxelles, 1865-1872. — *La philosophie positive*, Paris, 1871-1883. — *Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles*. — *Annales et Documents parlementaires* de 1894 à 1909.

de Selys Longchamps,
MARC, assistant au cours de
microscopie, 13 juillet 1907.

Né à Paris, le 30 juin 1875, a fait ses études à l'Université de Liège, docteur en sciences (zoologie), membre de la Société Malacologique et Zoologique de Belgique, membre de l'Association française des Anatomistes.

COURS A L'EXTENSION :

Les animaux parasites de l'homme (syllabus en librairie).

COLLABORATIONS :

Archives de Biologie. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. — *Wissensch. Meeresuntersuchungen*. — *Mémoires de l'Académie royale (Académie des sciences)*. — *Fauna u. Flora des Golfes von Neapel*. — *Ann. Soc. Zool. et Malacol. de Belgique*.

De Wilde, PROSPER, Professeur
ordinaire, 9 novembre 1871;
Professeur honoraire, 1^{er} décembre 1904.

Né à Moortzele (Flandre orientale), le 17 juillet 1835, répétiteur de chimie et de physique à l'École de médecine.

cine vétérinaire de l'État de 1859 à 1861, professeur de chimie et de physique à l'Institut agricole de Gembloux de 1861 à 1868, professeur de chimie générale à l'École militaire depuis le 19 février 1868 jusqu'au 7 mai 1889, professeur émérite de l'École militaire, membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.

COURS :

Chimie inorganique et organique de 1871-1872 à 1904-1905 à la Faculté des sciences ; de 1872-1873 à 1889-1890 à l'École de pharmacie ; de 1873-1874 à 1904-1905 à l'École polytechnique.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Les lois belges sur les accises examinées au point de vue scientifique. Bruxelles, 1870.

Exposition internationale de Philadelphie de 1876. Rapport sur les produits chimiques.

Exposition universelle de Paris en 1878. Rapport sur les produits chimiques et pharmaceutiques (classe 47).

Abrégé de chimie générale inorganique et organique. Bruxelles, 1872, 1 vol.

Traité élémentaire de chimie générale et descriptive en 2 vol, 1^{re} édition, 1872 ; 2^e édition, 1877 ; 3^e édition, 1884 ; 4^e édition, 1897 (épuisé).

Nombreux articles et mémoires dans le *Répertoire de chimie appliquée*, le *Bulletin de la Société chimique de Paris*, le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, et dans le *Moniteur scientifique* et les *Archives des sciences physiques et naturelles*.

Dollo, Louis, chargé de cours, 6 juin 1903 ; Professeur extraordinaire, 26 juin 1909.

Né à Lille, le 7 décembre 1857, a fait ses études à l'Université de Lille, ingénieur civil des mines, docteur en sciences (Université de Cambridge), docteur en philosophie (Université de Giessen), docteur en minéralogie et en géologie (Université d'Utrecht), membre correspondant de l'Académie des sciences de New-York, de l'Institut I. R. géologique d'Autriche et de la Société zoologique de Londres, membre associé étranger de la Société géologique de Londres, membre honoraire de la Société des Amis de la Nature de Berlin, vice-président d'honneur de l'Extension.

COURS :

Géologie et paléontologie.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Paléontologie, 53 mémoires sur tous les groupes de Vertébrés, mais principalement sur les Reptiles fossiles, notamment les Iguanodons.

Géographie animale, 11 mémoires sur les Poissons antarctiques de la Belgica et de la Scotia.

Biologie générale, 12 mémoires sur les Lois de l'Évolution.

COLLABORATIONS :

Bulletins du Musée de Bruxelles et de la Société belge de Géologie. — *Résultats de l'Expédition antarctique belge et Proceedings of the Royal Society of Edinburgh*. — *Bulletin scientifique de Giard et Zoologische Jahrbücher de Spengel*.

†**Errera, Léo**, chargé de cours, 14 juillet 1883; Professeur extraordinaire, 20 juin 1885; Professeur ordinaire, 2 août 1890.

Né à Laeken, le 4 septembre 1858, a fait ses études à l'Université de Bruxelles et aux Universités de Strasbourg, de Bonn et de Wurzburg, docteur en sciences naturelles, décédé le 1^{er} août 1905.

COURS :

Depuis 1883 jusqu'en 1895 : Anatomie et physiologie végétales appliquées spécialement à l'étude des cryptogames. — Depuis 1895 jusqu'en 1905 : Éléments de botanique (candidature en sciences). Physiologie végétale (doctorat).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Sur la structure et les modes de fécondation des fleurs, etc. (en collaboration avec G. Gevaert), Bruxelles, 1878.

Les Juifs russes : extermination ou émancipation, Bruxelles, 1893.

Planches de physiologie végétale (en collaboration avec E. Laurent), avec 86 figures et explication des planches en français, en allemand et en anglais. Bruxelles, 1897.

Recueil d'œuvres de Léo Errera (recueil posthume), 3 vol. in-8°, Brux., 1908-1909. Les suivants en cours de publication.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

L'épistasme des escomycètes et le glycogène des végétaux, thèse d'agrégation, Bruxelles, 1889. — Sommaire

d'un cours d'éléments de botanique. Bruxelles, 1898; 2^e édition, 1904. — Recueil de l'Institut botanique. Bruxelles, tomes I à VII (1906-1907).

SYLLABUS :

Existe-t-il une force vitale? 1897. — Les bases scientifiques de l'agriculture, 1893.

REVUE UNIVERSITAIRE :

La nécessité des études superflues. — A propos de la conférence de M. Raoul Pictet sur le libre arbitre en face de la physique contemporaine : deux mots.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Essais de philosophie botanique : I. L'optimum. A propos de l'église et de la science. Tous les êtres vivants ont-ils besoin d'oxygène libre? Note additionnelle à l'optimum. Un recueil des lois de la biologie. Une tentative néo-vitaliste. Aperçu critique. Une leçon élémentaire sur le Darwinisme. Essais de philosophie botanique. — II A propos de la génération spontanée. De quelques progrès récents de la théorie de l'évolution.

COLLABORATIONS :

Bulletins et Annuaire de l'Académie royale. — *Bulletins et Comptes-rendus de la Société royale de botanique.* — *Bulletin de la Société belge de microscopie.* — *Revue scientifique* (Paris). — *Botanische Zeitung.* — *Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris.* — *Berichte der deutschen botanische Gesellschaft.* — *Botanische Zeitung.* — *Biologisches Centralblatt.* — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles.*

Francotte, CH.-J.-P., chargé de cours, 4 août 1890; Professeur extraordinaire, 30 décembre 1890; Professeur ordinaire, 23 janvier 1897.

Né à Wavre, le 21 novembre 1851, a fait ses études à l'Université de Liège, et à l'Université de Bruxelles, candidat en médecine, docteur en sciences naturelles, docteur agrégé à l'Université de Bruxelles, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale, membre honoraire de la Société de zoologie de France.

COURS :

Embryologie animale au doctorat en sciences naturelles.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Recherches sur le développement de l'épiphyse. Thèse présentée à l'Université. 72 p., 2 pl., 33 microp. Liège, Vaillant-Carmane, 1888.

Manuel de technique microscopique. 1 vol. in-8°, 433 p., 118 fig. Bruxelles et Paris, Lebègue, 1886.

Microphotographie appliquée à l'histologie, l'anatomie comparée et l'embryologie. Bruxelles, Manceaux, 1886.

Contribution à l'étude de l'œil pariétal, de l'épiphyse et de la paraphyse chez les Lacertiliens. (*Mém. cour. et des savants étrangers*, t. LV, 1896, 2 pl., 32 microph.)

Recherches sur la maturation, la fécondation et la segmentation chez les Polyclades. (*Ibid.*, t. LV, 1897, 2 pl., 81 microph.)

Diverses communications dans les *Bulletins de l'Académie royale de*

médecine, 1881 à 1892, et dans les *Archives de zoologie*.

COLLABORATIONS :

Archives de Biologie, tome II, 1881; tome III, 1882; tome VI, 1889. — *Bulletins scientifiques du Département du Nord*, n° 9-8, 1883, n° 7-18, 1885-1886. — *Bulletins de la Société belge de microscopie*, d'octobre 1883 à 1897. — *Annales de la Société de microscopie*, tome XXXVIII, pages 1 à 44, 1907. — *Journal of the Royal microscopical Society*, n° 87, 1892. — *Archives de Zoologie (Paris)*, 1898. — *Annales de la Société médico-chirurgicale du Brabant*, 1896. — *Annales du Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux* (Liège, 21 au 23 avril 1905).

†Goemans, LÉON, chargé de cours, 18 juillet 1879; Professeur extraordinaire, 7 août 1880; Professeur ordinaire, 9 juillet 1887.

Né à Bruxelles, le 9 avril 1849, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en sciences physiques et mathématiques (1877), astronome à l'Observatoire royal (30 décembre 1878), décédé le 21 mars 1897.

COURS :

Astronomie physique, depuis 1879-1880. — Calcul des probabilités, depuis 1879-1880. — Astronomie mathématique, depuis 1879-1880. — Théories dynamiques de Jacobi et mécanique céleste, depuis 1879-1880. — Eléments d'astronomie (à l'École polytechnique), depuis 1879-1880.

(Voir la notice nécrologique que

M. le professeur Paul Stroobant lui a consacrée dans le *Rapport sur l'année académique 1896-1897*).

Goldschmidt, ROBERT, agrégé.

Né à Bruxelles, le 4 mai 1877, a fait ses études de docteur en sciences naturelles à l'Université libre de Bruxelles, puis à l'Université de Goettingue, directeur du Laboratoire de thermodynamique expérimentale de l'Université de Berlin avec le titre de Wissenschaftlicher Beirat, membre de la Société des sciences médicales et naturelles de Belgique.

COURS LIBRE :

Électrochimie, les moteurs légers, l'aéronautique.

COURS D'EXTENSION :

Le pendule de Foucault. — L'air liquide. — Télégraphie sans fil.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Rapports entre la dissociation et la conductibilité calorifiques du gaz. Lamertin, 1902.

La photographie des couleurs.

Un accumulateur léger. Zinc-nickel, 1908.

Notice sur le laboratoire populaire d'électricité de Bruxelles, 1908.

L'électrolyse sur plan incliné.

Houzé, EMILE, chargé de cours, 15 juillet 1883; Professeur extraordinaire, 1^{er} décembre 1904; Professeur ordinaire, 26 juin 1909.

Né à Bruxelles, le 2 septembre 1848, a fait ses études à l'Université libre

de Bruxelles, médecin honoraire des hôpitaux de Bruxelles, collaborateur à l'Institut de sociologie Solvay, membre de la Commission permanente d'étude du Musée colonial du Congo, membre de la Société d'anthropologie de Bruxelles et de la Société anatomopathologique, membre associé de la Société d'anthropologie de Paris, de la Société des amis des sciences de Moscou, membre correspondant de la Société romaine d'anthropologie, de la Société des sciences et des arts du Hainaut.

COURS :

Anthropologie.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Le troisième trochanter de l'homme et des animaux; la fosse hypotrochantérienne de l'homme. Bruxelles, 1884.

Actes du troisième congrès d'anthropologie criminelle. Bruxelles, 1893, avec Deboeck, J. Maus et P. Otlet.

L'aryen et l'anthroposociologie (notes et mémoires de l'Institut de sociologie Solvay). Bruxelles, 1906.

THÈSE D'AGRÉGATION ET SYLLABUS

DE COURS :

Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons. Thèse d'agrégation, 1882. — Programme du cours d'anthropologie. Bruxelles, 1890.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le Pithecanthropus erectus, 1895.

COLLABORATIONS :

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles (21 mémoires sur l'ethnologie de Belgique). — *La Clinique*. — *Bulletins de la Société des sciences médicales et naturelles*. — *Bulletin de la Société de médecine men-*

taie. — Publications des Congrès de la Fédération historique et archéologique. — Publications des Congrès d'anthropologie criminelle. — Publications des Congrès des assurances sur la vie.

Ioteyko, JOSÉPHINE, chef du laboratoire de psycho-physiologie.

Née à Poczniiki (Pologne russe), a fait ses études à l'Université de Genève, puis à Paris à l'École de médecine, docteur en médecine de la Faculté de Paris, 1896, présidente de la Société belge de Neurologie, 1905-1906, lauréate de l'Institut de France et de l'Académie de médecine de Paris.

COURS A L'EXTENSION :

a) Les sensations de la peau ;
b) Examen des organes des sens chez l'enfant ; c) Mesure de l'intelligence.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La fatigue et la respiration élémentaire du muscle. Thèse pour le doctorat en médecine de Paris, 1896.

Psycho-physiologie de la douleur (en collaboration avec M^{me} Stefanowska). Vol. de 250 pages, chez Alcan, Paris, Bibl. de Philosophie contemp. 1908. 5 francs.

Entraînement et fatigue au point de vue militaire. Public. de l'Institut de Sociologie de Bruxelles. Vol. de 100 pages, 1905, Misch et Thron, Bruxelles.

La fonction musculaire. Vol. de 420 pages, chez Doin, Paris, 1909, 5 francs.

Résumé de ses travaux scientifiques (brochure de 32 p., contenant plus de 100 titres de travaux). Gand, 1906.

La Revue Psychologique, recueil trimestriel paraissant sous sa direction

depuis 1908 et renfermant les travaux du laboratoire de psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La Fatigue intellectuelle et sa mesure. Conférence du laboratoire de psycho-physiologie, 1903. — Excitabilité et fatigue, 1901. — L'Energétisme psychique. Leçon d'ouverture du cours de psychologie donné au laboratoire, 1906.

AUTRES TRAVAUX :

Rapport quinquennal (1898-1903) sur les travaux du laboratoire de psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles. Brochure de 20 p., 1903. — Rapport décennal (1898-1908) sur les travaux du laboratoire de psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles. (*Revue psychologique*, 1908.) — Fatigue, in Dictionnaire de physiologie de Ch. Richet, extrait de 200 pages, 1903, chez Alcan.)

— Rapports présentés aux Congrès de physiologie, de psychologie, d'hygiène et de démographie, d'hygiène scolaire, d'électrobiologie et de radiologie, etc. — Travaux de l'Institut de physiologie Solvay et travaux de l'Institut de Sociologie. — Travaux de l'Académie des Sciences de Paris, travaux de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences de Belgique. — Travaux en électrophysiologie, énergétique, psychologie expérimentale. — Travaux sur le régime végétarien (en collaboration avec M^{lle} V. Kipiani). — Anesthésie. Douleur. Fatigue. Loi mathématique de la fatigue. Hygiène. Thérapeutique. Mécanique animale. — Travaux de ses élèves. (La liste complète de ses travaux contient en 1909 plus de 130 citations.)

COLLABORATIONS :

Dictionnaire de physiologie. — Revue scientifique. — Revue générale des sciences pures et appliquées, etc., etc.

Jacobsen, JULES-H.-V., assistant aux cours de chimie analytique et de chimie pratique, 28 octobre 1905, Professeur à l'École de commerce.

Né à Hambourg le 13 juin 1878, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences naturelles, agrégé à l'Université libre de Bruxelles.

COURS :

Essais et analyses de chimie industrielle, métallurgie.

PUBLICATION PRINCIPALE :

Thèse de doctorat spécial : L'âge du bronze en Belgique (partie chimique) 1904.

COLLABORATIONS :

Un nouveau densimètre pour la détermination de petites quantités de substances solides. (Bulletin de la Société chimique de Belgique, 1904.) — *Analyse du caoutchouc brut.* (Comptes rendus du Congrès de chimie et de pharmacie de Liège 1905 et Revue de chimie industrielle. Paris, 1906.) — *Étude sur la structure microscopique de certains alliages du cuivre.* (Bulletin de la Société chimique de Belgique, 1906.) — *La Chimie appliquée.* (Chapitre de l'ouvrage « Le Mouvement scientifique en Belgique, 1830-1905 ».) — *Action du nitrate argentique sur l'acide chloroaurique et préparation de l'or fulminant.* (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de

Paris, 1908.) — *Étude sur quelques phosphates et arséniate doubles et Action de la Pyridine sur les sels mercuriels.* (Comptes rendus du VII^e Congrès de chimie appliquée. Londres, 1909.) — *Préparation du phosphate et de l'arséniate dimercuroargentique.* (Bulletin de la Société chimique de France, 1909.)

Joly, ARTHUR, Préparateur du cours de chimie, 24 novembre 1862; Conservateur des collections, 10 juillet 1869; Agrégé spécial et suppléant du cours de chimie, 5 décembre 1871; Professeur extraordinaire, 5 avril 1873; Professeur ordinaire, 9 octobre 1879-5 octobre 1907.

Né à Mons le 6 novembre 1841, a fait ses études à l'Athénée et à l'Université de Bruxelles.

COURS :

Chimie pratique, depuis 1872-1873. — Chimie à la candidature en sciences physiques et mathématiques, depuis 1876. — Chimie générale à l'École polytechnique, depuis 1882-1883. — Chimie analytique, depuis 1873. — Minéralogie, 1873-1874 à 1875-1876, à la candidature, depuis 1876-1877 au doctorat.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Tableaux synoptiques d'analyse chimique.

Brochures diverses sur l'épuration des eaux, la carburation de l'air, l'extraction du cuivre des minerais sulfurés, etc.

Lameere, AUGUSTE, chargé de cours, 2 août 1890; Professeur extraordinaire, 21 juillet 1893; Professeur ordinaire, 7 juillet 1898.

Né à Ixelles le 12 juin 1864, a fait ses études aux Universités de Bruxelles, de Liège, de Heidelberg et au Collège de France, membre de la classe des sciences de l'Académie, président de la Société entomologique de Belgique (1899-1900, 1909), président de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique (1901-1902), président de la Société belge de microscopie (1897-1898), docteur en sciences naturelles, docteur agrégé à la Faculté des sciences, recteur en 1906-1907 et 1907-1908.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Exercices pratiques de zoologie et d'anatomie animale (depuis 1887). — Zoologie systématique (depuis 1890). — Exercices pratiques de microscopie (depuis 1890). — Anatomie et physiologie animales (en partage avec M. Yseux, depuis 1891). — Biologie dans ses rapports avec les sciences sociales (depuis 1891).

COURS A L'EXTENSION (Syllabus en librairie) :

Le transformisme. — Le transformisme expérimental. — Les associations biologiques.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Esquisse de la zoologie. Bruxelles, Rozet, 1892.

Manuel de la faune de Belgique.

I. Animaux non insectes. Bruxelles, Lamertin, 1895.

II. Insectes inférieurs. Bruxelles, Lamertin, 1900.

III. Insectes supérieurs. Bruxelles, Lamertin, 1907.

Révision des Prionides. I. Bruxelles, Lamertin, 1905.

Etudes sur la reproduction : I. A propos de la maturation de l'œuf parthénogénétique. (Thèse couronnée au concours de l'Enseignement supérieur.) Bruxelles, Lamertin, 1890.

Etudes sur la reproduction : II. Recherches sur la réduction karyogamique. (Thèse d'agrégation) Bruxelles, Lamertin, 1890.

REVUE UNIVERSITAIRE :

Leçon d'ouverture du cours de biologie à l'École des sciences sociales, 1891. — L'origine de la vie, 1894-1895.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

En collaboration avec Massart Jean : Promenade de naturalistes, à Zermatt, 1897-1898. — Le transformisme expérimental, 1899-1900. — L'Okapi, 1902-1903. — Les ancêtres de l'espèce humaine, 1906-1907. — Le mécanisme de l'évolution, 1907-1908.

COLLABORATIONS :

Bulletins de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique. — *Archives de biologie.* — *Annales et mémoires de la société entomologique de Belgique.* — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège.* — *Annales du Musée de l'État Indépendant du Congo.* — *Annales de la Société entomologique de France.* — *Revue française d'Entomologie.* — *Feuille des jeunes naturalistes, à Paris.* — *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique.* — *Annales de la Société royale belge de microscopie.* — *Annales de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique.* — *Bulletin de la Société royale*

des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — La Nation belge (1850-1905). — Rapport du jury chargé de décerner, en 1902, le prix décennal des sciences zoologiques, période 1892-1901. (Moniteur belge, 1903, n° 15.)

Massart, JEAN, chargé de cours,
21 mars 1895; Professeur
extraordinaire, 3 juillet 1897;
Professeur ordinaire, 12 juillet
1902.

Né à Etterbeek, le 7 mars 1865,
docteur en sciences naturelles, docteur
en médecine.

COURS :

Éléments de botanique en candidature en sciences naturelles. — Physiologie végétale en doctorat en sciences naturelles. — Anatomie, morphologie, embryologie et systématique des Thalphytes et des Bryophytes, en doctorat en sciences naturelles.

COURS A L'EXTENSION :

Impressions de la nature équatoriale. — Le Désert. — Comment les montagnes se font et se défont. — La guerre et les alliances entre animaux et végétaux. — L'évolution et ses facteurs.

THÈSE D'AGRÉGATION ET SYLLABUS
DE COURS :

La récapitulation et l'innovation en embryologie végétale. Thèse de doctorat spécial, 1894. — Sommaire du cours de botanique fait en candidature en sciences, 1906. — Syllabus des cours d'extension renseignés plus haut.

MÉMOIRES COURONNÉS :

La cicatrisation chez les végétaux. (Mémoire couronné à l'Académie des sciences de Belgique, t. LVII, 1898.)
Sur le protoplasme des Schizophytes. (Ibidem, t. LXI, 1901.)

RECUEIL DE L'INSTITUT BOTANIQUE
LÉO ERRERA :

Sur l'irritabilité des plantes supérieures, t. V.
Essai de classification des réflexes non-nerveux, t. V.
Sur les excitants de la division cellulaire (en collaboration avec M^le M. Maltaux, t. VI, 1900).
Essai de géographie botanique des districts littoraux et alluviaux, t. VII, 1908.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les districts littoraux et alluviaux. (Dans : les aspects de la végétation en Belgique, par Ch Bommer et J. Massart, 1908.)
L'évolution régressive en biologie et en sociologie (en collaboration avec MM. J. Demoor et E. Vanderveelde), Paris, 1897.

REVUE UNIVERSITAIRE :

Les déplacements de la côte belge (1891). — L'intervention des animaux dans l'évolution des végétaux (1893).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Notes javanaises (t. I, 1895-1896). — Promenade de naturalistes : à Zermatt (en collaboration avec M. La-meere, t. III, 1898).

COLLABORATIONS :

Bulletins de l'Académie des sciences de Belgique, 1888, 1889, 1891, 1901. — *Bulletin du Jardin botanique de Bruxelles*, 1902, 1903, 1904, 1905. — *Journal, Bulletin et Annales de la Société*

des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 1890, 1905. — *Bulletins de la Société de botanique de Belgique*, 1893, 1894, 1895, 1898, 1904, 1906, 1907, 1908, 1909. — *Bulletin de la Société belge de microscopie*, 1897. — *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique*, 1904, 1906, 1909. — *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique*, 1893. — *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, 1905. — *Annales de l'Institut Pasteur*, 1891, 1892, 1893, 1901. — *Annales du jardin botanique de Buitenzog*, 1895, 1898. — *Journal médical de Bruxelles*, 1896. — *Archives de biologie*.

Mathy, E.-J., chargé de cours,
10 novembre 1906; Profes-
seur extraordinaire, 26 juin
1909.

Né à Dailly, le 11 juillet 1855, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, instituteur-régent, docteur spécial en sciences physiques et mathématiques.

COURS :

Physique mathématique.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Attraction de l'ellipsoïde homogène sur un point extérieur.

Applications des fonctions elliptiques à la géométrie, à la physique, à la mécanique.

Théorie électro-magnétique de la lumière.

Équilibre relatif d'une masse fluide homogène de forme ellipsoïdale.

Attraction de l'aimant ellipsoïdal.

Coefficient d'induction mutuelle de deux courants électriques circulaires.

Entraînement partiel des ondes lumineuses par les corps en mouvement.

Théorie des tourbillons.

Potentiel et attraction d'une couronne circulaire électrisée.

Développement d'une fonction doublement périodique de seconde espèce ayant un infini d'ordre n .

Résistance de l'ellipsoïde immergé dans un fluide parfait incompressible.

Prisme droit chargé debout, courbe, flèche, charge de flambement.

COLLABORATIONS :

Journal de mathématiques pures et appliquées. — *Journal de physique*. — *Nouvelles annales de mathématiques*. — *Bulletin technique de l'École polytechnique*.

Mineur, ADOLPHE, chargé de
cours, 28 mars 1895; Profes-
seur extraordinaire, 3 juillet
1897; Professeur ordinaire,
12 juillet 1902.

Né à Havelange, le 6 juillet 1867, ancien élève de l'École normale des sciences, docteur en sciences physiques et mathématiques, docteur spécial de l'Université de Bruxelles.

COURS :

Géométrie analytique. — Géométrie projective. — Géométrie supérieure.

— Méthodologie mathématique. — Exercices sur les mathématiques.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Arithmétique. Algèbre. Géométrie. Trigonométrie. Géométrie analytique.

THÈSES D'AGRÉGATION :

Sur les cubiques anallagmatiques dans les transformations par points

inverses et par points réciproques. — Syllabus de cours de géométrie analytique.

COLLABORATIONS :

Mathesis. — *Journal de mathématiques spéciales.* — *Periodico di Matematica.*

Mourlon, MICHEL-FÉLIX, docteur-agrégé, 19 juin 1867.

Né à Molenbeek-Saint-Jean, le 11 mai 1845, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée d'histoire naturelle, directeur du service géologique à l'Administration centrale des mines, membre de l'Académie royale (1876).

THÈSE D'AGRÉGATION :

Recherche sur l'origine des volcans et des tremblements de terre, 1 vol. Bruxelles, 1877.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Géologie de la Belgique. 2 vol. Bruxelles, 1880-1881.

Carte géologique de la Belgique à l'échelle du 1:20,000^e (Légendes et levés du dévonien supérieur.) Bruxelles 1880-1884.

Carte géologique de la Belgique à l'échelle de 1:40,000^e comprenant de nombreuses feuilles, Bruxelles 1894-1899.

Bibliographica geologica. Répertoire des travaux concernant les sciences géologiques, série A, antérieurement à 1906, t. I à IX (1896-1906), série B à partir de 1896, t. I à VII (1897-1906).

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Académie royale. — *Annales de la Société royale malacologique.*

— *Annales de la Société géologique.* — *Bulletin de la Société géologique de France.* — *Illustration nationale.* — *Chronique des Travaux Publics.* — *Annales des mines de Belgique.* — *Publications du ministère de l'Industrie et du Travail.* — *Compte rendu du VII^e congrès international de géologie* (Paris, 1900). — *XX^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Gand, 1907). — *Internacia Sciencia Revuo* (Turin, 1904). — *Rapports sur les projets de distribution d'eau potable* (Bruxelles, 1901-1902).

Pelseneer, PAUL, agrégé, 12 décembre 1888.

Né à Bruxelles, le 26 juin 1863, a fait ses études à l'Université, docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences zoologiques, docteur *honoris causa* de l'Université de Leeds, chargé de cours à la section normale de l'enseignement moyen de l'Etat à Gand, membre de l'Académie royale (1899), honorary member of the *Conchological society of Great Britain.*

THÈSE D'AGRÉGATION :

Sur la valeur morphologique des bras et la composition du système nerveux central des céphalopodes.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Reports on the Pteropoda, on the Deep-Sea Mollusca, et on Spirula, de l'expédition anglaise du Challenger (1887-1888).

Contribution à l'étude des Lamellibranches (1891).

Recherches sur divers Opisthobranches (1895).

Recherches morphologiques et phy-

logénétiques sur les Mollusques Archaiques (1899).

Mollusques de l'expédition antarctique belge (1903).

SYLLABUS DES COURS A L'EXTENSION :

L'intelligence des animaux (1898).
— Les abîmes de la mer et leurs habitants, (1903). — Océanographie (1904).

PRINCIPAUX OUVRAGES :

L'exploration des mers profondes, ouvrage couronné par l'Académie. 1 vol., Verviers, 1892.

Introduction à l'étude des mollusques. 1 vol., Bruxelles, 1894.

Mollusques, fasc. XVI du Traité de zoologie édité par Blanchard. Paris, 1897.

Mollusca, part. V du Treatise on Zoology, de Lankester. Londres 1906.

COLLABORATIONS :

Mémoires et Bulletins de l'Académie royale de Belgique. — *Bulletin du Musée d'histoire naturelle de Belgique.* — *Archives de Biologie.* — *Annales de la Société belge de zoologie et de malacologie.* — *Annales de la Société belge de microscopie.* — *Annales de la Société entomologique.* — *Bulletin de la Société belge de géologie.* — *Comptes rendus des Congrès internationaux de zoologie.* — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris.* — *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique.* — *Bulletin de la Société zoologique de France.* — *Journal de Conchyliologie.* — *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.* — *Travaux du laboratoire de Wimereux.* — *Proceedings of the Zoological Society of London.* — *Transactions of the Linnean Society of London.* — *Journal of microscopical science* (Londres). — *Natural science* (Londres). — *Reports of the*

British Association for the advancement of science. — *Zoologische Jahrbücher.* — *Zoologischer Anzeiger* (Leipzig). — *Encyclopædia Britannica.*

Philippon, MAURICE, chargé de cours, 12 juin 1909.

Né à Bruxelles, le 12 juin 1877, a fait ses études aux Universités de Bruxelles et de Berlin, docteur spécial en sciences zoologiques, docteur en sciences naturelles, agrégé, assistant au cours de microscopie.

COURS :

Physiologie animale au doctorat en sciences. — Physicochimie du protoplasme.

COURS A L'EXTENSION :

La vie au sein des mers. — Les théories transformistes.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

L'autonomie et la centralisation dans le système nerveux des animaux. Thèse pour l'obtention du doctorat spécial. Falk fils, 1905, 208 p. 10 pl.

La vie au sein des mers, 2^e édit., Moreau, 1903.

Les théories transformistes. Moreau, 1905.

COLLABORATIONS :

Zoolog. Anzeig. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Sciences.* — *Arch. f. mikr. Anat.* — *Travaux du labor. de Physiologie (Institut Solvay).* — *C. R. Acad. Sciences, Paris.* — *C. R. Assoc. des Anatomistes (Liège).* — *Congrès intern. des Physiologistes* (Bruxelles). — *Arch. intern. de physiologie.* — *Soc. roy. des sc. méd. et nat.* — *Bull. Acad. Roy. de médecine de Belgique.*

Prinz, WILHELM-ALFRED-JOSEPH, chargé de cours, 28 novembre 1893; Professeur extraordinaire, 25 juillet 1895; Professeur ordinaire, 15 mars 1902.

Né à Mulheim s/Rhin, le 28 juillet 1857, ancien assistant au service de minéralogie et de géologie au Musée d'histoire naturelle, puis à l'Observatoire royal (physique du Globe).

PUBLICATIONS dans la REVUE DE
L'UNIVERSITÉ :

L'échelle réduite des expériences géologiques permet-elle leur application aux phénomènes de la nature? 1896-1897. — Idem, 1898-1899. — Les nouveaux aspects du volcanisme. Réponse à une note de M. A. de Laparent, portant le même titre, 1905-1906.

COLLABORATIONS :

Société belge de microscopie. — *Société belge de géologie* (Bruxelles). — *Ciel et Terre.* — *Annales et annuaire de l'Observatoire royal.* — *Bulletin de l'Académie.*

Reychler, ALBERT, chargé de cours, 7 janvier 1893; Professeur extraordinaire, 10 juillet 1894; Professeur ordinaire, 16 mars 1901; Professeur honoraire, 7 avril 1906.

Né à Saint-Nicolas (Waes), le 6 mai 1854, a fait ses études à l'Université de Gand, a fréquenté le Laboratoire de Fresenius à Wiesbaden et l'Université

de Bonn. Docteur en sciences naturelles (Gand 1879), docteur agrégé à l'Université libre (Bruxelles, 1885), membre de la Deutsche chemische Gesellschaft, de la Société chimique de France et de la Société chimique de Belgique; chef de travaux chimiques à la candidature en sciences (1883) et au doctorat (1890).

COURS :

Minéralogie; physico-chimie.

THÈSE :

Les dérivés ammoniacaux des sels d'argent (1884).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Les théories physicochimiques, 1 vol. édité par H. Lamertin, Bruxelles, en 1897, en 1901 et en 1903.

Traduction anglaise par le Dr J. Mac Crae (Londres et New-York, 1899).

Traduction tchèque par le Dr Em. Votocek (publiée par l'Académie des sciences à Prague, 1902).

Traduction russe, par le Pr A. Jakowkin (Saint-Petersbourg, 1903).

Remaniement allemand, par le Dr B. Kühn (Braunschweig, 1903).

COLLABORATIONS :

Berichte der Deutschen chemischen Gesellschaft. — *Bulletin de l'Académie de Belgique.* — *Bulletin de la Société chimique de France* (Paris). — *Moniteur Quesneville* (Paris). — *Journal de la Société des sciences naturelles et médicales* (Bruxelles). — *Revue de l'Université de Bruxelles.* — *Journal de chimie physique* (Genève). — *La Nuova Enciclopedia di Chimica*, du professeur Guareschi (Turin). — *Bulletin de la Société chimique de Belgique.* — *Vlaamsche natuur- en geneeskundige congressen.*

Stroobant, PAUL, chargé de cours, 23 janvier 1897; Professeur extraordinaire, 15 juillet 1899; Professeur ordinaire, 9 juillet 1904.

Né à Ixelles, le 11 avril 1868, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences physiques et mathématiques, astronome à l'Observatoire royal, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (classe des sciences, section des sciences mathématiques et physiques).

COURS :

Éléments d'astronomie et de géodésie, astronomie physique, calcul des probabilités, astronomie mathématique, exercices pratiques d'astronomie, mécanique céleste.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Précis du cours d'astronomie (autograph.). Bruxelles, 1899.

Précis d'astronomie pratique. Paris, 1903.

Les observatoires astronomiques et les astronomes. Bruxelles, 1907, 1 vol. de 316 pages (avec la collaboration de MM. Delvosal, Philippot, Delporte et Merlin).

Étude sur le satellite énigmatique de Vénus. (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale de Belgique, t. XLIX, 48 p., 3 pl., 1887.)

Les sciences astronomiques et météorologiques. (Chapitre de l'ouvrage : Le mouvement scientifique en Belgique depuis 1830.) 1908.

COLLABORATIONS :

Mémoires, observations et notices insérés dans les publications suivantes : *Bulletin*

de l'Académie royale de Belgique. — *Astronomische Nachrichten.* — *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris.* — *Bulletin astronomique.* — *Vierteljahrsschrift der astronomischen Gesellschaft.* — *Annuaire astronomique de l'Observatoire royal de Belgique.* — *Annales astronomiques de l'Observatoire royal de Belgique.* — *Revue générale des sciences (de Paris).* — *Ciel et Terre.* — *Bulletin de la Société belge d'astronomie.*

Timmermans, JEAN, assistant au cours de chimie, 13 juillet 1907.

Né à Bruxelles, le 8 juillet 1882, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, puis a fréquenté l'Université allemande de Prague et Trinity College de Dublin, docteur en sciences chimiques.

COLLABORATIONS :

Journal de chimie physique. — *Zeitschrift für physikalische Chemie.* — *Bulletin de la Société chimique de Belgique.*

†**Van Ginderachter, JEAN**, Professeur extraordinaire, 30 juillet 1840; Professeur ordinaire, 7 novembre 1844; Professeur honoraire, 30 juin 1864.

Né à Bruxelles le 25 mai 1811, décédé en 1889.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere, où a paru sa notice biographique et bibliographique.)

Verschaffelt, JULES-ÉMILE, chargé de cours, 27 octobre 1906; Professeur extraordinaire, 27 mars 1909.

Né à Gand, le 27 janvier 1870, a fait ses études aux universités de Gand et de Leyde. Docteur en sciences physiques et mathématiques à ces deux Universités. (En 1893 à Gand, en 1899 à Leyde.) Lauréat de l'Académie royale de Belgique. Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique; membre de la Société française de physique, etc.

COURS :

Physique expérimentale (candidature et doctorat). — Travaux pratiques de physique.

PRINCIPALE PUBLICATION :

Metingen omtrent het verloop der isothermen bij mengsels van koolzuur en waterstof. Thèse de doctorat. Leyde, 1899.

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Académie royale de Belgique. — *Archives Néerlandaises des sciences exactes et naturelles.*

Wuyts, HENRI, chargé de cours, 11 mars 1905; Professeur extraordinaire, 18 juillet 1908.

Né à Bruxelles, le 29 mars 1872, a fait ses études aux universités de Bruxelles et de Bonn, docteur en sciences chimiques, pharmacien, docteur spécial, agrégé.

COURS :

Chimie organique (doctorat en sciences). — Chimie pharmaceutique organique.

PRINCIPALE PUBLICATION :

L'action du sulphydrate ammoniac sur les cétones. Thèse de doctorat spécial, 1902.

COLLABORATIONS :

Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft. — *Bulletin de la Société chimique de Paris.* — *Bulletin de la Société chimique de Belgique.* — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris.* — *Bulletin de la Société chimique de France.*

Yseux, ÉMILE, agrégé spécial, 19 mars 1877; Professeur extraordinaire, 31 décembre 1877; Professeur ordinaire, 2 juillet 1881; Recteur en 1882-1883 et 1883-1884; Professeur honoraire, 24 juillet 1909.

Né à Tournai le 18 mai 1835, a embrassé d'abord la carrière militaire, qu'il a quittée pour faire ses études à l'Université de Bruxelles; docteur en médecine (1867), docteur en sciences naturelles (1875), conseiller provincial du Brabant (Bruxelles), conseiller communal en 1879.

COURS :

Botanique, comme suppléant provisoire de M. Bommer, empêché (1876). Géographie et paléontologie animales (1877-1909).

Anatomie et physiologie comparées; exercices pratiques d'anatomie comparée (1877-1909).

Paléontologie stratigraphique (1877-1909).

Éléments de zoologie et zoologie proprement dite (1878-1909).

Éléments d'anatomie comparée (à la Faculté de médecine) (1879-1909).

FACULTÉ DE MÉDECINE

Bayet, ADRIEN, agrégé.

Né à Bruxelles, le 23 décembre 1863, docteur en médecine, membre correspondant de la Société française de dermatologie, de la Société viennoise de dermatologie, de la Société hollandaise de dermatologie, chef de service des hôpitaux.

Clinique dermato-syphiligraphique à l'hôpital Saint-Pierre.

COURS A L'EXTENSION :

Les grandes épidémies.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Traduction de l'ouvrage de Lesser. *Handbuch des Haut und Geschlechtskrankheiten.*

Traduction de l'Atlas d'anatomie pathologique de Karg et Schmorl.

THÈSE D'AGRÉGATION :

La circulation pulmonaire (thèse). Contribution à l'étude physiologique du cours du sang dans les poumons.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La Civilisation de la Crète ancienne.

COLLABORATIONS :

Journal médical de Bruxelles. — *Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* — *Dermatologische Zeitschrift.* — *Annales de dermatologie et de syphiligraphie.* — *Journal des maladies cutanées et syphilitiques.* — *La Clinique.* — *Union médicale,* etc.

Bordet, JULES, chargé de cours, 25 mai 1907; Professeur extraordinaire, 26 juin 1909.

Né à Soignies, le 13 juin 1870, docteur en médecine, directeur de l'Institut Pasteur de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie de médecine de Belgique, de la Société de biologie de Paris, etc.

COURS :

Bactériologie.

COURS A L'EXTENSION :

La vie et l'œuvre de Pasteur.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Contribution à l'étude du sérum chez les animaux vaccinés, 1895.

PUBLICATIONS :

Une soixantaine de travaux scientifiques, publiés notamment dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, 1892, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, le *Centralblatt für Bakteriologie*, le *Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique*, le *Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, le *Zeitschrift für Immunitätsforschung*, etc.

Brachet, ALBERT, chargé de cours, 1^{er} décembre 1904; Professeur extraordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Liège, le 1^{er} janvier 1869, docteur en médecine de l'Université de

Liège, 1894, études complétées dans les Universités de Breslau et d'Edimbourg, lauréat de l'Institut de France : prix Serres, 1908.

COURS :

Anatomie humaine. — Anatomie des régions. — Embryologie.

COLLABORATIONS :

Journal de l'Anatomie et de la Physiologie. — *Ergebnisse der Anatomie und Entwicklungsgeschichte.* — *Archives d'anatomie microscopique.* — *Archives de biologie.* — *Anatomischer Anzeiger.*

Brunin, AUGUSTE, chef des travaux anatomiques.

Né à Bruxelles, le 17 février 1870, docteur en médecine.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Manuel de dissection et résumé d'Anatomie topographique du docteur Kuborn, 2^e édition revue par le docteur Brunin, 1907.

COLLABORATIONS :

Annales de la Société d'anatomie pathologique de Bruxelles, 1897. — *Bulletin de la Société d'anatomie pathologique, 1898.* — *Anatomischen Anzeiger, XXVII. Band, N^o 2 und 3, 1905.*

Capart, ALPHONSE, docteur-agrégé avec la plus grande distinction, 28 juin 1877.

Né à Tournai, le 16 mars 1847, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1872), président de la Société d'oto-rhinolaryngologie.

THÈSE :

Essai sur la laryngite ulcéreuse des phtisiques. Bruxelles, 1877, 1 vol. in 8^o (1).

Carpentier, EUGÈNE, suppléant, 4 juillet 1874; Professeur extraordinaire, 16 juillet 1891; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Liège, le 18 août 1840, docteur en médecine.

COURS :

Pathologie et thérapeutiques spéciales des maladies internes.

Cheval, VICTOR, agrégé.

Né à Tournai, le 18 octobre 1858, chef de service à l'hôpital Saint-Pierre.

COURS :

Électrotechnie médicale.
Clinique complémentaire d'oto-rhinolaryngologie.

COURS À L'EXTENSION :

Hygiène de la voix.

PRINCIPAL OUVRAGE :

La construction des hôpitaux (1907, 1908 et 1909), en collaboration avec les docteurs Depage et Vandervelde.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Hypertrophie de la tonsille rétro-pharyngienne (1893).

(1) Voir, pour les autres publications, les rapports annuels.

COLLABORATIONS :

Journal publié par la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Journal médical de Bruxelles. — Bulletin de la Société belge d'oto-rhinolaryngologie. — Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Coppez, HENRI, agrégé.

Né à Bruxelles, le 9 septembre 1869.

COURS LIBRES :

Cours d'ophtalmoscopie. — Les maladies des yeux dans leurs rapports avec les maladies générales.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Des conjonctivites pseudo-membraneuses.

COLLABORATIONS :

La Clinique des hôpitaux de Bruxelles (1893-1895). — Journal médical de Bruxelles (1896-1909). — Les Archives d'ophtalmologie (1894-1909). — La Revue générale d'ophtalmologie (1894-1909). — Zeitschrift für Augenheilkunde (1900-1909). — The Ophthalmoscope (1905-1909). — Archivos de oftalmologia (1901-1909). — Bulletin de la Société belge d'ophtalmologie, etc., etc.

†Crickx, ALBERT, agrégé.

Né à Bruxelles, le 8 mai 1865, décédé le 15 mars 1899.

THÈSE :

Le massage et la suture osseuse dans les fractures de la rotule (1).

(1) Voir, dans les rapports annuels, les autres publications.

†Crocq, JEAN-JOSEPH, Professeur extraordinaire, 27 décembre 1855; Professeur ordinaire, 6 juillet 1863.

Né à Bruxelles, le 23 janvier 1824, docteur en médecine, membre du conseil supérieur d'hygiène publique de Belgique, président de la commission médicale locale de Bruxelles, membre et ancien président de l'Académie royale de médecine de Belgique, de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et de la Société royale malacologique de Belgique, membre de l'Académie impériale Léopoldino-Caroline, des Académies royales médico-chirurgicales de Turin, Naples et Madrid, de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, etc., décédé le 18 septembre 1898.

COURS :

Démonstrations anatomiques (1852-1853 à 1860-1861). — Minéralogie (1861-1862 à 1863-1864). — Géologie (1861-1862 à 1863-1864). — Anatomie générale (1864-1865 à 1868-1869). — Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes (1868-1898). — Clinique des maladies des vieillards, clinique interne (1856-1857 à 1859-1860). — Clinique interne à Saint-Pierre (1860 et 1866 à 1871), à Saint-Jean (1861 à 1866 et depuis 1871).

THÈSE D'AGRÉGATION :

Études sur le traitement des fractures de la jambe, 1848, 1 vol.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Traité des tumeurs blanches des articulations, 1854, 1 vol.

Compte rendu général des travaux de l'Académie royale de médecine de Belgique, fait à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, 1866, 1 vol.

Compte rendu des travaux de l'Académie royale de médecine de Belgique, relatifs aux sciences anatomiques et physiologiques, de 1841 à 1866, 1867, 1 vol.

(Voir le livre de Léon Vanderkindere, l'*Université de Bruxelles*, et la notice nécrologique qui a paru sous la signature de M. le professeur Eugène Carpentier, dans le *Rapport sur l'année académique 1897-1898*.)

Crocq, JEAN, agrégé.

Né à Bruxelles, le 1^{er} mai 1868.

THÈSE DE DOCTORAT SPÉCIAL :

Recherches expérimentales sur les altérations du système nerveux dans les paralysies diphtéritiques (1).

De Boeck, JEAN-LOUIS-JOSEPH, chargé de cours, 10 février 1900, Professeur extraordinaire, 5 décembre 1903, Professeur ordinaire, 18 juillet 1908.

Né à Bruxelles, le 15 mai 1863, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine (1887), docteur spécial (1893), agrégé (1894), membre de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bru-

(1) Consulter la liste de ses autres publications dans les rapports annuels.

xelles, de la Société d'anthropologie, de la Société de médecine mentale, médecine légale, membre correspondant de la Société de psychiatrie de Paris, de la Société de médecine d'Anvers, de l'Académie royale de Belgique.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Clinique des maladies mentales. — Cours théorique de pathologie mentale. — Médecine légale. — Préparation au concours de l'internat (cours d'agrégé).

COURS A L'EXTENSION :

Les frontières de la folie. — L'Alcoolisme.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Traité de médecine légale en collaboration avec M. le Dr Heger-Gilbert. (Adaptation belge du traité de médecine légale de Schlotkow-Roth et Leppmann. Bruxelles, Lamertin, 1908.)

THÈSE D'AGRÉGATION ET SYLLABUS

DE COURS :

Contribution à l'étude de la physiologie du nerf (1893). Syllabus des cours d'extension signalés ci-dessus.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique. — *Annales de la Société de médecine légale.* — *Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* — *Revue du droit pénal.* — *Bulletin de la Société d'anthropologie.* — *Divers congrès de psychiatrie, de médecine légale et d'anthropologie criminelle.*

†**Delstanche, CHARLES**, docteur-agrégé, 26 juin 1872.

Né à Bruxelles, le 11 juillet 1840, a fait ses études à l'Université de Bologne, docteur en médecine. Décédé le 27 janvier 1900.

COURS :

Clinique otologique (à l'hôpital Saint-Jean 1878-1900).

THÈSE :

Étude sur le bourdonnement de l'oreille. Bruxelles, 1872, 1 vol. in-8°.

COLLABORATIONS :

Journal de la Société de médecine de Belgique. — *Archiv für Ohrenheilkunde.*

De Meyer, JEAN, assistant au cours de physiologie, 14 décembre 1907.

Né à Neufchâteau (Luxembourg), le 8 août 1878, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine et en sciences naturelles, lauréat des concours universitaires en 1903 et 1906.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société belge de microscopie. — *Archives de Biologie.* — *Bulletin et Annales de la Société des sciences médicales et naturelles.* — *Archives internat. de Physiologie*, 1904. — *C. R. de la Société de Biologie.* — *Journal médical.* — *Annales de l'Institut Pasteur.* — *Revue de l'Université.*

Demoor, JEAN, chargé de cours, 25 octobre 1899; Professeur extraordinaire, 14 décembre 1901; Professeur ordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Etterbeek, le 25 avril 1867, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences naturelles, 1889; docteur en médecine, chirurgie et accouchement, 1893; docteur spécial en sciences médicales, 1894; agrégé à la Faculté de médecine de Bruxelles, 1895; lauréat du concours pour les bourses de voyage, 1890; lauréat de l'Académie de médecine, 1902-1903; lauréat de l'Académie des sciences, 1906; membre du Conseil supérieur d'hygiène; médecin en chef de l'Enseignement spécial de la ville de Bruxelles; membre correspondant de l'Académie de médecine, 1906.

COURS :

Physiologie générale et spéciale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'évolution régressive en biologie et sociologie. (En collaboration avec J. Massart et E. Vandervelde.) Paris, Alcan, 1897.

Die anormalen Kinder und ihre Behandlung in Haus und Schule. Altenburg, 1901.

Cours de physiologie générale. Bruxelles, Lamertin, 1905.

Contribution à l'étude de la fibre nerveuse cérébro-spinale. Bruxelles, Lamertin, 1891.

La plasticité morphologique des neurones cérébraux. (*Arch. de biologie*, t. XIV.)

Dénonciation des phénomènes de

sensation et de réaction dans le muscle.

(*Ann. de la Soc. des sciences médic. et nat. de Bruxelles*, 1901, t. X.)

Contribution de la physiologie nerveuse des Echinodermes. En collaboration avec le D^r Chapeaux. (*Tijds. Ned. Dierk. Verven*, 2^me série, t. III.)

Les centres sensitivo-moteurs et les centres d'association chez le chien. (*Ann. de la Soc. méd. et nat. de Bruxelles*, 1899, t. VIII.)

Recherches sur la marche des insectes et des arachnides. (*Arch. de biologie*, t. X.)

La plasticité organique du muscle, de l'os et de l'articulation. *Bull. Acad. royale de médecine de Belgique*, avril 1903.

Les variations de la pression osmotique des cellules hépatiques. (*Bull. Acad. royale de médecine de Belgique*, novembre 1904.)

Sur les modifications de leucocytes dans l'infection et dans l'immunisation. En collaboration avec Cl. Everard et F. Massart. (*Annales de l'Institut Pasteur*, 1893.)

Le sérum antithyroïdien et son mode d'action. En collaboration avec le D^r Van Lint. (*Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Acad. royale de médecine de Belgique*.)

Rôle de la pression osmotique dans les fonctions du foie, des poumons et des reins. (*Mém. de l'Acad. royale des sciences de Belgique*, 1907, 2^e série, t. II.)

Influence de la pression osmotique sur la viscosité du muscle et sur l'allure de sa contraction. En collaboration avec le D^r M. Philippon. (*Bull. Acad. royale médecine de Belgique*, 30 nov. 1907.)

THÈSE :

Contribution à l'étude de la physiologie de la cellule. — Indépendance fonctionnelle du protoplasme et du noyau.

SYLLABUS :

La lutte de l'organisme contre les maladies infectieuses. — L'évolution fonctionnelle du système nerveux. — Les bases scientifiques de l'éducation. — L'école. — La physiologie de l'esprit. — Les enfants anormaux. — Quelques grands faits de la biologie. — L'éducation physique, son but et ses méthodes.

REVUE UNIVERSITAIRE :

Correspondance : Quelques mots sur les laboratoires maritimes. — La station zoologique du Helder. — Les manifestations motrices chez les animaux. Quelques mots sur l'évolution fonctionnelle du système nerveux.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les enfants anormaux et la criminologie. Discours prononcé à l'ouverture des cours de l'École supérieure d'éducation physique de Bruxelles.

COLLABORATIONS :

Archives de biologie. — Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Archives internationales de physiologie. — Archives de zoologie expérimentale et générale. — Tydschrift Ned. Dierk. Vereeniging. — Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de médecine de Belgique. — Mémoires de l'Académie royale des sciences de Belgique. — Annales de l'Institut Pasteur. — Journal médical de Bruxelles. — Année psychologique (Paris), etc.

Depage, ANTOINE, docteur-agrégé, 21 juin 1890; Professeur extraordinaire, 24 juillet 1909.

Né à Watermael-Boitsfort, le 28 novembre 1862, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles et aux Universités de Leipzig, de Prague et de Vienne, docteur en médecine, lauréat de la Société royale des Sciences médicales et naturelles (prix Seutin, 1887), Secrétaire général de la Société Internationale de Chirurgie, membre titulaire de la Société des sciences médicales et naturelles, membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre correspondant de la Société médico-chirurgicale de Liège, membre associé de la Société belge d'oto-rhinolaryngologie, membre correspondant *honoris causa* de la Société de Chirurgie de Paris, membre correspondant *honoris causa* de la Société de Médecine de Budapest, docteur en sciences *honoris causa* de l'Université de Sheffield.

THÈSE :

Contribution à l'étude de la tuberculose osseuse (thèse d'agrégation).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

De l'intervention chirurgicale dans la lithiase biliaire. (Mémoire couronné par la Société royale des sciences médicales et naturelles, 1888.)

De l'intervention chirurgicale dans la splachnoptose et en particulier dans l'hépatoptose, 1893.

Chirurgie du foie, 1895.

De la trachéotomie préventive, 1896.

De la résection du rectum pour cancer, 1897.

De la résection du ganglion de Gasser, 1897.

De l'emploi des injections d'eau salée en chirurgie, 1897.

L'année chirurgicale, premier volume, 1898; 2^{me} volume, 1899.

De l'effondrement de la paroi thoracique pour pleurésies purulentes chroniques généralisées, 1900.

Les progrès de la chirurgie considérés au point de vue de l'administration hospitalière par les D^{rs} Depage et Gallet, 1901.

Nouveau procédé pour la gastrostomie, 1901.

Ueber Ureteren- und Blasenresektionen bei ausgedehnten Uteruscarcinomen, par les D^{rs} Depage et Mayer. Communication faite au Congrès de chirurgie de Berlin, 1904.

Die chirurgische Behandlung der Hepatoptose durch Laparektomie und Hepatopexie, par les D^{rs} Depage et Mayer (communication faite au Congrès de chirurgie de Berlin), 1904.

Du rôle de la cavité péritonéale dans la statique abdominale, 1904.

Les ptoses viscérales, 1904.

Valeur clinique de l'examen du sang, particulièrement au point de vue du chirurgien. Rapport présenté au premier congrès de la Société Internationale de Chirurgie, 1905.

De la position ventrale, 1905.

La chirurgie réparatrice de la face, 1905.

Compte rendu du Congrès de la Société internationale de chirurgie, publié sous la direction du D^r Depage, 1905-1908.

Du boulonnage et du vissage des os en cas de fractures, 1907.

La construction des hôpitaux. Étude

critique par les D^{rs} Depage, Vander-velde et Cheval, 1908.

Traitement du cancer du sein, 1908.

Depaire, JEAN-BAPTISTE, Professeur ordinaire, 8 février 1864; Recteur (1886-1887 et 1887-1888); Membre permanent du Conseil d'administration (1894-1900); Professeur honoraire et membre permanent honoraire, 20 octobre 1900.

Né à Tongrinne, le 18 octobre 1824.

(Voir pour la notice biographique et la notice bibliographique l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

† **De Roubaix, LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH**, Professeur extraordinaire, 26 juillet 1841; Professeur ordinaire, 12 juillet 1845; Recteur, 1861-1862; Membre permanent du Conseil d'administration, 5 novembre 1884; Professeur honoraire, 9 août 1894.

Né à Estaimpuis (Hainaut), le 11 mars 1813, décédé le 22 mai 1897.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere et la notice nécrologique que lui a consacrée M. le Dr Joseph Sacré, dans le *Rapport sur l'année académique 1896-1897*.)

De Smet, EDOUARD, suppléant, 4 juillet 1874; chargé de cours, 4 août 1881; Professeur extraordinaire, 17 juin 1882; Professeur ordinaire, 18 juillet 1892.

Né à Bruxelles, le 22 octobre 1842, docteur en médecine (avril 1866), membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre et ancien président des Sociétés des sciences médicales, d'urologie et de dermatologie, de Bruxelles.

COURS :

Hygiène publique et privée.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Des dermatoses au point de vue de la classification de l'étiologie, de l'anatomie pathologique et du traitement.

Des grossesses extra-utérines.

Des retrécissements du canal de l'urèthre.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — *Presse médicale belge.* — *La Clinique.*

† **De Smeth, JOSEPH**, suppléant, 4 juillet 1874; Professeur extraordinaire, 30 décembre 1875; Professeur ordinaire, 2 juillet 1881; Professeur honoraire, 14 octobre 1899.

Né à Neeryssche le 26 novembre 1826, fit ses études à l'Université de Bru-

xelles, docteur en médecine (1856),
décédé le 29 mai 1903.

COURS :

Pathologie générale (1874-1899). —
Psychiatrie (1876-1899). — Clinique
psychiatrique (à Saint-Jean).

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

De la mélancolie (thèse). Bruxelles,
1872, 1 vol. in-8°.

Les maladies et les infirmités de
l'esprit; clinique psychiatrique de l'hô-
pital Saint-Jean.

(Voir la notice nécrologique publiée
dans le *Rapport sur l'année acadé-
mique 1902-1903*, par M. le professeur
Jean De Boeck.)

† **Destrée, EDMOND**, docteur-
agrégé, 20 juin 1885; Profes-
seur extraordinaire, 26 no-
vembre 1894; Professeur
ordinaire, 15 juin 1901.

Né à Bruxelles, le 24 juillet 1858,
décédé le 25 décembre 1901.

COURS :

Thérapeutique générale et pharma-
codynamique.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Contribution thérapeutique des ma-
ladies de l'estomac.

(Voir dans le *Rapport sur l'année
académique 1901-1902*, l'article nécro-
logique que lui a consacré M. le pro-
fesseur Paul Heger.)

Dubois-Havenith, ÉMILE,
agrégé.

Né à Renaix, le 24 mars 1856, a fait
ses études aux Universités de Louvain,
de Gand et de Bruxelles, docteur en
médecine, chirurgie et accouchements
de l'Université de Bruxelles, membre
correspondant de l'Académie royale de
médecine de Belgique, membre du
Conseil supérieur d'hygiène publique,
membre titulaire de la Société royale
des sciences médicales et naturelles de
Bruxelles, membre titulaire de la
Société belge de dermatologie et de
syphiligraphie, membre de plusieurs
sociétés étrangères de dermatologie et
de syphiligraphie, membre correspon-
dant de la Société des médecins sué-
dois.

COURS :

Conférences préparatoires à la cli-
nique des maladies de la peau.

THÈSE .

Le lupus vulgaire étudié au point de
vue de son étiologie, de la pathogénie
et de son traitement. (Éditeur : Lamer-
tin, Bruxelles, 1890.)

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Travaux des conférences internatio-
nales pour la prophylaxie de la syphilis
et des maladies vénériennes, 1899
et 1902. (Éditeur : Lamertin, Bru-
xelles.)

COLLABORATIONS :

Policlinique. — *Annales de la Société
médico-chirurgicale du Brabant*, etc.

Funck, MAURICE, agrégé, chef du laboratoire de bactériologie.

Né à Bruxelles, le 12 juin 1870, a fait ses études à l'Athénée de Bruxelles, à l'Université libre et à l'Institut Koch, à Berlin, directeur de l'Institut sérothérapique, 1894, Directeur de l'Institut provincial de sérothérapie, 1901-1907, membre de la Société royale des sciences naturelles de Bruxelles.

COURS :

Cours pratique de bactériologie à l'Institut d'hygiène, 1897-1907.

THÈSE :

La sérothérapie de la fièvre typhoïde.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Manuel de bactériologie clinique (1^{re} édition, 1901, 2^e édition, 1903, Lamartin, Bruxelles).

La sérothérapie de la fièvre typhoïde expérimentale. Bruxelles, Lamartin, 1896.

Manuel de sérothérapie antidiphthérique. Bruxelles, Lamartin, 1896.

Der Vaccine und Variola Erreger, 1901.

Contribution à l'étude des ophtalmies pseudo-membraneuses (en collaboration avec M. le D^r Coppez).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Les vaccinations contre le choléra aux Indes, 1897.

Gallemaerts, EMILE-MARIE-LOUIS, agrégé - suppléant, 2 août 1890, Professeur extraordinaire, 13 janvier 1906.

Né à Halle le 13 juillet 1860, docteur en sciences naturelles, docteur en

médecine, membre titulaire de l'Académie de médecine de Belgique.

COURS :

Exercices pratiques d'embryologie, d'histologie. — Ophtalmologie et clinique ophtalmologique.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La tuberculose en Belgique (en collaboration avec le D^r Destrée).

Divers travaux sur la recherche des corps étrangers intraoculaires.

Sur les centres optiques.

L'aponévrose orbitaire.

THÈSE D'AGRÉGATION ET SYLLABUS DE COURS :

Contribution à l'étude du synchisis étincelant. Précis d'ophtalmoscopie.

COLLABORATIONS :

La Presse médicale belge. — Journal de médecine et de pharmacologie. — Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Bulletin de la Société belge de microscopie. — Bulletin et mémoires de l'Académie de médecine de Belgique. — Bulletin de la Société belge d'ophtalmologie. — Bulletin de la Société française d'ophtalmologie. — La Policlinique, — Archives d'ophtalmologie. — Handelingen van het vlaamsch natuur en geneeskundig congres.

† **Gallet, CHARLES**, docteur-agrégé, 22 février 1889, chargé de la clinique chirurgicale, 1894-1903.

Né à Meslin-l'Évêque, le 30 août 1885, décédé le 2 octobre 1903.

(Voir dans le *Rapport sur l'année*

académique 1903-1904, la notice nécrologique que lui a consacrée M. le Dr Vandervelde.)

† **Gevaert, GUSTAVE**, docteur-
agrégé, 21 février 1889,
Prosecteur, 1892-1896.

Né à Paris, le 12 février 1861,
décédé le 12 avril 1903.

† **Gluge, GOTTLIEB**, Professeur
extraordinaire, 26 juillet 1838;
Professeur ordinaire, 14 juin
1841; Professeur émérite,
30 décembre 1873.

Né à Brakel (Westphalie), le 18 juin
1812, décédé le 22 décembre 1898.

(Voir la notice biographique et biblio-
graphique dans l'*Université de Bru-
xelles*, par Léon Vanderkindere.)

Godart-Danhieux, FÉLIX,
agrégé, 11 juillet 1903.

Né à Châtelet le 20 décembre 1863,
a fait ses études à l'Université de Bru-
xelles, docteur spécial de l'Université,
secrétaire de la Société royale des
sciences médicales et naturelles de
Bruxelles, vice-président du Collège
des médecins de l'agglomération bru-
xelloise (1908), chef de service à la
Policlinique libre de Bruxelles, rédac-
teur en chef de la *Policlinique* depuis
1893, membre du comité d'hygiène de
la ville de Bruxelles, membre corres-
pondant de la Société de thérapeu-
tique de Paris.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

La propédeutique des maladies des
voies digestives. — Cours d'agrégé.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La diphtérie en Belgique (médaillé
de l'Académie), 1892.

Rôle du ferment salivaire dans la
digestion, thèse 1898.

Observations et faits cliniques, 1896-
1908.

Recherches sur la toxicité urinaire
des chiens ethyrodés. Bruxelles, 1898
(en collaboration avec Slosse).

Recherches sur la transplantation de
la glande thyroïde chez le chien. Bru-
xelles, 1894.

Contribution à l'étude du rein mo-
bile (en collaboration avec J. Ver-
hoogen), Bruxelles, 1894.

COLLABORATIONS :

Journal de médecine, chirurgie, etc.,
publié par la Société des sciences médi-
cales et naturelles de Bruxelles. — *Bul-
letin de la Société des sciences*. — *Gazette
hebdomadaire de Paris*. — *Policlinique
de Bruxelles*. — *Année chirurgicale*.

Guillery, HIPPOLYTE, docteur-
agrégé, 5 décembre 1855; Pro-
fesseur extraordinaire, 20 jan-
vier 1866; Professeur ordi-
naire, 21 juin 1873; démis-
sionnaire, 9 août 1894.

Né à Charleroi, le 9 mai 1822.

(Une notice biographique et biblio-
graphique lui est consacrée dans l'*Uni-
versité de Bruxelles*, par Léon Vander-
kindere.)

Hauben, CHARLES - THÉODORE, agrégé spécial, 4 juillet 1874; Professeur extraordinaire, 17 juin 1876; Professeur ordinaire, 2 juillet 1881; Professeur honoraire, 1^{er} décembre 1904.

Né à Mechelen-sur-Meuse, le 5 mars 1835, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1865).

COURS :

Anatomie topographique en candidature et le même cours avec applications chirurgicales et médicales en 3^e doctorat, depuis 1876-1877.

PUBLICATIONS :

Le choléra (1865) et nombreux articles dans les revues scientifiques et littéraires.

Théodore Hauben, médecin, une vie belge au XIX^e siècle, récit d'un ami (en collaboration avec Edmond Picard). Bruxelles, 1909.

Aperçu sur les réformes à introduire dans l'enseignement universitaire médical en Belgique, 1909.

Heger, PAUL, Professeur extraordinaire, 30 décembre 1873; Professeur ordinaire, 24 juin 1879; Professeur honoraire, 13 juillet 1907.

Né à Bruxelles le 13 décembre 1846, membre titulaire de l'Académie royale de médecine de Belgique, de la Société des médecins de Vienne, correspondant de l'Académie de médecine de Turin et de Rome, de la Société de biologie,

de la Société d'anthropologie de Paris, de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, de la British Association for advancement of science, recteur pour les années académiques 1898-1899 et 1899-1900.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Cours de physiologie humaine, de 1873 à 1907. — Cours d'embryologie humaine, de 1873 à 1904. — Cours d'anthropologie, en 1881.

COURS A L'EXTENSION :

Leçons sur l'alimentation (1894). — Leçons sur les fonctions du système nerveux (1897). — Leçons sur l'histoire de la physiologie (1900).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Localisation des alcaloïdes dans le foie (1873, 1875, 1877, 1880).

Recherches sur la circulation du sang dans les poumons (1873, 1880, 1883).

Versuche über die Empfindlichkeit der Gefässe. Ludwig's Jubelband, Leipzig, 1887.

Etude critique et expérimentale sur l'émigration des globules du sang envisagée dans ses rapports avec l'inflammation (1878).

Le programme de l'Institut Solvay (1893).

Travaux de laboratoire de l'Institut Solvay (physiologie) depuis 1894.

THÈSE D'AGRÉGATION, SYLLABUS DE COURS, DISCOURS DE RENTRÉE :

Expériences sur la circulation du sang dans les organes isolés (circulations artificielles), thèse 1873. — Cahiers autographiés du cours de physiologie (1886). — La mission de la

physiologie expérimentale (discours de rentrée I [1898] et II [1899]).

REVUE UNIVERSITAIRE ET REVUE
DE L'UNIVERSITÉ :

La structure du corps humain et l'évolution (1888). — Sur trois grandes découvertes faites en ce siècle dans le domaine des sciences biologiques (1895). — Article nécrologique sur Louis Deroubaix (1896). — Plus de liberté dans l'enseignement (1899). — Les prisons-asiles (1900). — Notes sur André Vésale (1903). — Les étapes de la biochimie (1908).

COLLABORATIONS :

Dictionnaire de physiologie, de Ch. Richet (depuis 1895). — *Archives internationales de physiologie*, de L. Fredericq et P. Heger (depuis 1904). — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles* (depuis 1882). — *Sociétés d'étude sociales et politiques* (1890). — *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique* (depuis 1879). — *Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles* (depuis 1877). — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique* (depuis 1882).

Herlant, ACHILLE, suppléant,
27 février 1872; Professeur
extraordinaire, 2 juillet 1878;
Professeur ordinaire, 30 juin
1888.

Né à Ixelles, le 28 mai 1850, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, pharmacien, correspondant de l'Académie royale de médecine.

COURS :

Pharmacognosie. — Recherches microscopiques. — Altérations et falsi-

fications des substances médicamenteuses. — Pharmacie théorique et pratique. — A l'Extension : Denrées alimentaires, composition, altérations, falsifications.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

1888. Introduction à l'étude descriptive des médicaments naturels. Bruxelles, Lamertin, planches.

1889-1893. Étude descriptive des médicaments naturels (en fascicules), planches et cartes. Bruxelles. Lamertin.

1896. Microscopie des poudres officinales, 40 planches en microphotographie. (Collaboration avec MM. L. Herlant et G. Billen.)

1895. Documents sur les principales denrées alimentaires et boissons usitées en Belgique. Articles : cafés, cannelle, safran, muscade, macis, moutarde; publié par le Conseil supérieur d'Hygiène. Bruxelles, Lamertin.

SYLLABUS DU COURS DE L'EXTENSION :

Les denrées alimentaires, composition, altérations, falsifications. Bruxelles, Moreau, 1897.

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Académie. — *Journal de médecine, chirurgie et pharmacologie*. — *Bulletin de l'Association belge des Chimistes*. — *Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles*.

Herlant, LÉON, chargé de cours,
7 décembre 1907.

Né à Bruxelles le 3 septembre 1874, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université de Strasbourg, pharmacien, docteur en sciences chimiques.

COURS :

Chimie pharmaceutique inorganique.
— Falsifications des substances alimentaires. — Travaux de laboratoire (école de pharmacie).

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Micrographie des poudres officielles diffusibles (en collaboration avec A. Herlant et G. Billen). Bruxelles, Lamertin.

Contribution à l'étude de l'acide nucléique. (Thèse de doctorat spécial 1902).

Syllabus des cours de chimie pharmaceutique (1908).

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société chimique. — *Arch. für experim. Pathol.*

† **Hyernaux, LÉON-JOSEPH-GHISLAIN**, docteur-agrégé, 13 mai 1857; Professeur honoraire, 9 juillet 1870.

Né à Couture-Saint-Germain (Brabant), le 28 décembre 1825, décédé en 1903.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere, pour la notice biographique et bibliographique.)

Jacobs, CHARLES, agrégé, 20 juin 1889.

Né à Bruxelles, le 28 janvier 1862, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine (1889), lauréat de la Société des sciences médicales de Bruxelles (1886), président d'honneur de la Société belge de

gynécologie, secrétaire du comité permanent du Congrès International de Gynécologie et d'Obstétrique.

PUBLICATION PRINCIPALE :

De la perinéorrhaphie (thèse d'agrégation). Bruxelles, 1889.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Des tumeurs de la vessie. Bruxelles, 1887.

Über die chirurgische Behandlung des Fibroms uteri. Berlin, 1901.

Cure radicale du cancer utérin par la voie abdominale. Bruxelles, 1899.
Laparatomies. Bruxelles, 1900, 200 pages.

COLLABORATIONS :

Annales de la Société belge de gynécologie. — *Revue de gynécologie et chirurgicale abdominale* (Paris). — *Monatsschrift für Gynaekologie* (Berlin). — *Journal of obstetrics* (New-York). — Fondateur et collaborateur du *Progres médical belge.* — *Annales de l'Institut Sainte-Anne.*

Jacques, VICTOR-CHARLES-JOSEPH, docteur agrégé, 26 juin 1880; suppléant au cours de thérapeutique, 26 janvier 1882; Professeur extraordinaire, 28 décembre 1889; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Bruxelles, le 23 mars 1853, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine, chef de service à l'orphelinat, de 1891 à 1901, chef du service de médecine des enfants

à l'hôpital Saint-Pierre depuis 1901, membre et ancien lauréat de la Société anatomo-pathologique, membre de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, membre fondateur et secrétaire général de la Société d'anthropologie de Bruxelles, membre correspondant ou associé des sociétés d'anthropologie de Paris, de Berlin, de Moscou, de Lyon, etc.

COURS :

Anthropologie (1882-1883), cours libre. — Pharmacologie. — Thérapeutique générale et pharmacodynamie. — Clinique des maladies des enfants.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Localisation des alcaloïdes dans le foie (thèse). Bruxelles, 1 vol. in-8°.

Sur l'ethnologie de la Belgique, t. III des *Annales de l'Université de Bruxelles*.

Éléments d'embryologie. Bruxelles, 1883, 1 vol.

Nombreux mémoires dans les bulletins de la Société d'anthropologie de Belgique et dans d'autres recueils scientifiques.

Collaboration à la Biographie internationale publiée par l'Académie royale de Belgique.

Joris, HERMANN, chargé de cours,
4 juillet 1908.

Né à Saint-Gilles, le 26 juillet 1875, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de médecine.

COURS :

Histologie générale et spéciale.
Faculté de médecine. — Histologie.
Faculté des sciences.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Thèse présentée à la Faculté de médecine le 15 mai 1903 :

Circulation générale, circulation fonctionnelle et circulation dérivative.

Nouvelles recherches sur les rapports anatomiques des neurones. Mémoire couronné par l'Académie en 1903.

Histogénèse du neurone, 1904.

L'innervation des muscles lisses, 1906.

Étude sur les veines ombilicales, 1905.

Études sur l'hypophyse, 1907, 1908 et 1909.

Ces ouvrages ont paru dans les Bulletins de l'Académie.

Leçon d'ouverture du cours d'histologie, 13 octobre 1908.

COLLABORATION :

Zentralblatt für normale Anatomie und Mikrotechnik de Berlin. — *La Clinique* (Bruxelles).

Keiffer, JEAN-HILAIRE, agrégé.

Né à Arlon, le 11 décembre 1864, a fait ses études à l'Université de Liège, docteur en médecine.

COURS :

Anatomie et physiologie des organes génitaux de la femme.

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Anatomie et physiologie obstétricales normales de la femme et du fœtus, dans la *Pratique de l'art des*

accouchements. Paris, Asselin et Houzeau, 1907.

La fonction glandulaire de l'utérus. *Archives de Physiol. de Paris*, 1897.

L'anatomie et la physiologie vasculaire de l'utérus humain. (*Bull. Acad. méd. Belgique*), juillet 1905.

Le système nerveux ganglionnaire de l'utérus humain (*Bull. Acad. méd. Belgique*, mai 1906.)

La localisation et le développement des myomes de l'utérus. (*Bull. Acad. méd. Belgique*, octobre 1905.)

THÈSE :

Recherches sur la physiologie de l'utérus. Bruxelles, Lamertin, 1896.

COLLABORATIONS :

Archives de physiologie de Paris (juillet 1897). — *Annales de la Société obstétricale de France* (de 1895 à 1909). — *Annales de la Société d'obstétrique de Paris* (de 1900 à 1909). — *Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique* (1905, 1906 et 1907). — *Archives de Biologie* (1889). — *Bulletin de la Société belge de gynécologie et d'obstétrique* (de 1893 à 1909). — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles* (de 1898 à 1908). — *Annales de la Société médico-chirurgicale du Brabant* (de 1892 à 1909).

†**Kufferath**, ÉDOUARD, Professeur ordinaire, 18 juillet 1892.

Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 25 décembre 1853, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1876-1877), chef de service à l'hospice de l'Infirmierie, chirurgien (ad interim) à la Maternité de Bruxelles (section universitaire), décédé le 11 avril 1909.

COURS :

Théorie des accouchements, depuis 1880-1881.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Étude sur les injections intra-utérines pendant et en dehors de l'état puerpéral (thèse). 1880, 1 vol.

Travaux dans les journaux et revues scientifiques.

Laurent, OCTAVE, agrégé-suppléant, 30 décembre 1893; chargé de cours, 25 octobre 1894; Professeur extraordinaire, 25 juillet 1896; Professeur ordinaire, 15 juin 1901.

Né à Saint-Léger, le 7 juin 1860, docteur en médecine de l'Université libre de Bruxelles.

COURS :

Médecine opératoire.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Recherches sur la greffe osseuse.

(Pour la liste des publications, voir les rapports annuels.)

†**Lavisé**, REMY-JOSEPH, docteur spécial, 13 décembre 1895; agrégé, 24 décembre 1895; chargé de la clinique chirurgicale, 1894-1896.

Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 19 mars 1848, décédé le 23 novembre 1899.

THÈSE :

De la larungectomie totale.

(Voir le *Rapport sur l'année académique 1899-1900.*)

† **Le Marinel, FRÉDÉRIC,**
agrégé.

Né à Davenport (États-Unis d'Amérique), le 23 septembre 1862, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, membre d'honneur de la Société de Kynésithérapie de Paris, décédé le 8 octobre 1909.

COURS LIBRE :

Massage.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

L'alimentation artificielle.

L'étiologie de la fièvre typhoïque.

De l'action du massage sur la sécrétion urinaire.

Utilité des exercices physiques.

L'enseignement de la gymnastique (en collaboration avec MM. Demoor, Droixhe, Étienne, Fosséprez et Sluys).

La réglementation du massage (en collaboration avec MM. de Munter, Gommaerts, Letihon et Vandenberg).

Le traitement mécano-thérapique de la Scoliose (chez Hoffmann et la Vve Bartsoen à Bruxelles, Vandergreen et De Vos, à Anvers).

L'enseignement de la gymnastique dans les écoles (en collaboration avec les docteurs de Vaclerey et Boulenger). 1907, Hayez, rue de Louvain, 118.

Le traitement mécanique de la cons-

tipation chronique (manuel opératoire, indications, contre-indications).

COLLABORATIONS :

Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — *La Clinique.* — *Revue mensuelle de la gymnastique scolaire.* — *Journal médical.* — *Revue de Gynécologie de Paris.*

Marique, JOSEPH-LOUIS, doc-
teur-agrégé, 18 juin 1885.

Né à Namur, le 12 juin 1856, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine (1881), chirurgien-adjoint au Service des autopsies à l'hôpital Saint-Jean (1883), chef du Service des autopsies aux hôpitaux de Bruxelles (1885).

COURS :

Neurologie.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Recherches sur la circulation pulmonaire et l'occlusion du trou de Botal (en collaboration avec M. le professeur Heger), 1882.

Topographie comparée des circonvolutions cérébrales de l'homme et des mammifères (1884).

Recherches expérimentales sur le mécanisme de fonctionnement des centres psycho-moteurs du cerveau (thèse), 1885.

Le larynx, organe de phonation, dans les rapports avec les centres cérébraux du langage et de l'idéation (1885).

Revue du service des autopsies (en collaboration avec le docteur J. Dallemagne), 1886.

Controverse philosophique sur le libre-arbitre et le déterminisme (en collaboration avec M. A. Degive), 1887.

† **Pigeolet, ARSÈNE-VICTOR**, chargé de cours, 26 avril 1849; Professeur extraordinaire, 14 janvier 1850; Professeur ordinaire, 27 décembre 1855; Professeur émérite, 25 juin 1885.

Né à Nivelles le 9 septembre 1814, décédé le 19 mai 1902.

(Voir le livre de Léon Vanderkindere, *l'Université de Bruxelles.*)

Querton, LOUIS, agrégé, chargé de cours à l'École de commerce.

Né à Clabecq, le 31 décembre 1873, lauréat de l'Académie de médecine et du concours pour les bourses de voyage, docteur en médecine

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Physiologie et Hygiène.

COURS A L'EXTENSION :

La médecine préventive. — Les grands rouages de la machine humaine. — Les éléments de pédotechnie.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Du rôle des cellules migratrices provenant du sang et de la lymphe dans l'organisation des tissus chez les ani-

maux à sang chaud. (Mémoire couronné par l'Académie de médecine en 1897.)

Le sommeil hibernant et les modifications des neurones cérébraux, 1898.

Action des courants à haute fréquence et à haute tension au point de vue physiologique, 1898.

Contribution à l'étude du mode de production de l'électricité dans les êtres vivants, 1902.

De la valeur des manifestations électriques dans les êtres vivants, 1903.

Peut-on guérir la surdimutité? 1903

Assistance et assurance mutuelles au point de vue médical, 1905.

L'augmentation du rendement de la machine humaine, 1905.

Le service médical dans l'assurance-accidents, 1908.

Les bases scientifiques de l'éducation morale, 1908.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Contribution à l'étude du mode de production de l'électricité dans les êtres vivants, 1902.

SYLLABUS DE COURS :

Extension : La médecine préventive, 1903. — Les grands rouages de la machine humaine, 1904.

Ville de Bruxelles : École industrielle : Cours d'hygiène, 1903; Cours d'hygiène, 1906. École Bischofsheim : Cours d'hygiène professionnelle, 1906.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'organisation des conférences de laboratoire (octobre 1899). — L'hygiène sociale (janvier-février 1902). — École supérieure d'éducation physique (rapport, 1906).

COLLABORATIONS :

Annales de la Société belge de microscopie. — Travaux de laboratoire de l'Institut Solvay. — Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Mémoires de l'Académie de médecine de Belgique. — Journal médical. — Bulletin de la Ligue de l'enseignement. — Bulletin de la Société protectrice de l'enfance anormale. — Bulletin de la Société de pédotechnie.

Rouffart, EDMOND, agrégé.

Né à Liège, le 20 novembre 1855, docteur en médecine, docteur en sciences naturelles, ancien préparateur spécial d'anatomie comparée, ancien président de la Société belge de microscopie, ancien président de la Société belge de gynécologie, ancien président de la Société belge de chirurgie, président de l'Union des anciens étudiants.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Clinique de gynécologie.

COURS A L'EXTENSION :

Les premiers secours en cas d'accidents.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Contribution à l'étude de l'hystérectomie, 1889.

Abouchement de l'utérus dans la vessie, 1694.

Chirurgie conservatrice des ovaires, 1884.

Fermeture du peutosome pelvien dans d'hystérectomie vaginale. 1896.

L'intervention abdominale dans le cancer utérin, 1898.

Contribution à l'étude des ruptures de l'utérus pendant la grossesse, 1905.

Projet de création d'une école de

spécialités pour médecins diplômés (Rapport présenté à l'Union des anciens étudiants, en 1907.)

THÈSE D'AGRÉGATION :

Hystéropexie et hystopexie, 1890.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Quelques mots à propos de notre enseignement médical.

COLLABORATIONS :

La Clinique. — L'Année chirurgicale (trois années). — Journal médical. — Annales de la Société belge de chirurgie. — Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles. — Bulletin de la Société belge de microscopie. — Bulletin de la Société belge de gynécologie et d'obstétrique.

† Renson, GEORGE, docteur-agrégé, 25 juin 1882.

Né à Tirlemont le 29 mai 1856, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1880-1881), décédé le 13 septembre 1886.

THÈSE :

Contribution à l'embryologie des organes d'excrétion des oiseaux et des mammifères. Bruxelles, 1883.

Rommelaere, GUILLAUME-A.-V.
chargé de cours, 10 juillet 1869; Professeur extraordinaire, 9 juillet 1870; Professeur ordinaire, 21 juin 1873; Professeur honoraire, 13 juin 1908.

Né à Gand, le 3 octobre 1836, a fait ses études à l'Université de Gand,

docteur en médecine, etc. (1861), médecin des pauvres (1867), médecin de l'hospice de l'Infirmerie (1869), médecin de l'hôpital Saint-Pierre (1871), membre titulaire de l'Académie royale de médecine (1874), recteur (1893-1894, 1894-1895 et 1895-1896), membre permanent du Conseil d'administration (1895), vice-président du Conseil (1904), président du Conseil (1907).

COURS :

Anatomie générale, depuis 1869-1870. — Exercices micrographiques, depuis 1873-1874. — Clinique interne à Saint-Pierre, de 1875-1876 à 1900-1901. — Histologie générale et spéciale, de 1873-1874 à 1907-1908.

PRINCIPALES PUBLICATIONS (1) :

Clinique médicale à l'hôpital Saint-Pierre. Notes recueillies par les élèves du service de 1887 à 1900. 13 volumes.

Des institutions médicales et hospitalières en Angleterre. Bruxelles, 1866.

COLLABORATIONS :

Bulletins et Mémoires de l'Académie royale de médecine de Belgique. — *Bulletin de la Société royale des sciences naturelles et médicales de Bruxelles.* — *Annales de la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles.*

(1) Voir la notice bibliographique publiée dans l'*Université de Bruxelles*, de Léon Vanderkindere.

Sacré. JOSEPH-GUILLAUME, professeur, 28 décembre 1865; agrégé, 9 juillet 1868; Professeur extraordinaire, 10 juillet 1869; Professeur ordinaire, 21 juin 1873; Professeur honoraire, 1^{er} décembre 1904.

Né à Merchtem, le 9 avril 1829, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine, etc. (1857), médecin des pauvres (1858-62), membre fondateur de la Société anatomo-pathologie, médecin agrégé de l'administration des chemins de fer (1860-1875), membre de la Commission consultative du service médical des chemins de fer de l'État (1877), membre de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1861), conservateur du cabinet d'anatomie pathologique de l'hôpital Saint-Jean (1865 à 1870), bibliothécaire de l'Université (1867-1873, chirurgien à l'Infirmerie (1870), chirurgien, chef de clinique des hôpitaux (1885), décoré de la Croix-Rouge (1871), de l'ordre du mérite de Bavière (1873), professeur d'anatomie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles (1874), membre titulaire de l'Académie royale de médecine (1890).

COURS :

Anatomie descriptive (ostéologie, syndesmologie, splanchnologie) (1868-1904). — Clinique des maladies des vieillards à l'Infirmerie, clinique externe (1872-1894).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Mémoire sur le phimosis congénial.

Articles et rapports dans le Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

Sand, RENÉ, assistant au cours d'anatomie pathologique.

Né à Ixelles, le 30 janvier 1877, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine, agrégé.

COURS LIBRE :

Médecine sociale (accidents du travail, maladies professionnelles, etc.).

COURS A L'EXTENSION :

Hygiène.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La simulation et l'interprétation des accidents du travail. Bruxelles, Lamertin. 1907, 640 pages, avec Index bibliographique de 2,300 titres.

Les fibres pyramidales cortico-bulbaires et cortico-protubérantielles. Thèse, 1903, 56 pages.

Syllabus du cours d'hygiène à l'Extension.

Étude monographique sur le groupe des infusoires tentaculifères. Bruxelles, Castaigne, 1901, 441 pages.

Action thérapeutique de l'arsenic, de la quinine, du fer et de l'alcool sur les infusoires ciliés. Bruxelles, Hayez, 1901, 47 pages.

Histoire clinique et examen histologique d'un cas de sclérose médullaire polysystématique d'origine tuberculeuse. Bruxelles, Hayez, 1903, 80 pages.

La neuronophagie. Bruxelles, Hayez, 1906, 156 pages.

Eine neue elektive Nervensystemfärbung. Vienne, Hölder, 1907, 12 pages.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Rayons cathodiques et rayons X. — Le déterminisme biologique et la personnalité consciente. — Les laboratoires maritimes de zoologie. — Les découvertes et les intuitions de Cyrano de Bergerac. — Quelques considérations sur les névroses traumatiques et leur simulation. — Une forme nouvelle d'organisation industrielle.

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société belge de microscopie. — *Annales de la Société belge de microscopie.* — *Annales de la Société des sciences naturelles de Bruxelles.* — *Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique.* — *Bulletin médical des accidents du travail.* — *Oesterreichische Revue.* — *Mémoires de l'Académie de médecine de Belgique.* — *Bulletin du Syndicat médical de la province de Namur.* — *Obersteiner's Arbeiten aus dem neurologischen Institute Wien.*

Slosse, AUGUSTE, chargé de cours à l'Institut de physiologie, 26 octobre 1892, à l'Université, 18 juillet 1908.

Né à Bruxelles, le 24 février 1863, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine, président de la Société des sciences médicales et naturelles.

COURS :

Chimie physiologique.

COURS A L'EXTENSION :

Principes fondamentaux de l'alimentation (U. B. et U. P.)

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Technique de chimie physiologique.
 Pourquoi mangeons-nous? (Actualités de l'Institut de sociologie Solvay), 1^{re} et 2^e éditions.

Enquête sur l'alimentation des ouvriers belges (en collaboration avec M^e E. Waxweiler).

SYLLABUS :

Principes fondamentaux de l'alimentation.

COLLABORATIONS :

Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles. — *Archives internationales de physiologie.*

Spehl, ÉMILE, agrégé suppléant, 23 décembre 1886; chargé de cours, 2 août 1890; Professeur extraordinaire, 27 décembre 1890; Professeur ordinaire, 15 juin 1901.

Né à Bruxelles, le 13 mai 1854, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, ancien chef de service des hôpitaux de Bruxelles.

COURS :

Pathologie générale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

De la répartition du sang circulant dans l'économie.

Manuel d'exploration clinique et de diagnostic médical. 4^e édition.

Sommaire du cours de pathologie générale, 1903.

De la nécessité de la culture physique, 1907.

† **Tirifahy, SÉBASTIEN**, suppléant, 10 juillet 1869; Professeur extraordinaire, 12 juin 1871; Professeur ordinaire, 4 juillet 1874.

Né à Ligny (Namur), le 2 juillet 1830, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1861), médecin des pauvres (1860-1863), honoré de deux médailles d'or pour la propagation de la vaccine (1862-1863), chirurgien attaché aux hôpitaux et à l'Infirmierie (1871), membre correspondant de l'Académie royale de médecine, décédé le 1^{er} septembre 1893.

COURS :

Démonstrations anatomiques, de 1868-1869 à 1870-1871. — Pratique des opérations chirurgicales (1869-1870); pratique et théorie, depuis 1876-1877.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Compte rendu de la clinique chirurgicale du docteur Seutin, 1868.

Dissertation sur l'avortement médical (thèse), 1860.

Collaboration à de nombreuses publications scientifiques.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

Stiénon, LÉON, agrégé-suppléant, 16 juin 1877; chargé de cours, 28 novembre 1878; Professeur extraordinaire, 7 août 1880; Professeur ordinaire, 28 décembre 1889.

Né à Ixelles, le 26 août 1850, docteur en médecine, chef de service à l'hôpital Saint-Pierre.

COURS :

Anatomie pathologique. — Clinique interne à l'hôpital Saint-Pierre.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Die Betheiligung der einzelnen Stoffe dit Serums an der Erzeugung des Herzschlages.

Tumeur cystoïde de l'ovaire.

Rapports entre la composition chimique du sérum sanguin et les battements du cœur.

Recherches sur la structure des ganglions spinaux.

Étude sur la structure du névrome.

Anatomie pathologique de l'ulcère de l'estomac.

Action du chloral sur les nerfs vasomoteurs.

Sur les phénomènes chimiques de la digestion.

Leucocytose dans la pneumonie.

Leucocytose dans les maladies infectieuses.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Action physiologique de la quinine sur la circulation du sang.

Thiriart, Jules-Adrien, agrégé suppléant, 20 juin 1885; Professeur extraordinaire, 18 avril 1891; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Saint-Vaast (Hainaut), le 24 mars 1846, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine (1871), médecin du bureau de bienfaisance d'Ixelles (1873-1880), chirurgien-adjoint au service des autopsies des hôpitaux de Bruxelles (1880-1881), aide de

clinique chirurgicale à l'hôpital Saint Jean (1881), membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, correspondant de la Société de chirurgie de Paris.

COURS :

Pathologie chirurgicale générale et spéciale, clinique chirurgicale.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES :

Statistique générale des affections chirurgicales traitées dans le service de M. le professeur De Roubaix de 1881 à 1882.

Entretiens chirurgicaux à l'hôpital Saint-Jean.

De la pleurésie purulente chez l'enfant, mémoire couronné par l'Académie royale de médecine, 1873.

De la méthode oxygénée en gynécologie.

De l'ovariotomie antiseptique. (Thèse d'agrégation, 1882.)

Leçon d'ouverture de la clinique chirurgicale à Saint-Pierre, novembre 1900.

COLLABORATIONS :

Publications de la *Société royale des sciences médicales*. — Publications de l'*Académie royale de médecine*. — *Journal de la Société royale des sciences médicales*. — *Presse médicale belge*. — *Revue de chirurgie de Paris*. — Publications du *Congrès de chirurgie* (1886 à 1895). — *Mercredi médical de Paris*. — *La Clinique*. — Publications du *Congrès de gynécologie* (1892). — *Art médical*. — Publications de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (1887). — Publications de la *Société belge de chirurgie*. — *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*. — *Annales du conseil provincial du Brabant* (1878-1879).

— *Annales et documents parlementaires* (Chambre : 1880 à 1894. — Sénat : 1894 à 1900).

†**Thiry, JEAN**, Professeur extraordinaire, 7 janvier 1850; Professeur ordinaire, 27 décembre 1894; Professeur honoraire, 13 décembre 1855.

Né à Herpigny (canton de Houffalize), le 7 mars 1817, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en médecine 1841, chirurgien à l'hôpital Saint-Pierre depuis 1847, membre titulaire de l'Académie royale de médecine de Belgique depuis 1862, ancien président de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, président de Société anatomopathologique de Bruxelles et créateur de son musée actuel, chirurgien consultant de l'Institut ophtalmique du Brabant, membre correspondant d'un grand nombre d'Académies et de sociétés savantes étrangères, décédé le 25 décembre 1896.

COURS :

Clinique des maladies syphilitiques et cutanées à Saint-Pierre, depuis le 2^e semestre (1848-1892). — Pathologie chirurgicale, (2^e semestre 1849-1894), avec l'ophtalmologie, depuis 1856-1857.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Traité d'ophtalmologie, 1864, 1865, 1866, 1867.

Recherches nouvelles sur la nature et le traitement des affections blennorrhagiques. Traduit en italien.)

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'esprit scientifique et la liberté d'enseignement, discours prononcé à l'Université libre, en 1874.

COLLABORATIONS :

La Presse belge. — *Journal de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* — *Archives de la médecine belge.* — *Progrès médical.* — *Presse médicale.* — *Bulletin de l'Académie de médecine, etc.*

†**Tordeus, Éd.**, docteur-agrégé, 14 juin 1882.

Né à Bruxelles, le 6 juin 1846, docteur en médecine de l'Université de Bologne, le 25 juillet 1870, décédé le 23 juillet 1901.

THÈSE :

Essai sur le muguet des nouveau-nés. Bruxelles, 1882.

Tournay, GUSTAVE, agrégé.

Né à Chimay, le 11 novembre 1852, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en médecine, lauréat du concours de l'enseignement supérieur en 1878, chef de service à la Maternité, membre de la commission médicale provinciale de Bruxelles.

COURS :

Pathologie de la grossesse.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Du moyen de prévenir la déchirure médiane du périnée pendant l'accouchement. Imprimerie Van de Weghe. 1890.

Forceps mixte du docteur Tournay. Id., 1893.

Grossesse extra-utérine tubo-abdominale à terme. Laparotomie. Guérison. Id., 1894.

L'hystérectomie totale abdominale ou vaginale pour fibromyômes. Technique opératoire. Procédé mixte. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1897.

De la symphyséotomie. Bruxelles, Imprimerie Severyns. 1902.

THÈSE :

Du mécanisme de la délivrance et de l'intervention du praticien dans cette période de l'accouchement. Lamermin, 1887.

COLLABORATIONS :

Presse médicale belge. — *Annales de la société belge de gynécologie et d'obstétrique.* — *Congrès français de chirurgie*, 11^e section, Paris, 1897. — *Annales de la société médico-chirurgicale du Brabant.* Bruxelles, 1902.

—
 †**Van den Corput**, BERNARD-ÉDOUARD-HENRI-JOSEPH, Professeur extraordinaire, 28 juin 1873; Professeur ordinaire, 7 août 1880; démissionnaire, 21 novembre 1891.

Né à Bruxelles, le 20 avril 1821, décédé en 1908.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere).

Vandervelde, Paul, agrégé, 18 juin 1896; Professeur extraordinaire, 4 juillet 1909.

Né à Bruxelles, le 13 mars 1869, a fait ses études à l'Athénée royal et à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences naturelles (1888), docteur en médecine (1892), médecin des hôpitaux (1898), chargé de la clinique interne à l'hôpital Saint-Jean (1901), membre de la Société royale des sciences médicales de Bruxelles.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Contribution à l'anatomie du rein infectieux.

COLLABORATIONS :

Journal médical. — *Presse médicale de Paris.* — *Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles.* — *Année chirurgicale.* — *Bulletin de la Société anatomo-pathologique de Bruxelles.*

—
Van Engelen, ALPHONSE, agrégé-suppléant, 14 mars 1884; Professeur extraordinaire, 30 juin 1888; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897.

Né à Ixelles, le 9 mai 1861, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences.

COURS :

Chimie analytique (à la Faculté des sciences, à la Faculté des sciences appliquées et à la Faculté de médecine). — Chimie toxicologique (à la Faculté de médecine : pharmacie).

COLLABORATIONS :

Bulletin de la Société chimique de Belgique. — *Journal de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* — *Bulletin de l'Agriculture de Belgique.* — *Annales de la Société de médecine légale.* — *Rapport à la deuxième section du XI^e Congrès international d'hygiène et de démographie* (Bruxelles, 1905).

Van Engelen, JOSEPH, agrégé.

Né à Ixelles, le 12 février 1866, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles.

COURS LIBRE :

Appareils et bandages.

PRINCIPALE PUBLICATION :

Des suppurations pelviennes chez la femme. Thèse, 1900.

COLLABORATIONS :

La Clinique. — *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, etc.*

Verhoogen, JEAN-ANTOINE, agrégé.

Né à Molenbeek-St-Jean, le 18 mai 1864.

COURS LIBRE :

Clinique chirurgicale à l'hôpital Saint-Jean.

COURS A L'EXTENSION :

Transformations de la chirurgie moderne

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La circulation cérébrale (en collaboration avec le professeur De Boeck).

L'urétrite chronique (en collaboration avec le docteur Dekoersmaccker.

THÈSE D'AGRÉGATION, SYLLABUS DE COURS :

La repartition des alcaloïdes injectés dans le sang (1892). — Les transformations de la chirurgie moderne (1896).

COLLABORATIONS :

Journal de la Société des sciences. — *Journal médical de Bruxelles.* — *Annales de la Société belge de chirurgie.* — *La Policlinique.* — *Zentralblatt für Urologie.* — *Folia urologica.*

Verhoogen, RENÉ, agrégé.

Né à Molenbeek-St-Jean, le 15 juillet 1867, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles.

COURS LIBRES :

Clinique des maladies des vieillards hospice de l'Infirmier, 1904 à 1907 inclus. — Clinique médicale et clinique de propédeutique médicale (hôpital Saint-Pierre, 1908-1909).

COURS A L'EXTENSION :

Les grandes névroses.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Syllabus du cours sur les grandes névroses (extension).

Les troubles digestifs des hystériques (Thèse de doctorat spécial, 1896.)

COLLABORATIONS :

Journal de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — *Journal médical de Bruxelles.*

Villers, ÉMILE, agrégé.

Né à Huy, le 18 mai 1871, docteur en médecine, chef de service à l'hôpital Saint-Pierre.

COURS :

Diagnostic médical. — Éléments de prophédeutique.

THÈSE :

Le délire de la jalousie, 1899.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Anthropologie et science sociale (1900).

COLLABORATIONS :

Journal médical de Bruxelles (1897, 1900, 1901, 1902). — *Belgique coloniale* (1897). — *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique* (1896, 1900, 1901). — *Bulletin de la Société d'anthropologie* (1898, 1900, 1901, 1904). — *Bulletin de la Société d'anatomie pathologique* (1897, 1898). — *Bulletin de l'Association médicale des accidents du travail* (1905).

† **Warnots, LÉON, docteur agrégé, 29 juin 1886; Professeur extraordinaire, 10 octobre 1892.**

Né à Schaerbeek, le 28 janvier 1856, décédé le 25 août 1894.

COURS :

Médecine opératoire.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Du cathétérisme des uretères chez la femme.

(Voir l'article nécrologique qui lui a été consacré dans le *Rapport sur l'année académique 1893-1894*.)

† **Wehenkel, JEAN-MATHIAS, chargé de cours, 4 juillet 1874; Professeur extraordinaire, 3 juillet 1875; Professeur ordinaire, 2 juillet 1881.**

Né à Nagen (Grand-duché de Luxembourg), le 23 octobre 1849, décédé le 17 janvier 1890.

(Voir l'*Université de Bruxelles* de Léon Vanderkindere.)

Wybauw, RENÉ, agrégé.

Né à Schaerbeek, le 18 avril 1874, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, membre correspondant de la Société d'hydrologie de Paris, fellow de la Société royale de médecine de Londres.

COURS :

Hydrologie médicale. — Maladies de la circulation.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Contribution à la physiologie et à la pharmacologie du cœur. Thèse de doctorat spécial.

Hygiène de la première enfance. Syllabus.

De badplaats Spa, met eene korte beschrijving van de stad, enz. Amsterdam, Van Rossen.

Traité des Eaux de Spa.

COLLABORATIONS :

Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — *Archives für Pathol. und Pharmakologie*. — *Journal médical*. — *Annales*

d'hydrologie de Paris. — Archives générales de médecine, Paris. — Revue de thérapeutique, Paris. — Archives internationales de physiologie.

Zunz, EDGARD, agrégé, assistant au cours de thérapeutique.

Né à Charleroi, le 9 novembre 1874, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles. Après le diplôme de docteur en médecine : Heidelberg, Senckenbergianum de Francfort-sur-Mein, Strasbourg, Berne, Berlin, Paris, Amsterdam; docteur en médecine, chirurgie et accouchements (juillet 1897), prix de physiologie Gluge (1907).

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Microscopie et chimie cliniques.

COURS A L'EXTENSION :

Comment agissent les médicaments?

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Contribution à l'étude de la digestion peptique et gastrique des substances albuminoïdes.

Thèse de doctorat spécial. Bruxelles, 1902.

SYLLABUS DE COURS D'EXTENSION, 1904 :

Comment agissent les médicaments?

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Le musée d'hygiène de Berlin. — La réforme des études médicales en Allemagne. — L'association pour l'encouragement des recherches scientifiques en Belgique. — La digestion des substances albuminoïdes.

COLLABORATIONS :

Maly's Jahresbericht über die Fortschritte der Thierchemie oder der physiologischen und pathologischen Chemie. — Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie de Bruxelles. — Annales de la Société d'anatomie pathologique de Bruxelles. — Revue de technique médicale. — Journal médical. — Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Annales d'électro-biologie. — Zeitschrift für physiologische Chemie. — Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. — Hofmeister's Beiträge zur chemischen Physiologie und Pathologie. — Biochemisches Centralblatt. — Mémoires de l'Académie royale de médecine de Belgique. — Archives internationales de physiologie, etc., etc.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.

(ÉCOLE POLYTECHNIQUE).

† **Alvin, L.-C.-E.**, Professeur
ordinaire, 7 août 1880.

Né à Bruxelles, le 12 mars 1845, ingénieur honoraire des mines depuis 1868; en 1869, professeur à l'École industrielle de Charleroi; en 1869, ingénieur au corps des mines, décédé le 14 octobre 1887.

COURS :

Métallurgie.

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège. — Revue universelle des mines, de la métallurgie, etc.

(Voir l'Université de Bruxelles, par Léon Vanderkindere.)

Anspach, LUCIEN, chargé de cours, 11 décembre 1880; Professeur extraordinaire, 28 janvier 1882; Professeur ordinaire, 9 juillet 1887.

Né à Bruxelles, le 9 juillet 1857, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, candidat en philosophie, ingénieur, agrégé à la Faculté technique.

COURS :

Mécanique analytique, graphostatique, mécanique appliquée, stabilité des constructions, construction des machines.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Fondations par l'air comprimé. Thèse d'agrégation. Mayolez, 1880.

Étude sur les plaques chargées. Brognez et Van de Weghe, 1885.

Conférences sur les transmissions hydrauliques et électriques. Larcier, 1890.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

Déformations et ruptures. Considérations sur les expériences géologiques de M. Prinz. — La terre tourne-t-elle?

COLLABORATIONS :

Revue des mines. — *Annales de l'École polytechnique.* — *L'Industrie.* — *Revue des Sciences.* — *Bulletin des ingénieurs sortis de l'École polytechnique.* — *Revue de mécanique.*

Baes, LOUIS-CHARLES, chargé de cours, 17 février 1906; Professeur extraordinaire, 26 juin 1909.

Né à Bruxelles, le 5 décembre 1883, a fait ses études à l'Université de Bruxelles (École polytechnique), ingénieur civil des mines, membre de la Société belge d'Astronomie, membre de la Société de géologie, assistant des cours de mécanique appliquée en 1906, professeur à l'École de commerce.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Travaux pratiques de mécanique appliquée depuis 1906. Physique industrielle depuis 1906-1907. Stabilité des constructions depuis 1908-1909.

COURS A L'EXTENSION :

Aperçu historique sur la machine à vapeur, 1907.

COURS A L'ÉCOLE DE COMMERCE :

Pratique des plans et des machines depuis 1907-1908.

PUBLICATIONS :

Recueil de notes relatives aux travaux d'application effectués sur les Sciences du groupe mécanique (études de seconde année du grade de candidat ingénieur), 1908.

Recueil de notes relatives aux travaux d'application sur la résistance des matériaux et la stabilité des constructions, 1^{er} fascicule, 1909.

Précis général du cours de physique industrielle, 1909 (en cours de publication).

COLLABORATION :

Bulletin technique des ingénieurs de l'École polytechnique de Bruxelles.

Bergé, ALBERT-HENRI-JACQUES,
chargé de cours, 22 mai 1909.

Né à Bruxelles le 14 décembre 1864,
docteur en sciences naturelles, agrégé
à la Faculté des sciences.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Chimie industrielle; photochimie,
(cours libre).

COURS A L'EXTENSION :

Chimie industrielle.

PRINCIPAL OUVRAGE :

Stérilisation des eaux alimentaires,
Paris 1900.

THÈSE D'AGRÉGATION, SYLLABUS :

Les composés métalliques de l'am-
monium et des ammoniacs organi-
ques, Bruxelles 1893. — Syllabus des
cours donnés à l'extension de l'Univer-
sité de Bruxelles : Les grandes indus-
tries chimiques, 1896. — Résumé du
cours de chimie industrielle, 1907-1908.

COLLABORATIONS :

Bull. soc. chim. de France, Paris, 1897.
— *Bull. soc. chim. de Belgique*, 1894,
1896, 1897, 1906. — *Bull. soc. Ent. de Bel-
gique* 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887,
1889, 1892, 1893. — *Bull. soc. nat.*, Di-
nant, 1882, 1883, 1889. — *Ruta-Ind.*,
t. XXII. — *Deutsche Ch. Ges.*, 1892. —
Rap. expos. alcool., Paris 1892. — *Soc.
anthrop., de Belgique*, 1893. — *La Na-
ture*, Paris 1894. — *Journal des Débats*,
Paris, 1894. — *Il Selmi*, t. V. — *C. R.
Congrès de Chimie appliquée*, Bruxelles,
1894. — *C. R. Congrès de chimie appli-
quée*, Paris 1900. — *C. R. Congrès int.
d'hygiène*, Ostende, 1901. — *Bull. Cham-
bre de commerce française*, Bruxelles
1894, 1905, 1908. — *L'Industrie*, Bru-
xelles 1894. — *Annales politiques et lit-*

éraires, Paris 1895. — *Le Meunier*,
Paris 1895. — *Progrès agricole*, Amiens
1899. — *Dernière heure*, 1906. — *Organe
Ligue Brasseurs, N. France*. Lille 1896,
1897, 1898, 1899. — *Annales Soc. Ing.
Civ.*, France. Paris 1900. — *Bull. Ing.
sanitaires*, France-Paris 1900. — *Bull.
Ing. sortis Ecole polyt.* Bruxelles 1908.

Bergé, HENRI, Professeur
extraordinaire, le 7 juin 1873 ;
Professeur ordinaire, le 16
juin 1877 ; Professeur hono-
raire, le 9 juin 1906.

Né à Bruxelles, le 31 décembre 1835,
professeur de chimie appliquée et de
physique aux cours publics de la ville
de Bruxelles, recteur pour l'année
1877-1878.

COURS :

Chimie industrielle.

(Voir, pour la notice bibliographique
l'*Université libre*, par Léon Vander-
kindere).

Blancquaert, ISIDORE, Profes-
seur extraordinaire, 9 octobre
1874 ; Professeur honoraire,
7 août 1880.

Né à Roulers, le 15 août 1838, a fait
ses études à l'Université de Gand (Ecole
du génie civil), ingénieur honoraire des
Ponts et chaussées, lauréat du concours
universitaire en sciences physiques et
mathématiques.

COURS :

Mécanique appliquée et construction
de machines, 1874 à 1880.

PRINCIPALE PUBLICATION :

Du tirage des locomobiles, 1872 (mémoire inséré aux *Annales des Travaux publics*, tome XXX), paru en librairie à la librairie polytechnique Decq et Duhent.

COLLABORATIONS :

Annales des Travaux publics. — *Annales des ingénieurs sortis de l'École du génie civil de Gand*.

† **Buisset**, ALEXANDRE, chargé de cours, 30 juin 1864; Professeur extraordinaire; 6 juillet 1865; Professeur ordinaire, 9 novembre 1871.

Né à Macon (Hainaut), le 5 février 1832, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, docteur en sciences physiques et mathématiques (1862), professeur à la section normale moyenne des filles à Bruxelles (1880), décédé le 16 février 1895.

COURS :

Haute algèbre, géométrie analytique, géométrie supérieure analytique, statistique élémentaire, mécanique analytique, statistique analytique, dynamique du point, géométrie descriptive, algèbre, mécanique élémentaire.

(Voir la notice nécrologique que lui a consacrée, dans le *Rapport sur l'année académique 1894-1895*, M. le professeur Brand.)

† **Charbo**, J.-B., Professeur ordinaire, 7 août 1880.

Né à Namur, le 27 août 1843, docteur en sciences, ancien capitaine

commandant du génie, professeur civil à l'École militaire, décédé le 14 juillet 1901.

COURS :

Calcul différentiel, calcul intégral et éléments du calcul des variations, depuis 1879, analyse pure, depuis 1879, compléments d'analyse, depuis 1879.

(Voir la notice nécrologique que lui a consacrée, dans le *Rapport sur l'année académique 1900-1901*, M. le professeur Eugène Brand.)

Chargois, CHARLES-VICTOR, chargé de cours, 19 juillet 1900; Professeur extraordinaire, 13 juillet 1908.

Né à Bruxelles, le 21 septembre 1877, ancien officier du génie.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Géométrie descriptive pure et appliquée, compléments de mathématiques nécessaires à l'intelligence des sciences naturelles.

COURS A L'EXTENSION :

Leçons d'astronomie.

Dautzenberg, ANDRÉ, assistant au cours d'architecture.

Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 12 août 1880, a fait ses études à l'école spéciale d'architecture de Schaerbeek.

De Keyser, CHARLES, chargé de cours, 28 mars 1895; Professeur extraordinaire, 23 décembre 1897; Professeur ordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Molenbeek-Saint-Jean, le 4 janvier 1870, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, ingénieur des constructions civiles, professeur à l'École de commerce.

COURS :

Mécanique appliquée, construction des machines, hydraulique, technologie, introduction à la technique industrielle (École de commerce).

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Note sur les machines à grande vitesse.

La pratique des essais de gazogènes.

L'utilisation des gaz de hauts fourneaux et des fours à coke.

Le moteur à gaz Oechelhauser.

La chaudière Leroux.

Principes de l'établissement des turbines.

Exposé de la thermodynamique par la notion de l'entropie.

Théorie de l'écoulement des liquides par les orifices.

SYLLABUS :

Leçons sur la machine à vapeur (Extension universitaire). — Introduction à la technique industrielle (partie mécanique) (École de Commerce).

COLLABORATIONS :

Revue technique « L'Industrie ». — *Revue universelle des Mines.* — *Bulletin technique de l'Association des Ingénieurs de Bruxelles.* — *Comptes rendus du Congrès de mécanique de Liège.*

De Leener, GEORGES, Chargé de cours, 6 juin 1903, Professeur extraordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Bruxelles, le 3 janvier 1879, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, ingénieur civil des mines, docteur en sciences économiques, assistant à l'Institut de Sociologie Solvay, professeur à l'École de commerce.

COURS A L'UNIVERSITÉ :

Géographie industrielle et commerciale.

COURS A L'ÉCOLE DE COMMERCE :

Introduction à la technique industrielle (partie physique), technique industrielle (1^{re} et 2^e parties), théorie du commerce international, commerce international de la Belgique.

COURS A L'EXTENSION :

L'évolution industrielle et les trusts

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Les syndicats industriels en Belgique, 2^e édition, 1903.

Le charbon dans le nord de la Belgique en collaboration avec L. Wodon et E. Waxweiler, 1904.

Ce qui manque au commerce belge d'exportation, 1906.

Étude sur le marché charbonnier belge. Rapport présenté à la Commission d'enquête sur la durée du travail dans les mines, 1908.

L'organisation syndicale des chefs d'industrie. Étude sur les syndicats industriels en Belgique, deux volumes (sous presse).

L'évolution industrielle et les trusts. Syllabus du cours professé à l'Extension de l'Université libre, 1903.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

La loi anglaise du 6 août 1897 sur la réparation des suites dommageables des accidents du travail. — Le développement de l'alcoolisme en Angleterre. — Comment on fait des « Yankees ». — L'ouvrier américain.

COLLABORATIONS :

Mémoires de l'Académie royale de Belgique (nouvelle série). — *Revue économique internationale*. — *Société belge des ingénieurs et des industriels*. — *Bulletin technique de l'Association des ingénieurs sortis de l'École polytechnique*. — *De Economist* (La Haye). — *Revue d'économie politique*. — *Echo de l'Industrie* (Charleroi).

François, EUGÈNE, chargé de cours, 4 juillet 1908; Professeur extraordinaire, 26 juin 1909.

Né à Seraing-sur-Meuse le 25 mars 1870, a fait ses études à l'Université de Liège, ingénieur.

COURS :

Constructions du génie civil.

COLLABORATIONS :

Revue universelle des mines. — *Annales des Travaux publics de Belgique*.

Gerard, LÉON, ingénieur-agrégé à l'École polytechnique, 16 novembre 1881; Professeur à l'Institut universitaire de physiologie, 21 octobre 1892; démissionnaire, 10 décembre 1898.

Né à Bruxelles, le 8 novembre 1855.

COURS :

Physique médicale.

THÈSE D'AGRÉGATION :

Notice sur les calculs de stabilité des voûtes droites en maçonnerie.

Habets, PAUL, chargé de cours, 12 octobre 1893; Professeur extraordinaire, 24 décembre 1895; Professeur ordinaire, 15 mars 1902.

Né à Liège, le 22 mars 1865, a fait ses études à Liège, ingénieur honoraire des mines, 1888, et ingénieur civil des arts et manufactures, 1888, administrateur de la Revue universelle des mines.

COURS :

Exploitation des mines. — Géographie industrielle (1898-1904).

COLLABORATION :

Bulletin de la Société belge de géologie.

† **Hendrickx, ERNEST-JEAN HENRI**, Professeur extraordinaire, 7 juin 1873; Professeur ordinaire, 7 août 1880.

Né à Saint-Josse-ten-Noode le 11 avril 1844, a étudié l'architecture à Paris, sous la direction de Viollet le Duc, professeur à l'école normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode depuis 1864, professeur à l'école industrielle de Bruxelles depuis 1869, décédé le 30 août 1892.

Parmi les principales constructions élevées sous sa direction, il faut citer : l'École modèle, boulevard du Hainaut, inaugurée le 17 octobre 1875, dont

les dispositions ont servi de type à un grand nombre de bâtiments d'école. — Maison de secours pour les Hospices de Bruxelles, quai aux Barques et impasse du Plombier (rue Pachéco). — L'École de Pharmacie, rue des Finances. — La reconstruction partielle des bâtiments de l'Université, rue des Sols. Le tombeau d'Eugène Van Bommel, etc.

COURS :

Architecture et cours élémentaire de construction, depuis 1873-1874, histoire de l'architecture, depuis 1873-1874, travaux graphiques (génie civil et architecture), 1873-1874 à 1877-1878.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

Horta, VICTOR, chargé de cours, 21 octobre 1892 ; Professeur extraordinaire, 23 janvier 1897 ; Professeur ordinaire, 15 mars 1902.

Né à Gand, le 6 janvier 1861.

COURS :

Architecture.

Huberti, ALPHONSE, Professeur extraordinaire, 7 juin 1873 ; Professeur ordinaire, 7 août 1880.

Né à Bruxelles le 11 septembre 1841, ingénieur de l'école des mines de Liège.

COURS :

Exploitation des chemins de fer, (depuis 1873), topographie depuis 1879).

PRINCIPAUX OUVRAGES :

Traité d'exploitation des chemins de fer (en collaboration avec MM. Fla-

mache et Stévert). 4 vol. grand in-8°.

Cours de topographie (autographié).

COLLABORATIONS :

Revue universelle des mines et de la métal'urgie. — *Bulletin du Congrès des chemins de fer.* — *Revue industrielle.*

†Ithier, PAUL, chargé de cours, 31 décembre 1877 ; Professeur extraordinaire, 21 décembre 1882.

Né à Bruxelles le 5 janvier 1834, traducteur juré au tribunal de première instance (1865), expert-comptable, professeur de comptabilité et de droit commercial à l'école normale d'institutrices de la rue des Visitandines et à la section normale moyenne des filles de Bruxelles (de 1881 à 1884), décédé le 22 juin 1898.

COURS :

Comptabilité industrielle et commerciale, depuis 1877-1878.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Traduction de plusieurs ouvrages anglais et allemands.

Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, de Barth.

Histoire du règne de Philippe II, de Prescott (avec M. Renson).

Rêveries d'un célibataire, de Ik. Marvel.

Rêveries d'un homme marié, de G.-W. Curtis, etc.

Articles dans la *Revue trimestrielle*.

Collection de cahiers pour la tenue des livres, 4^e éd., 1884.

(Voir, dans le *Rapport sur l'année académique 1897-1898*, l'article nécrologique que lui a consacré M. le professeur Henri Bergé.)

Pierard, ÉMILE, chargé de cours, 1897; Professeur extraordinaire, 2 juin 1900; Professeur ordinaire, 13 juillet 1907.

Né à Gimnée (Namur) le 11 mars 1864, a fait ses études à l'Université de Liège, puis à l'Institut Montefiore, ingénieur honoraire des mines, ingénieur civil des mines, ingénieur des arts et manufactures, ingénieur civil électricien de l'Institut Montefiore.

COURS :

L'Électricité et ses applications industrielles.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La Téléphonie, tome I. Les lignes téléphoniques, 3^e édition. Ramlot, Bruxelles, Dunod, Paris.

Principes d'électrotechnie. Ramlot, Bruxelles, id.

Cours d'électricité et de magnétisme, tome I. Ramlot, Bruxelles, id.

Syllabus du cours de l'Extension universitaire, 2^e édition. Ramlot, Bruxelles.

COLLABORATIONS :

L'Électricien de Paris. — *Bulletin des ingénieurs sortis de l'Institut de Montefiore.* — *Bulletin de la Société belge des électriciens.*

Rimbaut, JULES, assistant au cours de constructions civiles.

Né à Tournai, le 28 janvier 1886, a fait ses études à l'Université de Gand, ingénieur des constructions civiles.

†**Rousseau, ERNEST**, Professeur extraordinaire, 4 juillet 1859; Professeur ordinaire, 30 juin 1864.

Né à Marche, le 31 mai 1831, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, lauréat du concours universitaire en 1852-1853, docteur en sciences physiques et mathématiques (1854), professeur à l'École militaire, décédé le 21 décembre 1908.

COURS :

Géométrie descriptive (1859-1860 à 1864-1865), physique mathématique (1859-1906), physique expérimentale (1861 - 1906), physique industrielle (1873-1874).

SYLLABUS :

Sommaire du cours de physique professé à l'École militaire et à l'Université de Bruxelles (Autographié).

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Rapport sur les constatations faites pour la réception des appareils d'éclairage électrique du théâtre de la Monnaie (en collaboration avec MM. Van Vloten et Vinçotte). Bruxelles, imprimerie de M^{me} V^e Baertsoen, 1889.

Quelques théorèmes de géométrie élémentaire. Gand, imprimerie de Meyer-Van Loo, 1893.

Téléthermomètre à air (août 1881).

Rapports des membres du jury et des délégués belges à l'Exposition internationale d'électricité de Paris, en 1881. Bruxelles, Hayez, 1883.

Procès-verbaux de la Conférence internationale pour la détermination des unités électriques, 1^{re} session, Paris, Imprimerie nationale, 1882.

Numéros des 15 juin 1883, 30 juin 1883, 30 novembre 1883 et 15 avril 1884.

Compte rendu des travaux du Comité international chargé des essais électriques à l'Exposition d'Anvers. Liège, Vaillant-Carmanne, 1887.

COLLABORATIONS :

Patria belgica. — *Bulletin du Musée de l'Industrie de Belgique.* — *Ingénieur Conseil.* — *Bulletin de la Société belge d'électriciens.*

(Voir l'*Université de Bruxelles* par M. Léon Vanderkindere.)

Van Drunen, JAMES, chargé de cours, 19 novembre 1887; Professeur extraordinaire, 28 décembre 1889; Professeur ordinaire, 10 juillet 1894.

Né au Havre, le 15 février 1855, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, ingénieur et agrégé, recteur pour les années académiques 1901-1902 et 1902-1903.

COURS :

Métallurgie, technologie des métaux, rédaction industrielle.

PUBLICATIONS PRINCIPALES :

Le problème des estuaires, 1884. Imp. Van der Auwera, Bruxelles.

Les voies ferrées complémentaires en Belgique, 1884. Imprimerie Générale, Bruxelles.

Exposé critique des travaux du Congrès international de navigation intérieure, à Vienne, 1886.

La constitution des aciers et la température de trempe, 1892. Imprimerie des Travaux publics, Bruxelles.

L'acier dans la construction, 1893. Ch. Rozez, éditeur, Bruxelles.

L'enseignement universitaire et le referendum sur l'enseignement de la mécanique, 1894. Imprimerie générale, Bruxelles.

L'industrie de l'aluminium, 1894. Lamertin, éditeur, Bruxelles.

La détermination des recettes et dépenses probables d'un chemin de fer projeté. Thèse présentée à l'Université de Bruxelles, 1885.

DISCOURS RECTORAUX :

La philosophie de l'industrie (1901).
— L'esprit mathématique (1902).

REVUE DE L'UNIVERSITÉ :

L'industrie de l'aluminium.

COLLABORATIONS :

Ingénieur-Conseil. — *Société nouvelle.*
— *Congrès international de navigation intérieure.* — *Mouvement économique.*
— *Annales et Bulletin de l'Association des ingénieurs sortis de l'École Polytechnique de Bruxelles.*

†**Witmeur, HENRI**, Professeur extraordinaire, 7 juin 1873; Professeur ordinaire, 16 juin 1877.

Né à Liège le 10 octobre 1843, décédé le 14 juillet 1895.

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

†**Zimmer, ALFRED**, Professeur extraordinaire, 7 juin 1873; Professeur ordinaire, 17 juin 1876.

Né à Jodoigne le 26 mars 1839, décédé le 9 juin 1888

(Voir l'*Université de Bruxelles*, par Léon Vanderkindere.)

ÉCOLE DE COMMERCE.

Apelman, HENRI, Professeur, 16 février 1907.

Né à Arlon, le 17 novembre 1862, agrégé de l'École normale supérieure des sciences commerciales annexée à l'Université de Gand.

COURS :

Introduction à la comptabilité appliquée. Comptabilité appliquée. Technique du grand commerce en marchandises. Technique des transactions commerciales et financières. Organisation des affaires.

Lecoite, ALBERT, chargé de cours, 13 juillet 1907.

Né à Namur en 1853, a fait ses études supérieures à l'École militaire et à l'École d'application.

COURS :

Organisation des transports.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

La pêche à vapeur en Angleterre et la pêche maritime à Ostende, 1884.

Etude sur le développement de la marine marchande en Belgique (publication de la Société belge des ingénieurs et des industriels), 1898-1900.

La soie artificielle (conférence), 1908.

Maingie, LOUIS-JOSEPH, chargé de cours, 6 juin 1903 ; Professeur, 16 février 1907.

Né à Roucourt, le 30 juin 1867, docteur en sciences physiques et mathématiques.

COURS :

Théorie des assurances et des emprunts. — Introduction aux mathématiques appliquées.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Articles d'études dans la *Revue de l'Université*.

Rapports dans les congrès d'actuares et les congrès des accidents du travail et des assurances sociales.

COLLABORATIONS :

Bulletin de l'Association des actuares belges. — *Bulletin de la prévoyance*.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Grégoire, HENRI, chargé de cours, 22 mai 1909.

Né à Huy, le 21 mars 1881, a fait ses études aux Universités de Liège, de Munich, de Berlin et de Paris; diplômé de l'Institut catholique de Paris (syriaque); docteur en philologie classique; ancien membre étranger de l'école française d'Athènes (1905-1908).

COURS :

Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication approfondie d'auteurs grecs (candidature et doctorat). Grec médiéval et grec moderne.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

1. La vie anonyme de S. Gerasime (*Byz. Zeitschrift*, 1904).
2. Saints jumeaux et Dieu cavaliers, étude hagiographique. Paris, PICARD, 1905.

3. S. Dametrianos, évêque de Chytri (*Byz. Zeitschrift*, 1907).

4. La vie de S. Abraamios (*Revue de l'Instruction publique*, 1906.)

5. Rapport sur un voyage dans le Pont et la Cappadoce (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1909, p. 1-170).

6. Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure, publié aux frais de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (sous presse).

COLLABORATIONS :

Recueil des inscriptions du Pont (sous presse). — *Revue de l'Instruction publique*. (Notes épigraphiques I-XV, 1908-1909.) — *Bulletin de correspondance hellénique*, *Byz. Zeitschrift*, *ἑυζαντες, παναθηνια*. — *Comptes-rendus* dans la *Revue de l'Instruction publique* depuis 1901.

Philippson, MARTIN.

A ajouter à la liste de ses publications et de ses collaborations :

Histoire du règne de Marie Stuart (Paris 1891-1893, 3 vol.).

Ein Ministerium unter Philipp II.

Der Kardinal Granvelle am spanischen Hofe. Berlin 1895.

Der grosse Kurfürst (Berlin, 1897-1903, 3 vol.).

Das Leber Kaiser Friedrichs III (3^e édition, Wiesbaden 1908).

COLLABORATIONS :

Revue historique.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Daimeries, ANTHYME, chef des travaux chimiques, 16 mars 1889-28 décembre 1905; chargé de cours, 28 novembre 1893; Professeur extraordinaire, 25 juillet 1895; Professeur ordinaire, 9 juin 1906; Professeur honoraire, 13 juillet 1907.

Né à Bruxelles, le 27 avril 1859.

COURS :

Cristallographie (1893-1903); minéralogie (1893-1907).

PUBLICATIONS :

Extraits du *Bulletin des séances de*

la Société royale malacologique de Belgique, de la Société géologique de Belgique, de la Société belge de géologie, de la Société anthropologique, etc., (1883 à 1909).

Excursion du Club Alpin dans les Hautes-Fagnes (Bruxelles. 1885).

Rapports sur les excursions de la Société royale malacologique de Belgique, en 1891 et 1894.

Demoulin, HECTOR, assistant au cours de chimie analytique.

Né à Purnode, le 1^{er} juin 1878, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences chimiques.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cocq, VALÈRE, agrégé, 18 juin 1896; chargé de cours, 25 mai 1909.

Né à Renaix, le 19 mai 1867, docteur spécial en sciences obstétricales.

COURS :

Cours d'accouchement (théorie et pratique).

THÈSE :

De la symphyséotomie dans les angusties pelviennes.

COLLABORATIONS :

Archives de tocologie et de gynécologie, de Paris. — *Journal médical*, de Bruxelles. — *Journal d'accouchements*, de Liège. — *La Clinique*. — *Bulletin de la Société belge de gynécologie*.

Coppez, JEAN-BAPTISTE, docteur agrégé, 28 juin 1870; Professeur extraordinaire, 2 août 1890; Professeur ordinaire, 3 juillet 1897; Professeur honoraire, 11 mars 1905.

Né à Rongy (Hainaut), le 21 février 1840.

COURS :

Ophthalmologie.

PUBLICATIONS :

De l'ophtalmie névro-paralytique. Thèse présentée à la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles, pour obtenir le grade de docteur-agrégé, 1870.

Du zona ophtalmique et des altérations oculaires qui en dépendent. Trois observations nouvelles. (*Ann. d'oculist.*, 1873.)

Zona ophtalmique. Considérations et observations nouvelles. (*Ibid.*, 1876.)

A propos de l'énucléation du globe de l'œil dans l'ophtalmie sympathique. (Congrès périodique international des sciences médicales. Genève, 1877.)

Des relations existant entre certaines affections de l'oreille et de l'œil. (*Ibid.*)

Compte rendu des maladies traitées et des opérations faites pendant les années 1874-1875, 1876, 1877, 1878 (1879).

Maladies de la conjonctive, 1880.

Néuralgie datant de vingt ans, guérie par l'élongation du nerf sous-orbitaire. (*Ann. d'oculist.*, 1882.)

Emploi du jéquirity en ophtalmologie et en particulier dans l'ophtalmie granuleuse. (*Bull. de la Soc. française d'ophtalmologie*, 1884.)

Encore le jéquirity (1885).

Opération de la cataracte molle par aspiration (1885).

Un cas d'ophtalmie diptéritique chez un enfant de dix-sept jours (1887).

Du gliome ou cancer de la rétine. (*La Clinique*, 1887.)

Des progrès récents réalisés dans l'opération de la cataracte. (*Ibid.*, 1887.)

Statistique des décollements rétiens opérés. Valeur des procédés. (*Bull. de la Soc. franç. d'ophtalm.*, 1887.)

Compte rendu de la clinique ophtalmologique pendant l'année 1887, accompagné de quelques réflexions sur l'importance des études ophtalmologiques et sur l'état de l'enseignement de cette branche des sciences médicales à l'Université de Bruxelles. (*La Clinique*, 1888.)

Compte rendu annuel pour 1888. (*Ibid.*, 1889.)

Compte rendu annuel pour 1889. (*Ibid.*, 1890.)

De l'intervention chirurgicale dans les blessures de l'œil avec pénétration de corps étrangers. (*Bull. de la Soc. franç. d'ophtalmol.*, 1890.)

Compte rendu des années 1890-1891, 1893. (*La Clinique*, 1893.)

Corps étrangers dans un œil depuis quinze ans. Papillite de l'autre œil. (*Bull. de la Soc. franç. d'ophtalmol.*, 1893.)

Programme du cours d'ophtalmologie. (*Journal médical de Bruxelles*, 1896.)

De la valeur de l'iridectomie dans le glaucome. (*Bulletin de la Société française d'ophtalmologie*, 1901.)

Dallemagne, JULES, docteur agrégé, 30 juin 1891; suppléant, 27 juillet 1892; Professeur extraordinaire, 29 décembre 1894; Professeur honoraire, 13 juin 1908.

Né à Huy, le 18 avril 1858.

COURS :

Médecine légale.

PUBLICATIONS :

Études sur les caractères craniologiques d'une série d'assassins. (En collaboration avec M. Paul Heger).

Principes de sociologie.

Du foie des tuberculeux.

Étiologie fonctionnelle du crime.

Des microbes du tube digestif des cadavres.

Des cirrhoses hypertrophiques.

De la transformation des microbes.

Du cancer primitif du foie.

Trois cas d'acromégalie avec autopsie.

Du cancer primitif de la vésicule biliaire.

Des caractères différentiels des plaies par arme à feu sur le vivant et le cadavre.

La peine corporelle et ses bases physiologiques.

Anarchie et responsabilité.

Dégénérés et déséquilibrés, 1894.

Dégénérescence et criminalité.

Sociologie et biologie.

Les stigmates anatomiques de la criminalité.

Les stigmates physiologiques de la criminalité.

Les nouvelles théories de la criminalité.

Dégénérescence individuelle et collective.

Physiologie de la volonté.

Pathologie de la volonté.

La volonté dans ses rapports avec la responsabilité pénale.

COLLABORATIONS :

La Presse médicale. — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles.* — *La Clinique*, de Bruxelles. — *Annales de la Société de médecine légale*, de Bruxelles. — *Archives d'anthropologie*, de Lyon. — *Archives d'anatomie pathologique*, de Paris. — *Bulletin de la Société de médecine mentale*, de Bruxelles. — *Revue de sociologie*, de Paris. — *La Scicolosa positiva*, d'Italie. — *Journal de la Société des sciences médicales et naturelles*, de Bruxelles. — *Journal de médecine.* — *Encyclopédie des aides-mémoire.*

Delcourt, ALBERT, agrégé, 18 juillet 1908.

Né à Bruxelles, le 22 février 1868, docteur spécial de l'Université libre.

COURS LIBRE :

Hygiène de la première et de la seconde enfance.

THÈSE :

Le rachitisme, sa pathogénie, 1898.

PUBLICATIONS :

La cure de Kreuznach et ses indications dans la pathologie infantile.

Le rachitisme tardif.

Le traitement chirurgical du lupus (Prix Justin).

Madère et son climat.

Les hôpitaux d'enfants à l'étranger.

Le rhumatisme articulaire chronique chez l'enfant.

Tubage et trachéotomie.

Osteomalacie chez l'enfant.

Morve et farcin chez l'enfant.

Le scorbut infantile.

La grippe à forme ganglionnaire chez l'enfant.

Les intoxications alimentaires chez l'enfant.

COLLABORATIONS :

Le Journal médical. — *La Pathologie infantile.* — *La Revue mensuelle des maladies de l'enfance* (Paris). — *Les Archives de médecine infantile* (Paris). — *Traité des maladies de l'enfance* publié sous la direction de MM. Comby et Groucher (Paris). — *La Pratique infantile*, traité publié sous la direction du docteur Cruchet (Bordeaux). — *Zentralblatt für Chirurgische und mechanische Orthopädie.*

Pechère, VICTOR, agrégé,
14 février 1903.

Né à Malines, le 15 avril 1867, docteur spécial en sciences médicales de l'Université libre de Bruxelles.

THÈSE :

Le séro-diagnostic de la fièvre typhoïde.

Willems, ÉDOUARD, prosecteur,
2 juin 1900; assistant aux
cours d'anatomie, 27 jan-
vier 1906.

Né à Bruxelles, le 30 avril 1869.

PUBLICATION :

Maladie du sommeil chez le blanc.
Mémoire présenté à la Société des sciences.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.

Autrique, EUGÈNE, chef des tra-
vaux topographiques, 16 mars
1889.

Né à Bruxelles, le 9 décembre 1830.

Foettinger, CHARLES, assistant
du cours de géométrie descrip-
tive pure et appliquée, 10 no-
vembre 1906.

Né à Bruxelles, le 24 juin 1882, a fait ses études à l'Université de Bruxelles, ingénieur des constructions civiles.

Tassel, ÉMILE, chargé de cours,
13 octobre 1888; Professeur
extraordinaire, 28 décembre

1889; Professeur ordinaire,
9 décembre 1899; Professeur
honoraire, 9 juin 1906.

Né à Ledeborg-lez-Gand, le 1^{er} avril 1862, agrégé spécial.

COURS :

Géométrie descriptive.

Thilly, HECTOR, assistant aux
cours de constructions des
machines et d'hydraulique,
22 mai 1909.

Né à Malines, le 13 septembre 1876, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, ingénieur des constructions civiles,

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES.

Robert, MAURICE, chargé de cours, 26 juin 1909.

Né à Stamburges, le 19 février 1880.

COURS :

Géographie et anthropogéographie du Congo belge.

PUBLICATIONS :

Études sur l'évolution des cours d'eau du Boulonnais. (*Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. IX, 6^e série, 1906.)

Études sur l'hydrologie des morts-terrains du Bassin de la Haine. Note préliminaire. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVI, *Bulletin* 1909.)

A propos de la circulation des eaux dans la zone d'altération des grès de Grandglise. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVI, *Bulletin*, 1909.)

Sur quelques points de la circulation des eaux dans les couches aquifères. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVI, *Bulletin* 1909.)

Sur la Meule d'Harchies. *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVI, *Bulletin* 1909.

Études sur l'hydrologie des morts-terrains du Bassin de la Haine. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVI, *Mémoires*, 1909.)

Les eaux alimentaires dans le Bassin de la Haine. (*La Technique sanitaire*, 1909.)

Études sur l'hydrologie des morts-terrains du Bassin de la Haine. (*Publications de l'Association des ingénieurs de l'École des mines de Mons*, t. III, 2^e fascicule, 1909.)

Les eaux souterraines, les rivières et les fleurs. (*Syllabus de l'extension de l'Université libre de Bruxelles*, 1909.)

ÉCOLE DE COMMERCE.

François, LÉON, assistant pour les exercices sur les méthodes de calcul appliquées aux affaires.

Né à Hanret, le 27 septembre 1879, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, docteur en sciences physiques et mathématiques.

Giron, ANDRÉ, assistant pour les travaux personnels d'économie financière et de statistique économique.

Né à Gand, le 24 mai 1879, a fait ses études à l'Université libre de Bruxelles, ingénieur commercial.

II

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

A. — ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

Joseph Van Schoor (prend sa retraite en 1890). — M. Charles Graux (prend sa retraite en 1906 ; actuellement administrateur-inspecteur honoraire).

Depuis le vote des statuts organiques du 7 décembre 1907, l'administrateur-inspecteur a été remplacé par le président du Conseil.

M. W. Rommelaere, nommé président du Conseil d'administration, le 14 décembre 1907.

B. — MEMBRES PERMANENTS.

En 1884, MM. Joseph Van Schoor ;
Henri Doucet ;
Alphonse Rivier ;
Guillaume Tiberghien ;
François Tielemans.

Au cours des années suivantes sont décédés ou se sont retirés :

MM. François Tielemans († 1887).
Alphonse Rivier († 1891).
Henri Doucet († 1894).
Joseph Van Schoor († 1895).
Guillaume Tiberghien († 1901).

Ces membres ont été remplacés par

MM. Louis De Roubaix (1884) (démissionne en 1893 († 1897).
Charles Graux (1884).
Jean Stas (1891) († 1891).
Polydore De Paep (1891) († 1907).
Ernest Solvay (1891).
Jean-Baptiste Depaire (1894-1900).
Albert Behaeghel (1895-1906).
Willem Rommelaere (1895).
Charles Buls (1899).
Charles Mestdach de ter Kiele (1900-1906)
Emile Harzé (1903) († 1907).
Omer Lepreux (1906).
Raoul Warocqué (1906).
Jules Lameere (1907).
Paul Hymans (1907).

C. — RECTEURS ET ANCIENS RECTEURS.

Voir plus loin, *Annexe IV*.

D. — PRÉSIDENTS DES FACULTÉS.

Voir plus loin, *Annexe V*.

E. — DÉLÉGUÉS DES FACULTÉS

(jusqu'en 1904, désignés par l'assemblée générale des professeurs ;
depuis cette date, élus par les Facultés qu'ils représentent).

	PHILOSOPHIE ET LETTRES	DROIT.	SCIENCES.	MÉDECINE.	SCIENCES APPLIQUÉES.
	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
1884-1885	Alphonse Willems.	Alfred Vauthier.	J.-B. Charbo.	Louis De Roubaix.	Ernest Hendrickx.
1885-1886	Léon Vanderkindere.	Id.	Id.	Edmond Vanden Corput.	Id.
1886-1887	Id.	Adolphe Prins.	Emile Yseux.	Id.	L. Alvin.
1887-1888	Johann Vollgraft.	Id.	Id.	Paul Heger.	Id.
1888-1889	Id.	Alfred Giron.	Prosper De Wilde.	Id.	Henri Witmeur.
1889-1890	Hermann Pergameni.	Id.	Id.	Léon Stiénon.	J.-B. Charbo.
1890-1891	Id.	Modeste Cornil.	Hector Denis.	Id.	Id.
1891-1892	Désiré De Moor.	Alfred Vauthier.	Id.	Achille Herlant.	Henri Bergé.
1892-1893	Id.	Alphonse Rivier.	Arthur Joly.	Id.	Id.
1893-1894	Eugène Monseur.	Id.	Id.	Sacré.	Lucien Anspach.
1894-1895	Alphonse Willems.	Maurice Vauthier.	Emile Yseux.	Id.	Henri Bergé.
1895-1896	Léon Leclère.	Id.	Id.	Édouard De Smet.	Id.
1896-1897	Id.	Eugène Van der Rest.	Prosper De Wilde.	Id.	Lucien Anspach.
1897-1898	Id.	Id.	Id.	Paul Heger.	Id.
1898-1899	Hermann Pergameni.	Adolphe Prins.	Léo Errera.	Paul Heger et Victor Jacques.	Paul Habets.
1899-1900	Léon Vanderkindere.	Id.	Id.	Édouard Kufferath.	Id.
1900-1901	Id.	Ernest Nys.	Charles-Joseph-Pol. Francotte.	Id.	Lucien Anspach.
1901-1902	Emile Boisacq.	Id.	Id.	Alphonse Van Engelen.	Id.
1902-1903	Id.	Georges Cornil.	Eugène Brand.	Id.	Paul Habets.
1903-1904	Georges Dwelshauwers.	Id.	Id.	Victor Jacques.	Id.
1904-1905	Id.	Edmond Thomas.	Auguste Lameere.	Id.	Emile Tassel.
1905-1906	Léon Vanderkindere.	Id.	Id.	Jules Thiriard.	Id.
1906-1907	Id.	Paul Errera.	Arthur Joly.	Id.	Emile Piérard.
1907-1908	Léon Leclère.	Id.	Jean Massart.	Sylvain-Émile Spehl.	Id.
1908-1909	Id.	Eugène Hanssens.	Id.	Id.	Id.

F. — BOURGMESTRE DE LA VILLE DE BRUXELLES.

M. Charles Buls (président du Conseil d'administration jusqu'en 1899; devient membre permanent la même année).

M. Emile De Mot (depuis 1899).

G. — ÉCHEVIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE BRUXELLES.

MM. André (E.) (depuis 1894).

Lepage Léon (1896-1909).

H. — DÉLÉGUÉ DE L'UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS.

1884-1885.	MM. Paul Janson.	1897-1898.	MM. Édouard Kufferath.
1885-1886.	Id.	1898-1899.	Paul Hymans.
1886-1887.	Id.	1899-1900.	Id.
1887-1888.	Id.	1900-1901.	Emile Jacquemain.
1888-1889.	Jules Thiriar.	1901-1902.	Id.
1889-1890.	Id.	1902-1903.	Victor Jacques.
1890-1891.	Houzeau de Le Haie.	1903-1904.	Id.
1891-1892.	Jean Crocq.	1904-1905.	Raoul Warocqué.
1892-1893.	Id.	1905-1906.	N...
1893-1894.	Léo Warnots.	1906-1907.	Victor Cheval.
1894-1895.	Léon Lepage.	1907-1908.	Id.
1895-1896.	Id.	1908-1909.	Id.
1896-1897.	Édouard Kufferath.		

I. — DÉLÉGUÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES.

1884-1885.	MM. Gustave Washer.	1897-1898.	MM. Victor Vleminckx.
1885-1886.	Id.	1898-1899.	Id.
1886-1887.	Id.	1899-1900.	Id.
1887-1888.	Id.	1900-1901.	Id.
1888-1889.	Id.	1901-1902.	Id.
1889-1890.	Id.	1902-1903.	Id.
1890-1891.	Id.	1903-1904.	Id.
1891-1892.	Id.	1904-1905.	Id.
1892-1893.	Id.	1905-1906.	Id.
1893-1894.	Id.	1906-1907.	Albert Behaeghel.
1894-1895.	Id.	1907-1908.	Id.
1895-1896.	Victor Vleminckx.	1908-1909.	Id.
1896-1897.	Id.		

J. — REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU BRABANT (jusqu'en 1896)

1884-1885.	MM. D. Mercier.	1890-1891.	M. A. Martha.
1885-1886.	A. Martha.	1891-1892.	Id.
1886-1887.	Id.	1892-1893.	Id.
1887-1888.	Id.	1893-1894.	Id.
1888-1889.	Id.	1894-1895.	Id.
1889-1890.	Id.	1895-1896.	N...

III**SECRETARIAT.****A. — SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.**

1884 à 1896. M. Louis Denis.
(depuis 1896). M. Alfred Lavachery.

B. — CHEF DE BUREAU.

1884 à 1899. M. François Grenier.
(depuis 1899). M. Albert Marlier.

IV

BIBLIOTHÉCAIRE.

1884 à 1901. M. Alphonse Cels.
(depuis 1901). M. Charles Sury.

V

RECTEURS.

1884-1885.	MM. Ernest Rousseau.	1897-1898.	MM. Goblet d'Alviella.
1885-1886.	Id.	1898-1899.	Paul Heger.
1886-1887.	J.-B. Depaire.	1899-1900.	Id.
1887-1888.	Id.	1900-1901.	Adolphe Prins.
1888-1889.	Eugène Vander Rest.	1901-1902.	James Van Drunen.
1889-1890.	Id.	1902-1903.	Id.
1890-1891.	Martin Philippon.	1903-1904.	Maurice Vauthier.
1891-1892.	Léon Vanderkindere.	1904-1905.	Id.
1892-1893.	Hector Denis.	1905-1906.	Edouard Kufferath.
1893-1894.	Id.	1906-1907.	Auguste Lameere.
1894-1895.	W. Rommelaere.	1907-1908.	Id.
1895-1896.	Id.	1908-1909.	Paul Errera.
1896-1897.	Goblet d'Alviella.		

VI

PRÉSIDENTS

	PHILOSOPHIE ET LETTRES.
1884-1885	Philippson.
1885-1886	Id.
1886-1887	Alphonse Willems.
1887-1888	Id.
1888-1889	E. James.
1889-1890	Johann Vollgraff.
1890-1891	Id.
1891-1892	Alphonse Willems.
1892-1893	Hermann Pergameni.
1893-1894	Id.
1894-1895	Henri Lonchay.
1895-1896	Id.
1896-1897	Désiré De Moor.
1897-1898	Id.
1898-1899	Léon Vanderkindere.
1899-1900	Léon Leclère.
1900-1901	Id.
1901-1902	Alphonse Willems.
1902-1903	Eugène Monseur.
1903-1904	Id.
1904-1905	Emile Boisacq.
1905-1906	Id.
1906-1907	Georges Dwelshauvers.
1907-1908	Id.
1908-1909	Id.

	DROIT.
	Adolphe Prins.
	Modeste Cornil.
	Alfred Giron
	Alfred Vauthier.
	Alphonse Rivier.
	Edmond Baudour.
	Xavier Olin.
	Alfred Giron.
	Charles Duvivier.
	Alfred Giron.
	Eugène Vander Rest.
	Adolphe Prins.
	Alphonse Rivier.
	Id.
	Ernest Nys.
	Id.
	Maurice Vauthier.
	Id.
	Edmond Thomas.
	Id.
	Georges Cornil.
	Id.
	Albert Behaeghel.
	Id.
	Id.

ÉCOLE DES SCIENCES

Président :

ÉCOLE DE

Directeur : M. Émile

DES FACULTÉS.

	SCIENCES.
	J.-B. Charbo.
	Émile Yseux.
	Id
	Prosper De Wilde.
	Id.
	Hector Denis.
	Id.
	Ernest Rousseau.
	Id.
	Léo Errera.
	Id.
	Prosper De Wilde.
	Arthur Joly.
	Id.
	Émile Yseux.
	Id.
	Eugène Brand
	Id.
	Charles-Joseph-Pol. Francotte.
	Id.
	Albert Reychler.
	Id
	Auguste Lameere.
	Paul Stroobant.
	Id.

POLITIQUES ET SOCIALES :

Le Recteur.

COMMERCE.

Waxweiler (depuis 1905).

	MÉDECINE.
	Tirifahy.
	Van den Corput.
	Id.
	A. Pigeolet.
	Id.
	Paul Heger.
	Id.
	Édouard De Smet.
	Id.
	Léon Stiénon.
	Id.
	Achille Herlant.
	Id.
	Édouard Kufferath.
	Id.
	Alphonse Van Engelen.
	Id.
	Victor Jacques.
	Id.
	Jules Thiriart.
	Id.
	Sylvain-Émile Spehl.
	Id.
	Jean Demoor.
	Id.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

	Hendrickx.
	L. Alvin.
	Id.
	Henri Witmeur.
	Id.
	J -B. Charbo.
	Id.
	A. Buisset.
	Id.
	Alphonse Huberti.
	Id.
	Ernest Rousseau.
	Id.
	James Van Drunen.
	Id.
	Ernest Rousseau.
	Id.
	Alphonse Huberti.
	Id.
	Henri Bergé.
	Id.
	Wilhelm Prinz.
	Id.
	Lucien Anspach.
	Charles De Keyser.

VII

PROFESSEURS CLASSÉS PAR RANG D'ANCIENNETÉ.

MM. De Roubaix, Louis, 26 juillet 1841-9 août 1894.	† 22 mai 1897.
Tiberghien, Guillaume, 7 octobre 1848-19 juin 1897.	† 28 novembre 1901.
Thiry, Jean-Hubert, 7 janvier 1850-13 décembre 1894.	† 25 décembre 1896.
Pigeolet, Arsène, 14 janvier 1850-25 juin 1885.	† 19 mai 1902.
Crocq, Jean, 27 décembre 1855.	† 18 septembre 1898.
Giron, Alfred, 12 juillet 1858-14 mars 1903.	
Rousseau, Ernest, 4 juillet 1859-9 juin 1906.	† 21 décembre 1908.
James, Edouard, 8 juillet 1861.	† 30 juillet 1888.
Depaire, Jean-Baptiste, 8 février 1864-20 octobre 1900.	
Buisset, Alexandre, 6 juillet 1865.	† 16 février 1895.
Guillery, Hippolyte, 2 juillet 1866-9 août 1894.	
Rivier, Alphonse, 15 juin 1867.	† 21 juillet 1898.
Cornil, Modeste, 10 juillet 1869.	† 10 août 1898.
Olin, Xavier, 10 juillet 1869.	† 30 janvier 1899.
Sacré, Joseph, 10 juillet 1869-1 ^{er} décembre 1904.	
Rommelaere, Willem, 9 juillet 1870-13 juin 1908.	
Tirifahy, Sébastien, 12 juin 1871-21 juillet 1893.	† 1 ^{er} septembre 1893.
De Wilde, Prosper, 9 novembre 1871-1 ^{er} décembre 1904.	
Bommer, Jean, 27 février 1872.	† 19 février 1895.
Vanderkindere, Léon, 11 janvier 1873.	† 9 novembre 1906.
Joly, Arthur, 1 ^{er} avril 1873-5 octobre 1907.	
Alvin, L., 7 juin 1873.	† 14 octobre 1887.
Bergé, Henri, 7 juin 1873-9 juin 1906.	
Hendrickx, Ernest, 7 juin 1873.	† 30 août 1892.
Huberti, Alphonse, 7 juin 1873.	
Witmeur, Henri, 7 juin 1873.	† 14 juillet 1895.

- MM. Zimmer, Alfred, 7 juin 1873. † 9 juin 1888.
- Vanden Corput, Edouard, 28 juin 1873-21 nov. 1891. † 1908.
- Heger, Paul, 30 décembre 1873-6 juillet 1907.
- Duvivier, Charles, 16 janvier 1875-5 octobre 1907. † 13 juillet 1909.
- Wehenkel, Jean, 3 juillet 1875-28 décembre 1889. † 17 janvier 1890.
- De Smeth, Joseph, 30 décembre 1875-14 octobre 1899. † 29 mai 1903.
- Hauben, Charles-Théodore, 27 juin 1876-1^{er} déc. 1904.
- Van der Rest, Eugène, 31 décembre 1877.
- Yseux, Émile, 31 décembre 1877-30 septembre 1909.
- Herlant, Achille, 2 juillet 1878.
- Philippson, Martin, 5 novembre 1878-1891.
- Charbo, Jean-Baptiste, 4 janvier 1879. † 14 juillet 1901.
- Denis, Hector, 24 juin 1879.
- Prins, Adolphe, 24 juin 1879.
- Goemans, Léon, 7 août 1880. † 21 mars 1897.
- Stiénon, Léon, 7 août 1880.
- Willems, Alphonse, 30 octobre 1880-30 septembre 1909.
- Pergameni, Hermann, 2 juillet 1881.
- Anspach, Lucien, 28 janvier 1882.
- De Smet, Édouard, 17 juin 1882.
- Vauthier, Alfred, 7 août 1882-30 septembre 1909.
- Ithier, Paul, 21 décembre 1882. † 22 juin 1898.
- Vollgraff, Johann, 4 août 1883-12 juillet 1902.
- Baudour, Edmond, 20 juin 1885. † 6 octobre 1907.
- Errera, Léo, 20 juin 1885. † 1^{er} août 1905.
- Nys, Ernest, 20 juin 1885.
- Kufferath, Édouard, 25 juin 1885. † 11 avril 1909.
- Van Engelen, Alphonse, 30 juin 1888.
- Jacques, Victor, 28 décembre 1889.
- Tassel, Emile, 28 décembre 1889-9 juin 1906.
- Van Drunen, James, 28 décembre 1889.
- Coppez, Jean-Baptiste, 2 août 1890-11 mars 1905.
- Monseur, Eugène, 2 août 1890.
- Francotte, Charles-Joseph-Polydore, 27 décembre 1890.

- MM. Lonchay, Henri, 27 décembre 1890.
 Spehl, Sylvain-Émile, 27 décembre 1890.
 Thiriar, Jules, 18 avril 1891.
 Carpentier, Eugène, 16 juillet 1891.
 Destrée, Edmond, 26 novembre 1891. † 25 décembre 1901.
 De Moor, Désiré, 27 décembre 1891.
 Vauthier, Maurice, 18 juillet 1892.
 Warnots, Léo, 10 octobre 1892. † 25 août 1894.
 Brand, Eugène, 21 juillet 1893.
 Goblet d'Alviella, Eugène, 21 juillet 1893.
 Lameere, Auguste, 21 juillet 1893.
 Leclère, Léon, 21 juillet 1893.
 Reyckler, Albert, 10 juillet 1894-7 avril 1906.
 Behaeghel, Albert, 22 novembre 1894.
 Dallemagne, Jules, 29 décembre 1894-13 juin 1908.
 Cornil, Georges, 27 juin 1895.
 Daimerics, Anthyme, 25 juillet 1895-6 juillet 1907.
 Prinz, Wilhelm, 25 juillet 1895.
 Habets, Paul, 24 décembre 1895.
 Laurent, Octave, 25 juillet 1896.
 Thomas, Edmond, 29 octobre 1896.
 Horta, Victor, 23 janvier 1897.
 Boisacq, Émile, 3 juillet 1897.
 Bommer, Charles, 3 juillet 1897.
 Massart, Jean, 3 juillet 1897.
 Mineur, Adolphe, 3 juillet 1897.
 De Keyser, Charles, 23 décembre 1897.
 Errera, Paul, 7 juillet 1898.
 Hanssens, Eugène, 17 juin 1899.
 Berthelot, René, 15 juillet 1899-6 juillet 1907
 Dwelshauvers, Georges, 15 juillet 1899
 Stroobant, Paul, 15 juillet 1899.
 Pierard, Émile, 2 juin 1900.
 De Hoon, Henri, 28 juillet 1900.

- MM. Cattier, Félicien, 28 juillet 1900.
Hymans, Paul, 28 juillet 1900.
Waxweiler, Émile, 28 juillet 1900.
Wodon, Louis, 28 juillet 1900.
Demoor, Jean, 14 décembre 1901.
Ansiaux, Maurice, 8 février 1902.
Van Halteren, Edouard, 8 février 1902.
Rolin, Henri, 12 juillet 1902.
De Boeck, Jean, 5 décembre 1903.
Houzé, Émile, 1^{er} décembre 1904.
Desmarez, Guillaume, 21 janvier 1905.
Vermeylen, Auguste, 21 janvier 1905.
De Reul, Paul, 11 mars 1905.
Brachet, Albert, 13 janvier 1906.
Gallemaerts, Emile, 13 janvier 1906.
Kugener, Marc-Antoine, 9 juin 1906.
Servais, Jean, 19 juillet 1906.
Apelman, Henri, 16 février 1907.
Maingie, Louis, 16 février 1907.
De Leener, Georges, 13 juillet 1907.
Huisman, Michel, 13 juillet 1907.
Chavanne, Georges, 7 décembre 1907.
Chargois, Charles, 18 juillet 1908.
Wuyts, Henri, 18 juillet 1908.
Verschaffelt, Jules, 27 mars 1909.
Baes, Louis, 26 juin 1909.
Bordet, Jules, 26 juin 1909.
Dollo, Louis, 26 juin 1909.
Dupréel, Eugène, 26 juin 1909.
François, Eugène, 26 juin 1909.
Mathy, Ernest, 26 juin 1909.
Depage, Antoine, 24 juillet 1909.
Speyer, Herbert, 24 juillet 1909.
Vander Velde, Paul, 24 juillet 1909.
-

VIII

CHARGÉS DE COURS.

- MM. Bergé, Albert, 22 mai 1909.
Bigwood, Georges, 19 juillet 1906.
Cocq, Valère, 25 mai 1909.
Herlant, Léon, 7 décembre 1907.
Joris, Hermann, 4 juillet 1908.
Lecoïnte, Albert, 13 juillet 1907.
Philippon, Maurice, 12 juin 1909.
Querton, Louis, 9 juin 1906.
Slosse, Auguste, 18 juillet 1908.
Smets, Georges, 13 juillet 1907.
Vander Eycken, Paul, 27 février 1909.
-

IX

PROSECTEURS.

- MM. Wilmart, Alexandre, 1871-1892.
Wilmart, Lucien, 1876-1904.
Warnots, Léo, 1882-1892.
Rouffart, Edmond, 1883-1895.
Gevaert, Gustave, 1892-1896.
Brunin, Auguste, 1896-1899.
Houssa, Paul, 1896-1901.
Willems, Édouard, 1900-1907.
Lagache, Gaston, 1901-1903.
-

X

LISTE DES AGRÉGÉS.

- MM. Mourlon, Michel, sciences, 19 juin 1867.
- Delstanche, Charles, médecine, 26 juin 1872. † 27 janvier 1900.
- Capart, Alphonse, médecine, 28 juin 1877.
- Gérard, Léon, école polytechnique, 16 novembre 1881.
- Tordeur, Édouard, médecine, 14 juin 1882. † 23 juillet 1901.
- Renson, Georges, médecine, 25 juin 1883. † 13 septembre 1886.
- Marique, Joseph, médecine, 20 juin 1886.
- Warnots, Léo, médecine, 29 juin 1886. † 25 août 1894.
- Tournay, Gustave, médecine, 7 février 1888.
- Pelseneer, Paul, sciences, 12 décembre 1888.
- Gevaert, Gustave, médecine, 21 février 1889. † 12 avril 1903.
- Gallet, Charles, médecine, 22 février 1889. † 2 octobre 1903
- Jacobs, Charles, médecine, 20 juin 1889.
- Dubois-Havenith, Émile, médecine, 15 janvier 1891.
- Rouffart, Edmond, médecine, 16 janvier 1891.
- Bayet, Adrien, médecine, 10 octobre 1892.
- Bergé, Albert, sciences, 10 juillet 1894.
- Verhoogen, Jean, médecine, 12 juillet 1894.
- Cheval, Victor, médecine, 27 juin 1895.
- Lavisé, Remy, médecine, 24 décembre 1895. † 23 novembre 1899.
- Cocq, Valère, médecine, 18 juin 1896.
- Crocq, Jean, médecine, 18 juin 1896.
- Le Marinel, Frédéric, médecine, 18 juin 1896. † 8 octobre 1909.
- Funck, Maurice, médecine, 13 mars 1897.
- Verhoogen, René, médecine, 3 juillet 1897.

- MM. Coppez, Henri, médecine, 23 avril 1898.
- Crickx, Albert, médecine, 10 décembre 1898. † 15 mars 1899.
- Slosse, Auguste, médecine, 17 juin 1899.
- Lameere, Eugène, philosophie, 28 juillet 1900. † 2 décembre 1901.
- Wybauw, René, médecine, 14 juin 1902.
- Pechère, Victor, médecine, 14 février 1903.
- Godart-Danhieux, médecine, 11 juillet 1903.
- Van Engelen, Joseph, médecine, 11 juillet 1903.
- Villers, Émile, médecine, 11 juillet 1903.
- Joris, Hermann, médecine, 1^{er} décembre 1904.
- Herlant, Léon, médecine, 13 mai 1905.
- Goldschmidt, Robert, sciences, 6 janvier 1906.
- Sand, René, médecine, 13 janvier 1906.
- Zunz, Edgard, médecine, 13 janvier 1906.
- Bigwood, Georges, droit, 27 octobre 1906.
- Keiffer, Jean-Hilaire, médecine, 1^{er} décembre 1906.
- Vander Eycken, Paul, droit, 9 novembre 1907.
- van Kalken, Frans, philosophie, 9 novembre 1907.
- Delcourt, Albert, médecine, 18 juillet 1908.
- Dupont, Franz, droit, 18 juillet 1908.
- Jacobsen, Jules, sciences, 18 juillet 1908.
- Pergameni, Charles, philosophie, 18 juillet 1908.
- Philippson, Maurice, sciences, 18 juillet 1908.
- Querton, Louis, médecine, 18 juillet 1908.
-

XI

CONCOURS UNIVERSITAIRES.

1885-1886. — *Philologie*. — Apprécier au point de vue du style et des idées, les œuvres françaises de Philippe Marnix de Saint-Aldegonde et spécialement le « Tableau des différends de religion » en comparant ces œuvres à celles des grands prosateurs français du xvi^e siècle, notamment Rabelais, Calvin et Agrippa d'Aubigné.

Premier : **Vœrnynsæ**, François-Paul-Philippe, de l'Université libre de Bruxelles.

1886-1887. — *Sciences botaniques*. — Quelle est la place que doivent occuper les Myxomycètes dans la classification des êtres organisés ?

Premier : **Laurent**, Émile, de l'Université libre de Bruxelles.

1887-1888. — *Sciences zoologiques*. — Faire connaître les phénomènes de maturation de l'œuf d'un animal se développant par parthénogénèse.

Premier : **Lameere**, Auguste, de l'Université libre de Bruxelles.

1890-1892. — *Sciences médicales proprement dites* — Rechercher, par de nouvelles expériences, les causes et le mécanisme de l'immunité acquise.

Premier : **Massart**, Jean, de l'Université libre de Bruxelles.

1892-1894. — *Sciences pharmaceutiques*. — Étudier, au point de vue microscopique et micro-chimique, un groupe rationnel de poudres médicinales, spécialement dans le but d'y retrouver les altérations et les falsifications les plus fréquentes. Le mémoire doit être accompagné de planches originales.

Première : **Carpentier**, Esther, de l'Université libre de Bruxelles.

1893-1895. — *Sciences chirurgicales*. — Étudier les différentes méthodes du traitement de la luxation congénitale de la hanche, en se basant sur des recherches anatomiques et cliniques.

Première : **Derscheidt**, Marie-Antoinette-Julie, de l'Université libre de Bruxelles.

1895-1897. — *Applications de la chimie*. — Faire une étude clinique des différents procédés de fabrication du chlore, y compris les procédés électrolythiques.

Premier : **Delforge**, Émile-Alphonse-Joseph de l'Université libre de Bruxelles.

1896-1898. — *Sciences zoologiques*. — Faire des recherches nouvelles sur le fonctionnement des néphridies chez les vers.

Premier : **Sand**, René, de l'Université libre de Bruxelles.

1897-1899. — *Sciences botaniques*. — On demande un exposé de l'état actuel de nos connaissances concernant la perméabilité du protoplasma vivant pour l'eau les substances dissoutes, et de nouvelles recherches à ce sujet.

Premier : **Van Rysselberghe**, François, de l'Université libre de Bruxelles (*ex æquo* avec **Lonay**, Hubert, de Liège proclamé premier sur une autre question).

1897-1899. — *Sciences botaniques*. — On demande des recherches sur la microchimie comparées des Renonculacées au point de vue des alcaloïdes et des glycosides.

Mention honorable : **Vanderlinden**, Pierre-Émile, de l'Université libre de Bruxelles.

1897-1899. — *Sciences thérapeutiques*. — Étudier expérimentalement et cliniquement les dissolvants de l'acide urique.

Premier : **Vindevogel**, Henri, de l'Université libre de Bruxelles.

1898-1900. — *Sciences thérapeutiques*. — Déterminer expérimentalement l'influence d'une révulsion cutanée sur le mécanisme et le chimisme respiratoires.

Premier : **Mayer**, Léopold-Alexandre, de l'Université libre de Bruxelles.

1899-1901. — *Philologie classique*. — Établir la chronologie des odes de Pindare, en tenant compte des données fournies par les documents publiés dans ces dernières années.

Premier : **Gaspar**, Alphonse-Paul-Jules-Camille, de l'Université libre de Bruxelles.

1899-1901. — *Histoire*. — Faire l'histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, mort en 1069.

Premier : **Dupréel**, Eugène-Gustave-Léon, de l'Université libre de Bruxelles, (*ex æquo* avec **Victor Fris**, de Gand, proclamé premier sur une autre question).

1900-1902. — *Histoire*. — Étude critique sur Godefroid le Bossu.

Premier : **Smets**, Georges, de l'Université libre de Bruxelles (*ex æquo* avec **Carlot**, Armand, de Liège, proclamé premier sur une autre question).

1900-1902. — *Sciences botaniques*. — On demande de nouvelles recherches sur la transmission héréditaire de l'adaptation des végétaux aux solutions concentrées.

Premier : **De Meyer**, Jean, de l'Université libre de Bruxelles.

1900-1902. — *Sciences anatomo-physiologiques ou biologiques*. — Faire une étude expérimentale de la saccharification de l'amidon.

Premier : **Morreau**, Jules-Auguste, de l'Université libre de Bruxelles (*ex æquo* avec **Schoenfeld**, Henri, de Gand, et **De Beule**, Frédéric, de Louvain, proclamés premiers sur d'autres questions).

1903-1905. — *Droit civil*. — Faire une étude critique du régime légal de la déconfiture.

Premier : **Sosset**, Jean, de l'Université libre de Bruxelles.

1903-1905. — *Sciences botaniques*. — On demande des recherches de microchimie comparée sur la localisation des alcaloïdes dans l'ordre des légumineuses.

Premier : **Jacquemin**, Albert, de l'Université libre de Bruxelles.

1903-1905. — *Sciences anatomo-physiologiques ou biologiques*. — On demande des recherches nouvelles sur la valeur et la signification exacte de la sécrétion interne du pancréas.

Premier : **De Meyer**, Jean, de l'Université libre de Bruxelles.

1903-1905. — *Sciences pharmaceutiques*. — On demande une étude des dérivés iodés des phénols.

Premier : **Erculisse**, Paul, de l'Université libre de Bruxelles.

1904-1906. — *Sciences thérapeutiques*. — Rechercher la valeur de la méthode oxygénée appliquée au traitement des affections chirurgicales.

Premier : **Lippens**, Adrien, de l'Université libre de Bruxelles.

1904-1906. — *Sciences anatomo-physiologiques ou biologiques*. — Éclaircir par des recherches personnelles les effets produits par l'influence de l'âge et par celle de l'activité fonctionnelle sur la structure des neurones.

Premier : **Dustin**, Albert, de l'Université libre de Bruxelles.

1905-1907. — *Philologie classique*. — On demande une étude sur Enée de Gaza (v^e siècle chrétien).

Premier : **Legier**, Elphège, de l'Université libre de Bruxelles.

1906-1908. — *Philosophie*. — Étudier la philosophie de Ravaisson, en expliquer les origines et rechercher l'influence qu'elle exerça.

Premier : **De Coster**, Paul, de l'Université libre de Bruxelles.

1906-1908. — *Histoire*. — Exposer la législation monétaire des Pays-Bas à l'époque de Charles-Quint.

Première : **Van Volsem**, Berthe, de l'Université libre de Bruxelles.

XII

LISTE DES APPARITEURS.

- MM. Terhorst, Victor, 1839-1852. — 1897. † 1901. Médecine. Philosophie. Droit.
Vleminckx, Antoine, 1855. — 1898. † 1901. Sciences.
Bulinckx, Jean-Baptiste, 1873. † 1898. École polytechnique.
Malfroid, Edouard, 1887. † 1908. Médecine.
Richet, Victorien, 1897. Droit et Philosophie.
Delécaut, Georges, 1898. — 1909. Sciences et École polytechnique.
Devis, Dominique, 1899. Sciences et École polytechnique.
Léonard, Eugène, 1898. Médecine.
Deschaumes, Paul, 1909. Sciences et École polytechnique.
-

XIII

RÉCOMPENSES

ET DISTINCTIONS UNIVERSITAIRES OU ACADEMIQUES.

A. — PROFESSEURS ET AGRÉGÉS.

Prix quinquennal des sciences médicales pour 1881-1885 : W. Rommelaere, professeur à la Faculté de médecine.

Prix décennal des sciences philosophiques (1888-1889) : Guillaume Tiberghien, professeur à la Faculté de philosophie et lettres.

Prix quinquennal de philologie (1889-1890) : Jean Auguste Scheler, professeur honoraire à la Faculté de philosophie et lettres.

Prix quinquennal de sciences sociales (1896-1897) : Polydore De Paepe, membre permanent du Conseil d'administration.

Prix quinquennal d'histoire nationale (1896-1897) : Charles Duvivier, professeur à la Faculté de droit.

Médaille d'or de la classe des sciences de l'Académie de Belgique (1896-1897) : Jean Massart, professeur à la Faculté des sciences.

Prix Edouard Mailly pour la période de 1892-1896 : Wilhelm Prinz et Paul Stroobant, professeurs à la Faculté des sciences.

1895-1897. — *Philologie classique*. — Exposer la théorie de l'analogie en grammaire comparée; en faire l'histoire en l'éclairant d'exemples tirés des langues classiques.

Premier : Kugener, Marc-Antoine, de l'Université de Liège, devenu en 1906 professeur à l'Université de Bruxelles.

1896-1898. — *Philologie germanique*. — Une étude sur la langue du *Reynard the Foxe* de Caxton (1481).

Premier : De Reul, Paul-Jean-Jules-Maximilien, de l'Université de Liège, devenu en 1905 professeur à l'Université de Bruxelles.

1901-1903. — *Sciences zoologiques*. — Contribuer par des recherches originales à la connaissance de l'organisation du genre *Phoronis*.

Premier : de Selys Longchamps, Marc, de l'Université de Liège, devenu en 1907 assistant au laboratoire de microscopie de la Faculté des sciences de l'Université libre de Bruxelles.

Lauréat de la classe des sciences de l'Académie de Belgique (1900-1901) : Jean Massart, professeur à la Faculté des sciences.

Prix quinquennal des sciences sociales (1902-1905) : Adolphe Prins, professeur à la Faculté de droit.

Prix Gantrelle (1902-1905) : Emile Boisacq, professeur à la Faculté de philosophie.

Prix Alvarenga (1902-1905) : Jean Demoor, professeur à la Faculté de médecine.

Concours annuel de l'Académie de médecine (1905) : Hermann Joris, chargé de cours à la Faculté de médecine, en réponse à la question : « Recherches sur les rapports anatomiques des neurones ».

Médaille d'or de la classe des Lettres de l'Académie de Belgique (1903-1904) : Georges De Leener, chargé de cours à l'École polytechnique.

Prix quinquennal d'histoire pour la période de 1901 à 1905 : Léon Vanderkindere, professeur à la Faculté de philosophie et lettres.

Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1901 à 1905 : Jules Bordet, agrégé à la Faculté de médecine.

Prix de Selys Longchamps : Auguste Lameere, professeur à la Faculté des sciences.

Médaille d'or de la classe des sciences de l'Académie de Belgique : Jean Demoor, professeur à la Faculté de médecine.

Prix Emile de Laveleye : Ernest Nys, professeur à la Faculté de droit.

Concours annuel de l'Académie de médecine (1906) : René Sand, agrégé à la Faculté de médecine, en réponse à une question sur la neuronophagie.

B. — ETUDIANTS.

(Voir IX. — *Concours universitaires.*)

XIV

STATUTS ORGANIQUES DE L'UNIVERSITÉ.

(Revisés dans la séance du 7 décembre 1907)

ARTICLE PREMIER. L'enseignement de l'Université a pour base le libre examen.

TITRE PREMIER. — DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ART. 2. Le Conseil d'administration a la haute direction de l'Université.

Il vote les règlements qui la régissent et décrète les mesures nécessaires au maintien et au développement de l'Université.

ART. 3. Le Conseil d'administration est composé de la manière suivante :

Huit membres choisis par le Conseil d'administration parmi les bienfaiteurs de l'Université et parmi les hommes connus pour leur dévouement à cette institution. Ils sont nommés pour dix ans et sont rééligibles à l'expiration de leur mandat. Deux d'entre eux au moins doivent être pris au sein du corps professoral ;

Le Recteur pendant la durée de son rectorat ;

Les deux derniers Recteurs ayant achevé leur mandat. Si, par suite de décès, de démission ou de refus, un ancien Recteur ne pouvait être membre du Conseil d'administration, celui de ses prédécesseurs le plus récemment sorti de charge et ayant achevé son mandat le remplacerait de plein droit ;

Un délégué choisi annuellement par chaque Faculté parmi les professeurs ordinaires et extraordinaires de cette Faculté ;

L'Administrateur ;

Le Bourgmestre et l'Échevin de l'instruction publique de la ville de Bruxelles ;

Un membre du Conseil général des hospices de Bruxelles, désigné par le Conseil d'administration de l'Université pour un terme égal à la durée du mandat qui lui a été conféré par l'autorité communale ;

Un délégué des anciens étudiants de l'Université, élu dans les conditions déterminées par le Conseil d'administration.

ART. 4. Les anciens membres du Conseil d'administration peuvent être nommés membres honoraires.

ART. 5. Le Conseil d'administration siège au moins une fois par mois, sauf pendant les vacances.

ART. 6. Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un Président et un Vice-Président. Ils sont élus pour dix ans et rééligibles.

En cas d'empêchement du Président, le Vice-Président exerce toutes les attributions de la présidence.

ART. 7. Les résolutions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des suffrages ; elles sont signées par le Président.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 8. Le Conseil d'administration nomme le personnel enseignant, ainsi que le secrétaire, le trésorier, le bibliothécaire, les chefs de bureau et les conservateurs des collections.

ART. 9. Le Conseil d'administration arrête et fait publier chaque année le programme des cours. Ce programme détermine les matières qui font l'objet de l'enseignement universitaire, les noms des professeurs, les jours et heures ainsi que la durée des leçons.

Il fixe l'époque des vacances et celle de l'ouverture des cours.

TITRE II. — DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

ART. 10. Le Conseil académique constitue le Conseil de perfectionnement de l'enseignement universitaire.

Il a pour mission d'étudier toutes les questions qui intéressent l'enseignement supérieur. Il propose au Conseil d'administration les améliorations qu'il convient d'introduire dans l'organisation des études.

ART. 11. Le Conseil académique est composé de la manière suivante :

Le Recteur et les deux derniers Recteurs ayant achevé leur mandat ;

Les présidents des Facultés et les délégués qui représentent les Facultés au sein du Conseil d'administration ;

Un délégué des agrégés nommé dans les conditions à déterminer par le Conseil d'administration.

ART. 12. Le Conseil académique est convoqué et présidé par le Recteur.

Il doit être convoqué tous les trois mois et chaque fois que trois de ses membres le demandent.

ART. 13. Le Conseil académique examine toutes les questions que le Conseil d'administration juge utile de lui soumettre dans l'intérêt de l'Université et fait rapport sur ces questions.

ART. 14. Il dresse chaque année, au mois de juin, sur les propositions des Facultés, le programme général des cours pour l'année suivante et le transmet au Conseil d'administration qui l'arrête définitivement.

ART. 15. Il examine les communications que lui adressent les professeurs ou les élèves et il les transmet, s'il y a lieu, au Conseil d'administration avec son avis.

ART. 16. Le Conseil académique fait son règlement d'ordre intérieur, qu'il soumet à l'approbation du Conseil d'administration.

TITRE III. — DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU.

ART. 17. Le Président du Conseil d'administration représente l'Université. Il signe la correspondance.

Le Bureau se compose du Président, du Vice-Président, de l'Administrateur et du Recteur.

En cas de partage, le Président a voix prépondérante.

Le Bureau exécute les règlements et les résolutions du Conseil d'administration.

Il veille à l'observation des statuts, des règlements et des programmes.

Il soumet au Conseil d'administration toutes les propositions qu'il croit utiles et celles que lui font parvenir les membres du Conseil d'administration.

Il arrête l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration et il élabore des rapports écrits sur les questions qui y sont portées.

Ces rapports et les documents à l'appui sont mis, au secrétariat, à la disposition des membres du Conseil d'administration à partir du jour de l'envoi des convocations.

Il nomme les appariteurs et les employés; il décide de leur suspension ou de leur révocation.

Il prononce sur les congés dépassant huit jours demandés par les professeurs.

Il soumet à la ratification du Conseil d'administration les congés dépassant un mois.

Pour les cas d'urgence, le Président prend les mesures nécessaires, sauf à en saisir le Conseil d'administration ou le Bureau à leur plus prochaine séance.

Le Président convoque le Bureau au moins une fois par semaine, le Conseil d'administration au moins une fois par mois, sauf pendant les vacances.

TITRE IV. — DE L'ADMINISTRATEUR.

ART. 18. L'Administrateur est nommé par le Conseil d'administration. Il est élu pour dix ans et rééligible.

L'Administrateur est chargé de donner suite aux décisions du Conseil d'administration et du Bureau en matière administrative.

Il gère les revenus et ordonnance les dépenses de l'Université, d'accord avec le Président du Conseil d'administration.

Il assure le recouvrement des recettes et pourvoit aux dépenses à l'aide de mandats délivrés par lui en conformité d'une délibération du Conseil d'administration ou du Bureau.

Il assure la conservation de la bibliothèque, des collections et du matériel.

Il a autorité sur les appariteurs et les employés.

TITRE V. — DU RECTEUR.

ART. 19. Le Recteur représente le corps professoral.

ART. 20. Le Recteur est élu pour un an par les professeurs ordinaires et extraordinaires réunis en assemblée générale.

Il est choisi parmi les professeurs ordinaires, indifféremment dans l'une ou l'autre Faculté.

Il est rééligible deux fois.

ART. 21. En cas de décès ou de démission du Recteur, il est procédé immédiatement à son remplacement.

Le nouveau Recteur achève le mandat de son prédécesseur. Il est rééligible deux fois.

ART. 22. L'élection du Recteur a lieu au plus tard dans la première quinzaine de juillet. Il entre en fonctions le 1^{er} octobre suivant.

ART. 23. Le Recteur préside les assemblées du corps professoral et convoque ce corps lorsqu'il le juge nécessaire.

Il convoque au besoin et préside les collèges des Facultés.

ART. 24. Le Recteur veille au maintien de l'ordre, à l'observation des programmes et des horaires, à la bonne direction de l'enseignement.

Il notifie au corps professoral et aux élèves les décisions du Conseil d'administration et du Bureau relatives à l'enseignement et à la discipline.

Il reçoit les communications des professeurs et des élèves et en saisit, s'il y a lieu, le Conseil d'administration, le Bureau ou le Conseil académique.

Il tient le Bureau au courant de tous les faits qui intéressent la direction de l'Université et de son bon renom.

Il accorde les congés ne dépassant pas huit jours.

ART. 25. Le professeur qui ne peut donner sa leçon prévient le secrétaire de l'Université qui en donne avis au Recteur et aux étudiants.

ART. 26. Le Recteur délivre les cartes d'admission aux cours; elles sont contresignées par le secrétaire.

Il rappelle aux étudiants, notamment à l'occasion de leur première inscription, les devoirs qu'ils ont à remplir tant à l'égard des autorités universitaires et du corps professoral que dans leurs rapports entre eux.

ART. 27. En cas d'empêchement du Recteur et jusqu'à son remplacement en cas de décès ou de démission, toutes ses fonctions sont exercées par le Pro-Recteur.

ART. 28. Les fonctions du Recteur sont gratuites.

TITRE VI. — DU SECRÉTAIRE ET DU TRÉSORIER.

ART. 29. Le Conseil d'administration nomme le secrétaire et le trésorier de l'Université.

ART. 30. Le secrétaire contresigne toutes les pièces qui émanent de l'Université; il est chargé de la rédaction des rapports et des procès-verbaux ainsi que de la garde des archives.

ART. 31. Il lui est attribué un traitement annuel à fixer par le Conseil d'administration.

ART. 32. Le trésorier est chargé de la comptabilité, des recettes et des paiements de toute nature, conformément aux règlements.

ART. 33. Les quittances et autres pièces comptables à délivrer par le trésorier sont préalablement visées par l'Administrateur.

ART. 34. Le Conseil d'administration fixe les appointements et les frais de bureau du trésorier.

ART. 35. Le Conseil d'administration peut autoriser le cumul des fonctions de secrétaire et des fonctions de trésorier.

TITRE VII. — DE LA COMPTABILITÉ.

ART. 36. Le Conseil d'administration arrête chaque année et d'avance le budget des recettes présumées et des dépenses; celles-ci ne peuvent être dépassées sans une autorisation spéciale et préalable du Conseil d'administration.

Il décrète les mesures relatives au dépôt et à la garde des fonds et valeurs appartenant à l'Université.

TITRE VIII. — DES FACULTÉS.

ART. 37. L'Université de Bruxelles comprend cinq Facultés, savoir :

La Faculté de philosophie et lettres;

La Faculté de droit;

La Faculté des sciences;

La Faculté de médecine;

La Faculté des sciences appliquées (École polytechnique).

ART. 38. Le Collège de la Faculté est composé des professeurs ordinaires et extraordinaires.

ART. 39. Les professeurs n'ont voix délibérative et ne peuvent participer aux élections que dans la Faculté à laquelle ils appartiennent à titre principal.

Toutefois, ils peuvent avoir voix délibérative dans une autre Faculté, mais uniquement pour les questions relatives à leur enseignement.

ART. 40. Le Collège de la Faculté nomme dans son sein un président et un secrétaire.

Il désigne annuellement un délégué auprès du Conseil d'administration. Ce délégué est rééligible deux fois.

ART. 41. Il rédige son règlement d'ordre intérieur, qu'il soumet à l'approbation du Conseil d'administration.

ART. 42. Le Président de la Faculté est chargé de la surveillance immédiate de tout ce qui a rapport à l'enseignement de la Faculté.

TITRE IX. — DES PROFESSEURS.

ART. 43. Le Conseil d'administration nomme les professeurs après avoir pris l'avis de la Faculté compétente.

ART. 44. Un professeur peut être révoqué pour des motifs graves par le Conseil d'administration. Cette mesure ne peut être prise qu'avec l'assentiment des trois quarts des membres du Conseil. Le professeur doit être préalablement entendu.

ART. 45. Il est interdit aux professeurs de donner, sans autorisation du Conseil d'administration, des leçons ou des répétitions dans un établissement autre que l'Université, ou à des personnes qui ne seraient pas inscrites comme élèves aux registres de l'Université.

Toute contravention à cette disposition peut être considérée comme démission volontaire de la part du contrevenant.

Le professeur qui aura donné des leçons particulières ou des répétitions à un étudiant ne pourra faire partie du jury devant lequel cet étudiant se présentera pour subir un examen.

ART. 46. Les professeurs se renferment dans les limites de la matière qui leur est confiée.

ART. 47. Le traitement des professeurs est fixé par le Conseil d'administration.

ART. 48. Les professeurs portent le titre de professeurs ordinaires ou extraordinaires.

Le Conseil d'administration peut accorder le titre de professeur honoraire aux personnes qui ont rendu des services éminents aux sciences et à l'instruction.

ART. 49. Le Conseil d'administration nomme à titre temporaire les chargés de cours.

ART. 50. Le Conseil d'administration peut, sur la proposition d'une Faculté ou du Conseil académique, ou de sa propre initiative, conférer le titre de docteur *honoris causa* à des personnes qui ont rendu des services à la science ou à l'Université.

TITRE X. — DES AGRÉGÉS.

ART. 51. Le Conseil d'administration nomme les agrégés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires sur le doctorat spécial et l'agrégation.

TITRE XI. — DE LA POLICE ET DE LA DISCIPLINE.

ART. 52. Le Conseil d'administration prend les mesures de police et de discipline commandées par l'intérêt de l'Université.

ART. 53. Toute contestation qui se produit dans le sein d'une Faculté, si elle n'est aplaniée par les professeurs eux-mêmes, est jugée par le Conseil d'administration.

ART. 54. Les étudiants doivent le respect aux autorités universitaires et au corps professoral.

ART. 55. Le Recteur peut, quand il le juge nécessaire, mander devant lui tout étudiant pour lui faire ses observations et lui donner les avis qu'il trouve utiles.

Il peut aussi défendre à tout étudiant l'accès des locaux universitaires jusqu'à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Les professeurs ont la police et la discipline de leurs cours. Ils ont le droit d'enjoindre aux étudiants qui troublent les cours de quitter la salle.

ART. 56. Les peines académiques sont :

Les admonitions ;

L'interdiction du droit de fréquenter les cours ou l'un d'eux ; la durée de l'interdiction ne peut excéder un mois ;

L'exclusion de l'Université.

Les admonitions sont prononcées par le Recteur.

Les interdictions et les exclusions sont prononcées par le Conseil d'administration.

Aucune peine académique n'est prononcée sans que l'étudiant intéressé ait été préalablement entendu.

ART. 57. Les statuts organiques du 10 juillet 1894 sont abrogés.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	P.	5
-------------------	----	---

PREMIÈRE PARTIE.

L'Université de 1884 à 1909	P.	9
---------------------------------------	----	---

Les fêtes jubilaires, de 1884, p. 11. — L'incendie de 1886, p. 14. — Crise d'abondance, p. 15. — Difficultés intérieures, p. 16. — Incident Dwelshauwers, p. 17. — Intervention de la police à la séance de rentrée, p. 18. — Élection de M. Ch. Graux comme administrateur-inspecteur (1890), p. 19. — A qui revient le gouvernement de l'Université? p. 20. — Création d'un Conseil académique (1891), p. 21. — Organisation de doctorats spéciaux, p. 22. — Détente, p. 23. — Le libre examen et la liberté du professeur, id. — Développements de l'enseignement, p. 24. — Fondation des Instituts (1893), p. 25. — Ajournement du cours Reclus, p. 26. — Protestations à l'intérieur et au dehors, p. 27. — La déclaration de guerre du 20 janvier 1894, p. 28. — La crise chez les professeurs et chez les étudiants, p. 29. — Manifeste du corps professoral, p. 30. — Démission du recteur, p. 31. — Expulsion d'étudiants, p. 32. — Fermeture de l'Université, p. 33. — La crise à l'*Union des Anciens Étudiants*, id. — Nouveau manifeste des professeurs, p. 35. — Réouverture de l'Université, p. 36. — Apaisement, p. 37. — Réorganisation du Conseil, p. 38. — Inauguration des Instituts (1895), p. 39. — Développement de l'outillage universitaire, p. 40. — Années de travail et de paix; esprit général des étudiants, p. 41. — Les catholiques à l'Université, p. 42. — Les étudiantes, p. 43. — Retraite de M. Graux (1907), p. 44. — Nouvelle revision des Statuts, id. — Choix de M. Rommelaere comme Président, p. 45. — Distinctions conférées à l'Université, aux professeurs et aux étudiants, id. — Manifestation en l'honneur de M. Graux, p. 46. — Avenir de l'Université, p. 47. — Son statut légal, p. 48.

DEUXIÈME PARTIE.

Les organismes universitaires P. 49

La Faculté de philosophie et lettres, p. 51. — La Faculté de droit (Prof. Paul Errera), p. 67. — Faculté des sciences (Prof. A. Lameere), p. 80. — La Faculté de médecine (Prof. Paul Heger), p. 90. — Les Instituts d'anatomie, de physiologie, d'hygiène et de bactériologie (id.), p. 94. — L'École de pharmacie (Prof. A. Herlant), p. 110. — L'École polytechnique, Faculté des sciences appliquées (Prof. J. van Drunen), p. 113. — L'Institut de mécanique (Prof. Ch. De Keizer), p. 121. — L'École des sciences politiques et sociales (Prof. Goblet d'Alviella), p. 127. — L'Institut de sociologie (Prof. Émile Waxweiler), p. 139. — L'École de commerce (id.), p. 142. — Les collections scientifiques (M. De Pauw), p. 146. — La Bibliothèque (M. Ch. Sury), p. 148. — Publications universitaires (Prof. Paul de Reul), p. 156. — L'Extension de l'Université (M. G. Herlant), p. 162. — Les sociétés d'étudiants (MM. Paul Duchaine et Paul De Coster), p. 169. — *l'Union des Anciens Étudiants* (M. G. Herlant), p. 176.

ANNEXES P. 181

I. Notices biographiques et bibliographiques, p. 183. — II. Conseil d'administration, p. 279. — III. Secrétariat, p. 283. — IV. Bibliothécaires, p. 284. — V. Recteurs, p. 285. — VI. Présidents des Facultés, p. 286. — VII. Liste des Professeurs par rang d'ancienneté, p. 288. — VIII. Chargés de cours, p. 292. — IX. Prosecteurs, p. 293. — X. Liste des agrégés, p. 294. — XI. Concours universitaires, p. 296. — XII. Liste des appariteurs, p. 300. — XIII. Récompenses et distinctions académiques, p. 301. — XIV. Statuts organiques, p. 303.

ILLUSTRATIONS.

Pierre-Théodore Verhaeghen, d'après un portrait par De Winne. *Frontispice.*
 Joseph van Schoor, d'après un portrait par A. Cluysenaer . . P. 20
 Léon Vanderkindere, d'après un buste par M^{lle} Vanderkindere . . 32
 Guillaume Tiberghien, d'après un portrait par A. Cluysenaer . . 52
 Ernest Rousseaux, d'après un buste par Jef Lambeaux . . . 84
 Louis de Roubaix, d'après un portrait par A. Cluysenaer . . 100

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.